J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 112 (28 pages) UN NUMÉRO 50 C. Jeudi 16 mai 1974

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37, 2034 Peseux
(Fabrique Dubied) ✆ 038 31 34 30
Nouveau service:
coupe et essai
de votre robe
Veuillez vous inscrire

EN SUPPLÉMENT :
LE PROGRAMME OFFICIEL DE LA QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

APRÈS AVOIR ÉTÉ GARDÉS PENDANT DES HEURES EN OTAGES

16 enfants israéliens tués par des fedayins

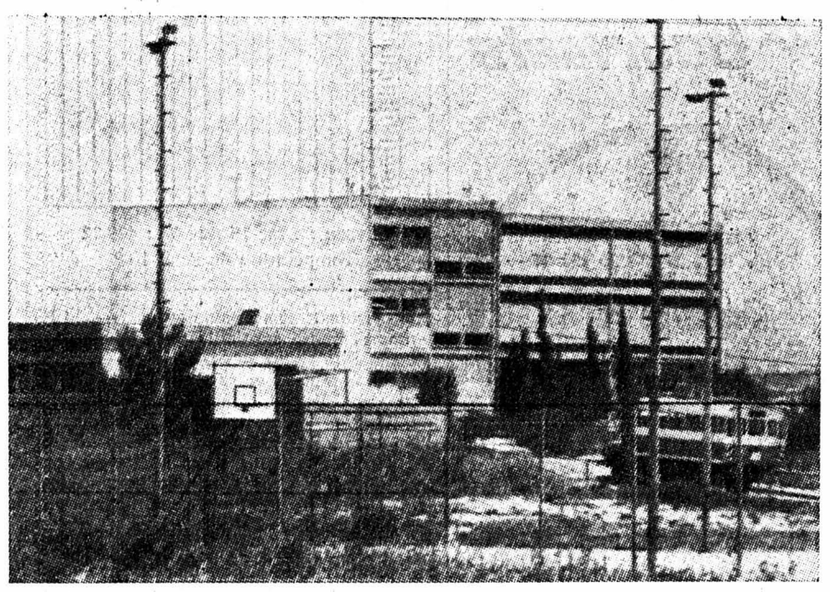

L'école dans laquelle les enfants furent pris en otages.
(Téléphoto AP)

MAALOT (Israël) (AP). — Une fois de plus, des enfants innocents ont été mercredi les victimes d'une guerre qui n'en finit plus.

Seize sont morts, septante autres ont été blessés dont neuf grièvement lors de l'assaut donné par l'armée pour les délivrer de trois fedayins du Front démocratique pour la libération de la Palestine, qui les gardaient en otages depuis 13 heures.

C'est le premier ministre, Mme Golda Meir qui a donné ces chiffres au cours d'un rapport télévisé à la nation sur le drame de Maalot, qui toute la journée a tenu en haleine l'opinion mondiale.

Des soldats israéliens évacuent une des victimes du coup de main terroriste de Maalot.
(Téléphoto AP)

L'aube ne s'était pas encore levée quand les trois Palestiniens — venus du Liban selon Israël, vivant dans l'Etat juif selon l'O.L.P. et Beyrouth — firent irruption à Maalot, ville de Haute-Galilée de 8000 habitants à huit kilomètres de la frontière libanaise, peuplée pour moitié d'Arabes et pour l'autre moitié de juifs d'Afrique du Nord.

Les trois hommes, qui venaient de tendre une embuscade à un camion, tuant une femme et faisant sept blessés, s'engouffrent dans une maison du centre de Maalot et crient à la porte d'un appartement : « Ouvrez, police, nous recherchons des terroristes ». Les trois hommes, qui sont armés de fusils automatiques, tuent alors un couple et son enfant âgé de cinq ans. Un bébé sera retrouvé vivant sous un lit.

Il est 4 h lorsqu'ils arrivent à l'école Nativ Meir, non loin de là. L'établissement, que l'on croyait vide, est exceptionnellement occupé par une centaine d'enfants de 14 à 17 ans, membres d'une école religieuse de Safed en excursion en Haute-Galilée.

EXIGENCES

Les jeunes gens dorment dans des sacs de couchage lorsque les terroristes font irruption. Une vingtaine d'entre eux, un accompagnateur et le chauffeur de leur car réussissent à s'échapper en sautant par une fenêtre du premier étage.

Un peu plus tard, par l'intermédiaire d'une auxiliaire féminine de l'armée israélienne qui accompagne les adolescents, les fedayins réclament la libération et l'envoi à Beyrouth de 24 fedayins prisonniers ainsi que de deux Israéliens de gauche, membres du « Front rouge », organisation clandestine israélienne qui se serait ralliée à la cause palestinienne. Les terroristes font alors savoir qu'ils feront sauter l'école et les enfants — au nombre de 85 environ — si à 18 h leurs exigences ne sont pas satisfaites.

(Lire également en dernière page)

La longue liste des attentats

TEL-AVIV (AP). — Voici la liste des principaux attentats terroristes commis en Israël :

22 novembre 1968 : une bombe explose sur un marché en plein air, à Jérusalem, 12 morts, 52 blessés.

21 février 1969 : explosion d'une bombe dans un super-marché de Jérusalem, 2 morts, 8 blessés.

23 février 1970 : des fedayins tendent une embuscade à un car de touristes près de Hébron, en Cisjordanie occupée. Une Américaine est tuée.

22 mai 1970 : des terroristes attaquent au bazooka, à distance, un autocar scolaire, près de la frontière libanaise : 12 morts, 22 blessés, pour la plupart des enfants.

6 novembre 1970 : 2 engins explosent à la gare routière de Tel-Aviv, 2 morts, 24 blessés.

7 juillet 1971 : tirs de roquettes katioucha sur Petah-Tikva dans la banlieue de Tel-Aviv, 4 morts, 17 blessés.

30 mai 1972 : des terroristes lancent des grenades et ouvrent le feu à la mitraillette dans l'aérogare de Lod : 26 morts, 70 blessés.

4 décembre 1973 : un terroriste lance une grenade dans une rue de la vieille ville de Jérusalem, 18 auxiliaires féminines de l'armée israélienne sont blessées.

5 avril 1974 : une bombe explose à bord d'un car, à Tel-Aviv, un mort et quatre blessés.

11 avril 1974 : un commando attaque la ville frontière de Kiryat-Shmoneh, 18 morts.

Le baiser au vainqueur

BONN (AP). — M. Walter Scheel a été élu mercredi président de la République fédérale allemande, poste auquel il succèdera à M. Heinemann, dont le mandat expire le 1er juillet.

M. Scheel, qui devient le quatrième président de la République fédérale, a obtenu 530 voix contre 498 voix à M. Richard von Weizsaecker, le seul autre candidat, qui représentait l'opposition chrétienne-démocrate.

Il y a également eu cinq abstentions. Trois délégués étaient absents.

Aussitôt après le scrutin, M. Scheel, qui était ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Brandt, a fait connaître son acceptation à Mme Eenger, qui présidait la séance de l'assemblée électorale, composée de 518 députés du Bundestag et de 518 représentants des Länder.

Notre téléphoto AP : Aussitôt élu, Walter Scheel s'est approché de sa femme pour l'embrasser. *(Téléphoto AP)*

Série de mesures à Cottendart

Une série de mesures ont été prises à Cottendart pour protéger la décharge provisoire et améliorer le fonctionnement de l'usine. Mais, à Bôle, on a décidé de rester vigilant...

PAGE 3

Laufonnais : mère de 7 enfants tuée

Dans le Laufonnais, une mère de sept enfants, qui rentrait en voiture à son domicile, a été tuée. Son véhicule, qui roulait correctement à droite, a été heurté par une voiture arrivant en sens inverse.

PAGE 11

Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions

Hier soir à Bruxelles s'est disputée la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions opposant l'équipe allemande de Bayern Munich aux Espagnols de l'Atletico de Madrid. Un match à prolongations...

PAGE 17

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 7, 8 et 11.
INFORMATIONS SUISSES : page 13.
TOUS LES SPORTS : pages 15 et 17.
ARTS ET LETTRES : page 21.
CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO TV : page 25.
DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 27.

LES IDÉES ET LES FAITS

L'Europe et l'Italie

L'Europe est bien malade. A la fois sur le plan politique où il serait indispensable qu'elle s'affirme entre les deux blocs demeurés antagonistes, quoi qu'on en dise, les Etats-Unis et l'URSS n'ayant aucunement jusqu'ici réussi à aboutir à des résultats en matière de désarmement et de sécurité et sur le plan économique où chacun des Neuf tire à hue et à dia. L'Angleterre travailliste prend ses distances ; la Belgique n'a plus qu'un cabinet minoritaire. La France est dans l'attente des élections présidentielles, car si Mitterrand l'emporte, c'est une Europe socialiste qu'il exigera, tout le contraire de l'Europe, axée sur les valeurs chrétiennes-sociales occidentales souhaitées à l'origine par Robert Schuman, Adenauer et De Gasperi.

Jamais la Suisse par exemple ne pourrait se rallier à cette conception de l'Europe en devenir collectiviste, sinon marxiste. En Allemagne, la démission de W. Brandt aura pour conséquence l'accès à la chancellerie de Helmut Schmidt qu'on dit très « européen » mais qui, de toute évidence, devant la carence des autres, imposera la prépondérance germanique à la CEE. Cela non plus, notre pays neutre ne saurait l'accepter, en dépit de l'attitude de M. Pierre Graber qui prône maintenant l'indépendance dans l'interdépendance, qui n'a jamais signifié qu'une vassalisation économique et politique.

Mais les coups les plus durs qui ont été donnés au Marché commun l'ont été par les mesures de restriction à l'importation et de taxation, prises récemment par le Danemark, nouveau venu, et surtout par la Péninsule italienne. Cela est en contradiction complète avec les règles de la communauté. Mais d'autres pays, comme le nôtre, étant donné l'importance de nos exportations horlogères notamment, seront aussi durement touchés. Certes, nous comprenons que l'Italie, en plein marasme économique et financier ait dû avoir recours à des mesures extrêmes.

Au surplus, à cause du centre-gauche, qui parce que par carence d'une authentique doctrine - impossible entre catholiques et socialistes - le désordre public est à son comble. Les Brigades rouges peuvent enlever impunément le substitut du procureur de Gênes. Et il n'est pas question de leurs autres attentats. On réserve toutes les sévérités à M. Almirante, défenseur de l'ordre. En outre, les grèves se multiplient partout, ce qui contribue à la diminution de la production, au déficit gigantesque du budget, au bas niveau de vie, surtout à la diminution croissante de la balance des paiements.

Enfin, l'Italie est en pleine crise spirituelle, comme le prouve le résultat du scrutin de dimanche. L'erreur première était que le mariage civil qui autorise le divorce, a été confondu avec le mariage à l'Eglise, qui interprétant un passage de Saint-Matthieu dans le « Sermon sur la Montagne » invoquait l'indissolubilité du mariage. Mais les prêtres postconciliaires ont renoncé à cette acceptation et Paul VI n'a pas eu l'autorité pour rappeler ce dogme. Pour nous, c'est le sort des « veuves blanches », dans la pauvreté, qui nous préoccupe avant tout. Leurs maris émigrés les laisseront-ils « froidement tomber » ?

René BRAICHET

L'avenir des routes principales reliant Berne Neuchâtel et Bienne : il faudra savoir attendre

De notre correspondant à Berne :
Le conseiller national Raoul Kohler (rad. Bienne) a demandé dans une petite question au Conseil fédéral de revoir le classement de la route Lyss-Berne afin de rendre possible son amélioration, compte tenu de son importance économique.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral se déclare d'accord, quant au principe de travaux d'amélioration de ce tronçon engorgé, quoique le trafic de transit selon le recensement de 1970 n'excède guère 6500-7000 véhicules quotidiennement en moyenne entre Berne et Bienne. Dans l'état actuel de ce trafic, la construction d'une autoroute ne s'impose pas, quoique l'importance potentielle de la liaison Berne-Bienne soit admise et que par conséquent une autoroute pourrait quand même se justifier.

Mais, le premier problème à résoudre est celui des crédits. Il s'agit, en premier lieu, de réaliser le programme de routes nationales établi et d'assurer l'amélioration des routes principales là où des projets précis ont déjà été élaborés et les crédits de subventionnement portés en compte dans la répartition 1973-74. Rien de tel n'a encore été prévu sur le plan fédéral pour la liaison Lyss-Berne, pour le moment, quoique le principe soit admis qu'il faudra faire quelque chose un jour.

Autre point chaud : la liaison Neuchâtel - Berne dont l'amélioration est prévue parallèlement à la construction de la N 1. Là encore il faudra attendre et les habitants du triangle Neuchâtel - Bienne - Berne devront prendre leur mal en patience.

Il serait erroné de penser toutefois que le canton de Berne ne consacre pas assez d'argent à la Transjurane. Nous avons noté que le programme de répartition des subventions fédérales aux routes principales pour 1973-74 prévoit 3,5 millions de francs pour la déviation de Bévilard et 18,5 millions pour le Taubenloch. Dans le programme bisannuel précédent (1971-72) un total de 17 millions environ avait déjà été prévu pour le Taubenloch.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 11)

CE CORPS INVISIBLE

BRUXELLES (AFP). — Trois astronomes de l'Observatoire de Leyde (Pays-Bas) ont découvert une nouvelle source de rayonnement radio-actif dans l'univers.

Selon l'Université de Leyde, ce corps qui se déplace à la vitesse de 108 millions de km à l'heure, se trouve actuellement à une distance de 2 milliards d'années-lumière de la Terre (une année lumière égale 9460 milliards de km). Ce corps est invisible, mais, précise l'Université hollandaise, si nous pouvions le voir, sa dimension serait égale à celle de la Lune.

Les astronomes pensent qu'il pourrait s'agir d'un système galactique mais, étant donné son fort rayonnement, ils ne s'expliquent pas que tant d'énergie puisse être concentrée en un point aussi minuscule.

Kenitex
c'est
La solution à vos problèmes de façades

Michel RAPPO
2035 Corcelles - Tél. (038) 31 49 49

Brochettes thaïlandaises
pour vous faire rêver aux vacances !
Fr. 8.80... service compris
Au restaurant City
Neuchâtel
Tél. 25 54 12

Le viol des innocents

Ces enfants israéliens que, par dizaines, des terroristes palestiniens prennent pour otages, près de la frontière libanaise, pour exercer un abominable chantage.

Ces quatre petits que la télévision britannique montre, l'autre soir, à vingt millions d'Anglais abasourdis, leur demandant qui voudrait bien les adopter. Comme on proposerait quatre chiots abandonnés, ou quatre canaris égarés.

Ce bébé, prénommé Christian, qu'à la suite d'un ahurissant subterfuge, ses parents ont vendu l'an dernier, alors qu'il n'était âgé que de huit jours, à Moyeuvre-Grande, en Lorraine, contre la somme de cinq mille francs français.

Plus près de nous, ces dix-neuf petits écoliers de Seedorf, dans le canton d'Uri, qui ont fait grève, soutenus par leurs parents, pour protester contre le danger qu'ils courent en se rendant à l'école, les mesures de sécurité routière dont le gouvernement uranais est responsable leur paraissant insuffisantes.

Tous ces enfants du monde qui, par millions, sont entraînés par les adultes, chaque jour, dans les vilaines querelles, les haines, les impuissances, et les médiocrités des grandes personnes.

Quelle époque que la nôtre ! Qui prétend, avec raison, sur notre continent, n'avoir jamais encore offert, de toute l'Histoire, autant de bien-être et de justice sociale aux populations ! Mais qui permet que des enfants soient pareillement maltraités, abusés, exploités, exhibés et manipulés, en Europe et ailleurs sur la planète.

Quels que soient les intérêts, les clans, les partis, les idéologies, au service desquels ces petits êtres innocents sont violentés, de quels moyens disposons-nous pour réprimer — et, mieux, pour prévenir — ce crime le plus odieux des crimes : l'utilisation des enfants comme des pions sur l'échiquier de nos ambitions, de nos appétits et de nos mesquineries d'adultes ?

En ce siècle où l'on se gargarise tant de l'urgence qu'il y a d'éduquer convenablement les petits et les jeunes, ne serait-il pas beaucoup plus urgent d'éduquer, et de rééduquer, les grandes personnes ? Qui ont perdu tout sens de la mesure et de la décence et qui, par leur exemple exécrable, préparent pour demain l'avènement d'une génération de pauvres malheureux et de détraqués.

R.A.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

ASPERGES
moyens de
Cavaillon
la botte de 1 kg
5.75
aux Gourmets

NEUCHATEL FC
Stade de la Maladière
Samedi 18 mai à 18 h 15
REÇOIT
Chaux-de-Fonds
LOCATION D'AVANCE :
Delley Sports service, Promenade-Noire ;
Wagons-lits Cook, place Pury
En dessous de 18 ans entrée gratuite
Pièce d'identité

Au Super-Centre Coop
—.60 pce
Salades pommées

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
Faculté des sciences

SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT

Jeudi 16 mai 1974, à 15 heures
au grand auditoire de l'Institut de chimie

Développement de nouvelles méthodes de synthèse de composés tétraorganiques du titane IV et du zirconium IV et contribution à l'étude de leur réactivité

Candidat : M. JACQUES PORRET

Conférence publique

La méditation, drogues ou yoga, chemins vers le suprasensible

par René Querido

Vendredi 17 mai 1974, à 20 h 15
Collège des Terreaux-sud, Neuchâtel

Perdu jeune chat

blanc avec taches rousses, quartier avenue de la Gare. Récompense. Tél. 25 47 68, heures bureau ou 24 13 75, après 18 heures.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 15 mai 74. Température : Moyenne : 14,2 ; min. : 9,6 ; max. : 20,4. **Baromètre :** Moyenne : 721,3. **Vent dominant :** Est, Nord-est ; force : faible à modéré. **Etat du ciel :** clair.

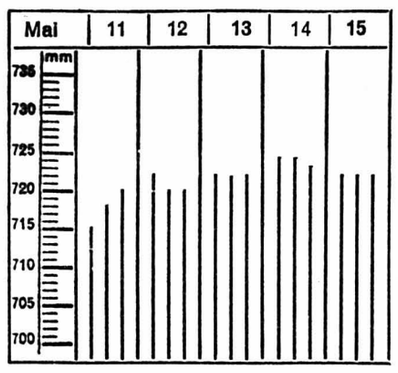

Niveau du lac 15 mai 74 : 429,22
Température de l'eau 10 °

Prévisions météorologiques. — LE temps demeure ensoleillé dans l'ouest, en Valais et au sud des Alpes. La température, comprise entre 3 et 7 degrés la nuit dans l'ouest, voisine de 11 degrés au Tessin, atteindra 21 à 25 degrés l'après-midi. L'isotherme de zéro degré est situé vers 3000 mètres. Vents faibles. Lse nuages seront plus abondants dans le centre et l'est du pays, où il fera un peu plus frais.

Evolution pour vendredi et samedi : augmentation de la nébulosité, quelques averses ou orages, surtout au nord des Alpes, un peu plus frais.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 10 mai. Jacquemet, Maryline, fille de Charles-Henri, employé de commerce, Boudry, et d'Anne-Lise, née Perregaux. 13. Andrey, Laurence, fille de Pierre-Alain, spécialiste en instruments, Boudry, et de Claudine-Françoise, née Maradan ; Bottinelli, Nicolas-Jacques, fils de Jean-Jacques, décolleteur, Boudry, et de Verena, née Pascher. 14. Leuba, Anne-Laure, fille de Gérard-Edmond, représentant technique, Neuchâtel, et de Janine-Renée, née Morax.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 14 mai. Aeby, Raymond-Denis, représentant, Neuchâtel, et Villa, Giuseppina-Carla, Saint-Blaise ; Verdan, Claude-Rémi, employé de bureau, Cortaillod, et Ruiz, Maria de Los Angeles, Barcelone ; Hofer, Marcel-Louis, monteur, Hauterive, et Roulin, Marlyse-Josiane-Irène, Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 15 mai. Meyer, Max, employé d'hôtel, Neuchâtel, et Falkemo, Britt-Marie-Clara-Margareta, Västra Frölunda (Suède) ; Zagaria, Raffaele, chauffeur, et Lambo, Maria-Altomare, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 10 mai. Müller née Lutz, Hedwig, née en 1892, ménagère, Peseux, veuve de Müller, Albert ; Ramuz, Albert-Charles, né en 1923, représentant, le Landeron, divorcé. 14. Schärer née Goulu, Blanche, née en 1904, ménagère, Peseux, veuve de Schärer, Friedrich.

Naissances

Madame et Monsieur RIME-BUSCHOR ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit

Christian
13 mai 1974

Maternité des Cadolles, Neuchâtel
Clos-de-Serrières 18 Neuchâtel

Remerciements au docteur Clerc

Claudine et Albert SCHERLY ont la joie d'offrir une petite sœur à Sébastien,

Mireille
15 mai 1974

Maternité des Cadolles Neuchâtel
Chemin Gabriel 4a 2034 Peseux

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **Jusqu'à fin juin 1974** **pour Fr. 10.50**
* **Jusqu'à fin décembre 1974** **pour Fr. 51.—**

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 23.— ; 6 mois Fr. 44.— ; 1 an Fr. 84.—.
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

VIGNOBLE

Au tribunal de police de Boudry

Il avait un délai pour évacuer de vieilles voitures : il les éparpille dans la forêt !

De notre correspondant :

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier. Il fut procédé d'abord à une vision des lieux d'un accident évoqué au cours de la dernière audience et dans lequel étaient impliqués deux automobilistes. Le jugement sera rendu mercredi prochain.

Il est interdit d'avertir ses amis par des jeux de phare qu'un contrôle de radar de la police est en place. C'est ce qu'ignorait J.-P. G., de Gorgier, auquel ce « service » coûtera 50 fr. d'amende et 40 fr. de frais. De C., S. et B. ne s'entendent pas du tout, comme on s'en est aperçu lors de la dernière audience. Le tribunal estime qu'il s'agit d'enfantillages pour lesquels il n'a pas de temps à perdre. Il acquittera tout le monde, mais chacun payera 50 fr. pour les frais judiciaires.

A POINGS QUE VEUX-TU !

F.B. et A.V. se sont servis de leurs poings comme principale argumentation lors d'une discussion. Ils seront exemptés de toute peine, mais là encore, le fait de payer 50 fr. de frais les rendra peut-être un peu moins belliqueux. A.G., d'Yverdon, avait déjà comparu il y a quinze jours. Le tribunal n'a pas retenu contre lui les menaces de mort proférées contre son rival, qu'il accusait également d'être l'amant de sa femme. Ces accusations n'étant pas fondées et portant atteinte à l'honneur, vaudront à son auteur une amende de 100 fr. et autant de frais.

ET LA TAXE MILITAIRE

M.L., de Cortaillod, est condamné à trois jours d'arrêts pour n'avoir pas payé sa taxe militaire et déboursera 25 fr. de frais. La peine deviendra exécutoire si le prévenu ne paye pas la somme de 318 fr. jusqu'à la fin du mois. Pour les mêmes motifs, mais par défaut, R.G., de Boudry, est condamné à sept jours d'arrêts et paiera 25 fr. de frais ; le sursis qui lui a été accordé en 1973 est révoqué. A.P., dans une minute « d'oubli », a dérobé une somme de 1500 fr. qu'elle restitua au bout de trois jours. Entre-temps, plainte avait été déposée. Le jugement sera rendu à huitaine.

M.T., de Bevaix, a conduit une voiture sans être au bénéfice d'un permis de conduire et sans assurance. Son véhicule endommagea une voiture en stationnement. Il est condamné à une amende de 300 fr. et à 100 fr. de frais. Quant à J.N., de Gorgier, il avait été condamné il y a peu de temps pour avoir laissé « traîner » des vieilles voitures dans la nature et un délai lui avait été accordé pour les évacuer. Ne voulant pas se séparer définitivement de ses « trophées », il les éparpilla dans la forêt dans le but de les récupérer ! L'amende cette fois sera de 500 fr., assortie de 50 fr. de frais.

O.W., de Cormondrèche, n'a pas versé à l'Office des poursuites le montant d'une saisie de salaire, ce qui lui vaut dix jours de prison et 50 fr. de frais par défaut. S.M., pour laver une voiture, a circulé sur une distance de 18 m, sans plaque et sans assurance. Vu le cas particulier et le côté bénin de l'affaire, le tribunal rendra son jugement dans huit jours. K.G., d'Auvernier, qui fut victime il y a peu de temps d'un grave accident de travail, a, au volant d'une voiture, renversé un motocycliste alors qu'il était pris de boisson. Vision locale ayant été demandée, l'affaire sera reprise ultérieurement. H.G., de Besançon, est condamné pour rupture de ban à 40 jours de prison, réputés subis par la préventive, et paiera 350 fr. de frais.

M. Wr

COMMUNIQUÉ

Collecte de la Croix-Rouge suisse

Appel du président de la Confédération

Soigner, aider, sauver, ces trois mots recouvrent les divers aspects de l'activité de la Croix-Rouge suisse.

La Croix-Rouge *soigne,* en ce sens qu'elle promeut et contrôle la formation du personnel infirmier, prépare des auxiliaires-hospitalières volontaires et organise des cours de santé au foyer.

Elle *aide,* en intervenant en cas de catastrophe, de conflit armé et de détresse individuelle.

Elle *sauve,* en couvrant tous les besoins du pays en sang et en produits sanguins mis à disposition par son service de transfusion de sang. L'Alliance suisse des Samaritains, quant à elle, forme de nombreux Samaritains et secouristes.

Rendre service aux êtres malades, souffrants, blessés, n'est-ce pas le devoir premier de chaque homme ? Dans le monde entier, le symbole de la Croix-Rouge est aujourd'hui connu et reconnu comme étant le symbole de l'humanité. Nous, Suisses, devons nous sentir encore plus profondément concernés par la Croix-Rouge, puisque le signe héraldique de la Croix-Rouge sur fond blanc est formé par inversion des couleurs fédérales. Ceci représente un honneur pour notre pays, mais une grande responsabilité aussi. Chacun de nous est appelé à servir l'œuvre humanitaire sous l'emblème de la Croix-Rouge. Le travail de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains serait impensable sans le soutien de toute la population.

Ernst BRUGGER
Président de la Confédération

Les Anciens étaient déjà d'accord...

C'est un adage latin qui prétend que « bis répétita placent », autrement dit que le « bis » a toujours du succès. La Loterie romande le vérifie à son tour. Car ses tirages doubles, avec la possibilité de gagner le gros lot tous les quinze jours, a conquis les faveurs du public. La ruée sur les billets a été sensationnelle. Ne manquez donc pas le tirage du 18 mai. Il sentira encore le muguet et favorisera votre gain. Et n'oubliez pas que la Loterie romande distribue la totalité de ses bénéfices aux institutions d'entraide et d'utilité publique depuis 35 ans, 7000 francs par jour.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours ?
Ps. 121 : 1.

Madame Eugène Pfäffli-Laubscher, à Cormondrèche ;
Madame et Monsieur Adolphe Hugi-Pfäffli et leur fils Mario, à Bienne ;
Madame et Monsieur Jean-Paul Jaccard-Pfäffli et leur fils Pierre, à Ballaigues,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Eugène PFÄFFLI
retraité CFF

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 80me année.

2036 Cormondrèche le 15 mai 1974.
(Grand-Rue 30)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 18 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Bauregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hospice de la Côte, Corcelles, c.p.p. 20 - 391

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Repose en paix, cher Auguste, tes souffrances sont finies.

Madame Cécile Ostertag-Pasche ;
Madame et Monsieur Georges Chevalier-Ostertag, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne et Pully ;
Monsieur et Madame Landolin-Ostertag, à Renens, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Jean Ostertag, à Chavannes/Renens, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Albert Ostertag, à Lausanne ;
Madame Gaby Ostertag et ses enfants, au Pont (vallée de Joux) ;
Madame et Monsieur Henri Hafner-Ostertag, à Romanel, leurs enfants et petits-enfants, à Cheseaux ;
Monsieur et Madame Pierre Ostertag, à Gilly ;
Les enfants de feu François Ostertag, à Versoix ;
Monsieur et Madame Marcel Ostertag et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Henri Troxler-Pasche, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Guido Scalmanini-Pasche, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Auguste OSTERTAG-PASCHE

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, neveu, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 57me année.

Saint-Aubin (NE) le 14 mai 1974.
(Rue de l'Hôpital 25)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le vendredi 17 mai.

Culte au temple à 13 h 30, où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, 2024 Saint-Aubin.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

Nous annonçons avec beaucoup de tristesse que notre ancien directeur,

Monsieur Charles-E. HEUER

vient de s'éteindre, dans sa 79me année, après une longue maladie.

Il fut un patron aimé et respecté de tout son personnel, et nous gardons de lui le meilleur des souvenirs.

Bienne, le 14 mai 1974.

Heuer-Leonidas S. A.
Le personnel

La cérémonie funèbre aura lieu le vendredi 17 mai, à 14 h 30, en la nouvelle chapelle du cimetière de Bienne-Madretsch, où le défunt repose.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à Pro Infirmis, c.c.p. 25 - 6050

Nous avons le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Charles-E. HEUER
ancien directeur
et membre du Conseil d'administration

survenu dans sa 79me année, des suites d'une longue maladie.

Pendant plus de 50 ans, il consacra le meilleur de lui-même à la direction et au développement de notre entreprise.

Nous lui sommes profondément reconnaissants et gardons de lui le meilleur souvenir.

Bienne, le 14 mai 1974.

Heuer-Leonidas S. A.
Conseil d'administration
et Direction.

La cérémonie funèbre aura lieu vendredi 17 mai, à 14 h 30, en la nouvelle chapelle du cimetière de Bienne-Madretsch, où le défunt repose.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à Pro Infirmis, c.c.p. 25 - 6050

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre

Monsieur Julien DUBOIS

La section S.E.V. - V.P.T. - T.N. a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Julien DUBOIS

membre de la section depuis 1910 et du groupement des pensionnaires.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la **fanfare « L'Espérance », de Corcelles-Cormondrèche,** a la douleur de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Julien DUBOIS

père de Monsieur Julien Dubois, membre actif de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la **Société avicole, cunicole et colombophile « La Côte Neuchâteloise »** a le pénible devoir d'aviser ses membres du décès de

Monsieur Julien DUBOIS

membre fondateur de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Rémy Schärer-Bichsel et leurs enfants, à Marin ;
Madame Denise Rodde, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Lily Lainé, ses enfants et petits-enfants, à Paris ;
Monsieur et Madame Adrien Clottu, à Pully, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Esther Léger, à Peseux ;
Monsieur et Madame Heinrich Schärer-Häderli, à Langnau, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Otto Schärer-Graf, à Adliswil ;
Monsieur et Madame Eugen Schärer-Hotz, à Adliswil, leurs enfants et petits-enfants.
Monsieur et Madame René Bichsel-Chédel, à Neuchâtel ;
Les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Fritz SCHÄRER
née Blanche GOULU

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée subitement à Lui, dans sa 70me année.

2034 Peseux, le 14 mai 1974.
(Rue de la Chapelle 34)

Je me confie dans la bonté de Dieu, éternellement et à jamais.
Ps. 52 : 10.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 17 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mademoiselle Théda Hall ;
Mademoiselle Heidi Hämmerli ;
Les familles parentes ;
Les amis de

Mademoiselle
Juliette STAUFFER
pédicure

ont la profonde douleur d'annoncer son décès survenu le 13 mai 1974.

2000 Neuchâtel (quai Ph.-Godet 2).

Que votre cœur ne se trouble point, et ne craignez point.
Jean 14 : 27.

La cérémonie funèbre a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Ernest HOFMANN

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leurs dons, de leurs envois de fleurs, de leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, mai 1974.

La famille de

Monsieur Bernard ZAUGG

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur présence, leurs messages, leurs dons et fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Colombier, mai 1974.

A toutes les personnes qui ont honoré la mémoire de notre chère épouse, maman et grand-maman, par leurs témoignages d'affection et de sympathie et qui ont partagé notre douleur, nous adressons notre reconnaissance émue.

Tous ces beaux témoignages apportés au souvenir de notre chère disparue nous ont été un grand réconfort dans notre chagrin.

La famille de

Madame Henri GROSVERNIER-JEANNERET-GROSJEAN

La Chaux-de-Fonds, mai 1974.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Cottendart : mesures prises pour protéger la décharge provisoire et améliorer le fonctionnement de l'usine

Mais, à Bôle, on a décidé de rester vigilant !

Hier, M. P.-E. Martenet, président de la Société anonyme pour l'incinération des ordures et déchets, entouré des responsables de l'usine de Cottendart et des présidents des communes de Colombier et de Bôle, MM. Fritz Grether et Bernard Ledermann, accueillait la presse. Le but de cette rencontre : faire le point de la situation à la suite de l'arrêt provisoire de l'usine.

Des explications de M. Martenet, il ressort que le four, en révision dès avril, sera remis en marche au plus tard le 1er juillet. L'autre four, dont le tuyau de la chaudière a explosé le 23 avril, serait réparé en septembre.

LA DÉCHARGE : UNE SOLUTION PRATIQUE

Pour affronter la situation créée par ces pannes, avec l'autorisation de l'Etat, on a ouvert une décharge provisoire dans la gravière située à proximité de l'usine où se déversent actuellement les ordures et déchets d'une trentaine de communes. Cette décision, admet M. Martenet, a sensibilisé particulièrement la population de Bôle et provoqué des craintes. Or, c'était la seule solution pratique, la décharge se trouvant à côté des installations d'incinération ce qui facilitera sa « digestion », au plus tard, à fin décembre.

Le comité de direction a pris une série de mesures pour limiter les inconvénients :

● Stockage des ordures sur la surface la plus restreinte, afin de réduire au maximum les sources d'émanation.

● Giclage, à un bon dosage, d'un produit destiné à éviter la propagation des odeurs, qui aurait fait ses preuves ailleurs.

● Epandage de couches de sable et de gravier sur ce qui est comblé pour créer une croûte de protection contre les odeurs.

● Mesures de protection pour éviter le danger d'autocombustion.

● Contrôles hebdomadaires, par un laboratoire cantonal, de la qualité des eaux des sources voisines, face au danger théorique de pollution.

● Arrosage des boues d'épuration, déposées à part, par de la chaux vive pour neutraliser leur dégradation et dératisation complète si cela s'avérait nécessaire.

UN OBJECTIF : EN FINIR AVEC LE BRUIT

En outre, on étudie des dispositions à prendre dans le cas de nouvelles pannes : ouverture d'une décharge sur un autre emplacement (solution extrême) ou installation d'une troisième unité d'incinération (coût : environ six millions de francs).

Le comité de direction a profité de l'arrêt de l'usine pour apporter certaines améliorations, notamment la pose d'immenses écrans antibruit (28 mètres x 24 m 50) qui sera terminée le 1er juillet ainsi que celle d'un instrument de contrôle du débit et de la vitesse de la fumée.

D'après des réponses faites aux questions posées, l'usine disposerait des instruments de contrôles exigés par les règlements. On admet que le bruit constitue une nuisance, mais on insiste sur le fait que l'expérience est jeune et que tout est mis en œuvre pour liquider les lacunes actuelles.

Puis, les deux présidents de commune ont exposé leur point de vue.

COLOMBIER : IL FAUT PENSER A L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

● COLOMBIER : M. Fritz Grether, après avoir souligné que sa commune partage les préoccupations de Bôle, a déclaré que l'intérêt général commandait de ne pas s'opposer à la décharge provisoire, à condition que toutes les mesures de précaution soient prises pour prévenir les inconvénients. Pour l'instant, on a uniquement enregistré des craintes. Au lieu d'un « non » catégorique à la décharge, on préfère composer avec l'usine dans l'espoir que les dispositions prises dissiperont les craintes exprimées par les habitants des environs. D'autre part, à Colombier, on estime plus sage d'affronter les problèmes posés par une seule décharge au lieu de les multiplier en en ouvrant des dizaines d'autres.

BOLE : ON VERRA !

● BOLE : M. Bernard Ledermann, au nom des autorités de son village, a pris acte des dispositions adoptées en souhaitant qu'elles se révèlent efficaces. Après avoir rappelé que la population de Bôle a subi certains désagréments depuis l'ouverture de l'usine, il a jugé normale la vive réaction suscitée parl'ouverture d'une décharge.

Toutefois, tout en enregistrant avec satisfaction les déclarations de solidarité de Colombier à l'égard de Bôle, M. Ledermann a annoncé que sa commune ne se ralliait pas à la solution « décharge », et se réservait le droit d'intervenir en faveur de ses administrés pour éviter l'apparition de nuisances intolérables. Bref, tout en exprimant l'espoir que les mesures annoncées apaiseront les craintes, à Bôle, on restera vigilant.

J. P.

Il n'y a pas de fumée sans feu

La conférence de presse d'hier permettra au public de connaître les mesures prises par le comité de direction de Cottendart pour faire face à la situation provoquée par la panne des unités d'incinération et améliorer le fonctionnement de l'usine.

Au cours de son exposé, M. Martenet a déploré certaines attaques, mais en précisant qu'il restait indifférent aux campagnes de presse. Il a reconnu que l'ouverture d'une décharge a sensibilisé particulièrement la population de Bôle car, dès qu'on parle d'un amas d'ordures et de déchets, apparaissent dans l'esprit du public, les craintes de nuisances.

Les membres du « Groupe de travail Cottendart » (porte-parole des habitants incommodés) à son avis, ne constituent qu'une minorité qui influenceraient négativement le reste de la population.

Or, on ne peut pas ignorer les désagréments subis par les habitants des quartiers voisins de l'usine, même s'ils ne constituent qu'une minorité par rapport aux populations d'une trentaine de communes. De même que le fait de témoigner de leurs craintes ne signifie pas se complaire dans « La Sensation ».

Hier, on a donné des assurances formelles : les mesures prises empêcheront la décharge de nuire et de nouvelles installations permettront de liquider le bruit et les autres nuisances.

L'usine de Cottendart, nul ne le conteste, est une réalisation utile qui a permis de supprimer les décharges publiques qui rongeaient l'environnement.

On prendra donc acte de la série de dispositions positives prises, mais en partageant aussi le souci de vigilance exprimé par Bôle.

Jaime PINTO

Faudra-t-il un accident pour que des mesures soient prises à Boudry ?

De notre correspondant :

En date du 5 décembre 1973, nous attirions l'attention sur le peu de sécurité existant pour les piétons, plus particulièrement les écoliers du nouveau collège, sur le parcours du faubourg Philippe-Suchard entre la bifurcation menant à la gare et l'autre conduisant vers la forêt et les Cèdres. Bien que la vitesse soit limitée à 40 km/h, bon nombre d'automobilistes la dépassent. Devant la fabrique Rossetti, en plein virage, un mur masque complétement la vue dans les deux sens et c'est un miracle qu'aucun accident ne se soit encore produit. Mais l'autre côté de la chaussée est tout aussi dangereux, surtout si la route est verglacée. Nombreux sont les piétons qui se plaignent d'être frôlés par les voitures circulant trop vite. Y a-t-il eu des contrôles sur ce parcours ? Le terrain bordant l'Areuse à cet endroit appartient paraît-il à l'Etat. Il semble alors qu'une solution pourrait être envisagée grâce à un trottoir protecteur sur le parcours le plus dangereux, après le dos-d'âne de la bifurcation conduisant au terrain de football.

Et, de l'autre côté, a-t-on entrepris des démarches en vue d'obtenir l'autorisation de démolir le mur du virage, car c'est là que se trouve le point le plus dangereux de la route. Est-ce une question financière ? Rencontre-t-on des oppositions ? Ces questions attendent une réponse. Va-t-on encore laisser subsister longtemps cet état de chose ? Il sera un peu tard d'y penser quand un enfant, imprudent ou non y aura été blessé.

M. Wr.

Pour améliorer les relations entre les autorités et les associations de quartiers

Les relations entre les autorités et les associations de quartiers étaient à l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil général, par la voie d'une motion radicale déposée le 5 novembre, développée le 4 mars et acceptée à l'unanimité le 6 mai.

M. Claude Frey, lors du développement de sa motion, avait clairement dit qu'il lui paraissait important que les habitants intéressés par une décision politique, et éventuellement administrative, puissent s'exprimer par le biais de leur association de quartier régulièrement constituée.

Exemple : le groupement des Coudriers qui défendit avec vigueur la petite place du funiculaire jusqu'à ce qu'une solution de compromis soit trouvée.

Autre exemple : Neuchâtel-Centre. En créant ce groupement, releva le motionnaire, les commerçants du centre ont décidé de prendre en main leur destin. Cette association sera appelée à jouer un rôle important, tant en ce qui concerne l'animation du centre que pour ce qui a trait à la résolution, par exemple, des problèmes de circulation dans la « Boucle ».

Il est donc important, souligna le conseiller, que le Conseil communal et cette association travaillent en étroite collaboration.

Par sa motion, donc, il demandait au Conseil communal l'étude des moyens propres à promouvoir les relations entre pouvoirs publics et lesdites associations, en vue de régler formellement les rapports déjà existants en y ajoutant la sécurité du droit.

L'on pourrait prévoir, précisa enfin le motionnaire, que les associations de quartiers ait le droit de se faire entendre et d'être reçues par le Conseil communal. Cela existe, lui fit remarquer le porte-parole de l'exécutif, qui ne s'opposa nullement à ce que cette motion soit acceptée. On pourrait aussi prévoir une procédure de consultation pour certaines décisions, ou pour toute décision politique concernant directement un quartier. Cela constituerait un « droit de préavis » acquis. On pourrait encore imaginer que cette consultation porte non seulement sur une décision politique, mais s'étende aussi aux décisions administratives intéressant tout un quartier.

Associer encore plus étroitement qu'actuellement les associations de quartiers à la vie de la cité semble être, aux yeux du motionnaire, un moyen de lutter contre cet abstentionnisme en donnant aux citadins intéressés un moyen de s'exprimer et de participer plus activement aux affaires publiques.

Après que le Conseil communal, par la voix de son président, eut répondu favorablement à cette motion tout en laissant entendre qu'il convenait de mettre un cadre bien défini à ces relations commune-associations de quartier, le Conseil général l'accepta.

Brigitte Buxtorf et l'OCN pour le troisième concert du Printemps musical à Neuchâtel

Un très beau concert, encore qu'il ait démarré modestement par l'une de ces pages bien solennelles, bien ennuyeuses (faute de mieux on parle parfois de leur « plénitude ») dont le principal mérite est de permettre à l'orchestre de se « chauffer » tranquillement, en attendant l'heure de la véritable musique. Nous laissons à l'OCN le soin de dire « merci » à Purcell...

La révélation de la soirée aura été Brigitte Buxtorf, flûtiste, dont le talent est aussi prestigieux que les moyens techniques, et qui possède ces trois maîtres-atouts : une sonorité de rêve, une musicalité hors de pair, un rythme indestructible. Visiblement entraîné par son jeu, l'OCN nous a donné, de la deuxième Suite de Bach, une interprétation vigoureuse, dansante et dynamique dans l'ensemble tout en sachant fort bien, comme dans la célèbre « Badinerie », finale, laisser le champ libre à la soliste.

« Badinerie » à part, la Suite de Bach n'est pas un vrai Concerto de soliste et il est heureux qu'on ait demandé à B. Buxtorf de jouer aussi le Concerto en sol de Stamitz. Œuvre charmante qui rappelle souvent Haydn et parfois Mozart, et qui nous a valu l'exécution la plus remarquable — jusqu'ici — de tout le Printemps 1974. Côté soliste : une merveille de grâce, de vivacité, de poésie. Et des cadences qu'on écoutait en retenant son souffle. Quant à l'orchestre, il n'a jamais cessé d'être en excellent accord avec la flûtiste. Très longuement rappelée, la brillante flûtiste genevoise joua encore, avec une souplesse et un mœlleux qui eussent enchanté Debussy lui-même, la célèbre « Syrinx ».

Nous attendions avec une certaine curiosité la dernière œuvre du programme : les 19 « Structures sonores » de ce Paul Arma auquel le Quatuor d'Anches français, deux jours plus tôt, avait consacré son programme. Pour ma part, j'ai trouvé fort attachants et pittoresques ces brefs essais qui sont un peu pour l'orchestre l'équivalent des « Microcosmos » de Bartok. Même diversité, mêmes petits morceaux fondés sur l'utilisation d'un procédé aisément reconnaissable : « Ostinato » passage progressif du grave à l'aigu, babillage soudain interrompu, chromatisme, changements de mètre et d'accent...

Evidemment l'ombre de Bartok plane ici parfois avec un peu trop d'insistance. C'est ainsi que la 2me Structure ressemble furieusement au mouvement lent de la « Musique pour cordes ». Mais après tout mieux vaut prendre Bartok pour modèle, que J. Cage ou Meyerbeer ! Sous la direction d'E. Brero, l'OCN, par son jeu décidé, par ses rythmes bien en place, a largement contribué à nous faire apprécier ces deux qualités toujours associées chez Paul Arma : clarté et rigueur formelle.

L. de Mv.

Dans le cadre du Printemps musical, à l'aula du Mail

Henry Ruffin, baryton et Christiane Buchs piano

Ce 4me épisode du Printemps musical s'est déroulé, comme le premier, à l'Aula du Mail. Malheureusement dans des conditions beaucoup moins favorables. En effet, il y avait bien peu de monde mercredi soir et tout le concert a souffert d'une acoustique par trop « réverbérante ». Plus grave encore : le piano du Mail, devenu irrégulier et cassant, aurait besoin, et au plus tôt, d'une sérieuse révision...

Très sympathique, superbe de prestance, Henry Ruffin est un Noir américain qui a fait ses études musicales à Boston, Munich et Genève avant de s'établir dans cette dernière ville. Sa voix ample et puissante, aux résonances profondes, possède hélas ! un « vibrato » naturel très prononcé qui empâte le timbre et nuit à la justesse d'intonation. Dommage, car la technique vocale de Henry Ruffin est par ailleurs remarquable, avec de magnifiques « pianissimi », dorés à souhait, avec d'impressionnantes réserves derrière les « forte » et une surprenante agilité dans les vocalises. Voix intelligente et cultivée (H. Ruffin chante dans une demi-douzaine de langues), mais qui demeure assez monocorde et me parait plus faite pour le théâtre que pour la diversité expressive du lied.

Cette excellente présentation de quelques chants de Purcell dont le splendide « Not all my torments », de quelques lieds de Beethoven, des « Chants du Soir » si poétiques et si peu connus de Dvorak, enfin d'un « spiritual », a été longuement applaudie. H. Ruffin était accompagné par le jeune pianiste français Sébastien Risler dont on a pu apprécier le jeu sensible et le très beau toucher.

Une bonne moitié du programme était réservée à une pianiste genevoise qui a déjà joué chez nous au titre d'élève de virtuosité d'Harry Datyner : Christiane Buchs. Bien que desservie par l'instrument, elle nous a donné une interprétation fort convaincante — et fort applaudie — des sept « Intermezzi » op. 116 de Brahms, marquée par une sûre technique, une polyphonie bien différenciée, un sens évident de l'architecture sonore. Son jeu plus dynamique que charmeur convient tout particulièrement à des Intermezzi comme le Premier, le troisième ou le dernier, qui réclament brio, fougue et tempérament.

En revanche, j'ai moins aimé l'exécution de l'opus 110 de Beethoven. Encore une fois ni le piano ni l'acoustique ne convenaient au ton poétique, à l'intériorité de cette Sonate. Mais je pense aussi que la version de Christiane Buchs, trop scolastique, n'a guère contribué à nous faire entendre ce qui, dans cette partition souvent si gauche, se cache « derrière » les notes. Il est vrai que c'est terriblement difficile !

L. de Mv.

Un seul chômeur dans le canton en avril

La chancellerie d'Etat communique que la situation du marché du travail et état du chômage à fin avril s'établissait comme suit : demandes d'emploi : 1 (5) ; places vacantes : 23 (22) ; placements : — (—) ; chômeurs complets : 1 (5) ; chômeurs partiels : 4 (8).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

Les administrateurs des cliniques psychiatriques de Suisse à Préfargier

Lundi, sous la présidence de M. Werner Siegrist, directeur administratif de la Clinique psychiatrique universitaire de Bâle, s'est déroulée à Préfargier la séance de travail des responsables administratifs des établissements psychiatriques de Suisse. Bien des soucis importants préoccupent les administrateurs qui doivent journellement faire face à des problèmes d'économies rationnelles dans les coûts d'investissements, d'hôtellerie ou du personnel (recrutement, formation ou recyclage).

M. Daniel Conne, chef administratif du Service cantonal de la santé publique, termina la partie officielle par un exposé relatif à l'application de la loi neuchâteloise d'aide hospitalière et aux relations entre partenaires sociaux du canton.

Pollution : toujours pas de baignades sauf le long du quai Osterwald

● APRÈS les contrôles habituels auxquels le Laboratoire cantonal a procédé, il ressort qu'à l'instar de l'année dernière, les baignades ne pourront être admises cette année que devant le quai Osterwald.

Si, au cours de la saison, des améliorations étaient constatées dans l'état des eaux du lac, la population serait renseignée sur les autres endroits où les bains pourraient avoir lieu.

Concert public

● *DEMAIN soir, la fanfare des cheminots de la ville donnera un concert public dans le quartier Favag-Monruz.*

Prévention et lutte contre le feu

● DANS le cadre d'un cours pour les personnes chargées de la sécurité dans les entreprises, hôpitaux, homes, hôtels, etc., le directeur des cours cantonaux pour sapeurs-pompiers organisera mardi matin 4 juin, des démonstrations mises sur pied par la Chambre cantonale bernoise d'assurance immobilière contre l'incendie. Elles auront lieu sur la scène de la grande salle de la Rotonde, dont le parterre sera réservé aux 170 participants au cours. La galerie, en revanche, sera mise à la disposition du public que la question de la prévention contre le feu intéresse, notamment dans le domaine des risques d'incendie ménagers. La population est invitée à suivre ces démonstrations, l'entrée étant libre.

Voiture en feu

● DANS la nuit de mardi à mercredi, vers minuit et demi, les premiers secours sont intervenus rue des Fahys où la voiture de M. M. K., de Neuchâtel, venait de prendre feu alors que ce dernier circulait dans cette rue. Le véhicule a subi d'importants dégâts.

Un compresseur prend feu sur le chantier du temple du Bas

● ÉMOI hier, en début d'après-midi, autour du Temple du Bas actuellement en transformation : de hautes flammes s'élevaient à l'angle nord-est du chantier, près du bâtiment de l'Imprimerie centrale...

Un compresseur surchauffé venait de prendre feu, communiquant ses flammes à l'abri de plastique sous lequel il était placé pour en atténuer le bourdonnement. Il était 14 h 55.

Une fourgonnette de l'imprimerie, chargée de marchandises, put être écartée de justesse, mais elle a subi néanmoins quelques dégâts au toit, à l'encadrement du pare-brise et au rétroviseur. Pendant que les P.S. étaient alertés, du personnel de l'imprimerie descendit dans la rue avec trois extincteurs pour tenter de maîtriser cet incendie et les premiers-secours intervinrent avec l'attaque rapide.

Le compresseur (il faut préciser qu'il n'a pas explosé), l'abri sous lequel il se trouvait, des parois de bois et une baraque de chantier pour l'entrepôt des outils, ainsi qu'une petite voiture portant plaques bernoises et stationnée devant la palissade, ont été plus ou moins endommagés.

Ce qu'il reste du compresseur. Au fait, pourquoi cet échauffement ?
(Avipress - J.-P. Baillod)

Toujours pas de zone rouge mais...

Cent vingt-six nouveaux parcomètres à la gare

● LES temps changent ! Du moins en ce qui concerne les parcomètres dans la ville de Neuchâtel qui, dans les années 60 s'était insurgée contre la pose de tels « appareils à sous » le long du temple du Bas !

Aujourd'hui, on ne jure plus contre ces engins qui permettent à l'automobiliste de garer son véhicule un certain temps. On est même souvent bien content d'en trouver un de libre, à côté de la zone bleue surencombrée, l'après-midi surtout.

Après la place Piaget, la place Numa-Droz, Beau-Rivage et le quai Godet, c'est maintenant au tour des alentours de la gare de voir fleurir ces « plantes », avec l'accord du Conseil général donné l'été passé.

La pose a lieu ces jours. Sur le terrain des CFF 18 parcomètres, à l'est de la gare, 41 devant l'entrée de la gare et 26 avenue de la Gare, permettront aux usagers d'avoir à leur disposition des temps de parcage différents. Les sous qui tomberont dans ces machines iront grossir d'autant la recette communale que lui apportent les parcomètres de la ville et qui figure au budget 1973 par une somme de 70.000 francs. Elle sera sans doute largement dépassée, comme ce fut le cas jusqu'ici dans ce domaine.

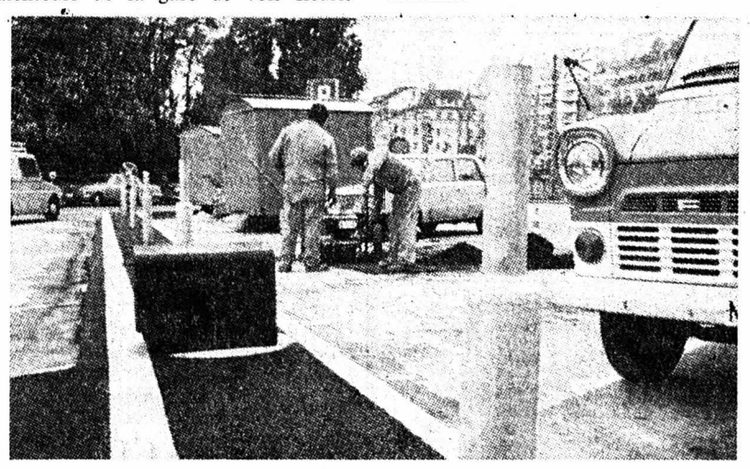

A la gare, c'est la saison des parcomètres... (Avipress - J.-P. Baillod)

Formation des cadres de l'industrie

● LA Communauté romande pour l'économie d'entreprise (COREDE), la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et la Jeune chambre économique de Neuchâtel et environs se sont unis pour organiser un nouveau cycle de deux ans (1974-76) le troisième du genre au chef-lieu. Il débutera cet automne et comprendra deux cours qui se donneront le soir, de septembre à avril, à des conditions très favorables.

Ces cours sont originaux en ce sens qu'ils visent exclusivement la formation générale des cadres moyens au niveau de l'économie d'entreprise, l'enrichissement de leur personnalité pour les aider à assumer plus pleinement leurs responsabilités On l'a compris : il ne s'agit pas là de cours pour spécialistes et c'est leur grande qualité.

Ce cycle sera divisé en huit chapitres formant un tout. Ils traiteront de l'efficacité personnelle, de l'entreprise dans son environnement économique et social, des méthodes et instruments d'organisation du travail, de la gestion commerciale, de la production de biens et de services, de la gestion du personnel et financière et de la psychologie du travail.

L'enseignement sera donné par des professeurs universitaires dont deux de Neuchâtel, des conseillers, des dirigeants, des cadres supérieurs.

AVIS OFFICIELS

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES NEUCHATEL

Inscription des nouvelles élèves au cours pour la

formation de maîtresses de travaux à l'aiguille

Ce cours de 15 mois pour la préparation du brevet spécial de maîtresses de travaux à l'aiguille s'ouvrira en septembre prochain.

Exigences : Certificat fédéral de capacité de couturière, bachot pédagogique ou titre équivalent.

Programme détaillé et renseignements à l'EPJF, Maladière 84, 2000 Neuchâtel, Tél. (038) 24 12 30.

Clôture des inscriptions : 30 mai 1974.

La directrice :
Tilo Frey

VILLE DE NEUCHATEL

Piscine - Plage de Monruz

Ouverture saison 1974
Samedi 18 mai 1974, à 9 heures,

VILLE DE NEUCHATEL

Mise au concours

La Commission scolaire met au concours un poste de

médecin - dentiste assistant

(si possible orthodontiste)

à la Clinique dentaire scolaire de la Ville
Entrée en fonction : début octobre 1974 ou à convenir.
Les personnes intéressées, en possession d'un diplôme fédéral de dentiste ou d'un titre équivalent, sont invitées à adresser leur offre, avec curriculum vitae, pièces et références, à la **Direction des écoles primaires, collège de la Promenade, tél. (038) 25 10 87, jusqu'au 16 juin 1974.**
Pour tous renseignements, s'adresser à la direction précitée.
COMMISSION SCOLAIRE

IMMEUBLES

A vendre à Boudry,

IMMEUBLE LOCATIF

de 4 appartements entièrement rénovés.
Fonds nécessaire pour traiter : Fr. 200.000.—.

Ecrire sous chiffres 28-300269 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre, à la rue Emer-de-Vattel, à Neuchâtel,

villa de 7 à 8 pièces

de construction récente, surface habitable 192 m2. Situation dominante, tranquillité. Prix hypothécaire à disposition.

Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Promenade-Noire 6, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 40 32.

A vendre à Neuchâtel

VILLA

comprenant :
7 chambres, bain-W.-C. + W.-C. séparés, caves, galetas, à quelques minutes du centre. Belle vue sur toute la ville et le lac.
Faire offres sous chiffres LY 1365 au bureau du journal.

A vendre à Saint-Blaise

appartement

4 pièces, cuisine agencée, bains et W.-C. séparés, balcon

Fr. 125.000.—

Adresser offres écrites à KX 1364 au bureau du journal.

Placement sûr !

A vendre, dans le Jura Nord, deux

beaux immeubles locatifs

avec 40 appartements.
Construction 1970.
Fonds propres nécessaires : environ 450.000 fr.

Renseignements sous chiffres 80-55265 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

A vendre à l'ouest de Neuchâtel

immeubles

de 3 chambres, W.-C., salle de bains, + 1 chambre indépendante, grand garage, dépôts, et entrepôts.
Conviendrait pour entrepreneur, artisan, etc.
Ecrire sous chiffres FR 1359 au bureau du journal.

BAUX À LOYER

en vente au bureau du journal

LES HAUTS-GENEVEYS

A vendre

attique

appartement de 4 pièces dans petit immeuble, avec vue magnifique, et comprenant :
un living avec cheminée,
3 chambres à coucher, une salle de bains, un W.-C.-douche, une cuisine entièrement équipée.
Prix de vente : Fr. 230.000.—.
Hypothèques 80 %.

CHAMBRELIEN

A vendre

terrain

avec projet de villas sur parcelles d'environ 750 et 800 m2, avec accès et magnifique panorama.
Prix de vente : Fr. 55.000.—.

HAUTERIVE

A louer

appartement

de 2 pièces, dans immeuble résidentiel, avec vue imprenable sur le lac et les Alpes, comprenant :
un living de 70 m2 avec cheminée, une chambre à coucher, salle de bains, cuisine équipée, cave, etc.
Loyer : Fr. 680.—, charges comprises.

NEUCHÂTEL

A remettre

boulangerie

dans le centre de la ville, à proximité d'un collège, comprenant :
un magasin, un laboratoire, une chambre farine, le tout entièrement équipé.
Excellent chiffre d'affaires, clientèle assurée. Long bail à convenir. Appartement de 4 pièces à disposition.
Reprise Fr. 60.000.—.
Possibilité d'arrangement.

BOUDRY

A louer

studios

dans la vieille ville, tout confort, avec salle de bains et cuisine agencée.
Libres tout de suite.
Loyer : Fr. 360.—.

COLOMBIER

Nous cherchons

local imprimerie

d'une surface minimum de 100 m2 dans la région de Colombier - Bôle, si possible avec un logement de 4 pièces.
Possibilité d'achat.

AUVERNIER

A vendre

villa

dans le haut du village dominant le lac et les Alpes. Cadre merveilleux de verdure avec pièce d'eau, grande terrasse et comprenant : 9 pièces, cuisine, 2 W.-C., 1 salle de bains, buanderie, cave, garage et dépendances.
Prix de vente : Fr. 550.000.—.

PROCOM NEUCHATEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Rue du Seyon 10
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77

A VENDRE

au centre de Neuchâtel, dans immeuble transformé (travaux en cours) :

studios
appartements
locaux commerciaux
bureaux
cabinets pour professions libérales
magasins

aménagement au gré de l'acquéreur.
Tous les renseignements à :

RÉGENCE SA
Rue Coulon 2
(à côté de l'Université)
Tél. 038/25 17 25
2001 Neuchâtel

A vendre au **Locle,** tout de suite,

IMMEUBLE

situé en plein centre, comprenant 4 étages en appartements, ainsi qu'un local commercial (289 m2 au total).

Faire offres sous chiffres P 28-130340 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds.

A VENDRE FENIN APPARTEMENTS

4 pièces dès Fr. 125.000.—
Garages Fr. 14.000.—

Cuisine agencée, avec machine à laver la vaisselle. Cuisinière électrique 4 plaques.

Grand frigorifique. Tapis tendus.

Financement hypothécaire 80 %.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

Appartements à vendre en P. P. E.

SAINT-BLAISE **(Nord gare CFF)**
Perrières 28 et 30

Très beaux appartements, 3, 4 et 5 pièces, confort, ascenseur, garage collectif, vue imprenable, aménagement final au gré du preneur.

Crédit hypothécaire premier rang à disposition 60 %.

3 pièces 91 m² dès Fr. 150.000.—
4 pièces 103 m² dès Fr. 175.000.—
4 ½ pièces 116 m² dès Fr. 195.000.—
5 pièces 123 m² dès Fr. 200.000.—

Pour visiter et traiter, s'adresser à
Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel Tél. (038) 25 12 55-6

Etude Bernard Cartier, rue de la Gare 11, Marin Tél. (038) 33 35 15 ou 33 40 16

A vendre

1600 m2 terrain

bien situé, près de Gampelen, (Champion), à personne s'intéressant à la construction.
Adresser offres écrites à EO 1342 au bureau du journal.

A vendre à la **Béroche**

splendide appartement

résidentiel de 5 chambres, cheminée de salon, balcon, terrasse ; magnifique vue.
Tél. (038) 24 70 52.

Je cherche petit

terrain

pour construire villa, entre Bôle et Grandson.
Ecrire sous chiffres GS-1360 au bureau du journal.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Cannes

appartements meublés

2 pièces, 100 m mer, 18 jours 5 au 23 juin et dès septembre ; l'autre 30 juin au 14 juillet.
Tél. (021) 61 57 56, le soir.

Dem. à louer

Nous cherchons pour date à convenir
BUREAUX
clairs de 4 à 6 pièces.
Fiduciaire Herschdorfer, Terreaux 1, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 32 27.

URGENT.

Couple avec 2 enfants cherche à louer

ferme ou villa

Tél. (038) 42 29 90.

A LOUER

A remettre à Cressier, tout de suite ou pour date à convenir,

APPARTEMENT

spacieux de 3 pièces, tout confort, grand balcon, cuisine agencée.
Loyer mensuel 450 fr., charges comprises.
Tél. 47 10 22 pendant les heures de bureau ;
47 18 74 le soir.

A louer à Boudry

APPARTEMENT

de 3 ½ pièces.
Surface habitable 90 m2.
Location mensuelle : 510 fr. Libre immédiatement.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Neuchâtel

APPARTEMENT

de 4 pièces mansardées.
Location mensuelle : 700 fr.
Libre immédiatement.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Neuchâtel, rue des Parcs 42, libres immédiatement

appartements neufs

cuisines aménagées, avec frigidaire et cuisinière électrique.
4 ½ pièces ; loyer 720 fr. + 55 fr. de charges.
Places de parc 70 fr. (dans garage collectif).

S'adresser à : Fidimmobil S.A., agence immobilière et commerciale, Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A louer, pour le 30 mai 1974,

appartement de 5 ½ pièces

cheminée de salon, vue sur le lac, situation Neuchâtel quartier est.
Loyer 560 fr. plus charges.
Faire offres écrites, avec références, à : étude Me Freddy Rumo, Léopold-Robert 42, 2300 la Chaux-de-Fonds.

A louer à la rue des Portes-Rouges

appartement

de 3 pièces, bains, cuisine, chauffage général au mazout, avec production d'eau chaude.
Libre dès le 1er août 1974.
Loyer 200 fr. plus charges.
Cet appartement ne peut être loué qu'à un ménage avec enfants, et dont le revenu brut, annuel ne dépasse pas 24.000 fr. + 2000 fr. par enfant.
Pour tous renseignements, téléphoner (038) 25 74 01, interne 361.

A louer, pour le 1er juillet 1974, à Areuse,

appartement de 5 pièces

et dépendances dans immeuble ancien. Appartement complètement rénové, confort, petit verger avec cabanon à disposition.
Loyer : Fr. 600.—, charges non comprises.
Pour visiter, prendre rendez-vous **et s'adresser à :**
Mme Schönauer, 50, route de Genève, 1028 Préverenges (VD). Tél. (021) 71 33 20.

A louer au Landeron, pour le 1er juillet,

APPARTEMENT

2 pièces, tout confort, belle situation tranquille.
Loyer : 330 fr. plus charges.
Tél. 51 29 42.

A louer à Chézard (Val-de-Ruz), tout de suite,

appartement de 3 pièces

rez-de-chaussée.
Pour le 1er août 1974,

1 appartement

de 4 pièces, rez-de-chaussée est.
S'adresser : Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

BEVAIX

Résidence Les Epinettes

Appartements à louer

de 1, 2, 3 et 4 ½ pièces, ainsi que des garages, places de parc et locaux divers.

Situation très tranquille dans nouveau quartier résidentiel avec vue très étendue, ensoleillement maximal et grandes surfaces de verdure.

Construction très soignée, pièces de bonnes dimensions, cuisines complètement équipées, ascenseurs et balcons.

VISITE DES APPARTEMENTS PILOTE :
tous les mardis et jeudis, de 17 h à 20 h, tous les samedis, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que sur rendez-vous.

Renseignements et location :

13, rue du Château
NEUCHATEL

FIDUCIAIRE
Antonietti et Böhringer
Gérance d'immeubles
G. Monnier
Tél. (038) 24 25 25

A LOUER A CORNAUX
dès le 1er août

APPARTEMENTS

de

3 pièces à partir de Fr. 520.—

4 pièces à partir de Fr. 640.—

charges non comprises
Garage : Fr. 65.—.

Appartements tout confort.
Construction soignée.
Cuisine agencée.
Parquets et tapis tendus.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9. Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A louer au faubourg Ph.-Suchard 47, à Boudry,

une place de parc

Tél. 24 79 24.

A louer

à Bevaix, libre immédiatement,

studio tout confort

non meublé.

Loyer : Fr. 250.— plus charges.

S'adresser à J.-F. Meriotti & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

A louer, en plein centre,

LOCAUX

pour bureaux.
Tél. 25 92 86.

---

24 juin 1974

A louer garage

à deux minutes de la gare. Prix 60 fr.
Adresser demandes sous chiffres CK 1326 au bureau du journal.

A louer pour le 24 juillet, aux Brévards,

appartement moderne de 3 chambres

à personne pouvant se charger d'un service de concierge.

Adresser offres, avec références, sous chiffres OA 1352 au bureau du journal.

Rue des Moulins

A louer, pour le 24 mai, logement

1 chambre

avec douche.
Chauffage central général.

S'adresser : ÉTUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

A louer à Vauseyon

local

de 4 m 20 sur 3 m 60, avec installation eau et électricité ; chauffé ; éventuellement pour esthéticienne ou boutique.
Tél. 25 34 21.

A louer dans quartier tranquille, au centre, spacieux

appartement

6 pièces.

Tél. 25 92 86.

A remettre, pour le 1er août 1974, magnifique

2 ½ pièces

tout confort, cuisine complètement agencée, balcon, quartier résidentiel.
425 fr., charges comprises.
Tél. 33 58 81, heures des repas et après-midi.

A louer

à Auvernier

appartement 3 pièces, tout confort, vue, tranquillité, libre tout de suite ou pour date à convenir, 480 fr. charges comprises. Eventuellement garage.
Tél. (038) 25 66 39.

A louer, à Boudry,

studio meublé

tout confort, libre 1er juillet 1974, 387 fr. par mois charges comprises.

Fiduciaire Béraneck, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 26 26.

A louer, chemin des Roulières 2,

à la COUDRE

APPARTEMENT 3 PIÈCES	Fr. 555.—
APPARTEMENT 4 PIÈCES charges comprises	Fr. 665.—
GARAGE	Fr. 65.—

S'adresser à : Société de Banque Suisse, fbg de l'Hôpital 8, Neuchâtel. Tél. 25 62 01.

CHAMBRES

A louer pour le 25 juin 1974, au fbg de l'Hôpital 35, à Neuchâtel,

1 chambre indépendante

Prix de location mensuelle : Fr. 68.— charges comprises.
Pour visiter : M. Gumy, concierge, fbg de l'hôpital 37, téléphone (038) 24 08 44.

TRANSPLAN AG
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Telefon 031 23 57 65

OFFRES D'EMPLOIS

OXY METAL FINISHING (SUISSE) S.A.
cherche, pour son département construction de machines, à **AVENCHES (VD),**

MONTEURS

ayant une formation, soit de mécanicien, soit d'électricien, soit d'aide-monteur qualifié.

Nous offrons :
— salaire intéressant
— avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prendre rendez-vous par téléphone (037) 75 19 19 ou faire offres écrites : Route Industrielle, 1580 AVENCHES.

Grande vente de géraniums et de pétunias !

MIGROS

Wilkinson T70
La lame protège-peau

La douce invention de Wilkinson!

Wilkinson T70. La lame protège-peau le prouve: dès aujourd'hui: rasage en douceur à profondeur de pores – votre peau vous en sera reconnaissante dès demain!

WILKINSON SWORD

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — **DÉBARRAS** CAVES - GALETAS - LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel **Tél. (038) 25 35 90**

Une véritable amie de votre santé

Eptinger

Eptinger fait beaucoup pour vous. Grâce à ses précieuses substances minérales et ses éléments de trace, Eptinger est excellente pour la digestion et s'avère efficace en cas de troubles de l'estomac et des intestins. Eptinger est pauvre en sel. C'est donc une véritable amie de votre santé qui vous assure bien-être, énergie et bonne humeur.

EAU MINÉRALE NATURELLE SULFATÉE-CALCIQUE
EN VENTE ÉGALEMENT SANS GAZ CARBONIQUE

actuell

GROS ARRIVAGE
Prix avantageux :

CANARDS

le kg Fr. 5.–

en action : Salami Nostrano
la pièce de 450 g Fr. 7.95

Bell

armourins

CHOISI PAR

Nouveau:

les «slacks» Iril

IRIL slacks, pantalons polyester/viscose genre lin, forme toute nouvelle ronde, sans pli et classique, tous coloris mode, gais et jeunes, tailles 36-44:

69.–

mieux vivre · avec armourins
le grand magasin au plus grand choix

La riche collection IRIL vous est actuellement présentée au rez-de-chaussée

OFFRES D'EMPLOIS

Etude d'avocat et notaire à Cernier
cherche, pour le 1er juillet ou date à convenir,

SECRÉTAIRE

habile sténodactylographe.
Adresser offres écrites à IO 1302 au bureau du journal.

Pour **le kiosque de la gare de Neuchâtel,**

nous cherchons une

VENDEUSE

Des connaissances particulières de la branche ne sont pas exigées, car nous pouvons prévoir une période d'introduction.

Les intéressées sont priées de se présenter audit kiosque, à la gérante, qui donnera volontiers les renseignements désirés, ou de s'annoncer chez nous.

S.A. LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne, Tél. (031) 25 24 61, interne 34.

Garçon d'office femme de chambre sommelier(ère)

éventuellement couple, sont cherchés tout de suite par hôtel-restaurant de la Chaux-de-Fonds.
Suisses ou étrangers ; nourris, logés ; congés réguliers.
Tél. (039) 23 60 60.

Paul Racine, emplerrage de mouvements d'horlogerie, cherche

OUVRIÈRES

Horaire normal ou partiel.
Boine 20. Tél. 25 66 76.

SOMMELIÈRE SOMMELIER

est cherchée par
l'hôtel du Soleil à Cornaux.
Entrée immédiate ou à convenir. Possibilité de travail par deux horaires. Gains intéressants.
Congé les samedis et dimanches.
Prière de téléphoner entre 11 et 13 heures ou entre 18 et 20 heures au 47 14 60.

CABLES DE CORTAILLOD

cherche

aide de bureau

Nous demandons :
— expérience pratique
— le goût des chiffres.
Travail éventuellement à temps réduit.

Faire offres à :

CABLES CORTAILLOD,
2016 Cortaillod.
Tél. (038) 42 12 42.

Peu de voitures vous offrent une telle qualité, un tel confort et une telle robustesse...

...et de toute manière, vous les payez plus chères que la Peugeot 504!

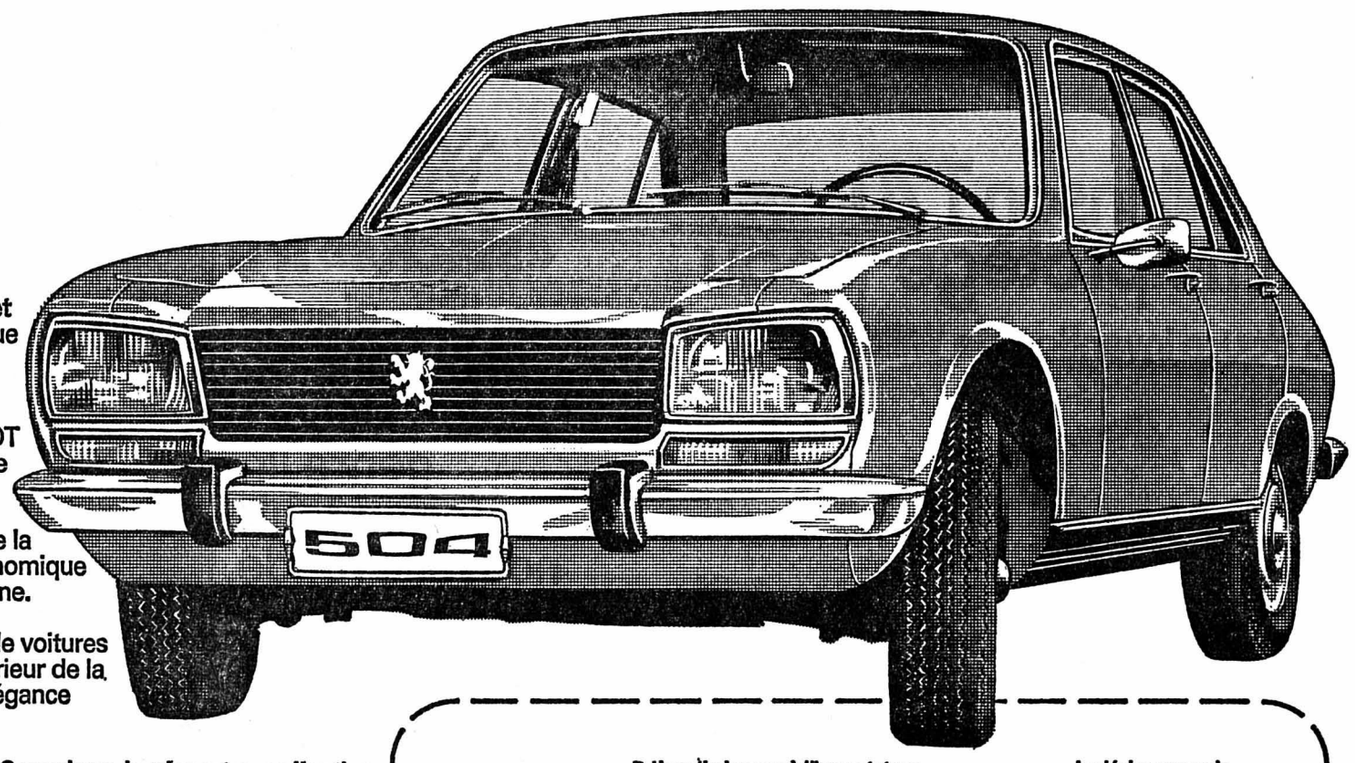

Le célèbre confort routier et la sécurité active et passive exemplaire de la 504 sont dus à la technique de PEUGEOT, parfaitement au point.

Seules les voitures de classe vous offrent ces qualités précieuses. Or, vous les avez chez PEUGEOT à un des prix les moins élevés de la classe moyenne supérieure.

C'est là le début de la rentabilité particulière de la 504. Grâce au sérieux de PEUGEOT, elle reste économique sur un nombre de kilomètres supérieur à la moyenne.

La construction traditionelle, chez PEUGEOT, de voitures d'une longévité exceptionelle a aussi marqué l'extérieur de la 504: Pininfarina a crée pour elle une ligne d'une élégance affirmée au cours des années.

Avec la PEUGEOT 504 vous avez un choix de 9 versions, la plupart avec l'option boîte automatique.

3 berlines: la 504 L avec moteur 1,8 litre à carburateur pour essence normale; la 504 GL 2 litres à carburateur et la 504 TI 2 litres à injection. En plus, 4 breaks, coupé et cabriolet.

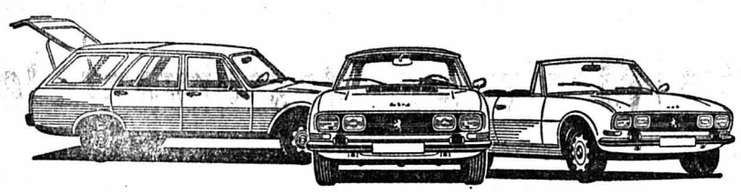

Bon

Prière d'adresser à l'importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31.

Nom: _____
Prenom: _____
Adresse: _____
NPA et lieu: _____

Je désire recevoir une documentation sur:

☐ 504 L
☐ 504 GL
☐ 504 TI
☐ 504 Coupé
☐ 504 Cabriolet
☐ 504 Breaks

PEUGEOT 504
La véritable économie par la qualité.
FAN 1

Neuchâtel : M. et J.-J. Segessemann & Cie, garage du Littoral, 51, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 25 99 91. — Boudry : Jean-Pierre Aerni, avenue du Collège 69, tél. (038) 42 13 95. — **Corcelles-Cormondrèche :** Richard Greuter, rue de la Chapelle 52, tél. (038) 31 16 27. — **Dombresson :** Antoine Germond, tél. (038) 53 21 22. — **Fleurier :** Paul Joss, Place-d'Armes 12, tél. (038) 61 11 72.

Ecriteaux en vente au bureau du journal

LONGINES

Madame, Mademoiselle,

Si vous êtes une

secrétaire qualifiée

que vous souhaitez travailler de manière indépendante, dans un domaine particulièrement intéressant de notre activité qui englobe la création de produits nouveaux, leur promotion publicitaire, nous vous offrons le poste de

secrétaire de notre département produit/publicité

Nous vous demandons de posséder une bonne formation commerciale, d'être active, entreprenante, très discrète et d'être pour le chef du département la collaboratrice efficace dont il a besoin.

Notre horaire variable est conçu pour harmoniser personnellement son temps de travail et ses loisirs.

Nous sommes prêts à répondre à vos questions ou à vos offres. Prenez contact avec nous au (039) 41 24 22,
Compagnie des Montres LONGINES Francillon S.A., 2610 Saint-Imier.

LONGINES
Longines, leaders in electronic timekeeping

Société ayant son siège à Neuchâtel (Centre), aux relations internationales nombreuses, engagerait pour **début septembre 1974**

SECRÉTAIRE

de langue maternelle allemande.

Nous exigeons :
bonnes connaissances des langues française et anglaise,
sens de l'initiative et des responsabilités,
sténodactylographie.

Nous offrons :
activité intéressante et variée,
ambiance de travail agréable dans locaux modernes,
semaine de 5 jours,
prestations sociales.

Discrétion assurée.

Veuillez adresser vos offres détaillées, avec curriculum vitae, à la Direction de la Société grainière Cérès S.A., case postale 638, 2001 Neuchâtel.

FABRIQUE D'EBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

OUVRIERS (ères)

pour travail facile sur machines. La formation est assurée par nos soins ;

MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES
MICROMÉCANICIENS

Horaire à option.
Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique (tram 3, arrêt Carrels).

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Caractères s.a.

NEUCHATEL Plan 30
Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision

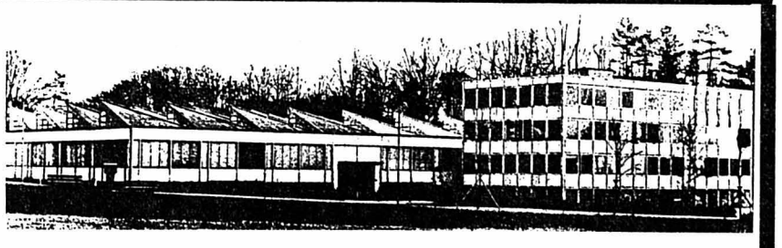

Nous cherchons :

personnel féminin

pour différents travaux en atelier

régleurs

pour notre atelier
d'injection de matières plastiques

régleurs

pour mise en train de machines automatiques

contrôleurs

de fabrication

mécaniciens outilleurs

pour travaux très variés

Appartements à disposition

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil général dit oui à une réadaptation du prix du gaz

Logements pour le personnel hospitalier: on repart à zéro

Séance toute printanière que celle qu'a tenue, hier, en fin d'après-midi, le Conseil général de la Chaux-de-Fonds. Le beau temps aidant, on en profita pour se lancer quelques vérités sous forme de bouquets où la violette et les chardons ne furent pas exclus... Mais sous cette apparence se cachait pourtant quelques problèmes d'importance qui retinrent l'attention des conseillers et qui provoquèrent nombre d'interventions. Deux faits sont à retenir: le prix du gaz sera réadapté (à contre-cœur). Quant aux logements pour le personnel hospitalier, on a décidé de repartir sur de nouvelles bases. En l'absence provisoire de Mme Marcelle Corswant (qui arrivera quelques instants plus tard), c'est le vice-président du législatif, M. Olympi qui ouvrit la réunion.

— Les radicaux ne sont pas nombreux, ce soir !, lança une voix lors de l'appel nominal.

— Oui, mais il y a la qualité..., lui rétorqua-t-on.

Petit préambule à la grande finale de football qui se déroula dans la soirée, qui vit d'ailleurs le Conseil général quitter les lieux précipitamment lorsque la présidente déclara qu'il était 19 h 55. La vie d'une cité passe aussi parfois par le football...

M. Olympi donna tout d'abord lecture d'une interpellation, s'étonnant d'une propagande sonore diffusée sous les fenêtres de l'hôpital à l'occasion d'une récente votation. L'autorité ne peut-elle éviter ce désagrément ? Puis d'une motion proposant la création de plusieurs places de jeux en ville. Il donna lecture d'une résolution qui sera acceptée le soir même, à l'adresse de « Monsieur Prix », à propos du prix du gaz, et d'une lettre envoyée au même M. Schurmann (dont nous avons publié l'essentiel) toujours à propos du gaz.

A l'unanimité, ensuite, le Conseil général a accepté deux rapports de l'exécutif : le premier à l'appui de la constitution d'un droit de superficie rue de la Prairie, le second à l'appui d'un échange et d'une acquisition de terrain aux Cornes-Morel.

Une grande partie de la séance devait être consacrée au rapport du Conseil communal à l'appui d'une réadaptation du prix du gaz. « ...En date du 21 février 1973, déclarait l'autorité, nous vous avons présenté un rapport visant à une unification des tarifs du gaz entre le Locle et la Chaux-de-Fonds et à une augmentation des prix destinée à compenser la hausse des frais d'exploitation et à diminuer la perte réalisée par ce service. Compte tenu de la relative stabilité qui régnait sur le marché de l'essence légère, nous ne pensions pas, à cette époque, devoir revenir devant votre autorité dans un délai aussi court pour solliciter l'autorisation d'appliquer une nouvelle augmentation des tarifs. » Et pourtant, le Conseil communal a dû s'y résoudre, sans enthousiasme on le conçoit, devant le renchérissement de l'essence légère qui est utilisée pour la fabrication du gaz.

Des nuages noirs s'amoncellent déjà à l'horizon, car « de nouvelles augmentations nous sont d'ores et déjà annoncées ». Une nouvelle qui ne fera pas plaisir au consommateur. Mais cette décision, si elle n'était pas agréée et si elle ne pouvait entrer en vigueur dès le relevé des compteurs effectué en juin de cette année, provoquerait une augmentation du déficit du service du gaz de plus de 800.000 francs.

QUE FAIRE D'AUTRE ?

La discussion fut largement utilisée. Elle permit tout d'abord à M. Perregaux (lib.) de relever qu'il est toujours désagréable de se voir notifier des augmentations. Mais on se trouve devant une évidence. Il est de plus, indispensable d'équilibrer le compte du gaz. Ce fut aussi l'occasion de poser diverses questions quant à une éventuelle distribution de gaz naturel. Pour M. Ulrich (PPN), l'esprit d'indépendance d'alors (Gaz de craquage plutôt que naturel) fait dépendre aujourd'hui la ville, des pays arabes et des pétroliers alors que ce pourrait être des Hollandais. Le Conseil communal est-il intervenu auprès de « Monsieur Prix » ? La gestion d'IGESA ne pourrait-elle pas être examinée par la commission des comptes, ce qui permettrait peut-être d'y apporter quelques améliorations ?

— C'est à une véritable saignée qu'on nous conduit !, ajoutera M. Miserez (soc.). Mais lorsqu'il s'agit d'assumer la distribution d'éléments aussi indispensables que l'eau, l'électricité ou le gaz, il est difficile de revenir en arrière. Cette augmentation, constatera M. Miserez, touche cette fois surtout les gros consommateurs. Ne pourrait-on enfin pas revoir le problème du gaz dérivé de la houille ?

Pour M. Thomi (P.O.P.), la question est simple : une fois de plus on ne peut que constater la puissance des Trusts et autres sociétés multinationales.

Mais revenant à des considérations plus actuelles, M. Payot, au nom du Conseil communal, rappela qu'IGESA (et cela est bien précisé) doit boucler ses comptes sans pertes ni profits. C'est aussi simple que cela. Ou le consommateur paie, ou bien ce sont les contribuables en général.

Quant au rattachement au réseau du gaz naturel, il convient de souligner que le contingent est déjà distribué. Ce qui revient à dire que la commune ne pourrait bénéficier de ce gaz avant plusieurs années, lors de l'établissement d'un nouveau contingent. Mais la ville poursuit son étude. Pour les quinze prochaines années, le gaz naturel offre des garanties, quant au prix, à la stabilité ... mais si les contrats sont respectés bien entendu. Après avoir évoqué les démarches entreprises en vue d'une baisse de prix (ce qui n'a servi à rien, précisa-t-il), le président de l'exécutif rappela que la commission des comptes à tout loisir de se prononcer sur la gestion d'IGESA. Au vote, le rapport a été accepté par 28 voix sans opposition.

RÉSOLUTION VOTÉE

Par 23 oui mais avec quelques abstentions cette fois, le législatif a accepté une résolution dont voici la teneur :

« Les autorités de la Chaux-de-Fonds constatent que la spéculation sur les hysive de l'essence légère. Obtenant le gaz par le procédé du cracking à partir de cette matière première, elles se voient contraintes de reporter les effets de cette hausse sur les consommateurs qui sont par là durement touchées. Elles prient donc l'Office fédéral de surveillance des prix de bien vouloir apporter tout son soin à l'examen de ce problème et de prendre les mesures qui permettront le retour à une situation normale. »

« VIOLETTES » BIS...

Nous évoquerons enfin brièvement la motion de MM. Gérard Berger et consorts demandant au Conseil communal d'étudier la construction d'un immeuble locatif destiné au personnel de l'hôpital de la ville. Les débats furent longs et parfois vigoureux, chacun gardant en mémoire l'échec cuisant du projet « Violettes ». De nombreux orateurs s'exprimèrent. Dans sa réponse, M. Roger Ramseyer, conseiller communal, a rappelé que le peuple s'est prononcé. Mais subsiste le besoin de ces appartements pour le personnel hospitalier. L'exécutif a décidé de procéder à un recensement des logements gérés par la commune, de voir ceux qui sont adaptés aux nécessités. Mais il semble bien qu'un nouveau bâtiment soit indispensable. L'autorité devra alors prendre une grave décision, quant au financement possible.

Deux amendements furent proposés, le premier exposé par le POP, qui désire compléter sa motion en précisant : « ...étudier la construction ou l'aménagement d'immeubles locatifs destinés au personnel de l'hôpital ». Cela fut accepté par 27 voix. Le second amendement visait à supprimer le reste de la motion et à lui donner un caractère plus adapté aux circonstances : « ...L'étude devra tenir compte des besoins du personnel hospitalier concerné, du développement prévisible de l'hôpital et du mode de financement compatible avec les finances communales ».

La motion amendée et l'amendement socialiste à la motion... amendée furent opposées. Par 23 oui et trois non, la seconde formule fut acceptée.

Ph. N.

A la Galerie du Manoir

La «première» de Laurent Wolf

Après avoir patiemment étudié ce qui se passait chez les autres, Laurent Wolf s'est mis à étudier ce qui se passe en lui. Résultat de l'inventaire : une première exposition, là où l'on a souvent du flair lorsqu'il s'agit de « premières » : à la Galerie du Manoir. Avant de marquer ainsi son retour à la Chaux-de-Fonds, sa ville natale, Laurent Wolf était à Genève, où il a étudié la sociologie, et pratiqué la... politique ! Puis, à Paris, où il est encore établi, et où il enseigna la sociologie tout en préparant son doctorat. Il se mit ensuite à la peinture, et à vivre d'elle plutôt que de son premier métier qu'il exerce encore occasionnellement.

UN AUTODIDACTE QUI SAIT LIRE...

Artiste autodidacte, donc. Mais, selon son expression, « un autodidacte - qui sait lire ». Dans les livres, il a trouvé l'ancienne recette qu'il applique à ses huiles : apprêt de la toile, préparation des couleurs. Mais moins disciplinées que ses huiles, et plus nombreuses, sont ses aquarelles auxquelles on trouve, parfois et en cherchant bien, un lointain cousinage avec Klee. Belles, ardentes, elles constituent un amalgame de gaîté et de délicatesse dont Laurent Wolf ne se contente pas. Il tient à ces deux versions éculées : celle de la « musique intérieure », et celle qui veut que, dans ces formes indéfinissables, le spectateur élise celle de son choix. La première de ces versions est une évidence, tant il est vrai qu'un artiste digne de ce nom engage obligatoirement sa sensibilité. Quant à la seconde, elle ne paraît pas absolument nécessaire ici : la douceur des formes, leur fluidité, le rayonnement qui en émane, tout cela a déjà bien des qualités.

Les aquarelles délicates de Wolf ont une « présence » incontestable, à la fois lumineuse et secrète, discrète et efficace, et qui se passe bien de motivations verbeuses.

F.B.

Au « Club 44 »

Psychologie et psychanalyse dans l'œuvre de Freud...

L'invité du « Club 44 », M. Didier Deleule, professeur à l'Université de Besançon, est un représentant de la jeune psychologie française. Le thème qu'il a développé pour l'auditoire du « Club 44 », avait été précédemment prononcé en Sorbonne et c'est un exposé, en effet, fort brillant, prouvant une connaissance de la matière, mais destiné surtout aux spécialistes ayant les acquis de base en psychologie et psychanalyse.

Le propos de M. Deleule fut de découvrir chez Freud, la critique de la psychanalyse et de la psychiatrie de son temps, et de définir ensuite le statut actuel de la psychologie. Les choses n'ont d'ailleurs pas beaucoup évolué et si la psychologie est couramment admise comme science, elle reste souvent stérile, et à caractère littéraire ; elle se borne aussi parfois à une physiologie des sensations. Mais Freud veut faire subir des changements fondamentaux à la définition même de la psychologie tenant compte des données nouvelles ; il conçoit une psychologie dont la psychanalyse serait la voie royale, soit une méthode parmi d'autres d'investigation psychique. Il s'érige contre l'illusion de la transparence, et, en résumé, par rapport à ce qu'il appelle la psychologie officielle, nantie de tous les défauts ci-dessus, restaure la dignité de la quotidienneté, ce qui, précise le conférencier, pourrait être considéré comme une idée banale avec grossissement du symptôme névrotique.

Les exemples de définitions pourraient se développer à l'infini car après Freud, le débat est toujours ouvert, et M. D. Deleule a posé une pierre de taille à l'édifice par son exposé très documenté et son esprit brillant.

IF

Vernissage de l'exposition Vladimir Smutny au «Club 44»

Le « Club 44 » de la Chaux-de-Fonds recevait, hier soir, au cours d'un vernissage, le jeune peintre tchèque Vladimir Smutny. Après la formation artistique qu'il a reçue à l'Ecole d'art de Brno, Smutny a développé avec rigueur et persévérance son propre langage. Un langage apte à traduire visuellement son univers intérieur par la création d'un espace propice aux rêves et aux aspirations. Mais ses tableaux ne sont pas uniquement des « cages à rêves ». Ce sont aussi des objets esthétiques précieux, d'un charme indéfinissable, où une solide construction sous-jacente n'exclut pas la douceur des passages et la transparence. Nous y reviendrons. Il faut souligner encore que M. Smutny est graphiste dans notre entreprise.

De grandes manifestations en 1975

L'univers de Le Corbusier

(sp) Le comité directeur d'organisation de l'hommage à Charles-Edouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier, s'est définitivement constitué, il y a quelques jours. Il a arrêté les dates des manifestations consacrées au grand artiste, originaire du Locle et né à la Chaux-de-Fonds où il a habité durant 30 ans et accompli sa formation de base sous l'égide de Charles l'Eplattenier.

Ces manifestations se dérouleront de fin mai à septembre 1975. Le comité a appelé à sa présidence, M. René Felber, président de la ville du Locle et conseiller national, et à sa vice-présidence M. Maurice Payot, président de la ville de la Chaux-de-Fonds. Les présidents des diverses commissions, appelées à établir leurs programmes respectifs, sont MM. Ewald Rahm, industriel au Locle (commission d'architecture), V. A. Gagnebin, architecte au Locle (beaux-arts), L. Bringolf, publiciste, (la Chaux-de-Fonds), (presse, propagande et relations publiques), Charles Augsburger, chancelier de la Chaux-de-Fonds, (réception, accueil et logement), Bl. Duvanel, secrétaire du TPR, (Théâtre, cinéma, musique, conférences et festivités populaires). Le secrétariat général a été confié au Service d'information du Jura neuchâtelois, en collaboration étroite avec les Associations pour le développement de la Chaux-de-Fonds et du Locle et les chancelleries des deux villes.

Aigreurs ?

Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acide, soulagent et stimulent la digestion. C'est grâce à ces caractéristiques que ces pastilles préviennent l'hyperacidité. Prenez 2 Rennie après le souper et vous vous sentirez tout de suite à l'aise. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Prends deux Rennie PASTILLES

NOUVEAU: EFFERVESCENTS soulagent encore plus vite,

Cet automne, Modhac ouvrira ses portes

De notre correspondant :

L'exposition bisannuelle, Modhac, la plus importante foire de la région Centre-Jura, se déroulera cette année à la Chaux-de-Fonds du 27 septembre au 12 octobre. Elle a été avancée, d'une part à cause de la température qui risque d'être plus clémente, d'autre part pour répondre aux vœux des commerçants désireux de présenter assez rapidement leurs collections pour les fêtes de fin d'année.

Surface légèrement agrandie par rapport à 1972, Modhac comportera un pavillon en solide de 1400 mètres carrés et une construction temporaire de 1500 mètres carrés, dans laquelle sera installé le restaurant. Le chauffage y a été nettement amélioré et sera égal à celui du pavillon. La surface totale est donc de 3000 m2 environ, la surface utile pour les stands de 2000 m2, le reste étant réservé aux voies de circulation, si importantes dans un lieu où sont attendus des dizaines de milliers de visiteurs.

La très grande partie de la surface est louée, ce qui fait que les promoteurs peuvent aller de l'avant ... avec le sourire aux lèvres. Il reste encore quelques emplacements fort bien situés.

L'invité d'honneur sera le Tessin. Les dirigeants chaux-de-fonniers des sociétés tessinoises, avec à leur tête M. L. Carlevaro, sont déjà à l'ouvrage pour montrer le plus beau visage de leur région.

Les journées spéciales (centre-jurassienne, paysanne, tessinoise, de la jeunesse, etc...) sont mises sur pied. Modhac sera de nouveau le centre des variétés. On annonce déjà la venue de Claude Luter et de ses musiciens.

Sous l'égide de M. Michel Berger, un comité bénévole travaille d'arrache-pied à la réalisation et au succès de l'entreprise.

A la société d'Esperanto

(c) Le groupe local d'esperanto plus que centenaire, s'est donné les statuts d'une société. Laquelle portera désormais le nom de « Esperanto-societo la Chaux-de-Fonds » ou en version française « Société d'esperanto de la Chaux-de-Fonds ». Le comité est formé de Mme Hélène Berger, présidente, de la Chaux-de-Fonds, M. John Thum, vice-président, des Brenets, M. Francisco Perez, secrétaire, du Locle, Mme Jeannette Thum, caissière, des Brenets, chacun élu pour une année.

« Nous sommes heureux, déclare Mme Berger, présidente, de pouvoir travailler un peu au développement de l'esperanto. En effet, nous sommes convaincus que bien des frontières ne peuvent encore exister qu'à la faveur de différences linguistiques. Celles-ci aplanies par l'outil d'une langue internationale codifiée, libre d'attaches territoriales et patriotiques, une substantielle économie pourrait de plus être réaliser sur le prix des traductions et publications. »

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Papillon, (16 ans).
Eden : 20 h 30, Les Négriers, (18 ans).
Plaza : 20 h 30, Lady sings the blues, (16 ans).
Scala : 21 h, L'Horloger de Saint-Paul, (16 ans).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'Or : 21 h à 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine : 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine : fermé pour cause de transformations.
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).
Musée d'horlogerie : fermeture provisoire.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : Nos fermes, face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttes, (mercredi et le week-end).
Musée des beaux-arts : rétrospective Charles l'Eplattenier.
Galerie de l'Atelier : Louis de Meuron.
Galerie du Manoir : aquarelles de Laurent Wolf.
Galerie du Club 44 : Vladimir Smutny, peintre.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médeicn de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Bourquin, 39, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
Théâtre des Tréteaux d'Arlequin: 20 h 45, nouveau spectacle.
Club 44 : 20 h 30, La police moderne et ses méthodes de lutte contre la violence, par Max Frei-Sulzer, de Zurich.
Aula des Forges : 20 h, Nature sauvage dans le canton de Neuchâtel, conférence de M. A. Quartier.

Le Locle

CINÉMA. — **Casino :** 20 h 30, Alerte à la bombe, (16 ans).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : les collections.
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Pharmacie de service : Breguet, Grand-Rue 28 ; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : Alfred Blaile et Octave Matthey.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.
ATTRACTION
Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier de 20 h à 24 h.

VAL-DE-RUZ

Au Conseil général de Coffrane

L'ENSA propose le rachat de tout le réseau électrique desservant le territoire communal

De notre correspondant :

Présidé par M. Gustave Jeanfavre, le Conseil général a siégé lundi soir. L'ordre du jour comportait notamment l'examen des comptes de 1973 ; deux demandes de crédit pour la construction d'un trottoir et pour la réfection de certains chemins communaux ; des modifications au règlement sur le service de défense contre l'incendie. En outre, le Conseil général avait à prendre connaissance des propositions d'achat du réseau électrique par l'ENSA.

Mlle Liliane Bischoff, administratrice, présenta les comptes qui bouclent avec un modeste boni de 738 fr. 55 sur 297.388 fr. 90 de dépenses après des versements de 15.600 fr. et d'amortissement dans différents chapitres. Comme partout, c'est l'instruction publique qui représente la plus grosse charge du fait surtout des écolages coûteux dans les classes externes (147.169 fr.60). Viennent ensuite les charges sociales : 48.749 fr., les travaux publics : 34.566 fr et les frais d'administration 34.140 francs. Heureusement, le rendement des forêts a aussi suivi la courbe ascendante s'élevant à 69.666 fr. 90 contre 58.577 fr. 60 l'an passé ; le rendement des impôts accuse une augmentation de 9276 fr., et le service de l'électricité a eu un rendement de 43.917 fr. tandis que celui des eaux absorbait 10.539 francs.

Le rapport de la commission de vérification des comptes, présenté par M. André Krebs proposa au Conseil général d'accepter les comptes tels qu'ils étaient présentés, proposition qui fut suivie par un vote unanime. M. Jeanfavre a ensuite été remplacé par M. Jean von Allmen à la commission financière.

CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR ...

Il y a un certain temps déjà, le Conseil communal avait été chargé d'étudier la construction d'un trottoir bordant la route au-dessus du collège où la circulation est particulièrement dense aux heures d'entrée et de sortie des fabriques des Geneveys-sur-Coffrane. L'étude et l'acquisition des terrains nécessaires étant terminées, le Conseil communal demandait un crédit de 14.000 fr. qui fut accepté pour l'exécution du projet. Un deuxième crédit de 9500 fr. a été accordé pour le surfaçage des rues communales du village ; par contre, le crédit de 22.000 fr. ou 7500 fr. selon le revêtement utilisé, pour le chemin de la décharge des Genevriez, a été renvoyé en vue de négociations.

Le règlement sur l'organisation de service contre l'incendie a été modifié dans le sens d'une augmentation des amendes en cas d'absences et en vue d'astreindre les « environniers » au service du feu.

LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET L'ENSA

Le réseau électrique qui dessert le territoire communal appartient avant tout à la commune mais aussi en partie à l'ENSA et encore à la station d'épuration des eaux. Pour uniformiser cette situation, l'ENSA propose l'achat de tout le réseau pour le prix de 180.000 fr., plus une participation de 10 % sur le rendement des abonnements. Ces conditions peuvent paraître intéressantes ; toutefois, il y a lieu de considérer que ce service a un rendement appréciable chaque année mais que la remise en état de la seule ligne de Paulière absorberait quelque 100.000 fr. ; aussi, le Conseil communal aura-t-il à continuer l'étude de ce problème.

En outre, une demande d'autorisation de construire un hangar à la limite d'une parcelle communale a été accordée à M. Jean-Paul Gretillat.

Fête de la bière

Tout est prêt

(c) Les sociétés locales de Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane mettent la dernière main à l'organisation de la grande Fête de la bière qui aura lieu à Rive, Coffrane, vendredi, samedi et dimanche prochain.

Tout est mis en œuvre pour accueillir la grande foule à Rive. Les sociétés locales se produiront au cours des trois jours de fête et le bal sera conduit par l'orchestre réputé « Franz Adam » de Munich.

Mercredi après-midi, les halles de fête de Rive ont été décorées et, avec le retour du beau temps, les organisateurs ne cachent pas leur optimisme quant au succès de cette fête.

SAINT-MARTIN

Un organiste belge à l'église

(c) C'est un organiste belge qui donnera, dimanche, un concert à l'église de Saint-Martin dont nous avons à plus d'une reprise, vanté les qualités de l'orgue.

Jean Ferrard a mis à son programme des œuvres de compositeurs belges des XVIe et XVIIe siècles. On entendra également Jean-Sébastien Bach et Pachelbel.

Jean Ferrard n'est pas un inconnu en Suisse. Il a donné des concerts dans des grandes villes comme Paris, en Italie et aux Etats-Unis. Cet organiste a collectionné de nombreux lauriers au cours de la décennie écoulée. Il peut aligner plusieurs premiers prix d'orgue. Boursier du gouvernement français, il a travaillé avec Marie-Claire Alain. Depuis cette année, il est responsable à la Radiotélévision belge de la rubrique dite « musique sérieuse ».

Vif mécontentement au sein du personnel hospitalier

D'un de nos correspondants :

Les responsables des sections regroupant le personnel hospitalier, affilié à la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD), se sont réunis d'urgence aux Geneveys-sur-Coffrane en présence de MM. Fernand Meyer et Willy Pouly, secrétaires fédératifs. Ils ont procédé à un examen complet de la situation du personnel hospitalier, situation créée par l'Association neuchâteloise des établissements hospitaliers (AMEN), avec la préparation d'un rapport destiné à établir une certaine unification des problèmes et qui a bloqué systématiquement toutes les requêtes présentées par le personnel depuis plus de deux ans.

Les responsables des sections après avoir entendu un exposé de M. F. Meyer sur l'évolution et les contacts pris par le VPOD avec M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, et M. Biétry, président de l'AMEN, demeurent inquiets pour l'avenir de leur profession. Ils constatent, avec regret, que la situation du personnel hospitalier neuchâtelois s'est encore dégradée par le fait que les responsables des divers hôpitaux se sont toujours retranchés derrière le rapport de l'AMEN, auquel ils se sentaient moralement liés et qui, un jour, peut-être, fera partie de l'histoire neuchâteloise.

Les responsables des sections VPOD n'entendent plus être les victimes des lenteurs adminisratives. Ceci d'autant moins que le jeu des partenaires sociaux n'a pas été respecté au moment de l'établissement de ce rapport. Les promesses d'une consultation ultérieure des associations du personnel ne satisfait pas ce dernier et ne crée pas un climat de confiance. De nombreuses questions n'ont pas encore été résolues et le personnel des divers services hospitaliers s'interroge aujourd'hui encore en ce qui concerne la différence de la durée du travail à laquelle il est astreint. Pour quelle raison, le personnel hospitalier n'a-t-il pas droit à des indemnités pour des inconvénients de services tels que travail de nuit, heures supplémentaires, service de piquet ou de garde par exemple ?

Les responsables des sections du personnel hospitalier affiliés à la VPOD, entendent mettre fin à cette discrimination qui dure depuis trop longtemps. Sans se préoccuper du sort réservé au rapport de l'AMEN, épée de Damoclès que les responsables du service hospitalier brandissent chaque fois que le personnel s'inquiète des conditions de travail qui lui sont faites, la VPOD est bien décidée à mettre tout en œuvre pour faire aboutir les justes revendications du personnel.

G. D.

SEMPERIT

- votre assurance anti-dépenses

un pneu à ceinture métallique avec une excellente adhésion sur sols mouillés et une durée de service étant pour ainsi dire inégalée.

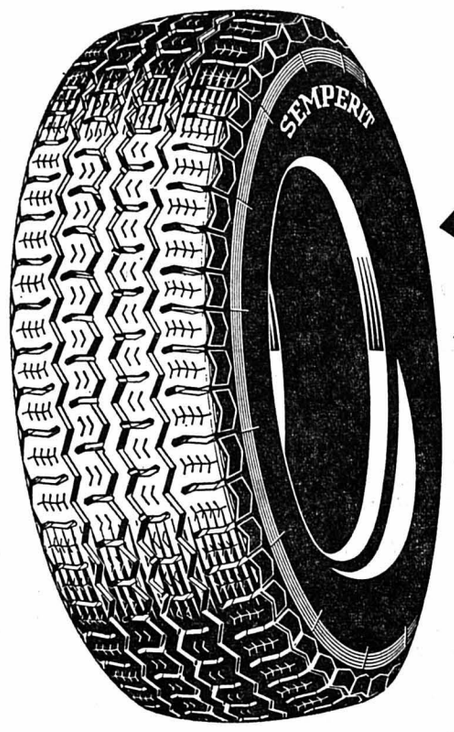

expérience..
qualité...
sécurité...

le pneu à ceinture métallique M 401 de

SEMPERIT

SEMPERIT SA, 8047 Zurich, Langgrütstr. 112, Tél. 01-54 52 00
Filiale Genève, 3 rue des Ronzades, Tél. 022-42 42 44
Dépôts à Bâle, Berne, Lugano, Lucerne, St-Gall et Lausanne
Livrables également par l'ESA-Berthoud et ses dépôts

Poissons frais

recommandés cette semaine

Bondelles
Palées et filets

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé
POISSONNERIE - Tél. (038) 25 30 92
Rue Fleury 7 Neuchâtel
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

Machines à laver

dans toutes les marques :

Schulthess, Adora, Miele, AEG, etc. Location-vente à partir de 1 fr. 70 par jour. Garantie sur toute la durée. Installation faite sur place par nos monteurs.

Ainsi que tous nos modèles d'exposition et de démonstration légèrement griffés ou défraîchis à céder à des prix très bas, bénéficiant des mêmes garanties.

ALAM, NEUCHATEL.
Tél. (038) 25 28 82.

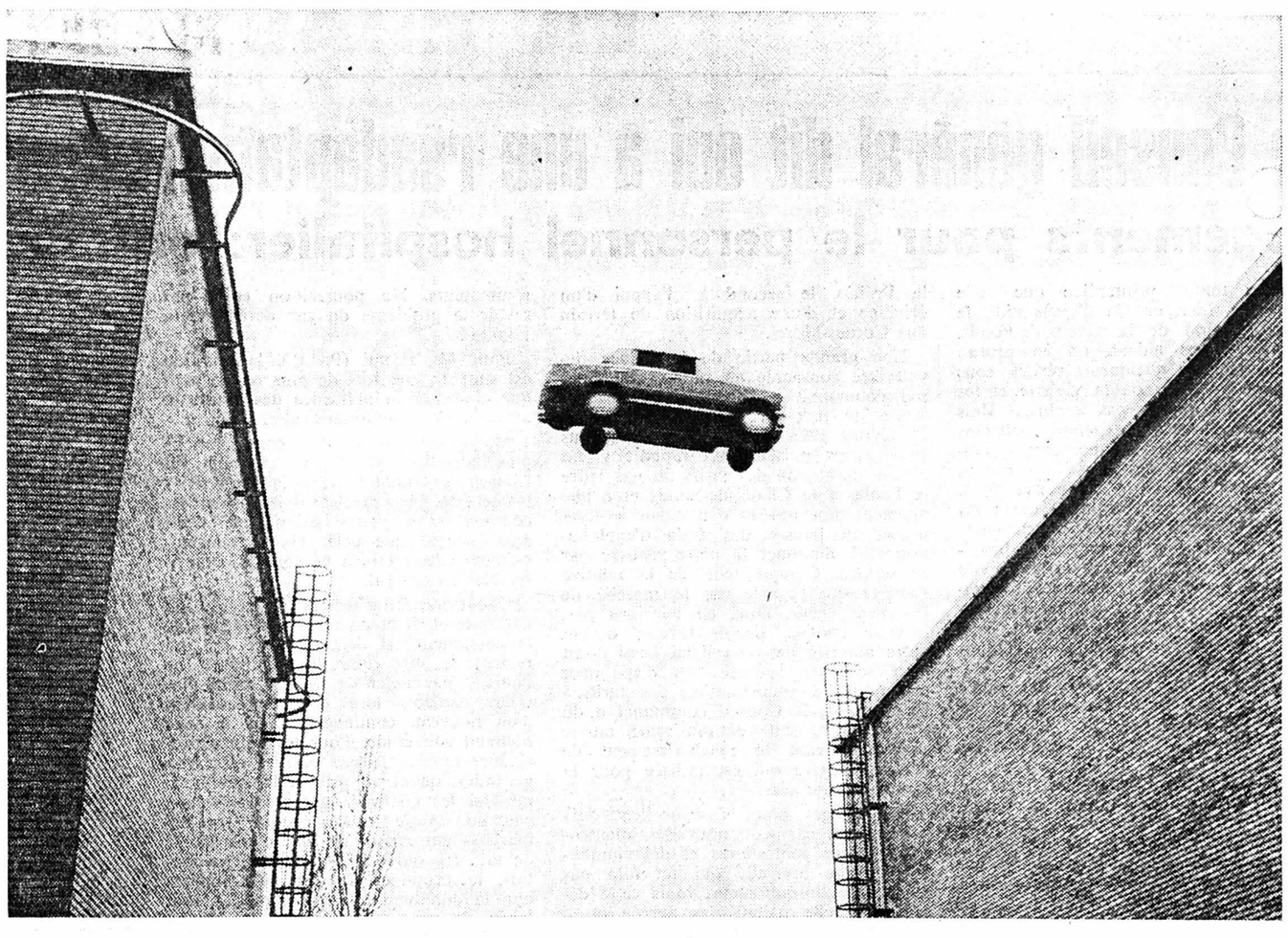

Témoignage d'un homme dont la vie dépend de sa voiture.

La voiture volante que vous voyez ci-dessus est une Fiat 124.
L'homme qui la pilote est le Français Rémy Julienne, le plus célèbre cascadeur européen vivant.

«Dans mon métier, si vous voulez rester vivant, il ne faut rien laisser au hasard.

Bien sûr tout dépend de la voiture. Avant de conduire une voiture je la connais à 100 %. La carrosserie et la suspension doivent être exceptionnellement résistantes.

Et mécaniquement elle doit fonctionner avec une grande précision. Elle doit faire exactement ce que je veux, exactement quand je le veux.

Parce que si je fais une erreur d'un centième de seconde, c'est la fin.»

Maintenant, puisqu'il vous faut choisir entre 50 marques de voitures, il est important de savoir que dans plus de 100 films que Rémy Julienne a tournés, il a surtout choisi des Fiat, pour leur fiabilité, leur robustesse et leur sécurité.

Et la Fiat qu'il aime tout particulièrement c'est la Fiat 124: une véritable voiture de famille.

Fiat. La voiture la plus vendue en Europe. FIAT

Fiat 124 (1197 cm³)	Fr. 9.950.-
Fiat 124 Special (1438 cm³)	Fr. 11.650.-
Fiat 124 Special T (1592 cm³)	Fr. 12.900.-

+ Fr. 50.- forfait pour transport et livraison.

Maintenant en Multipack

MARC-AURÈLE
la ligne moderne de cosmétiques pour hommes

Spray déodorant Marc-Aurèle
Âpre, viril et racé. Rafraîchit pour toute la journée!

Bombe de 110 g **2.50**

2 bombes 4.– (100 g = 1.81⁸)

au lieu de 5.–

Nouveau à Migros

Marc Aurèle naturel
pour une coiffure soignée et naturelle.

Bombe de 242 g

3.20 (100 g = 1.32²)

COSMETIQUES **MIGROS** toujours plus appréciés

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Siégeant à Môtiers

Le tribunal du Val-de-Ruz a examiné le recours d'un marchand de bétail occasionnel

De notre correspondant :

Le 17 décembre dernier, après trois audiences consacrées à l'administration des preuves, le tribunal de céans condamnait A.G., restaurateur à Fleurier, à 100 fr. d'amende et à 450 fr. de droits éludés pour violation de l'ordonnance fédérale d'exécution sur les mesures à prendre dans l'intention de combattre les épizooties, pour infraction à la loi intercantonale sur le commerce du bétail et au réglement ayant trait à la police sanitaire des animaux. A.G. se pourvut en cassation et son recours fut déclaré fondé. Dans ses considérants, la cour avait relevé que toutes les infractions reprochées à A.G. présupposaient que celui-ci avait pratiqué le commerce du bétail sans être au bénéfice d'une patente. Mais, selon la Cour de cassation, le jugement ne permettait pas de savoir quelles constatations de fait avaient été souverainement retenues. En conséquence, on ne pouvait en déduire que le droit fût correctement appliqué.

La Cour ajoutait que « la bonne foi de A.G. ne pouvait être écartée en raison d'une condamnation antérieure à payer une amende, il avait alors omis d'enregistrer une tête de bétail et de demander pour elle un laisser-passer ». Au sujet des droits éludés, a précisé la cour de cassation, on recherche en vain dans le dossier et le premier jugement une motivation se rapportant au montant des droits mis à la charge du recourant.

Le jugement de décembre ainsi réduit à néant, l'affaire a été renvoyée devant le tribunal du Val-de-Ruz, qui s'est déplacé, hier, à Môtiers sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert, assistée de M. Monnier qui occupait le poste de greffier.

Toujours selon la cour de cassation, il appartenait au tribunal de renvoi de dire si l'on pouvait retenir à l'encontre de A.G. des transactions de bétail ayant un caractère commercial et éventuellement de calculer avec soin le montant des droits éludés. A.G., rappelons-le, a toujours nié les infractions qui lui étaient imputées et notamment d'avoir fait du commerce de bétail sans patente.

LE VÉTÉRINAIRE REVIENT SUR SES DÉCLARATIONS !

De nombreux témoins ont été entendus. Ils n'apportèrent pas de précisions nouvelles quant à leur première version. Nous ne reviendrons pas en détail sur les faits de la cause car nous les avons exposés à plusieurs reprises dans nos colonnes au gré des débats antérieurs. On peut retenir cependant que si A.G. a acheté des génisses, il n'a réalisé aucun bénéfice en les gardant pour son propre compte ou en en faisant tuer trois pour les besoins de son établissement. M. Jean Staehli, vétérinaire cantonal, représentait le Ministère public. Contrairement aux premières audiences, il a reconnu que si A.G. achetait du bétail pour son plaisir, c'était un droit qu'on ne pouvait lui contester. Il a aussi admis qu'en l'occurrence la notion de « marchand de bétail » n'était plus l'infraction primordiale à considérer mais, il a proposé en revanche, l'application d'une peine, parce que le prévenu ne possédait pas une entreprise agricole au sens propre du terme. M. Staehli a cependant dit qu'il exposait les thèses de l'agriculture en général sur le commerce et la lutte contre les épizooties et qu'il ne pouvait pas discuter la qualification juridique des faits, laissant le soin au tribunal de se prononcer.

Le défenseur de A.G. a, une fois de plus et textes en main, souligné que son client n'avait pas fait de commerce de bétail au sens de la loi. En ce qui concerne le fait qu'à l'époque A.G. n'avait pas d'écurie, violant ainsi les dispositions légales, l'avocat précisa que son client pouvait largement être mis au bénéfice de l'erreur de droit en raison d'une condamnation prononcée antérieurement. Le mandataire de l'accusé a plaidé l'acquittement et la mise des frais à la charge de l'Etat. Le tribunal du Val-de-Ruz rendra son jugement mardi prochain à Cernier.

COUVET

Perte de maîtrise

Hier, vers 10 h 30, conduisant une automobile, M. F.C., de Fleurier, circulait sur la route Fleurier-Couvet. A l'entrée de cette dernière localité, dans un virage à droite, il a perdu la maîtrise de son véhicule, lequel a été déporté sur la gauche et a heurté le flanc gauche d'un train routier conduit par M. G.L., de Neuchâtel, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

Journée pour la fanfare de la Croix-Bleue à la Côte-aux-Fées

De notre correspondant :

Samedi a été une grande et belle journée en faveur de la fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Travers. L'après-midi débuta par une vente de tricots, couture, de bricolage de bois, d'étains, de plantes, de livres et de bric-à-brac, suivie d'un buffet avec pâtisserie maison, meringues, cornets à la crème, canapés, assiettes froide, tout cela servi dans la grande salle communale de la Côte-aux-Fées.

En début de soirée arrivait au village la fanfare de la Croix-Bleue, de la Chaux-de-Fonds, avec une bonne cohorte de participants, auquels un repas a été offert.

Cette fanfare, qui groupe une trentaine d'exécutants, a donné un concert au temple, sous la direction de M. Jean-Luc Mathys, de Bôle, jeune directeur qui est aussi le chef de la fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Travers.

Au programme étaient inscrites des œuvres de Sieber, Holst, Wagner, Wright et Warington. L'exécution fut d'excellente qualité et l'on sentit que la fanfare de la Croix-Bleue de la Chaux-de-Fonds formait avec son directeur, une unité parfaitement homogène.

Ce concert a été ouvert par M. Rémy Juvet, président de la fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Travers, qui a introduit et présenté les musiciens de la Chaux-de-Fronds, alors que M. Daniel Maire prit aussi la parole et que Monsieur Francis Kubler termina par la prière.

Le bénéfice qui a été réalisé pendant cette journée est destiné à la fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Travers, fondée à Fleurier en 1929. Elle est une sous-section de la société internationale de la Croix-Bleue qui a vu le jour il y a bientôt un siècle grâce au pasteur Louis-Lucien Rochat.

Le but de la fanfare de la Croix-Bleue est de cultiver l'art musical dans une ambiance saine, exempte d'alcool et, par le moyen de concerts, d'apporter un message réconfortant. D'inspiration religieuse elle prête volontiers son concours aux Eglises.

De plus, la fanfare du Vallon fait partie de l'Association cantonale et fédérale des musiques de la Croix-Bleue et quand elle se rend à leur fête cela est un événement marquant pour la société ainsi qu'un stimulant pour les musiciens.

Pour pouvoir poursuivre son activité par l'achat d'instruments, d'uniformes, de partitions musicales et couvrir d'autres frais inhérents à une fanfare, la journée de samedi lui était entièrement consacrée. Ce fut une réussite.

L'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique fêtera son centenaire

Qui n'a jamais admiré une de ces statues grecques représentant le corps harmonieusement musclé d'un éphèbe ? Ce peuple savait bien qu'un esprit sain ne s'épanouit pleinement que dans un corps sain. C'est lui qui, à côté de ses écoles, construisait un gymnase afin de développer le corps et l'esprit de façon équilibrée.

L'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique, connaissant certainement le bien-fondé de cette philosophie, s'est fixé pour but de maintenir le corps en santé et cela chez le plus grand nombre de personnes. Pour réaliser ce désir, elle a formé des moniteurs et monitrices qu'elle a chargés d'enseigner la gymnastique aux engins, l'athlétisme, la lutte, des jeux et des sports tels que le ski, la natation ou la course d'orientation.

UNE ASSOCIATION CENTENAIRE

Les intentions de cette association répondent sûrement aux aspirations du public puisqu'elle fêtera son centenaire les 15 et 16 juin. Le comité d'organisation de la fête a prévu une partie officielle qui débutera samedi, vers 9 h, à la salle du collège de Noiraigue, là où l'idée de cette fondation a pris naissance. Cette première journée se terminera par un bal à Couvet.

Mais c'est dimanche après-midi, à Serrières, que les amateurs de gymnastique seront vraiment comblés. En effet, un programme varié groupera des gymnastes de tous les coins du canton : Val-de-Ruz, Vignoble, la Chaux-de-Fonds et le Locle et le Val-de-Travers. Les points les plus attrayants du spectacle seront les démonstrations des six gymnastes de l'équipe nationale, entraînée par Jacques Guntart.

Enfin, il ne faut pas oublier de citer la présence de la « Baguette » de Neuchâtel qui donnera, sans aucun doute, un rythme gai à l'exécution de tous ces exercices.

C.B.

VAUD - VAUD - VAUD

Le gang des pilleurs de coffres-forts condamné par le tribunal d'Orbe

De notre correspondant :

Une bande de pilleurs de coffres-forts a été jugée devant le tribunal d'Orbe présidé par M. François Meylan. Etaient prévenus Roland de H., Maurice B. et Armanda R., deux autres accusés ne s'étaient pas présentés. L'un des accusés avait tenté de s'évader alors qu'il était en préventive, l'autre s'était échappé d'une prison de Bâle. Le chef de la bande, Roland de H., a déjà été condamné à six ans de prison à Orbe en 1972. Relater les hauts faits de ces individus serait fastidieux et trop long. Ils ont mis la main sur une quantité de voitures, organisé des attaques contre des centres d'achat et des dépôts militaires où ils firent main basse sur de nombreux outils pour pouvoir piller les coffres-forts travail dont ils s'étaient fait une spécialité. De plus, ils étaient armés.

Les vols commis par eux en quelques mois, en Suisse alémanique notamment, leur rapportèrent quelque 60.000 fr. et le montant des dégâts causés s'élève entre 10 et 15.000 francs. Ils opérèrent aussi dans la région de Bex, Saint-Maurice, et Roches.

Finalement après délibération, le tribunal d'Orbe a condamné Roland de H. à cinq ans de réclusion moins 376 jours de préventive et 4267 fr. de frais ; Maurice B. à deux ans et demi de prison moins 408 jours de préventive et à 1925 fr. de frais ; Armande R. enfin a été condamnée à dix mois de prison moins 51 jours de préventive avec sursis pendant trois ans et paiera 770 fr. de frais. Maria I., condamnée à trois mois de prison moins dix jours et qui devra payer 375 fr. de frais était jugée par défaut.

YVERDON

Course des retraités

(c) C'est hier que s'est déroulée la course des retraités de Paillard S.A. Les participants, venus de Sainte-Croix et d'Yverdon, ont traversé le Jorat et se sont rendus, par l'autoroute du Léman dans la région de Chexbres puis ont gagné Montreux où un repas leur a été servi. Le retour s'est effectué par Vevey, la Corniche, Ouchy. Le plus âgé des participants était âgé de 93 ans.

Caserne de sanitaires à Moudon : un référendum sera lancé

Le comité de défense des intérêts de Moudon et des environs (Codime) a décidé de lancer un référendum, contre la récente décision du Conseil communal approuvant la politique suivie par la Municipalité sur la question de l'implantation d'une caserne sanitaire au lieu dit « Valacret », entre Syens et Moudon. Le Conseil communal avait également écarté la pétition du Codime (680 signatures), déposée le 5 avril 1973, et réclamant qu'une votation populaire soit organisée.

Selon la loi sur l'exercice des droits politiques, la demande de référendum doit être déposée dans un délai de 10 jours (pour une commune de moins de 5000 habitants) et recueillir la signature d'un cinquième au moins des électeurs inscrits dans la commune.

CONCISE

Un planeur en difficulté

(c) Hier, vers 15 h 30, un planeur survolant la région de Concise et venant de Suisse alémanique, a dû se poser dans un champ, au lieu dit « La Lance ». L'atterrissage s'est effectué dans de bonnes conditions.

Déraillement près de la Cure : un ouvrier a une jambe sectionnée

(c) Mercredi, vers 17 h, à la frontière franco-suisse de la Cure, sur territoire suisse, sur la ligne de chemin de fer la Cure - Saint-Cergues - Nyon, une draisine poussée par une automotrice a déraillé pour une raison indéterminée. A bord de cette draisine chargée de matériel lourd, se trouvaient trois ouvriers. L'un d'eux, M. Guilemo San Franchisco, 46 ans, de nationalité italienne, marié, et père de trois enfants, domicilié à Nyon, a eu une jambe sectionnée tandis que les deux autres ouvriers sortaient indemnes de cet accident. L'un d'eux cependant, le frère de la victime, a été fortement commotionné.

Ependes : un bénéfice de 55.000 francs

(c) Le Conseil général d'Ependes a siégé sous la présidence de M. Gilbert Marguerat. En ce qui concerne les comptes, les recettes s'élèvent à 181.178 fr. 70 et les dépenses à 125.259 fr. 70, ce qui laisse un bénéfice de 55.919 francs.

Le premier projet concernant la station d'épuration prévoyait sa construction près de la gare. Le coût en aurait été moindre, toutefois ce projet présentait certaines difficultés puisqu'il ne permettait pas de « prendre » les eaux usées du château d'Ependes. Ce projet a donc été abandonné au profit du second qui situe la construction un peu en dehors du village, au bord du canal oriental. Le coût, élevé, représente un montant de 933.592 fr. dont il y aura lieu de déduire les subventions. Le Conseil a accepté le dernier projet.

CHAVORNAY

Départ

(c) De nombreuses personnes sont venues fêter M. Jean-Claude Oulevey à l'occasion de son départ de la localité pour Coppet où il vient d'être nommé directeur des Ecoles primaires. Durant 18 ans, M. Oulevey fut maître de primaires supérieures à Chavornay. De nombreux représentants de la Municipalité, des membres de la commission scolaire, primaires et supérieures du corps enseignant étaient présents ainsi que plusieurs classes.

Succès du chœur mixte du Vully-Bellerive

(c) A son retour de la Fête cantonale des chanteurs vaudois, à Aigle, le chœur mixte du Vully-Bellerive a été reçu par les représentants des municipalités de Constantine et de Bellerive. Ceux-ci ont félicité les chanteurs et leur directeur, M. Claude Perrin, pour les brillants succès obtenus, soit la Cravate-Or, mention excellent, dans les concours d'interprétatin et de lecture à vue.

AVENCHES

Début d'incendie

(c) Mardi, vers 10 h, les pompiers d'Avenches ont été alertés, un incendie s'étant déclaré dans une pièce d'un appartement de la rue Centrale, pièce qui venait d'être repeinte. C'est en voulant allumer une lampe à souder, qu'un apprenti communiqua le feu à de l'essence. Un voisin a toutefois réussi à éteindre ce début de sinistre au moyen d'un extincteur. Mais la pièce a été complètement noircie par le feu et la fumée.

L'activité du groupement des entreprises horlogères

De notre correspondant :

Le groupement des entreprises de l'industrie horlogère du Val-de-Travers, qui réunit presque toutes les entreprises horlogères du district, a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. François Sandoz, président.

L'activité du groupement en 1973 a consisté en l'organisation d'un stand d'animation au collège régional de Fleurier, destiné à promouvoir la formation professionnelle horlogère.

Par ailleurs, le groupement a mis sur pied un cours de mécanique horlogère et un autre de technologie horlogère.

Une entente est intervenue entre les entreprises affiliées, pour fixer d'une façon uniforme la date des vacances horlogères.

Le service du car, pour les frontaliers, a continué de fonctionner sous la responsabilité du groupement. Le nombre moyen des usagers a été de 31 l'année dernière.

Au programme d'activité 1974/1975 figurent l'organisation de cours de perfectionnement et de conférences d'intérêt général, et des manifestations pour attirer l'attention de la population sur la vitalité de l'industrie horlogère dans le vallon.

Demain, début des manifestations du 75me anniversaire de l'« Helvétia » de Couvet

De notre correspondant :

Le comité d'organisation du 75me anniversaire de l'Helvétia a siégé récemment sous la présidence de M. J.-L. Baillods pour mettre la dernière main aux préparatifs des diverses manifestations qui auront lieu en cette fin de semaine. Ainsi, sous la responsabilité de M. Fernand Vaucher, la soirée de vendredi comprendra, sous la forme d'une soirée « style ancien stand », une série de productions préparées par diverses sociétés de Couvet. Ouvert par la fanfare l'Avenir, le programme prévu prendra des aspects des plus variés. Le Männerchor, le club des accordéonistes l'Aurore et la Société fédérale de gymnastique hommes, se succéderont tantôt sur scène, tantôt dans la salle parmi le public. La soirée se terminera aux alentours de minuit par une production musicale de la « Bandelle ».

Préparée par M. Frédy Juvet, la soirée de samedi sera entièrement consacrée aux productions de la société organisatrice et des fanfares invitées. Marqué par la personnalité de M. Gérard Viette qui dirigera trois sociétés de musique, le programme du concert paraît de nature à apporter une satisfaction, même aux plus exigents. L'Helvétia présentera plusiers morceaux tirés de son concert de printemps, notamment « Un jour un enfant » d'Emil Stern qui avait été particulièrement apprécié à cette occasion. Puis, le Corps de musique d'Yverdon interprétera cinq œuvres parmi lesquelles « Guadalajara » de Pepe Guizat et « Jésus-Christ Superstar », de Iloyd Webber.

AVEC LA FANFARE DE BOUDRY

En troisième partie, la fanfare de Boudry a préparé à l'intention du public, des œuvres d'une très grande variété allant de « Tuxedo Junction » de Glenn Miller à la transcription du 1er mouvement de la Symphonie fantastique de H. Berlioz.

Pour clore ce concert réunissant tous les genres de musique, le public verra sur scène les trois fanfares réunies pour interpréter un morceau d'ensemble « Contraste » de Gérard Viette et qui sera dirigé par l'auteur.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Une journée bien remplie, (16 ans).

Fleurier, salle de l'ancien stand : de 14 h à 18 h et de 19 h 30 à 22 h, exposition de peinture Eugène Favre.

Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements, banque cantonale, les Verrières.

FAN, bureau du Val-de-Travers, Fleurier : 11 av. de la Gare tél. 61 18 76 télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

ST-SULPICE

Motocycliste blessé

(sp) Au guidon d'une moto, M. Walther Stœckli, âgé de 22 ans, domicilié à Oerlikon, circulait sur la route cantonale Fleurier-Les Verrières. Dans un virage à droite, au-dessus de Saint-Sulpice, il a perdu la maîtrise de sa machine et a fait une chute sur la chaussée. Blessé, le motocycliste a été transporté à l'hôpital de Fleurier.

Informations horlogères

Grâce au nouveau procédé Alcoa

L'aluminium (américain) peut-il freiner les coûts de production dans la branche ?

Pour fabriquer une tonne d'aluminium, il faut cinq tonnes de bauxite, 1500 kilos d'alumine, un demi-quintal de produits fluorés et... 15.000 kWh d'électricité à haute tension soit autant d'énergie qu'il faudrait pour éclairer une pièce avec une lampe de 100 W à longueur de nuits durant trente-cinq ans ! Mais dès l'année prochaine le groupe américain Alcoa, plus gros producteur d'aluminium du monde après Alcan (Canada), Reynolds (USA), Kayser (USA) et Péchiney (France), espère pouvoir réduire d'un tiers la consommation d'électricité durant le processus de fabrication. Le nouveau procédé — résultat de quinze ans de recherche dans les laboratoires d'Alcoa — serait utilisé pour la première fois à l'usine d'Enderson (Texas), la capacité de cette usine devant atteindre 250.000 tonnes par an.

« La Suisse horlogère », qui cite ces renseignements, précise que dans la fabrication des montres et des boîtes de montres, l'emploi de l'aluminium a très fortement diminué depuis deux ou trois ans : « ...Le fait que son prix n'ait augmenté « que » de quelque 34 % pendant que celui du laiton faisait un bond de 142 % n'a rien changé et ne paraît rien devoir changer à la situation actuelle ». L'aluminium a été la victime du plastique. Pourquoi ? « ...Avant tout pour des raisons de mode, de possibilités de traitement et de revêtement de surface imitant le métal, sans parler de la richesse des coloris disponibles, mats, brillants ou transparents, qui ont amené la clientèle à préférer de plus en plus le matériau synthétique. Ainsi, une fabrique de boîtes de montres qui utilisait par exemple cinq tonnes d'aluminium par mois n'en emploie-t-elle plus que quelques centaines de kilos pour des exécutions spéciales et notamment là où il se révèle indispensable techniquement, en particulier dans l'exécution des lunettes tournantes pour montres de plongée ».

Pour la « Suisse horlogère », l'industrie de la montre va donc à contre-courant en ce qui concerne les besoins. Reste à savoir si l'explosion des prix ne va pas provoquer l'effet contraire.

Yema et Sormel : bond en avant

Citant la revue « Réalités franc-comtoises », l'organe de la Chambre suisse de l'horlogerie précise que les chiffres d'affaires de Yema et de Sormel sont en forte hausse. L'implantation de la marque Yema, se poursuit plus particulièrement au Japon, au Portugal, au Brésil et en Espagne et en un an les ventes à l'exportation ont progressé de 60 %. La Société bisontine dispose d'une collection très variée, notamment des montres à quartz et électroniques. Yema est la société mère de Sormel, fabricant bien connu d'équipements industriels automatiques et semi-automatiques d'assemblage. En 1973, Sormel a doublé son chiffre d'affaires et l'exportation représente 50 % des rentrées. En 1974, Sormel équipera une grande partie d'une usine soviétique.

Soleil
Montagne
Palace
Un cocktail d'exception !..

Hôtel du Mt d'Arbois Megève ★★★★L

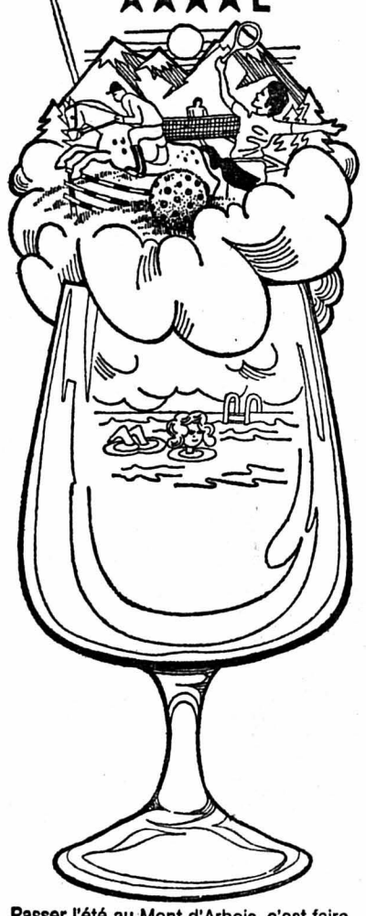

Passer l'été au Mont d'Arbois, c'est faire le choix de Megève, une des plus prestigieuses stations françaises dont les charmes ne sont pas à vanter, et d'un Hôtel ****L dont la cuisine raffinée et le confort sont renommés dans toute la région.
Le Mont d'Arbois met à votre disposition :
- Une piscine panoramique couverte et chauffée
- 4 tennis
- Un golf 18 trous par 72 avec son club house
- Un sauna - massage - coiffeur
- Une garderie d'enfants
- Le coin shopping
- Le cercle hippique
- Des restaurants d'altitude :
  La Côte 2000 (ambiance savoyarde)
  La Taverne (ambiance joyeuse)
- et le chalet du Mont d'Arbois, relais de campagne (ouvert toute l'année).

De plus, profitez de la situation monétaire favorable actuellement.

De bonnes vacances en perspective ! Prenez contact avec nous, nous vous renseignerons.

hôtel mont d'arbois
74120 MEGÈVE – FRANCE

Naissances

Monsieur et Madame WEIL-LOOSLI laissent à leur petite Janique l'immense joie d'annoncer l'heureuse naissance de

Frédérique

15 mai 1974

Maternité de Couvet — Flamme 26 Couvet

AVIS DIVERS

HOTEL DU PONT
COUVET

M. et Mme MICHEL MULLER - TÉL. (038) 63 11 15
cherche :

sommelière
fille de salle

Congés réguliers, salaire intéressant.
Se présenter ou téléphoner.

Ah, ces florentins ...ils sont signés Oulevay, n'est-ce pas?

Avec points avanti

Oulevay

Le biscuit qui se mange tout seul.

A L' **HYPER** YVERDON c'est moins cher...

Biscuits CALÈCHE Belin	230 g	2.95
Savonnette FA	150 g	–.95
Shampooing PALMOLIVE	350 ml	2.95
CADONETT Hairspray . . .	400 g	3.75
Charbon de bois	4 kg	3.95
POSTER Minerva au choix	la pièce	5.50

et toujours le bus navette GRATUIT de la gare à l'

HYPER POINT ROUGE

Les plus fidèles des deux roues

Vespa, le scooter idéal pour la ville et la campagne, dès Fr. 1722.–

Ciao, l'élégant cyclomoteur, pour tous dès 14 ans, Fr. 820.–

Conseils, vente, service:

MAISON G. CORDEY & FILS
CYCLES - MOTOS
Ecluse 47-49 - ✆ 25 34 27
NEUCHATEL

AF

PROFITEZ!
DE NOS PRIX IMBATTABLES

Machines à laver à partir de Fr. 790.–

Lave-vaisselle à partir de Fr. 990.–

INDESIT

Gros rabais ou grosses reprises
Facilités de paiement

DISCOUNT DU VIGNOBLE
FORNACHON & CIE
2022 BEVAIX - Tél. (038) 46 18 77

A. Charlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL

VIDANGE JEAN DUCOMMUN TRANSPORTS

des dépotoirs, citerneaux, séparateurs d'essence et fosses septiques avec un véhicule aspirateur de boue ultra-moderne

Neuchâtel
Draizes 78
Tél. 31 24 55

Un bienfait dès la première gorgée

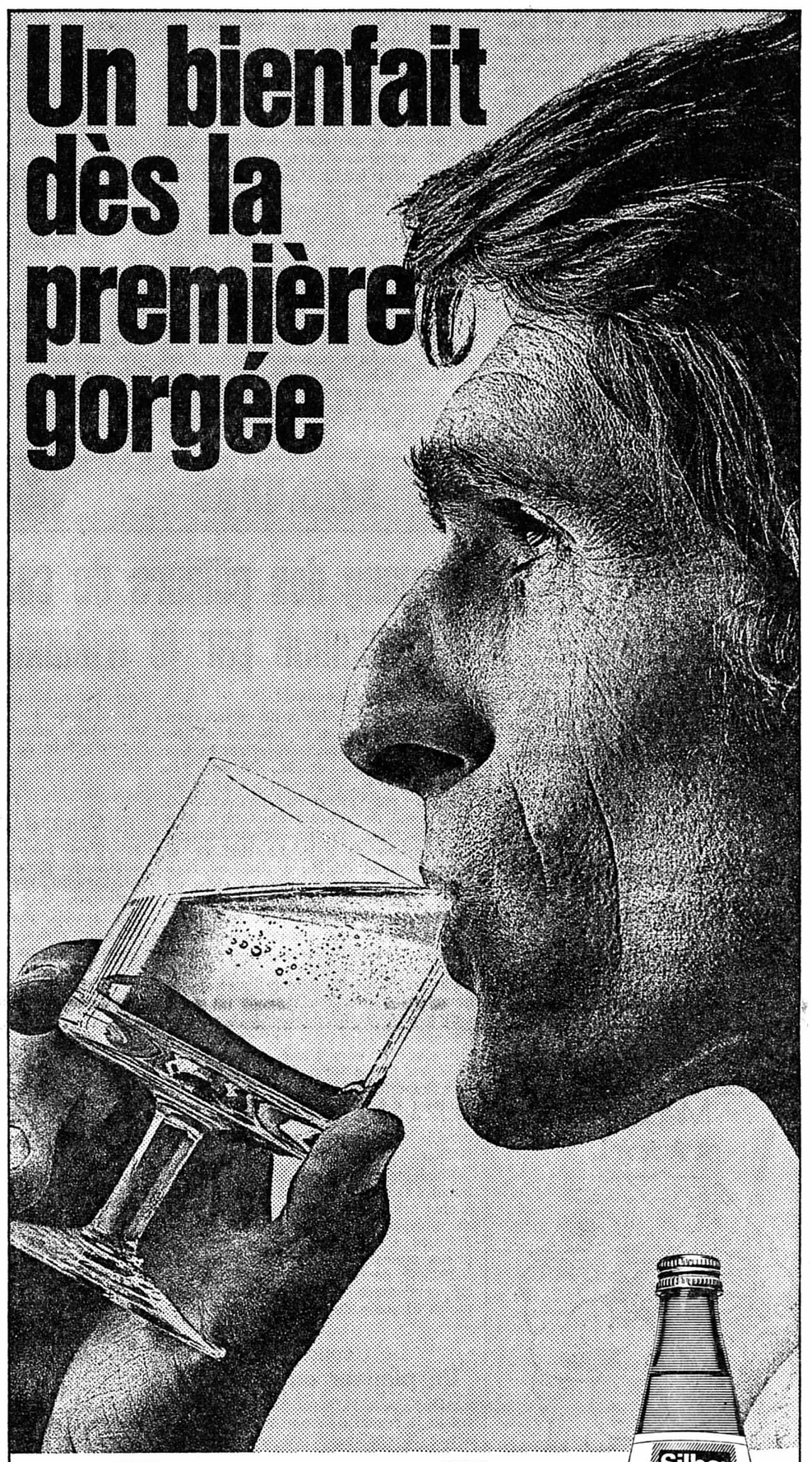

Silberquell

* une très grande quantité de précieux sels minéraux dans chaque bouteille. Pensez donc... 2578 mg/l!
* Silberquell est une eau minérale sulfatée, calcique, magnésienne. Elle contient également du lithium et des oligo-éléments.
* Silberquell stimule efficacement la digestion par son action sur l'estomac, le foie, les reins et les intestins. Elle contribue à éliminer les toxines de l'organisme.

Silberquell l'eau minérale et de cure exceptionnellement riche en sels minéraux.

Lintas SQ 1-74

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

L'EXTRACTION DE GRAVIERS MENACE LES RIVIÈRES

La Fédération fribourgeoise des sociétés de pêche demande au Grand conseil d'introduire, dans la loi d'application de la loi fédérale sur la protection des eaux qui est actuellement en discussion, une réglementation précise concernant l'extraction de sables et graviers dans le lit des cours d'eau. Un député, M. Jacques Curty, a annoncé une motion demandant qu'une telle extraction ne soit autorisée que lorsqu'elle sert effectivement des buts d'intérêt public. Elle devrait être interdite au-dessous du niveau maximum de crue. Pour sa part, le président de la fédération, M. Romain de Weck, avocat, insiste sur la nécessité de sauvegarder, pendant qu'il en est encore temps, une partie essentielle de notre patrimoine naturel.

M. de Weck écrit : « Tant que les méthodes d'extraction restaient artisanales, tant que les prélèvements étaient restreints et tant que nos rivières n'étaient pas pourvues de barrages, ce mode d'exploitation pouvait, à la rigueur, être toléré : on admettait en effet que la nature se chargeait de compenser, par des apports nouveaux, ces pertes de substance. »

« La situation actuelle est radicalement différente : nos cours d'eau subissent, depuis des années, des pertes qui ne seront jamais compensées. (...) L'enlèvement des sables et graviers modifie complètement les fonds des rivières, non seulement en les approfondissant, mais en les privant du revêtement naturel qui assure l'oxygénation de l'eau. Cela est d'autant plus sensible que se forment, en profondeur, des auges où l'eau stagne et se réchauffe. La pollution aidant, les rivières ainsi transformées en une succession de gouffres artificiels perdent leurs remous naturels, la flore et la faune qui, ensemble, en assurent la régénération biologique, et s'encombrent de limons malpropres. La végétation nouvelle qui s'y développe est alors celle des eaux polluées où la reproduction et la survie du poisson — particulièrement du poisson noble — deviennent de moins en moins possibles. »

« Ces eaux appauvries et malsaines sont aussi celles dans lesquelles les familles vont se baigner et que les collectivités publiques sont souvent obligées, faute de mieux, d'utiliser pour l'alimentation des humains. »

L'extraction des sables et graviers dans les cours d'eau a d'autres effets très néfastes. Privées de leur lit naturel de gravier, les rivières attaquent les rives, y provoquant des affouillements et des écroulements continuels qui, tôt ou tard, obligent l'Etat à consacrer des sommes très importantes à des travaux d'endiguement inévitables, au demeurant parfaitement fâcheux pour l'aspect de nos paysages. »

« Alors que les exploitants des gravières en pleine terre sont astreints, selon la loi, à remettre en état leurs carrières abandonnées, c'est-à-dire à les restituer, par des apports de terre voulus, à la nature, aucune exigence de ce genre ne peut pratiquement être envisagée dans le lit des cours d'eau : le seul remède possible consisterait en la restitution aux rivières des sables et graviers qu'on y a prélevés ! »

« (...) Ce cri d'alarme doit être entendu de tous ceux qui ont à cœur de défendre la nature et, par là, les intérêts essentiels des générations futures », écrit enfin M. Romain de Weck.

M.G.

Communes : veut-on vraiment sortir de l'ornière ?

De notre correspondant :

Deux cent septante-six communes pour 180.000 habitants : un record suisse ! Mais personne ne l'envie ; 209 communes fribourgeoises ont moins de 500 habitants et 47 n'atteignent même pas la centaine. Pour la plupart, le diagnostic est irréfutable : elles ne sont pas viables. Humainement, financièrement, leur « surface » est nettement insuffisante. La première condition d'un redressement passe par la fusion en des ensembles qui soient capables de se gérer eux-mêmes, ce qui est aussi la première condition d'une autonomie véritable. Jusqu'ici, la majorité du peuple, sans doute, est d'accord. Mais cela se complique lorsqu'il faut toucher aux cas particuliers. Et qui n'est pas un cas particulier ? Et, lorsqu'une loi prévoit, dans certains cas limités et précis, des fusions « imposées », beaucoup se rebiffent au nom de la liberté.

Mais qu'est-ce que la liberté, que vaut l'autonomie lorsqu'on n'a absolument plus les moyens de l'assumer ? Telles sont les grandes questions posées au peuple fribourgeois qui devra y répondre le 26 mai en acceptant ou en refusant la loi sur les fusions de communes votée par le Grand conseil en novembre 1973.

Certains disent : « Les communes sont dans une situation financière catastrophique parce que l'Etat cantonal les accable de charges ». On en parle depuis cinquante ans... dans les discours ! Mais cela ne change pas. Il faut pourtant rappeler que, si l'Etat a effectivement la main lourde, c'est parce que les lois votées par les députés, représentants du peuple, le veulent ainsi. Et, parmi ces représentants du peuple, des dizaines sont des syndics et des conseillers communaux. Alors (et c'est bien l'idée de M. Rémi Brodard, directeur des communes), il faudra bien se résoudre à redistribuer, les tâches équitablement, entre l'Etat et les communes. On ne saurait cependant en attendre un miracle : on connaît la richesse de l'Etat de Fribourg. Même en admettant que sa gestion devienne un modèle, il faut se souvenir que l'Etat est lui aussi investi de charges de plus en plus lourdes, par la volonté des représentants du peuple. Autant miser sur le pétrole fribourgeois : ce n'est pas sérieux...

LA RÉALITÉ

Il faut voir la situation telle qu'elle est. Les dettes des communes (248 millions à fin 1971) ont passé à 284 millions à fin 1972. D'autre part, le canton est souvent le banquier des communes (pour 26 millions actuellement).

L'une des clés d'appréciation de la grande misère de très nombreuses communes est fournie par leur classification. Aucune n'est plus en première classe. Quatre sont en 2me, 18 en 3me, 48 en 4me, 53 en 5me. Enfin, 153 communes en 6me et dernière, le fond du sac. Ces communes bénéficient de subventions cantonales les plus favorables. Et l'on sait des syndics, « desperados » de la sixième classe, dont le but était de s'y laisser couler, plutôt que de tout tenter pour sortir de l'ornière.

PLUSIEURS REMÈDES

Les fusions ne seront pas le remède à tous les maux. Du moins doivent-elles permettre une restructuration, un assainissement financier et administratif. Le fonds constitué en vue des fusions sera mis à contribution afin que la commune la plus forte ne pâtisse pas du mariage avec une moins fortunée ou plus endettée.

Ensuite, lorsque l'œuvre sera entreprise, il s'agira de légiférer pour instaurer un système de péréquation « horizontale », entre les communes, qui renforcera la péréquation « verticale » traduite par la classification. La troisième étape verra une redistribution des tâches entre l'Etat et les communes. Et une quatrième sera la refonte de la loi organique sur les communes, dans le sens d'un renforcement de l'autonomie des communes, à condition qu'elles soient viables. Le Grand conseil devrait être saisi l'an prochain du projet de loi :

C'est le délai que je me suis donné, dit M. Rémi Brodard.

On sait qu'il ne parle pas à la légère.

M.G.

Elle avait camouflé son vol en incendiant l'appartement !

Le tribunal criminel de la Sarine a condamné hier une femme de 33 ans, employée de bureau et sommelière, de Fribourg, à douze mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et aux frais, pour vol et incendie intentionnel. Le substitut du procureur général avait requis dix mois et l'accusée ne contestait pas les faits.

Le 8 février, cette femme avait dérobé 2000 fr. dans l'appartement d'une vieille dame impotente chez qui elle était allée faire des travaux de nettoyage. Elle récidiva le 11 février, lors d'une autre visite et emporta alors le reste des économies : 4000 francs.

Pour dissimuler son vol, la femme revint le 12 février dans l'appartement, sis au quatrième étage du No 20 de la Grand-Fontaine, en l'absence de la locataire âgée qui prenait son repas de midi au café de la Grand-Fontaine. Elle mit le feu à une coiffeuse où elle avait trouvé l'argent. Un voisin, vint avertir la vieille dame qu'il y avait le feu chez elle et téléphona aux pompiers. Les enquêteurs suspectèrent rapidement l'accusée qui passa aux aveux.

La femme a expliqué son geste par ses difficultés d'argent. Elle était en butte à de nombreuses poursuites. Et un « bienfaiteur », naguère très généreux à son égard, tardait à lui faire de nouveaux dons.

M. G.

Galop comptable au Grand conseil

Université : une amélioration de 3,1 millions

L'entrée en matière ayant été décidée mardi, le Grand conseil a poursuivi hier l'examen des comptes de l'Etat pour 1975. Il a passé en revue ceux des directions de l'instruction publique et des cultes, de la justice, des communes et paroisses, ainsi que de la santé publique et des affaires sociales. Les comptes rendus de ces directions ont permis à maints députés de poser des questions et de formuler des doléances auxquelles MM. Max Aebischer, Remi Brodard et Denis Clerc, conseillers d'Etat, ont répondu séance tenante. Le rapporteur de la commission d'économie publique était M. Paul Zbinden.

Les comptes de l'université bouclent par un excédent de dépenses de 10,1 millions de fr. sur un total de 24,5 millions. Le budget prévoyait un déficit de plus de 13,2 millions de francs. L'amélioration est due à une augmentation de cinq millions de la subvention fédérale de base, portée à 12 millions. Cette subvention tient compte, pour la première fois, des étudiants non fribourgeois.

La Confédération couvre généralement 60 % des frais d'investissement à l'université, et près de 40 % des frais d'exploitation. On sait que l'agrandissement des locaux universitaires de Miséricorde (correspondant en fait à un regroupement, puisque seront abandonnés de nombreux locaux loués en ville) doit bénéficier d'un subventionnement exceptionnel de 90 %. Le peuple fribourgeois se prononcera sur cet agrandissement le 26 mai.

Pour sa part, M. Max Aebischer a insisté : « ...Il n'est pas question de pratiquer une politique expansionniste à l'université. Nous devons fixer des priorités, accentuer la coordination entre les diverses universités du pays, voire renoncer à certains enseignements très spécialisés, plutôt que devoir consentir à une baisse de leur qualité. »

On relèvera aussi l'intervention de Mme Elisabeth Deglise (PDC) qui a exprimé l'inquiétude de beaucoup de parents face à l'introduction générale des mathématiques modernes. M. Jacques Morard (PDC) a fustigé les ecclésiastiques qui réalisent « avec allégresse » les biens curiaux, et l'Etat qui les y autorise beaucoup trop facilement.

PROTECTION DES EAUX : ACHOPPEMENT DÉJA

Le législatif a procédé à la troisième lecture du projet de loi d'application de la loi fédérale de 1971 sur la protection des eaux. Mardi, M. Jacques Curty, se faisant le porte-parole de la Fédération fribourgeoise des sociétés de pêche, avait développé une motion demandant que l'exploitation de sables et graviers dans le lit des cours d'eau soit interdite, à moins qu'elle serve des buts d'intérêt public reconnu. L'interdiction devrait être générale au-dessous du niveau maximum de crue. Cette intervention est arrivée trop tard : on ne peut en tenir compte, réglementairement, au stade de la troisième lecture de la loi. Ainsi donc, une loi qui n'est pas encore mise sous toit est d'ores et déjà l'objet d'une demande de modification...

Michel GREMAUD

Avant le Comptoir de Romont

Une exposition originale

De notre correspondant :

Dernièrement a eu lieu, dans les salles du château de Romont, le vernissage d'une exposition consacrée aux meubles et instruments ruraux anciens. Cette exposition est la première manifestation officielle du prochain comptoir de Romont, qui se déroulera du 22 au 26 mai. Dans trois salles sont présentés des meubles anciens, des étains, des cuivres, des instruments utilisés par les fromagers d'alpage. Une collection d'outils aratoires anciens offre un intérêt particulier.

De nombreuses personnalités ont assisté au vernissage, notamment le conseiller d'Etat Joseph Cottet, directeur de l'agriculture, ainsi que le préfet de la Glâne, M. René Grandjean, et le préfet du Pays-d'Henhaut vaudois, M. Samuel Henchoz.

L'exposition présente de nombreuses pièces de mobilier ainsi que des instruments de travail et ustensiles domestiques anciens, qui montrent combien nos ancêtres campagnards savaient déjà allier le fonctionnel à l'esthétique, la beauté et l'élégance au quotidien. Pour le connaisseur, il y a des pièces rares à découvrir. Et, pour le profane, c'est l'occasion d'approcher un art populaire très parlant.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

SUITE

Routes nationales et routes principales

Une commission technique du service fédéral des routes et des digues présidée par l'ancien chef de ce service fédéral M. Ruckli étudie actuellement la révision du classement des routes principales. Elle envisage de surclasser certaines routes principales afin d'en pouvoir, entre autres choses modifier le taux de subventionnement.

A ce propos relevons que le subventionnement des routes principales par la Confédération s'étage entre 30 et 50 % pour les routes de plaine et 50-80 % pour les routes alpestres.

ROUTES NATIONALES ET ROUTES PRINCIPALES

Le réseau des routes principales forme un ensemble bien distinct de celui des routes nationales. Alors que pour le premier la Confédération prévoit le subventionnement des cantons pour des tronçons intéressant du point de vue du trafic de transit, elle participe dans une plus large mesure à la construction du second. Le résau des routes nationales est créé de toutes pièces tandis que le réseau des routes principales comprend des routes existantes.

Les routes nationales ne sont pas forcément des autoroutes. La loi du 8 mars 1960 et la fixation du réseau des autoroutes, du 21 juin 1960 suivis de l'ordonnance d'exécution du 24 mars 1964 définissent trois classes de routes nationales. Si, dans la pratique, les classes 1 et 2 ont peu de différences (renoncement de la construction de routes nationales à 3 pistes selon décision du Conseil fédéral) la classe 3 concerne des routes ouvertes à tout trafic (motorisé ou non).

Elles sont,en général, à deux voies et très peu ont été réalisées. Signalons comme exemple cependant la route du Simplon et le San-Bernardino. Le degré de subventions fédérales varie selon les classes. Dans presque tous les cas, les routes nationales sont cependant de nouvelles routes tandis que les routes principales concernent des liaisons existantes. Leur subventionnement dépend, non d'une loi, mais d'un arrêté fédéral (23 décembre 1959) prévoyant des programmes multi-annuels (art. 7).

Si, du point de vue fédéral, une route nationale fait double emploi avec une route du réseau des routes principales, cette dernière est rayée du réseau subventionné par la Confédération. Le canton en a en principe, désormais la charge complète. Ainsi, en est-il de la route Lausanne-Genève qui est parallèle à l'autoroute. On peut déplorer que les cris d'alarme pour la liaison Lyss-Berne aient été si tardifs, mais soulignons aussi que le trafic n'a pas atteint entre Bienne et Berne le niveau auquel on aurait pu s'attendre. L'amélioration de la route ne sufirait pas à augmenter le courant d'échanges, il faut aussi le vouloir.

On peut aussi comprendre l'ambiguïté de la situation en ce qui concerne la route Lyss-Berne. Devant la nécessité d'établir des priorités, elle se trouve défavorisée. Sa largeur est pourtant notoirement insuffisante et ce n'est pas le moindre de ses inconvénients. De Bienne à Lyss elle mesure 9 mètres, mais dès cette dernière localité elle n'a que 7 mètres, le dernier tronçon avant Berne ne mesurant même que 6 mètres.

Il conviendrait donc que la Confédération fasse un effort pour sortir de leurs tiroirs l'un ou l'autre projet afin que la réalisation fasse place au rêve.

LA BRETELLE DE CHIÈTRES

La liaison de Neuchâtel à Berne est un autre point chaud du réseau des routes principales. Son amélioration est prévue parallèlement à la construction de la route nationale 1. A l'occasion de son raccordement à la R 1 la route Neuchâtel - Berne (T 10) évitera désormais la traversée de Chiètres. Une bretelle de 1 à 2 km aboutira à la jonction de Gurbru.

Le tronçon suivant, de Gurbru à Berne, sera à quatre pistes et sa mise en service est prévue pour le début 1970 seulement. (Berne-West). L'étape suivante, de Brunnen au Wankdorf, sera mise en service au même moment. En direction de la Romandie, le tronçon Greng-Gurbru est prévu en deux étapes. Une première étape aboutira en 1979 et la seconde en 1986. Etant donné les grands travaux dans le canton de Vaud sur le parcours Morat-Lausanne, on pourra, dans un premier temps, s'abstenir d'engager des sommes nouvelles.

La distribution du trafic selon le schéma arrêté en fonction des possibilités financières de l'Etat procède d'un plan raisonnable et logique mais on constate que sa réalisation sera relativement lente en raison du fait que l'engorgement du trafic ne se fait pas encore sentir aussi fortement dans la région Neuchâtel - Berne que dans d'autres régions. Il y a donc pénalisation des secteurs économiques les moins développés au profit des régions déjà fortement chargées.

A ce propos on explique que la création ou l'amélioration des routes ne conditionnement pas de façon nécessaire et suffisante le développement économique. Il en va tout autrement quand il s'agit d'ouvrir une route dans une région qui n'en possédait pas du tout. Ce cas est bien rare, ou même inexistant en Suisse, où nous n'avons pas de région vierge comme, par exemple, le bassin de l'Amazone au Brésil.

Là-bas, la transamazonienne est effectivement la condition de base au développement économique le long de son axe.

PRENDRE SON MAL EN PATIENCE

En prenant leur mal en patience, les habitants du triangle Neuchâtel - Bienne - Berne doivent se rendre compte que rien ne les empêche de développer d'ores et déjà leur région qui doit devenir, selon les conceptions directrices de l'aménagement national proposées par la Confédération, un centre économique national de première importance. D'ici là, les routes seront certainement améliorées et adaptées à temps aux besoins.

Dans l'option prise de la croissance économique, les besoins doivent croître avec les ressources. Le coût des routes hypothèque déjà trop lourdement les finances fédérales dont les recettes ne croissent plus au rythme de l'expansion économique. Des mesures sont en cours pour y remédier, mais elles sont encore timides et insuffisantes. L'accroissement des impôts devrait procurer des ressources supplémentaires à échéance plus ou moins brève, mais la véritable solution au financement des dépenses de notre infrastructure moderne est un accroissement suffisant de notre potentiel économique et de notre production industrielle.

J.-P. G.

Du poisson pour tous les goûts

Le « mois gastronomique du lac de Bienne » a été ouvert hier soir officiellement au restaurant de l'Ermitage à Bienne. A cette occasion, le patron qui est un fervent mécène du monde sportif, avait invité une brochette de l'élite sportive internationale : le champion olympique de bob Edi Hubacher, le gardien de Servette, René Marti, le champion d'Europe de tir à l'arbalète, M. Kiener, le jeune Biennois Bernard Uhl, détenteur du record suisse au lancement du disque, l'entraîneur du F.-C. Bienne Hans Otto Peters et M. Schiau, international de l'équipe roumaine de hockey.

Durant ce mois culinaire, l'Ermitage propose des poissons accomodés de 23 manières différentes. Quinze sortes de vins blancs provenant de tous les villages situés aux bords du lac de Bienne sont proposés aux gourmets pour accompagner ces multiples plats de poisson.

Pénurie de personnel au Centre pour invalides

Un projet particulier a vu sa réalisation finale à Bienne. Il s'agit d'un centre horloger où des invalides peuvent habiter, étudier et travailler. Au mois d'avril 1965 déjà, les premiers invalides ont pu commencer un cours de formation d'une année à Bienne. Lorsque les autorités bernoises eurent reconnu ce centre en tant qu'atelier de formation, la période d'apprentissage fut fixée à trois ans. Le Conseil fédéral assura ensuite son soutien au Centre horloger suisse pour invalides. Jusqu'à ce jour, 125 apprentis ont terminé leur formation dans ce centre qui est, actuellement, divisé en deux secteurs : outre la possibilité de 30 places d'apprentissage, l'atelier offre, depuis hier, 50 places de travail pour des invalides qui ont terminé leur apprentissage.

Les apprentis et les travailleurs peuvent disposer d'un home spécialement conçu pour l'usage de chaises roulantes, home qui comprend 64 appartements d'une pièce et 9 de deux pièces, ainsi que des salles de séjour avec télévision, une bibliothèque et des salles de jeux. Un conseiller social, des soins médicaux, une piscine thérapeutique et une salle de gymnastique ajoutent au bien-être physique et psychique des pensionnaires. Les frais, la location ainsi que les soins s'élèvent à environ 30 fr. par jour.

Mais le gros souci du centre est, aujourd'hui, le manque d'employés.

Passante renversée

Hier vers 8 h, rue de Nidau, un trolleybus a renversé une femme. Souffrant de douleurs dorsales elle a été transportée à l'hôpital du district.

Cyclomotoriste blessé

Rue des Eaux, à 9 h 45, une voiture a renversé un cyclomotoriste qui a été légèrement blessé. Une femme a été conduite à l'hôpital du district pour subir un contrôle.

Cyclomotoriste renversé

A la croisée faubourg du Jura, rue Bubenberg, une voiture a renversé un cyclomotoriste vers 13 heures. Une personne a été légèrement blessée.

Moto contre voiture

A 17 h 15, rue Dufour, une collision s'est produite entre une voiture et une moto. Le motocycliste a été transporté à l'hôpital du district, souffrant de blessures aux jambes.

Le Mouvement populaire des familles prend position

La section biennoise du Mouvement populaire des familles s'est réunie dernièrement à Bienne. Elle a constaté que le système actuel de l'assurance-maladie ne donne pas entière satisfaction, beaucoup de gens ignorent dans quels cas ils sont assurés, ou comment ils sont assurés, que le système actuel cède le pas aux intérêts personnels plutôt qu'aux intérêts de la collectivité, qu'il minimise la solidarité et enfin que l'assurance-maladie généralisée est une nécessité urgente. Le MPF s'engage dès lors à promouvoir une assurance-maladie obligatoire qui permettra de retrouver le chemin de la solidarité, à alerter l'opinion publique sur ce problème et à appuyer l'initiative du parti socialiste suisse et de l'Union syndicale suisse pour une meilleure assurance-maladie.

JURA

Le septuagénaire a-t-il eu un malaise ?

SA VOITURE PART SUR LA GAUCHE : UNE MÈRE DE SEPT ENFANTS TUÉE

Hier, vers 13 h, un conducteur âgé de 75 ans, qui circulait dans une puissante machine près du Kessiloch, sur le territoire de Grellingue, a vu son véhicule partir sur la gauche de la route, probablement à la suite d'un léger malaise. La voiture est alors entrée en collision avec une auto qui arrivait en face, en tenant correctement sa droite. Au volant, Mme Rita Bohrer, de Nenzlingen, âgée de 35 ans, mère de sept enfants, qui a été grièvement blessée et a rendu le dernier soupir peu de temps après son admission à l'hôpital de Laufon.

Une passagère de cette seconde voiture a également été grièvement atteinte. Quant au conducteur responsable de l'accident, il n'est que légèrement blessé.

Avant le plébiscite

Pas de circuit interne de télévision à Moutier

Dans une question écrite du 12 mars dernier, un conseiller de ville de Moutier demandait au Conseil municipal s'il ne jugeait pas opportun de prévoir un circuit interne de télévision à Moutier avant le plébiscite du 23 juin pour permettre une information très poussée sur les répercussions qui découleront inévitablement de cette consultation sur le plan local. Le Conseil municipal vient de lui répondre en indiquant qu'il a renoncé à organiser un tel circuit interne de télévision.

Dans sa réponse, l'exécutif prévôtois indique qu'il s'est renseigné auprès de la commune d'Yverdon qui avait mis sur pied une telle organisation dans le cadre des élections communales. La responsabilité incombait au Journal d'Yverdon. Le coût de l'opération pour ce journal a été d'environ 5000 fr., non comprises toutes les installations techniques dont les frais étaient pris en charge par Télédysa S.A.

La Municipalité indique ensuite que le coût total d'une telle opération pour Moutier serait de l'ordre de 10.000 à 15.000 francs. Elle relève d'autre part « que le département fédéral des transports et communications et de l'énergie n'accorde de conscessions à des communes que pour des affaires ne débordant pas le cadre communal. Or, le plébiscite et ses conséquences intéressent l'ensemble du Jura, débordant la commune de Moutier ». (ATS)

Après une condamnation

En date du 4 mai 1974, nous avons publié la condamnation, à 10 jours d'emprisonnement sans sursis, d'un automobiliste de la région de Moutier, victime, en janvier 1974, d'un accident dans les gorges où sa voiture a quitté la route pour tomber dans la Birse. L'objectivité veut que nous précisions que la victime de cet accident n'est pas domiciliée aux environs de Moutier mais à Moutier même. Il s'agit d'un jeune automobiliste qui circulait sans permis de conduire. Par cette précision, nous voulons écarter tout autre supposition.

Les patentes acquises hors du canton par des Laufonnais devraient être reconnues

Les patentes et certificats de capacité, comme par exemple le brevet d'avocat, acquis par des Laufonnais hors du canton, devraient, de l'avis du préfet du district de Laufon, M. Jacques Gubler, être assimilés aux certificats correspondants bernois. Le préfet de Laufon exprime cette opinion dans son rapport d'activité 1973, reprenant ainsi un vœu du Laufonnais qui avait déjà été exprimé en 1947 par le « comité de Moutier ».

Abordant un autre thème, M. Gubler ajoute, en ce qui concerne la construction des routes nationales, qu'il a obtenu l'assurance de M. Erwin Schneider, directeur cantonal des travaux publics, que le gouvernement bernois a demandé non seulement d'inscrire dans le programme des routes nationales la « Transjurane », mais également la route « T-18 », qui relie Delémont à Bâle. Un comité d'action « Pour la T-18 » avait été créé dans le district de Laufon pour garantir les intérêts du Laufonnais de disposer d'une liaison routière développée avec Bâle et avec le reste du Jura, et non pour s'opposer à la construction rapide de la « Transjurane », ajoute le rapport.

OFFRES D'EMPLOIS

Médecin dentiste cherche

demoiselle de réception

Indiquer âge et prétentions.

Faire offres, avec photo et curriculum vitae, sous chiffres GP 1333 au bureau du journal.

LE COIN

Extrait de «L'Emploi», bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Vous pouvez vous annoncer à l'avance pour des places qui deviendront libres. Demandez à cet effet la formule d'offre de services (tél. 031 / 61 62 53)

Professions techniques

Diplôme ETS, diplôme d'une école technique supérieure d'agriculture ou inscription au Registre suisse des ingénieurs-techniciens, des architectes-techniciens ou des techniciens, ou encore formation équivalente.

Fonctionnaire technique

Le titulaire s'occupera de problèmes relatifs à la lutte contre le bruit. Sa tâche principale consistera à étudier les effets du bruit dans le cadre de projets de routes et de voies de communications ainsi qu'à traiter des questions techniques relatives à l'isolation dans la construction. Diplôme ETS en génie civil. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance d'une deuxième langue officielle.
Office fédéral de la protection de l'environnement
Monbijoustrasse 8, 3003 Berne
tél. 031/61 93 30

Dessinateur, évtl. dessinateur-constructeur

Exécution de dessins de construction de machines en général et accomplissement d'autres tâches administratives et techniques. Apprentissage de dessinateur de machines.
Office fédéral de la protection civile, personnel, organisation et administration, case postale, 3003 Berne
tél. 031/61 51 75

Professions administratives

- Formation commerciale supérieure, apprentissage complet d'employé de commerce ou formation équivalente
- Formation sommaire (personnel semi-qualifié) ou activité pratique

Chef de service

Le titulaire traitera tous les problèmes relatifs au personnel et sera responsable de la comptabilité. Il collaborera à l'instruction du personnel du musée. Expérience pratique de chef du personnel. Connaissance approfondie des questions de comptabilité. Langue: le français ou l'allemand.
Musée national suisse, case postale, 8023 Zurich, tél. 01/25 79 35, interne 15

Assistant-statisticien, évtl. reviseur-statisticien

Exécuteur de manière indépendante des travaux relatifs à des enquêtes scientifiques (mathématiques) dans le domaine des assurances sociales, notamment l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité; étudier méthodiquement des problèmes particuliers et s'occuper d'importantes statistiques. Langue: le français ou l'allemand; connaissance d'une deuxième langue officielle.
Office fédérale des assurances sociales, service du personnel
3003 Berne, tél. 031/61 90 42

Fonctionnaire d'administration, évtl. secrétaire

Collaborateur pour notre centre de calcul équipé entre autres d'un IBM/370-158. Travail par équipe. Opérateur ayant quelques années de pratique.
Centrale de compensation, service du personnel, 1211 Genève 14
tél. 022/31 02 01

Fonctionnaire d'administration

Activité dans le domaine des services administratifs (questions relatives au personnel, au budget, à la comptabilité, au matériel et à l'organisation). Quartier-maître ou fourrier. Langue: le français, l'allemand ou l'italien; bonne connaissance d'une autre langue officielle.
Service des troupes de protection aérienne
chef du personnel, case postale
3000 Berne 25, tél. 031/67 33 16

Fonctionnaire d'administration

Section services généraux
La titulaire effectuera la correspondance et établira des demandes d'offres, des commandes et des contrats, sous dictée, d'après manuscrits et, en partie, de manière indépendante. Elle collaborera à des travaux au service de documentation et à la bibliothèque du service. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue.
Service du génie et des fortifications, Mattenhofstrasse 5, 3003 Berne,
tél. 031/67 30 51

Sans apprentissage
(travaux de bureau simples)

Employé d'administration

Distribution interne des dossiers et service du courrier externe. Collaborateur à la chancellerie (effectuer des travaux simples de bureau). Travaux de polycopie et de photocopie. Expérience. Langue: le français ou l'allemand.
Division fédérale de la justice
3003 Berne, tél. 031/61 41 34

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

FROIDEVAUX S. A. - HORLOGERIE

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

metteuses en marche personnel féminin

pour travaux soignés et faciles en atelier.

Formation assurée.

Prière de faire offres à la direction de FROIDEVAUX S. A., ruelle Vaucher 22, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 25 70 21.

Nous sommes une entreprise de mécanique de la Chaux-de-Fonds et **NOUS CHERCHONS,** pour entrée au plus tôt :

UNE RÉCEPTIONNISTE

connaissant la dactylographie.
Bonne présentation et caractère agréable.

UNE SECRÉTAIRE

pour la **correspondance anglaise.**

Activité variée et intéressante. Conditions de travail agréables. Horaire libre.

Faire offres sous chiffres 28-900133 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

MIGROS

cherche

pour son **Marché av. des Portes-Rouges, à** Neuchâtel,
AU DÉPT DO-IT-YOURSELF

magasinier et magasinier - vendeur

Nous offrons :

— places stables
— semaine de 44 heures
— salaires intéressants
— nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Nous cherchons :

jeune homme et ouvrières

pour différents travaux d'atelier.

Places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours et avantages sociaux.

Prière de se présenter ou de téléphoner à : BIEDERMANN S.A., Rocher 7, Neuchâtel. Tél. (038) 25 16 31.

PETITPIERRE & GRISEL S.A.,
avenue de la Gare 49, 2002 NEUCHATEL

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE À MI-TEMPS

pour divers travaux de bureau.
Travail varié et agréable.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres à la Direction ou de prendre rendez-vous par téléphone 25 65 41, interne 23.

RELHOR S.A.

fabrique de relais horaires ;

cherche à engager

1 INGÉNIEUR ETS en électronique

pour le développement et la construction de nouveaux appareils mécano-électroniques.

Prestations et avantages sociaux d'un grand groupement industriel et bonnes perspectives d'avenir pour personne dynamique.

Faire offres détaillées ou téléphoner à RELHOR S.A., 74, rue du Locle, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 01 44.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Principal souci du Conseil fédéral: la situation monétaire et financière

Tandis que siégeait le Conseil fédéral, des autocars amenaient sur la place fédérale à Berne ensoleillée, une foule de personnes âgées portant, la cocarde de l'AVIVO. Le conseiller national Dafflon de Genève, entre autres, les harangua du haut d'un podium de fortune et leur fit voter une résolution revendiquant une forte et immédiate indexation des rentes AVS-AI au coût de la vie et l'élévation du minimum. De généreuses promesses dont les protagonistes semblent négliger cependant le financement comme s'il allait de soi. Pourtant, le chef du département des finances a été récemment formel quant à la nécessité de couvrir par des recettes nouvelles toute dépense supplémentaire. Tout projet social si généreux soit-il, n'échappa pas à cette règle: il doit être couvert par un nouvel impôt ou l'accroissement des taux existants.

EQUILIBRE DES FINANCES ET 13ME MOIS

Devant ses collègues du Conseil fédéral, qui siégeait au complet, M. Chevallaz a rendu compte en premier lieu des pourparlers avec les représentants du personnel concernant notamment le paiement du 13me mois et les allocations de renchérissement. A cet égard, le chef du département des finances invoquant l'état des finances de la Confédération souligna que tout rétablissement de l'équilibre des finances était exclu pratiquement sans ressources nouvelles.

M. Chevallaz orienta d'autre part ses collègues sur ses entretiens avec le chef du « Federal reserve board » des Etats-Unis, M. Arthur Burns. Les conversations portèrent, comme on peut s'en douter, sur les relations monétaires internationales, la lutte contre l'inflation et le bilan des paiements dans les balances commerciales.

HAUSSE DU TAUX HYPOTHÉCAIRE IMMINENT ?

Quant à notre marché monétaire il fait l'objet de discussions présentement entre M. Schurmann, qui a pris ses fonctions à la Banque nationale et les banques cantonales et régionales au sujet de l'élévation du taux hypothécaire. Aucune décision n'a encore été prise. M. Schurmann voudrait l'ajourner jusqu'à fin 1974. Relevons qu'une élévation du taux hypothécaire de ½ % correspond en pratique à une élévation des loyers de 7 %. On comprend dès lors que le Conseil fédéral dans l'intérêt de la lutte contre la hausse des prix tente de freiner la hausse du loyer de l'argent qui devrait pourtant épouser également la hausse des prix, sinon le carnet d'épargne ne se justifie plus et c'est en partie la fuite dans la consommation, également facteur d'inflation...

CENTRALES ATOMIQUES

Partout la difficulté du financement de l'infrastructure préoccupe les gouvernements. Le conseiller Ritschard rendit hier attentif le Conseil fédéral sur les difficultés croissantes du financement des centrales atomiques. La couverture des emprunts est devenue difficile et possible seulement avec des taux d'intérêts très élevés.

TRAVAUX URGENTS AU JURA

Le Conseil fédéral s'est encore occupé hier d'interventions parlementaires et de quelques plaintes (notamment sur l'interdiction de vols de nuit à Kloten).

Le conseiller national Gassmann demandait dans quelle mesure le quota supplémentaire pour les travaux urgents d'équipement avait été attribué et quelle était la part du Jura.

Le Conseil fédéral répond que sur le contingent spécial de 500 millions alloué selon arrêté du 22.8.73, 165,6 millions ont été libérés jusqu'au 15 mars dernier en faveur de la construction de logements à loyers modérés. La réalisation de plus de 250 projets portant sur 7167 logements a pu être ainsi assurée.

Pour les travaux d'équipement, environ 242 millions ont été libérés jusqu'au 15 mars.

Les quotas supplémentaires octroyés se répartissent entre les cantons. Pour sa part le canton de Neuchâtel voit trois communes en bénéficier.

Pour le Jura bernois 8 demandes du secteur de l'équipement ont été acceptées. Elles concernent: — collecteur de Court, Sorvilier (391.500 fr.); — station d'épuration à Tavannes, Reconvilier, Loveresse (800.000); — complexe scolaire à Develier (128.000 fr.); — épuration eaux usées à Bienne - Mura (1.668.750 fr.); — pompage d'eau du lac à Bienne (3.750.000 fr.); — collège à Alle (562.500 fr.); — hôpital de Moutier (4.500.000 fr.); — collecteurs à Tavannes (447.000 fr.).

INDUSTRIE DU TABAC

Le Conseil fédéral a décidé de supprimer les réductions fiscales accordées aux petites et moyennes entreprises de l'industrie du tabac coupé et du cigare. Cette mesure entre dans le cadre des dispositions prévues par l'AELE. Les entreprises touchées du secteur du cigare devraient bénéficier désormais de l'entraide d'une caisse de compensation destinée à favoriser leur productivité. Simultanément, le Conseil fédéral a abaissé l'impôt sur le tabac grevant les cigares. Pour la Confédération l'abaissement de cet impôt n'entraînera que des diminutions de recettes insignifiantes.

CONVENTION SUR LES ESPÈCES VÉGÉTALES

Le Conseil fédéral vient d'autre part d'adopter le message aux Chambres et le projet d'arrêté approuvant la convention internationale pour la protection d'espèces végétales. Par la réglementation prévue, le Conseil fédéral entend d'une part encourager la création de nouvelles variétés productives et d'autre part garantir à la Suisse la possibilité de se procurer des nouveautés étrangères intéressantes.

MODIFICATION DU CODE PÉNAL MILITAIRE

Le gouvernement propose diverses modifications du code pénal militaire pour l'accorder au code pénal civil. A ce propos, conformément à la motion Gerwig (soc.-BS), adoptée par les Chambres, il importe de relever en outre que, en ce qui concerne désormais aussi le droit militaire, l'auteur d'un compte rendu véridique des débats publics d'une autorité n'encourra aucune peine comme le stipule déjà le code civil pénal.

SUBVENTION POUR LES AUTOROUTES

Enfin signalons que des subventions viennent d'être allouées aux cantons de Vaud et Berne comme participation aux frais de renouvellement de la N 1 sur les tronçons Gland-Lausanne, Bern-Koppigen et Biperamt. L'effet destructeur des pneus à clous est responsable de ces réfections prématurées pour lesquelles la Confédération accorde 4 millions 335.000 francs.

J.-P. G.

Situation paradoxale sur le marché suisse du bétail de boucherie

ZURICH (ATS). — L'assemblée du printemps des délégués de l'Union suisse des maîtres-bouchers, sous la direction de son président central, M. A. Stump (Lichtensteig), a eu pour thème principal les augmentations des prix indicatifs pour l'ensemble du gros et petit bétail de boucherie de l'ordre de plus de 7 % et leurs répercussions sur l'économie carnée et les consommateurs. A long terme, ces augmentations de prix influeront fortement sur la structure du coût de l'économie carnée et se reporteront fatalement sur les prix de la viande et des saucisses et par là également sur l'indice des prix à la consommation, déclare un communiqué de l'Union suisse des maîtres-bouchers.

« Des augmentations de prix d'une telle étendue sont indiscutablement une décision politique en faveur de l'agriculture et elles ignorent l'évolution du marché du bétail de boucherie. Non seulement en Europe, mais aussi en Suisse, il existe actuellement une grande pression de l'offre pour le bétail de boucherie, les veaux et les porcs, laquelle rend nécessaire de la part de la boucherie-charcuterie des actions d'utilisation des excédents spontanées et obligatoires afin de maintenir les prix du bétail de boucherie et de les élever si possible à la limite inférieure des nouveaux prix indicatifs.

Ainsi, les bouchers sont placés devant une situation paradoxale, à savoir procéder à des campagnes d'utilisation des excédents (c'est-à-dire l'achat de bétail de boucherie en soit supérieur aux besoins et congélation dans des stocks bloqués) entraînant des augmentations des prix du bétail de boucherie et par suite, malgré une « montagne de viande », appliquer aux consommateurs des prix plus élevés pour la viande. Par là, la loi fondamentale de l'offre et de la demande, est totalement bouleversée. Il appartiendra à l'avenir de prouver si le consommateur apporte la compréhension nécessaire à une telle évolution du marché, conclut le communiqué.

Carte verte: du nouveau

BERNE, (ATS). — Le département fédéral de justice et police, a décidé que les conducteurs dont les véhicules automobiles sont immatriculés en République démocratique allemande, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Grande-Bretagne (y compris en Irlande du Nord, dans l'île de Man et les îles de la Manche, à l'exclusion de Gibraltar) en Hongrie, en Irlande au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède et en Tchécoslovaquie pourraient entrer en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein sans carte internationale d'assurance, à partir du mercredi 15 mai. Dès la même date, les Etats énumérés ci-dessus renoncent, de leur côté, à exiger des conducteurs de véhicules automobiles suisses et liechtensteinois qu'ils présentent un document d'assurance.

Cette réglementation a été rendue possible grâce à une convention passée entre les bureaux d'assurance des pays mentionnés et selon laquelle la couverture des dommages est en principe garantie dans chacun d'eux pour tous les véhicules munis de plaques de contrôle délivrées par l'un des Etats.

La renonciation au contrôle de la carte verte ne touche pas, pour le moment, les cyclomoteurs suisses, se rendant à l'étranger, une carte internationale d'assurance-frontière est donc encore nécessaire pour ces véhicules.

Le fait qu'il n'est plus nécessaire de présenter la carte internationale d'assurance ne signifie nullement que les dommages ne seront plus couverts par l'« assurance suisse des étrangers ».

Lorsqu'un dommage est causé dans notre pays par un véhicule étranger pour lequel la présentation d'une carte verte n'est plus exigée, le lésé peut prétendre à la couverture de ce dommage dans la même mesure que si une carte internationale d'assurance avait été présentée.

Quant aux rapports avec la République fédérale d'Allemagne et la République d'Autriche, ils restent régis par la réglementation concernant la renonciation réciproque à la carte internationale d'assurance dans le trafic automobile international, réglementation qui est en vigueur respectivement depuis les 1er janvier et 1er juin 1968.

LES CAS PARTICULIERS DE LA FRANCE ET DE L'ITALIE

Etant donné que la réglementation avec l'Italie doit être encore mise au point en matière de droit d'assurance, il est impossible, jusqu'à nouvel ordre, de renoncer au contrôle de la carte internationale d'assurance pour les véhicules italiens entrant en Suisse. Dans ces conditions, il est recommandé aux conducteurs de véhicules automobiles suisses qui se rendent en Italie d'emporter encore avec eux, pour le moment, la carte internationale d'assurance.

De même, il est encore impossible de renoncer au contrôle de l'assurance pour les véhicules immatriculés en France. On ne pourra le faire que lorsque le droit français aura été modifié en conséquence.

En revanche, conclut le communiqué, la carte verte n'est plus nécessaire, à partir du 15 mai, pour les véhicules automobiles munis de plaques suisses ou liechtensteinoises qui se rendent en France.

GENÈVE

Maintien de la chasse et protection de la faune: les Genevois votent dimanche

GENÈVE, (ATS). — Les Genevois se prononceront dimanche sur une initiative populaire interdisant la chasse et sur un contre-projet qui porte sur la protection de la faune dans son ensemble et, en particulier, sur le maintien de l'exercice de la chasse.

Déposée en juin 1972 avec 24.185 signatures, l'initiative populaire porte sur l'introduction dans la constitution d'un article qui stipule en particulier que la chasse « est interdite sous toutes ses formes sur l'ensemble du territoire » cantonal. Ses auteurs pensent que la chasse présente un « danger certain » pour la population compte tenu de sa densité et de l'exiguité du territoire cantonal.

« Distraction cruelle, dangereuse et inutile », la chasse, affirment-ils, « n'a pour but actuellement que d'occuper les loisirs de 500 citoyens et n'a plus aucune raison économique ou vitale ». L'initiative prévoit toutefois une levée possible de l'interdiction s'il devait apparaître nécessaire d'assurer un meilleur état sanitaire de la faune ou de détruire les espèces nuisibles.

Un projet de loi, approuvé en 1973 par le Grand conseil et présenté comme contre-rpojet à l'initiative, vise notamment à « protéger et développer la faune indigène dans des proportions respectant l'équilibre naturel et l'activité humaine » et a définir en même temps les conditions de l'exercice de la pêche et de la chasse. L'exercice de la chasse « doit être compatible avec une juste utilisation de la faune indigène et ne doit pas donner lieu à des prélèvements excessifs », indique le projet. Il doit aussi respecter la sécurité du public. Le projet prévoit la création d'une commission de la faune groupant tous les milieux intéressés ainsi que d'un fonds cantonal de la faune. Si les circonstances l'exigent, le Conseil d'Etat peut supprimer l'exercice de la chasse pour une durée limitée.

CE QU'ILS PROPOSENT

Dix bulletins de vote ont été déposés. Le « comité d'initiative pour la suppression de la chasse », l'« Union pour la nature et la faune », le « groupement des promeneurs et amis de la nature » et le parti « Vigilance » proposent le « oui » à l'initiative alors que les partis démocrate-chrétien, libéral, radical et de l'alliance des indépendants proposent son rejet tandis que les socialistes et le parti du travail ne se prononcent pas. En revanche, ces deux partis ainsi que les démocrates-chrétiens, les libéraux, les radicaux et l'alliance des indépendants proposent le « oui » au contre-projet que repoussent « vigilance » et les trois groupements favorables au « oui » à l'initiative.

Contrairement à ce qui se passe sur le plan fédéral dans un cas analogue, les électeurs genevois auront la faculté de se prononcer affirmativement ou négativement à la fois sur l'initiative et le contre-projet. On pourrait ainsi imaginer que les deux projets recueillent par exemple une majorité de « oui ». Dans un tel cas, le projet ayant recueilli le plus de « oui » serait considéré comme accepté. Et, autre exemple, si les deux projets recueillaient une majorité de « non », ils seraient rejetés tous les deux et ce serait le statu quo, la législation sur la chasse restant alors en vigueur dans son état actuel.

C'était la voiture des bandits

(c) Les sapeurs-pompiers ont eu à intervenir pour... constater leur impuissance à maîtriser un incendie de voiture, dans le garage souterrain d'un immeuble en construction rue des Battoirs, quartier de Plainpalais. Péripétie banale? Pas tant que cela quand on sait que le véhicule (une VW blanche) est probablement celui qui a servi à des bandits, ceux-là mêmes qui ont attaqué et grièvement blessé deux gendarmes et qui, deux jours plus tard, ont perpétré une agression contre une pharmacie de Carouge.

Dans les deux cas en effet on a vu les bandits s'enfuir à bord d'une machine de ce type et de cette couleur. Et comme le véhicule — volontairement incendié — avait été préalablement délesté de ses plaques, tout laisse donc à penser que les bandits ont voulu effacer une des « pièces à conviction » de leurs funestes exploits. Il apparaît d'ailleurs que cette automobile avait été volée. L'enquête se poursuit.

VALAIS - VALAIS

Motions, postulats, interventions diverses au Grand conseil

Débat sur les forces hydrauliques

De notre correspondant:

Le mot a été lâché à plus d'une reprise mercredi après-midi au Grand conseil valaisan: est-ce que les Valaisans ne vont pas jouer aux Arabes?

Le rapprochement est aisé et dangereux surtout. C'est un fait qu'hier, le parlement valaisan unanime a pris conscience, plus que jamais, de la valeur de ses forces hydrauliques et de la nécessité de revoir tout ce problème à l'heure ou l'on parle un peu partout de crise d'énergie.

Une quinzaine de députés ont abordé ce problème. Les uns sous forme de motions, d'autres de postulat ou d'interventions diverses. Durant plus de deux heures, il fut question de redevances, de concessions, d'indexation etc.

Prirent notamment la parole MM. Prosper Bagnoud, Gérard Perraudin, François Couchepin, Carlo Boissard, Hans Kalbermatten et bien entendu M. Franz Steiner, conseiller d'Etat.

Que voulaient les députés? Modifier pour certains la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques en augmentant la redevance actuellement prévue, en indexant cette dernière, en augmentant les redevances des usines qui appartiennent à des établissements en régie de la Confédération ou dans lesquelles ceux-ci sont partenaires.

La loi fédérale actuelle veut que la redevance annuelle n'excède par 12 fr. 50 par cheval théorique, chiffre datant de 1967 déjà. Les CFF ne paient pas pour leurs usines des redevances égales à celles des autres concessionnaires.

Certains députés ont noté comment depuis 1967 le coût de la vie a augmenté de 42 %. Le budget de l'Etat du Valais en 1967, date du tarif fixé par Berne pour les dernières redevances, ascendait à 276 millions alors qu'actuellement il dépasse les 610 millions.

« La crise du pétrole, devait souligner M. Perraudin, a démontré toute la valeur de l'énergie. Elle a fait reconnaître que les pays producteurs de pétrole ont été exploités par les pays industrialisés. Il en est de même encore du Valais et des autres cantons producteurs qui mettent leurs forces hydrauliques à la disposition des centrales hydro-électriques et du pays. Cela est d'autant plus inadmissible que les cantons montagnards sont les principaux pays producteurs... La hausse des prix pétroliers va provoquer une forte demande d'électricité, une hausse des prix dont le bénéfice doit aller aux collectivités concédantes et non aux sociétés multicantonales. Il importe de modifier la loi fédérale et de multiplier le taux maximum au moins par deux. Si le Conseil fédéral hésite devant pareille adaptation par souci de ne pas accroître la hausse des prix, nous répondrons qu'il n'appartient pas aux pauvres de faire que la vie soit meilleur marché... »

M. Prosper Bagnoud se demande pour sa part si le Valais n'est pas en droit d'utiliser, en cas de besoin, en premier ses forces électriques, même si les compagnies concessionnaires ont leur siège social hors du canton, si le canton ne devrait pas veiller à attribuer aux « forces motrices valaisannes » les rares concessions qui restent, si le Valais ne doit pas se préparer déjà à prendre la relève des grandes sociétés dès le jour où les concessions tomberont dans le domaine public soit dans une vingtaine d'années pour les premières.

M. François Couchepin fait remarquer — si ses renseignements sont exacts — que le Valais paie plus cher « son électricité » que Zurich et note qu'une simple augmentation d'un demi centime le kWh ferait tomber annuellement 35 millions de frs dans la caisse des valaisans.

M.F.

VAUD

Drôles d'amateurs de réveille-matin...

Vol en deux temps à Lausanne et 34 colliers s'envolent !

De notre correspondant:

Trente-quatre colliers ont été habilement subtilisés, mardi, dans une bijouterie de la place Bel-Air à Lausanne. Les cambrioleurs ont opéré en deux vagues et en deux temps et de la manière suivante. Tout d'abord, un couple ne parlant ni français, ni allemand, ni anglais, accompagné d'un enfant, pénétra dans le magasin tenu à ce moment-là, par la patronne et une jeune vendeuse. Par geste, ils demandèrent à voir des réveille-matin. Ils firent durer « le plaisir », ne trouvant pas, si on peut dire, chaussure à leur pied.

C'est alors qu'entrèrent dans le magasin, deux hommes et une femme élégamment vêtue. Dans ce trio, se trouvait un homme de grande taille, habillé d'un imperméable qui se plaça de telle façon qu'il fit barrage entre la propriétaire et ses deux complices. Le premier couple se retira alors sans rien avoir acheté. Pendant que la bijoutière procédait à un rétablissement, l'un des personnages et la femme s'emparèrent de deux plateaux déposés à l'intérieur de la banque centrale d'exposition et déposèrent les colliers sur le plancher avant de les enfouir dans leurs rpoches.

C'est un bruit insolite qui alerta la propriétaire du magasin, tandis que la vendeuse s'exclamait: « Ils nous ont tout volé ! ». Les trois malandrins déguerpirent sans demander leur reste, poursuivis par la propriétaire qui tenta, en vain, d'intéresser les passants à sa cause.

C'est alors que la victime croisa les amateurs de réveil-matin qui attendait le feu vert pour traverser le carrefour. Elle leur demanda quelle direction avait prise les autres clients. En français, on lui répond qu'ils ont disparu en direction du Grand-Pont. C'était évidemment pour brouiller les pistes. Pour l'instant, ils courent toujours, et la bijouterie a perdu 15.000 francs.

L'affaire des tapis revient devant la justice

LAUSANNE (ATS). — L'affaire dite des tapis, qui avait eu un grand retentissement en Suisse romande (il s'agissait notamment d'escroqueries et de tentatives d'escroquerie à l'assurance pour des centaines de milliers de francs), a rebondi mercredi devant le tribunal correctionnel de Lausanne. Deux commerçants iraniens, âgés de 42 et 32 ans, ont demandé le relief du jugement de première instance rendu l'an passé, et par lequel ils avaient été condamnés par défaut. Mais, une fois de plus, ils ont brillé par leur absence et seuls leurs défenseurs se sont présentés. Le tribunal a suspendu l'audience et rendu aussitôt un jugement par « incident », aux termes duquel le premier jugement est intégralement maintenu: cinq ans de réclusion et 20.000 francs d'amende contre le prévenu le plus chargé et quinze mois de réclusion contre l'autre, et quinze ans d'expulsion de Suisse pour les deux.

SUISSE ALÉMANIQUE

Meurtre de Zurich: un homme se rend à la police

ZURICH (ATS) — Un droguiste de 27 ans, habitant Zurich s'est rendu à la police mercredi après-midi et a déclaré être l'auteur du meurtre du chauffeur de taxi, M. Albert Daumueller, âgé de 54 ans, mardi à Zollikon (ZH).

La police procède aux vérifications. On n'attend pas d'autres détails sur cette affaire avant cet après-midi.

Appel d'Action chrétienne pour Israël

Dans un communiqué, le comité directeur d'Action chrétienne pour Israël, « profondément consterné par les graves attentats qui, après tant d'autres, viennent ensanglanter la patrie du peuple juif, réprouve solennellement la prise d'otages pratiquée, sur des enfants, par des terroristes qui déshonorent ainsi leur propre cause, en appelle à la conscience de chacun pour que dans ces jours d'épreuve et de solitude, le peuple israélien reçoive de nos populations, et des Eglises en particulier, un témoignage de sympathie et d'appui fraternel. »

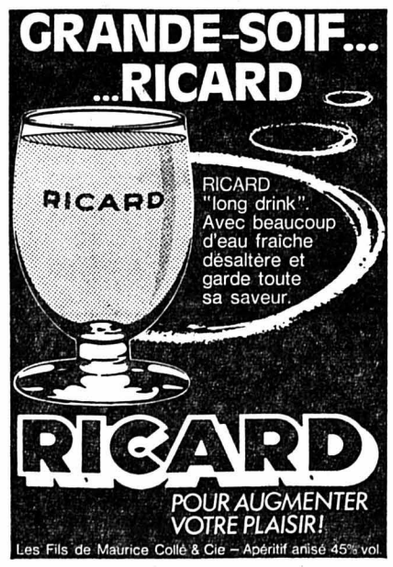

Le forcené de Saint-Antoine en était à sa deuxième tentative d'évasion...

De notre correspondant:

L'identité du bandit qui a trouvé la mort à la prison de Saint-Antoine, après avoir grièvement blessé deux gardiens, est maintenant divulguée.

Il s'agit d'une repris de justice de nationalité française, le dénommé Noël Barre, âgé de 28 ans, déjà maintes fois incarcéré dans son pays.

Il avait été arrêté à Genève après avoir commis quelques cambriolages il y a deux mois environ.

Relevons que Noël Barre en était à sa deuxième tentative d'évasion (ce qui sous-implique qu'il aurait dû faire l'objet d'une surveillance particulière). En effet, ce bandit a essayé de « faire la belle » il y a quinze jours. Un gardien l'avait surpris en train de scier les barreaux de sa cellule, aidé en cela par un codétenu.

A la suite de cette tentative infructueuse, Noël Barre avait été puni, mis au cachot. On lui a même interdit pendant quelques temps toutes visites, même celles de son avocat.

Puis la sanction fut levée et... on sait ce qu'il en est advenu. Le mystère demeure en ce qui concerne la provenance de l'arme. Comment ce malfaiteur a-t-il pu se la procurer et la dissimuler. Les enquêteurs pensent que Noël Barre n'a pas pu agir seul, qu'il a donc bénéficié de complicités (intérieures ou extérieures). Notons qu'au moment de son arrestation il avait déjà commis vingt-cinq cambriolages en Suisse romande.

Il était au régime de la détention préventive et devait être jugé lors d'une prochaine session de la Cour correctionnelle. En France, Noël Barre a purgé plusieurs années de prison. Malgré son jeune âge c'était donc déjà un « vieux » cheval de retour.

L'état de santé de M. Daniel Bonvin, le gardien le plus grièvement atteint, demeure stationnaire. L'état de son camarade est par contre qualifié de satisfaisant à l'hôpital cantonal.

R. T.

AUTO-SERVICE

Contact visuel — signe de la main

Entente réciproque aux passages zébrés

Cet appel de la Conférence suisse de sécurité dans le trafic routier (SKS) s'adresse à tous les conducteurs de véhicules à deux roues et aux piétons.

Pour mieux se comprendre il faut s'entendre, c'est-à-dire prendre contact. Dans la circulation routière, prendre contact, c'est chercher le regard des autres usagers de la route, donc se regarder. Entre piétons d'une part, motocyclistes, cyclomotoristes et cyclistes d'autre part, établir le contact visuel est facile.

Dès que les regards se croisent, le piéton fait un signe clair, de préférence en levant le bras en avant. Il indique ainsi son intention de traverser la rue et demande le passage. Le conducteur du véhicule à deux roues ralentit immédiatement montrant ainsi qu'il accorde le passage. Un signe de la main de sa part dissipe le moindre doute: il va s'arrêter, laisser passer le piéton, mais ne filera jamais en slalom devant ou derrière lui. Un signe de remerciement du piéton pourra faire merveille!

Le prochain appel de la SKS s'adressera exclusivement aux conducteurs de véhicules à deux roues.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour réaliser nos programmes de fabrication en constante évolution, nous engageons des :

HORLOGERS DÉCOTTEURS
DÉCOTTEURS SUR CHAINE
METTEUSES EN MARCHE

Entrée en service immédiate ou pour date à convenir.

Les intéressé(e)s appelleront le (038) 24 15 52 ou se présenter à :
BULOVA WATCH COMPANY
8-10, place de la Gare,
2000 Neuchâtel.

Un travail intéressant et varié vous attend chez nous !
Vous devez faire notre correspondance, servir les clients. téléphoner, tenir la petite caisse...
Vous devez donc beaucoup travailler en tant que

SECRÉTAIRE

de notre département sanitaire.

Votre journée sera bien remplie. Vous devriez si possible savoir l'allemand. Des connaissances dans la branche sanitaire vous faciliteraient vos débuts chez nous.
En contrepartie, nous vous offrons entre autres un horaire adapté à vos besoins et des bureaux modernes.

Prenez donc contact avec nous. Nous sommes volontiers à votre disposition pour tout renseignement ou pour une première entrevue personnelle. Notre numéro de téléphone : (032) 83 12 82.

Matériaux de construction
GUSTAV HUNZIKER S.A., ANET

Grande compagnie d'assurances cherche

COLLABORATEURS

Conditions d'engagement et de travail intéressantes.

Formation par nos soins.

Discrétion assurée.

Faire offres sous chiffres 28-900137 à Publicitas, Terreaux 3-5, 2001 Neuchâtel.

LONGINES

Pour faire face à l'importante extension de notre département électronique, nous souhaitons compléter notre équipe du Service technique après-vente par l'engagement de

monteurs en appareils électroniques (CFC)

Les futurs collaborateurs seront appelés à se déplacer à l'étranger pour l'entretien et la mise en place d'installations destinées au chronométrage sportif.

La fonction que nous proposons offre un travail intéressant, varié, permettant un réel perfectionnement professionnel.

Notre horaire variable permet à chacun d'adapter harmonieusement son travail et ses loisirs.

Les offres de service ou demandes de renseignements seront adressées à :

LONGINES S.A. - Département Electronique
Rue des Gentianes 24 - 2300 la Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 75 44

LONGINES
Longines, leaders in electronic timekeeping

On cherche serviceman

Téléphoner au (038) 25 02 72, pour prendre rendez-vous.

Hôtel du Lac, Auvernier, tél. (038) 31 21 94,

cherche pour entrée immédiate :

1 SOMMELIÈRE

salle à manger ;

1 FILLE D'OFFICE

RESTAURANT BEAULAC

Au port de Neuchâtel engage :

pour le restaurant français

1 CHEF DE RANG

qualifié. Gains intéressants

FILLE DE BUFFET

Débutante serait formée.

Téléphoner au 24 42 42 à Mme Prod'hom, dès 14 h 30.

PETITPIERRE & GRISEL S.A., avenue de la Gare 49, 2002 NEUCHATEL

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UN OUVRIER

pour divers travaux sur armes. Travail varié et agréable.

Les candidats intéressés sont priés de prendre contact avec la Direction, tél. 25 65 41, interne 23.

La librairie-papeterie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel,
cherche

une dame pour la comptabilité

ayant si possible une formation comptable, sinon aimant les chiffres. Travail varié.
Place stable avec les avantages d'une maison bien organisée.
Se présenter au bureau ou écrire.

Emboîtages

seraient sortis

Faire offres sous chiffres P 28-950049 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

L'annonce reflet vivant du marché

Au Club Méditerranée, c'est la fête tous les jours.

par exemple à Foça

Foça, un savoureux mélange de Turquie légendaire, à la fois discrète, pittoresque, exubérante.

Les activités «Club» – bien entendu comprises dans le prix:
piscine * tennis * voile * plongée libre * sorties en mer * circuits-club * night-club * etc.

Le Club de Foça, un village de bungalows, est ouvert du 19 mai au 29 septembre 1974

par exemple à Palinuro

Le sport, sous toutes ses formes et pour une jeunesse en forme. Palinuro, avec ses cases rustiques, c'est tout le contraire d'un village sophistiqué.

Les activités:
à peu près tous les sports, de la plongée au judo, du golf miniature au yoga.
Et, bien entendu, la vie nocturne du Club...

Le village de Palinuro est ouvert du 25 mai au 28 septembre 1974

D'ici à Tahiti, il n'y a pas moins de 50 villages-Club. Découvrez-les dans le nouveau «Trident», le catalogue du Club Méditerranée. Vous le recevrez gratuitement: Envoyez-nous simplement ce bon «évasion». Vous pourrez en tout tranquillité choisir le village-club de vos vacances 1974.

Mais, peut-être préférez-vous venir causer avec nos charmantes hôtesses de Genève ou de Zurich? ou passer à l'une des 40 agences Kuoni de notre pays?

Nos adresses: Club Méditerranée Genève, 8, Rondeau, 022 434400 ou Grand Passage (1er étage), 022 258365
Club Méditerranée Zurich, Gerbergasse 6, 01 272730/31
et dans toutes les agences Kuoni.

KUONI

Bon «évasion»

Nom et prénom: _____

Adresse avec numéro postal: _____

FdN 1

Club Méditerranée

football

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE DES SÉRIES INFÉRIEURES

SPORTS

IIIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Etoile réussit l'exploit de la saison

Encore un week-end et, à l'exception des champions de groupe qui devront en découdre pour le titre neuchâtelois, toutes les autres formations pourront tirer le bilan de leur saison.

POSITIONS CONFIRMÉES

En attendant, et pour en revenir aux derniers résultats du groupe I, on constatera qu'ils n'ont fait que confirmer le classement actuel. C'est ainsi que Corcelles Ia, champion incontesté, a démontré à son voisin de Chantemerle que sa consécration n'est pas due uniquement au hasard. Tout comme ne l'est pas la deuxième place de Béroche, qui l'a confirmé contre son hôte, Cortaillod. Un succès d'autant plus profitable que Sonvilier et Dombresson se sont partagé l'enjeu, ce qui assure aux gars de Saint-Aubin une place de dauphins qu'on ne songerait d'ailleurs pas à leur contester, ne serait-ce qu'au vu de son efficacité.

Pour sa part, Auvernier a terminé le championnat sur un succès. Il est vrai que le contraire aurait surpris puisqu'il a été acquis aux dépens de Boudry II dont le séjour en catégorie supérieure n'aura donc duré que l'espace d'une saison. Pendant ce temps, une lutte de prestige opposait Deportivo et Floria. Ce dernier profite de sa modeste victoire pour se hisser à la quatrième place, qui nous paraît correspondre à ses capacités.

Le championnat se terminera par la confrontation du pot de fer contre le pot de terre. Inutile donc de préciser que l'écart entre Corcelles Ia et le dernier augmentera encore de deux unités, cela d'autant plus que le match aura lieu au Grand Locle et que le chef de file a de bonne raisons de se battre, ne serait-ce que pour fourbir ses armes avant les matches pour le titre. Mais là ne s'arrêtera pas l'intérêt de cette dernière journée.

Ainsi, il ne déplairait sûrement pas à Cortaillod de prendre la mesure de Sonvilier. Histoire de lui prouver qu'il ne lui est pas forcémnt inférieur et, par la même occasion, de s'emparer de la septième place. On se battra également pour le cinquième rang, actuelle propriété de Dombresson. Pour être certaine de la conserver, la formation du Val-de-Ruz devra faire entendre raison à Deportivo. Si l'on rappelle qu'à l'aller, les Ibériques des Montagnes s'étaient imposés nettement (4-0), on admettra que rien n'est dit. Ce qui permet à Comète de croire à une ultime rocade. Mais encore lui faudra-t-il s'imposer face à Floria, lequel, spéculant sur une éventuelle défaite de Sonvilier, convoite la troisième place. On le voit, cet ultime tour ne sera pas dénué d'attraits, d'autant que le programme est complété par le match Travers-Béroche.

Tout finit par arriver. Le chef de file du groupe II ne terminera pas la saison sans défaite! C'est Etoile qui est l'auteur de cet exploit qui, s'il porte une légère ombre au tableau de chasse de Marin, ne doit pas pour autant troubler son assurance. L'écart sur le Locle II, difficile vainqueur de l'Areuse, reste tout de même de sept points! De quoi vous imposer le respect. Contrairement au premier groupe, ici, le poste de dauphin n'est pas encore attribué. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il ne reviendra pas à Hauterive II, qui s'est laissé surprendre par Gorgier, perdant ainsi toutes ses chances d'accéder à cette place honorifique.

Par contre, Saint-Blaise, en battant son hôte Colombier (5-0), a confirmé qu'il entendait bien lutter jusqu'à son dernier souffle pour ce rang qui lui est familier. On ne s'attardera guère sur la nette victoire de Châtelard contre Corcelles Ib car, à vaincre sans péril... Quant à la victoire du Parc contre Ticino, elle ne fait que confirmer la valeur des deux équipes.

EST-CE DIRE....

Il y aura encore quelque intérêt également dans cette subdivision, plus principalement en ce qui concerne la deuxième place toujours en litige. Il suffira d'un point au bonheur du Locle II qui semble, au vu de ses récentes prestations, capable de l'obtenir à Bevaix. Mais Châtelard aura peut-être été mis en appétit par son « carton » face à Corcelles Ib. Admettons donc une défaite des des visiteurs. Est-ce à dire que Saint-Blaise pourra les rejoindre? Rien n'est moins certain si l'on sait que la formation des Fourches devra se rendre à la Chaux-de-Fonds où elle est attendue par... le tombeur du chef de file.

Histoire de conserver, au moins le quatrième rang, ce qui est tout à son honneur pour sa première apparition en troisième ligue, Hauterive II n'offrira certainement pas à Corcelles Ib ce succès après lequel il court depuis le début de la saison. Pendant ce temps, face à Gorgier, et histoire de rassurer ses partisans avant les finales pour le titre, Marin démontrera que son revers de dimanche passé n'était qu'un simple accident de parcours. On ne s'attardera pas sur les deux autres matches (Ticino-Areuse et Colombier- Le Parc), qui n'auront pas grande incidence sur le classement. Une raison de plus pour jouer décontracté et avec plaisir. Une récompense de fin de saison qui en vaut bien une autre.

Ca.

LA SURPRISE. — Elle a été le fait, dimanche, de J. Jaquet (à droite) et de ses camarades stelliens au détriment du Marinois Da Silva et de ses coéquipiers. (Presservice)

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Après cinquante ans...

Fleurier connaît la relégation

Il vaudra la peine d'inscrire le championnat 1973-1974 dans le livre d'or puisque jamais, on n'avait terminé la ronde le 12 mai. Tous les matches prévus en automne se sont joués sans renvoi, alors que ceux du printemps ont également pu suivre le calendrier.

BOUDRY RESPONSABLE

La dernière journée n'a rien apporté de nouveau car Boudry était déjà champion. Il a profité de la visite de Fleurier pour fêter son dernier succès de la saison en championnat. Fleurier, qui avait déjà tout perdu à Bôle, puis contre Couvet, ne se faisait plus d'illusions depuis qu'il avait encore abandonné sa dernière chance à Saint-Imier, le dimanche précédent.

De ce fait, Fleurier connaît la relégation pour la première fois de son histoire (50 ans). C'est, en effet, la seule équipe du groupe parmi les onze qui ait toujours appartenu à la deuxième ligue. On suppose que la saison qui s'ouvrira en août verra les Fleurisans jouer les favoris en IIIe ligue.

Quant à Boudry, il porte maintenant la responsabilité de représenter le groupe neuchâtelois dans les finales de promotion. Son premier adversaire, Orbe, lui rendra visite dimanche après-midi. Ce sera un rude adversaire car les Urbigènes ont arraché le titre du groupe Vaud I au terme d'un match de barrage, contre Moudon, par 5-1 ! Aux Boudrysans de se battre et de remporter la première manche.

COUVET EXCELLENT

Les autres rencontres se sont déroulées selon la logique à l'exception de la victoire de Fontainemelon qui surprend par l'ampleur du résultat. On aurait cru les Sagnards capables de terminer le printemps sans défaite.

Serrières n'a pas été un contradicteur difficile pour Hauterive, qui en a profité pour terminer le championnat sur une bonne note et décrocher conjointement le deuxième rang. Neuchâtel Xamax II n'était pas encore sauvé, suivant le résultat réalisé par Fleurier à Boudry. Les hommes de Turberg se sont bien battus et ils ont bénéficié du grand terrain du Chanet pour placer Bôle en position difficile, lui qui est si bien adapté à son emplacement plutôt exigu. Cette victoire, la première depuis... le 24 mars, permet aux vainqueurs de rejoindre Serrières à la neuvième place.

Couvet a joué son meilleur match de la saison. Il a tenu en échec Saint-Imier, lui aussi passablement en verve ces derniers dimanches. Dommage que la saison se termine déjà pour les Covassons, qui venaient de trouver leur rythme de croisière.

Le championnat est ainsi terminé. Félicitons tous les clubs d'avoir fait le maximum pour jouer et réjouissons-nous de la meilleure qualité des terrains de jeu et surtout des conditions atmosphériques très favorables qui ont régné durant ces sept mois de compétition.

Nous suivrons dans une autre chronique les performances de Boudry, auquel nous souhaitons bonne chance dans la course à la première ligue.

We.

On le saura bientôt. — Une nouvelle fois champion de groupe, Lignières réussira-t-il à monter en IIIe ligue ? (Avipress - Baillod)

IVe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Dans le groupe 1 tout peut encore se produire

A la veille de la conclusion du championnat de IVe ligue, la situation est embrouillée en tête du groupe 1, alors que deux nouveaux finalistes — Saint-Imier IIa (groupe 2) et Lignières Ia (groupe 4) — sont venus s'ajouter aux déjà « partants », Espagnol Ia et Buttes. Les Geneveys-sur-Coffrane (groupe 3) sont presque assurés de participer aux finales mais doivent encore glaner le point manquant à leur sécurité lors de la dernière journée.

Groupe 1. — Bien que battu par Saint-Imier IIb, Le Parc II demeure toujours au commandement mais rien n'est encore dit car Superga II, s'il remporte ses deux matches de retard, reviendra à la hauteur de son voisin. On constate que la situation demeure compliquée car même Saint-Imier IIb peut encore espérer remporter le titre. En effet, s'il parvient à s'imposer face à Superga II dimanche (et avec la complicité de La Chaux-de-Fonds II qui affrontera Le Parc II) il serait champion. Attendons les événements pour connaître la situation...

1. Le Parc II 17 m 26 pts ; 2. Saint-Imier IIb 17-25 ; 3. Superga II 15-22 ; 4. La Chaux-de-Fonds II 16-19 ; 5. Les Brenets Ia 17-16 ; 6. Etoile IIa 16-15 ; 7. La Sagne II 16-14 ; 8. Floria IIa 16-13 ; 9. Le Locle III 16-10 ; 10. Les Bois Ib 16-2.

Groupe 2. — Saint-Imier IIa est sacré champion de ce groupe depuis dimanche, à l'issue de la rencontre au sommet qui l'opposait à Centre espagnol. Afin d'éviter une éventuelle surprise, les réservistes de l'Erguel n'ont pas fait de demi-mesure et se sont imposés non sans avoir pourtant connu une forte résistance de leurs adversaires. Ainsi, Saint-Imier va-t-il tenter de retrouver sa place dans la catégorie de jeu à laquelle il appartenait l'an passé.

1. Saint-Imier IIa 15-27 ; 2. Centre espagnol 16-25 ; 3. Les Bois Ia 15-23 ; 4. Ticino II 15-17 ; 5. Les Ponts-de-Martel 15-13 ; 6. Les Brenets Ib 15-12 ; 7. Sonvilier II 15-7 ; 8. Floria IIb 15-7 ; 9. Etoile IIb 15-5.

LUTTE ACHARNÉE

Groupe 3. — Les Geneveys-sur Coffrane, faciles vainqueurs de Fontainemelon II, sont presques finalistes, mais doivent toutefois encore glaner un point dimanche, face à Comète II, afin d'éviter l'éventuel retour de Marin IIa, qui s'est imposé face à Neuchâtel Xamax III. L'incertitude, ici, a régné tout au long de la compétition, puisque quatre équipes, encore au coude à coude pour la première place, à l'issue du premier tour, se sont livré une lutte acharnée ce printemps.

1. Les Geneveys-sur-Coffrane 17-30 ; 2. Marin IIa 17-28 ; 3. Coffrane 16-25 ; 4. Neuchâtel Xamax III 17-25 ; 5. Fontainemelon II et Comète II 17-14 ; 7. Salento 17-12 ; 8. Dombresson II 17-11 ; 9. St-Blaise IIb 16-8 ; 10 Helvétia Ia 17-1.

Groupe 4. — Lignières Ia, vainqueur d'Helvétia Ib, est sacré champion de groupe après avoir connu quelques craintes ces derniers temps. Le champion semble en reprise actuellement ce qui est de bon augure pour le tir final. Le Landeron, qui termine au deuxième rang, a connu un printemps très favorable, méritant dignement ce rang. Il pourra nourrir de sérieuses ambitions la saison prochaine.

1. Lignières Ia 17-28 ; 2. Le Landeron 17-25 ; 3. Audax II 17-21 ; 4. Cressier 17-19 ; 5. Saint-Blaise IIa 17-18 ; 6. Espagnol Ib 17-16 ; 7. Serrières II 17-14 ; 8. Helvétia Ib 17-13 ; 9. Lignières Ib 17-10 ; 10. Marin IIb 17-6.

Groupe 5. — Espagnol Ia, déjà champion depuis dimanche passé, termine en « roue libre » et demeure toujours la seule formation de IVe ligue à n'avoir pas connu la défaite cette saison. Certes la lutte dans ce groupe n'a pas été très vive car, à l'exception de Pal-Friul, aucune formation n'a été en mesure de créer quelques surprises, rendant ainsi la compétition monotone.

1. Espagnol Ia 15-29 ; 2. Pal-Friul 15-23 ; 3. Cortaillod II 15-19 ; 4. Béroche II 15-19 ; 5. Colombier II 15-14 ; 6. Boudry III 15-12 ; 7. Auvernier II 16-11 ; 8. Bôle II 15-8 ; 9. Gorgier II 15-1.

Groupe 6. — Buttes a étrenné son titre de brillante façon, devant Blue-Stars, et semble en bonne condition pour tenter de retrouver une place en catégorie supérieure. Saint-Sulpice, qui occupe le deuxième rang, aura été, en quelque sorte, la révélation de cette saison, alors que Noiraigue Ia, qui affichait des prétentions, et Fleurier IIa, finaliste l'an dernier, auront quelque peu déçu. Buttes fut bien la formation la plus régulière, puisqu'elle n'a concédé qu'un seul point depuis le 9 septembre.

1. Buttes 17-31 ; 2. Saint-Sulpice 17-26 ; 3. Noiraigue Ia 17-24 ; 4. Fleurier IIa 17-22 ; 5. Buttes-Stars 17-15 ; 6. Couvet II 17-13 ; 7. Fleurier IIb et Travers II 17-12 ; 9. Môtiers 17-11 ; 10. Noiraigue Ib 17-4.

S. M.

Les finales

Les matches de promotion en troisième ligue commenceront le 26 mai. Les premières rencontres se dérouleront dans l'ordre suivant : Saint-Imier IIa-champion du groupe I ; Espagnol Ia-Les Geneveys-sur-Coffrane ; Buttes-Lignières Ia.

L'HISTOIRE DE LA COUPE DU MONDE (II)

1938: première victoire de l'Italie

L'Italie fut désignée pour organiser, en 1934, la deuxième Coupe du monde. Pour ramener de 29 à 16 le nombre des participants, il y eut des matches éliminatoires. La seule surprise fut l'éviction de la Yougoslavie après un match nul (2-2) avec la Suisse (buts de W. Jaggi et de Frigerio) et une défaite (1-2) devant la Roumanie. La formation helvétique, qui avait également fait match nul avec la Roumanie (2-2), se trouva qualifiée pour le tour final d'autant plus sûrement que la Roumanie, pour avoir fait jouer contre la Suisse un élément non qualifié (!), perdit ce match sur le tapis vert.

VICTOIRE HELVÉTIQUE

Après un stage de repos à Ambri, qui ne dura que quatre jours, 19 joueurs suisses se retrouvèrent en Italie pour cette deuxième Coupe du monde. Au stade de San Siro de Milan, le 27 mai, la formation helvétique affronta la Hollande, dans le cadre des huitièmes de finale. Au terme d'une partie intelligemment menée, les Suisses, grâce à deux buts de Kielholz et un de Trello Abegglen, prirent le pas devant les Hollandais par 3-2 (1-0). Les onze joueurs suisses alignés étaient les suivants : Séchehaye ; Minelli, Weiler II ; Guinchard, Jaccard, Hufschmid ; von Kaenel, Passello, Kielholz, Trello Abegglen III et Bossi.

Avec la Suisse, se qualifièrent : l'Italie (7-1 contre les Etats-Unis), la Hongrie (4-2 contre l'Egypte), l'Allemagne (5-2 contre la Belgique), la Tchécoslovaquie (2-1 contre la Roumanie, finalement repêchée), l'Autriche (3-2 après prolongations contre la France). Le succès helvétique fut, au même titre que ceux de la Suède devant l'Argentine (3-2) et de l'Espagne devant le Brésil (3-1), considéré comme une surprise.

PLANICKA RÉSISTE AUX SUISSES

Les quarts de finale virent les succès de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Tchécoslovaquie et de l'Italie, tous acquis d'extrême justesse. Allemagne et Suède, Tchécoslovaquie et Suisse, étaient à égalité à la pause, l'Allemagne l'ayant emporté finalement par 2-1 et la Tchécoslovaquie par 3-2. C'est à la grande classe de leur gardien Planicka que les Tchécoslovaques furent redevables de leur victoire. L'équipe suisse, dont la formation avait été légèrement modifiée en attaque (Jaggi IV prenant la place de Passello et Jaeck celle de Bossi), ne fut pas aussi brillante que face aux Hollandais. Malgré deux buts spectaculaires de Jaggi IV et de Kielholz, elle dut baisser pavillon devant son adversaire slave sur la pelouse du stade de la Juventus à Turin.

L'Autriche, en triomphant par 2-1, réussit à maintenir l'avance d'un but qu'elle avait prise au repos contre la Hongrie. Quant à l'Italie, elle dut livrer deux assauts impitoyables à l'Espagne pour poursuivre sa route. Après un premier résultat nul (1-1), elle l'emporta vingt-quatre heures plus tard (1-0) grâce à un but de Giuseppe Meazza.

FINALE PASSIONNANTE

La Tchécoslovaquie — aisément — devant l'Allemagne (3-1), et l'Italie — plus difficilement — face à l'Autriche (1-0), obtinrent le droit de jouer la finale, à Rome. Cette finale, jouée dans une ambiance passionnée, fut longtemps indécise. De la 68me à la 82me minute, la Tchécoslovaquie mena à la marque sur un but de son ailier gauche, Puc. C'est l'Italo-Argentin Orsi, également ailier gauche, qui égalisa. Et l'avant-centre Schiavo donna la victoire aux « Azzurri » cinq minutes après le début de la prolongation. Le « onze » italien avait la composition suivante :

Combi ; Monzeglio, Allemand ; Ferraris IV, Monti (qui avait joué et perdu la finale avec l'Argentine quatre ans auparavant), Bertolini ; Guaita, Meazza, Schiavo, Ferrari et Orsi.

Enfin, par 3-2, l'Allemagne remportait la finale pour la troisième place contre l'Autriche, dont s'annonçait ainsi le déclin.

(A suivre)

(2) Lire FAN-L'Express du 15 mai.

Les Argentins tiennent un rôle très important en championnat de France

En France, l'arithmétique traditionnelle des fins de championnat est quelque peu compliquée par le bonus, c'est-à-dire le point supplémentaire accordé à toute équipe marquant trois buts ou plus. Toutefois, il faudrait que le ciel tombe sur la tête des Stéphanois pour qu'ils ne soient pas champions. Plusieurs Neuchâtelois et Jurassiens avaient, samedi dernier, choisi le stade Bonal, à Sochaux, pour voir Saint-Etienne gagner brillamment (2-0). Beaucoup m'ont dit que ce match était d'une très haute qualité. L'Argentin Piazza a fait une démonstration de ses talents. Et il en a !

D'ailleurs, les Argentins auront joué un rôle déterminant dans ce championnat. Voilà qui doit inciter les Français, qui rencontreront les Argentins, samedi soir, à quelques considérations particulières. Hélas ! pour Stefan Kovacs, il y a des défections. Trois Lyonnais, par hasard (?) sont blessés : Lacombe, Chiesa et Ravier. De toute urgence, Kovacs a téléphoné à trois Niçois : Molitor, Jouve et Loubet. Le meilleur moyen de battre les Argentins d'Argentine serait de sélectionner les Argentins de... France ! Cette ligne d'attaque aurait belle allure avec Piazza (Saint-Etienne), Curioni (Nantes), Bianchi (Reims) et Onnis (Monaco).

L'ENFER

Mais il n'y a pas que des histoires roses, il y a l'enfer de la relégation pour trois clubs. Si Sedan connaît son sort, l'incertitude demeure pour Paris (bien sûr), Nancy, Monaco, Troyes et Bordeaux. Pour la relégation comme pour le titre, le bonus est la planche de salut.

Qui remplacera les trois condamnés ? Red-Star de Paris, de toute façon, Lille ou Valenciennes, qui se rencontrent dimanche, et le vainquer du match de barrage entre le perdant de cette rencontre et Paris Saint-Germain. Il pourrait donc y avoir deux nouveaux clubs parisiens en première division. Et pourquoi pas trois, si Paris FC gagnait ses deux derniers matches ? Mais rien est moins probable. De toute façon, ces temps, dans la capitale, on s'enflamme davantage pour le rugby que pour le football.

Jean-Marie THEUBET

athlétisme

Bons résultats de jeunes Neuchâtelois

Plusieurs athlètes du canton ont réalisé de bonnes performances, le week-end dernier. Nous relèverons surtout les 2 m de Joseph Toffolon en hauteur, les 2'31"48 de R. Schaffer sur 1000 m (1er de sa série) et le record neuchâtelois du 1000 m féminin par Joëlle Laperrouza, en 3'20"2. Christiane Sandner, en réalisant 1'44"3 sur 600 m, signa une des meilleures performances suisses de sa catégorie. Quant à Christian Robert, il obtint son billet pour le championnat suisse du 300 m haies en 43"4.

A propos du match Saint-Blaise - Colombier

Pour faire suite au compte rendu paru dans la « FAN » du mardi 14 mai et afin de ne laisser planer aucun malentendu, je tiens à signaler que M. Oberli, entraîneur de la première équipe de Saint-Blaise, n'a donné sa démission que pour la fin du présent championnat. Mais, vu les circonstances, le comité du F.-C. Saint-Blaise a préféré s'occuper directement de la formation de la première équipe.

R. R.

Championnat suisse des réserves

Groupe A : La Chaux-de-Fonds - Servette 4-2 ; Chênois - Sion 1-2 ; Chiasso - Lugano 1-4 ; Grasshoppers - Bâle 1-0 ; Lausanne - Zurich 0-0 ; Young Boys - Saint-Gall 7-0 ; Winterthour - Neuchâtel Xamax 0-1. — **Classement :** 1. Bâle 23-29 ; 2. Zurich 22-36 ; 3. Grasshoppers 23-31 ; 4. Servette 21-25 ; 5. Neuchâtel Xamax 22-22.

Netzer risque de ne pas pouvoir participer à la Coupe du monde!

La sélection de l'Allemand de l'Ouest Gunter Netzer (ancienne vedette de Borussia Mœnchengladbach passée à Real Madrid) pour le tour final de la Coupe du monde, n'est pas encore assurée, indique-t-on dans les milieux de la fédération ouest-allemande.

Cette situation résulte à la fois du fait que Netzer, arrivé lundi en R.F.A., paraît hors de forme et qu'il a suscité le mécontentement de Helmut Schœn, entraîneur national, en prenant des engagements publicitaires pour la période précédant l'ultime stage de préparation des Allemands, qui débutera le 29 mai à l'institut des sports de Mayence. Netzer a, en effet, souscrit des contrats portant sur plusieurs centaines de milliers de marks avec 36 maisons commerciales pour entreprendre une tournée à travers la R.F.A. Helmut Schœn, appuyé par Franz Beckenbauer, capitaine de l'équipe nationale, a estimé publiquement que si Netzer accomplissait ce déplacement au lieu de parfaire sa forme, il ne serait pas retenu parmi les 22 joueurs devant être désignés le 7 juin.

L'intéressé s'est mis en rapport avec les maisons qui l'ont engagé pour tenter de faire reporter la tournée après le championnat du monde. Il a également fait appel à des « remplaçants » susceptibles d'avoir le même succès que lui auprès du public. Uwe Seeler, ancien capitaine de l'équipe nationale, a spontanément accepté. On ignore, toutefois, si les maisons ayant conclu avec Netzer accepteront ce compromis ; exigeront-elles que le contrat soit honoré ou réclameront-elles un dédit qui porterait sur un million de marks ?

● En match d'entraînement en vue de la phase finale de la Coupe du monde, à Grenade, l'Argentine a dû se contenter d'un match nul (0-0) avec le F.C. Grenade.

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

1. **Bâle - Lausanne.** — Dans leur fief, les copains d'Odermatt sont toujours à l'aise ; ils dicteront donc leur loi aux Vaudois malgré l'entêtement de Vuilleumier. 1 1 1

2. **Chênois - Grasshoppers.** — Après avoir atterri sur la pelouse des 3 Chênes, les Sauterelles se mettront gaiement à brouter les 2 points enviés par les Genevois. 2 2 X

3. **Lugano - Winterthour.** — Les Tessinois se battront comme des lions pour s'écarter de la zone éclairée par la lanterne rouge. 1 X X

4. **Neuchâtel Xamax - La Chaux-de-Fonds.** — Entre le Haut et le Bas mon cœur balance car les deux adversaires sont descendus bien bas. X 1 2

5. **Saint-Gall - Servette.** — Une noix très dure à casser pour les hommes de Sundermann, qui n'auront pas le terrain libre pour leurs grandes manœuvres. 1 1 1

6. **Sion - Young Boys.** — Les Sédunois pourraient fort bien se rappeler qu'ils sont détenteurs de la Coupe de Suisse. 2 1 1

7. **Zurich - Chiasso.** — Avec le titre en poche et une machine bien huilée, ce match s'annonce comme une formalité pour Zurich. 1 1 1

8. **Etoile Carouge - Aarau.** — Nous accordons une légère préférence aux Stelliens ; ils ont l'avantage du terrain. X 1 X

9. **Fribourg - Bienne.** — Les adversaires n'ont rien à perdre, rien à gagner ; misons donc sur un résultat nul. X X X

10. **Granges - Martigny.** — Voilà une proie à la portée des Soleurois qui la cueilleront sans vergogne. 1 1 1

11. **Mendrisiostar - Lucerne.** — Pour Lucerne, l'heure n'est pas aux cadeaux, mais à la lutte pour la montée sur le podium. 2 X X

12. **Young Fellows - Bellinzone.** — Affamés de points, les Jeunes Compagnons sortiront leurs griffes et feront le gros dos. 1 1 2

Dix experts vous proposent

	1	X	2
1. Bâle - Lausanne	7	2	1
2. Chênois - Grasshoppers	3	3	4
3. Lugano - Winterthour	5	3	2
4. Neuchâtel Xamax - Chx-de-Fds	5	3	2
5. Saint-Gall - Servette	5	3	2
6. Sion - Young Boys	5	3	2
7. Zurich - Chiasso	8	1	1
8. Carouge - Aarau	5	3	2
9. Fribourg - Bienne	4	3	3
10. Granges - Martigny	6	2	2
11. Mendrisiostar - Lucerne	3	3	4
12. Young Fellows - Bellinzone	5	3	2

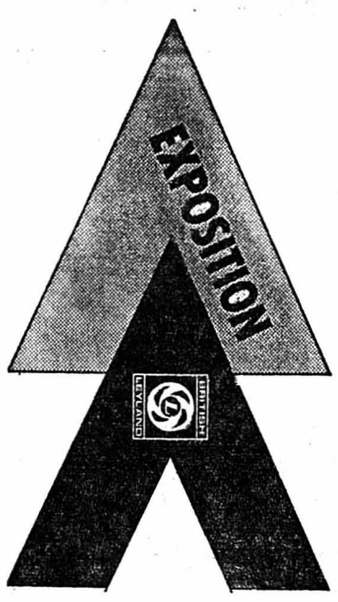

Landrover cara van
TRANS SA'HARA

TRIUMPH STAG

TRIUMPH TR 6

TRIUMPH Spitfire

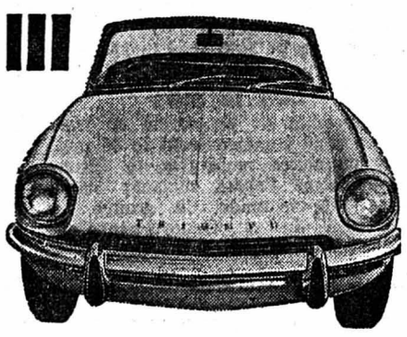

GARAGE WASER

Agence générale
Seyon 34 - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 16 28

OFFRES D'EMPLOIS

MOKA BAR, Concert 4, cherche

SERVEUSE REMPLAÇANTE

(3 jours par semaine).

Té. l(038) 25 54 24.

Un travail varié dans le monde du livre

est offert à
dame ou demoiselle désirant un emploi à plein temps et sachant si possible taper à la machine, pour travaux de bureau. Reconnaissance de marchandise dans service de librairie.

Se présenter au bureau de la Librairie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel. Tél. (038) 25 44 66.

PRODUITS PERFECTONE S. A.

Entreprise de moyenne importance spécialisée dans le développement et la fabrication d'équipements destinés aux studios d'enregistrement sonores, cherche, pour compléter son équipe de vente,

INGÉNIEUR DE VENTE

Nous demandons :

— solide formation technique en électronique, ing. ETS ou équivalent
— un intérêt à la vente et de l'expérience dans le secteur vente-technique
— une bonne connaissance de l'anglais, si possible des notions d'allemand.

Nous offrons :

fonction à responsabilités comprenant :
— l'élaboration des offres
— la réalisation des commandes
— correspondance et contacts avec la clientèle à l'étranger (possibilité de faire des voyages),

et une

secrétaire-collaboratrice

expérimentée et au bénéfice d'une bonne formation commerciale, ayant quelques années d'expérience.
Connaissance approfondie des langues française et anglaise, notions d'allemand souhaitables.

Nous offrons :

— l'horaire libre
— prestations sociales intéressantes et salaire en fonction des capacités.

Nous invitons les personnes intéressées à faire leurs offres ou à téléphoner à

PRODUITS PERFECTONE S. A., rue de Morat 7, 2500 Bienne
Tél. (032) 22 23 11, interne 35

paillard

ÉLECTRONIQUE

pour notre production d'automates facto-comptables **HERMES,** nous cherchons plusieurs

mécaniciens électroniciens
monteurs en électronique FEAM
radio électroniciens
professionnels

avec de très bonnes connaissances pratiques en électronique.
Entrée immédiate ou à convenir.

Veuillez prendre contact avec M. A. Manzini, tél. (024) 21 23 31, PAILLARD S.A., 1401 Yverdon.

Ω OMEGA

Nous cherchons, pour notre crèche d'entreprise,

1 STAGIAIRE

âgée de 17 ans, et si possible bilingue.

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer à OMEGA, Division du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne.
Tél. (032) 41 09 11, interne 2629.

Ω OMEGA Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. SSIH

Famille tessinoise avec fillette de 6 ans habitant à Rome cherche

jeune fille au pair

Possibilité d'apprendre l'italien, ambiance familiale.

S'adresser à :
Dr Nazario De Agostini,
Viale Stazione 17
6500 Bellinzone.

Depuis 35 ans, nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile. Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication, nous cherchons pour notre usine de la Chaux-de-Fonds

DESSINATEURS EN MACHINES

bénéficiant si possible de quelque expérience dans le domaine de la machine-outil

EMPLOYÉ TECHNIQUE

connaissant les machines-outils pour l'établissement d'offres et les relations avec les pays de langue anglaise. Bonnes connaissances d'anglais souhaitées.

Conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique.

Horaire libre.

Faire offres à VOUMARD MACHINES CO S.A., rue Jardinière 158, 2300 la Chaux-de-Fonds.

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2301 LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE

Depuis 35 ans nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile.

Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication NOUS CHERCHONS pour notre usine d'Hauterive

mécaniciens - monteurs

en machines-outils pour travaux de montage et essais ;

électricien

en machines-outils - montage - câblage - essais ;

mécaniciens

pour notre groupe outillage et prototypes

Nous offrons :
des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique, en particulier.
Traitement mensuel généralisé.
Horaire libre.

Notre bureau du personnel vous donnera volontiers de plus amples renseignements. En cas d'intérêt veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone (038) 25 88 41, ou vous présenter les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 HAUTERIVE (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchatel SUISSE

FAN

VAUSEYON

Nous cherchons un (e)

porteur(euse) de journaux

pour la distribution de notre journal dans un secteur de Vauseyon. Tournée matinale d'une heure environ.

Horaire à convenir.

Entrée en service et mise au courant les derniers jours du mois de mai.

Adresser offres à :

FAN - L'Express
Service de distribution
4, rue Saint-Maurice, 2001 NEUCHATEL
Tél. 25 65 01

MIGROS

cherche

pour son siège central, à MARIN,
AU SERVICE INFORMATIQUE

DATA-TYPISTE
sur IBM 3740 (disquette)

expérience souhaitée, mais pas indispensable.

Nous offrons :
— formation assurée par des personnes compétentes, au sein d'une équipe jeune et dynamique
— horaire variable
— situation d'avenir
— salaire intéressant.

M-PARTICIPATION

Téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Nous désirons engager, pour s'occuper de tâches de recherches et d'études dans le domaine de la technologie des hybrides auprès de notre **Centre micro-électronique situé à Bevaix, au bord du lac de Neuchâtel,** un

physicien

ou

ingénieur électricien

diplômé EPF

s'intéressant aux secteurs suivants :

— Dépôt par évaporation de couches minces sous vide poussé
— Production de masques
— Photolithographie
— Mesurage de circuits hybrides.

Une certaine expérience en installations sous vide poussé est indispensable, ainsi que des connaissances en électronique et en technique des mesures électriques. Nous attachons beaucoup d'importance à l'aptitude de travailler de façon absolument autonome.
Lieu de travail : Bevaix (NE).

Veuillez adresser votre offre au département du personnel de

Hasler SA Berne

télécommunications, électronique, mécanique de précision,
Belpstrasse 23, 3000 Berne 14.
Tél. sél. directe (031) 65 26 72, central (031) 65 21 11.

Importante entreprise située à Bienne cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

une secrétaire de direction

maîtrisant les langues française et allemande, et ayant de bonnes connaissances de la langue anglaise.

Nous désirons engager une secrétaire disposant de quelques années de pratique et souhaitant travailler de manière indépendante.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres sous chiffres J 920193 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

ZENITH TIME SA

Usine 1 - 2400 le Locle

désire engager pour son département de fabrication d'ébauches

un contrôleur

Bonne connaissance des procédés d'usinage et expérience mécanique souhaitées ;

un régleur de machines

bénéficiant d'une formation de mécanicien, avec connaissances approfondies des moyens de production utilisés dans un centre d'Ebauches.

Horaire variable.

Prière de faire offres ou de se présenter au Service du personnel, tél. (039) 31 44 22.

ZENITH TIME SA

Les CFF nous ouvrent aussi de belles voies

Par exemple comme jeunes et habiles

collaboratrices

jouissant d'une formation commerciale, même partielle. Si vous vous intéressez à un travail de bureau varié, vous serez les bienvenues à notre Direction du 1er arrondissement des chemins de fer fédéraux, à Lausanne.
Vous trouverez chez nous de bonnes conditions d'engagement et pourriez, si nécessaire, compléter vos connaissances de base.
N'attendez pas pour nous écrire ou nous téléphoner. C'est bien volontiers que nous vous renseignerons.

Section du personnel
Direction du 1er arrondissement des CFF
Case postale 1044
1001 Lausanne — Téléphone 021/42 24 22

football

EN FINALE DE LA COUPE D'EUROPE DES CHAMPIONS À BRUXELLES

Bayern sauvé à la dernière minute

La maîtrise d'Atletico a failli créer la surprise

BAYERN MUNICH - ATLETICO MADRID 1-1 après prolongations

MARQUEURS : Luis 114me ; Schwarzenbeck 119me.

BAYERN MUNICH : Maier ; Hansen, Schwarzenbeck ; Beckenbauer, Breitner ; Roth, Zobel ; Hoeness, Kappellmann, Muller, Torstensson.

ATLETICO MADRID : Reina ; Mela, Eusebio, Heredia, Capon ; Adelardo, Luis ; Irureta, Garate, Ufarte, Salcedo.

ARBITRE : M. Loreaux (Belgique).

NOTES : Stade du Heysel à Bruxelles. 55.000 spectateurs. Changements de joueurs : Atletico, Becerra pour Ufarte à la 69me et Alberto pour Salcedo à la 89me ; Bayern, Duernberger pour Torstensson, à la 76me.

EXCELLENT TECHNICIEN

Grandissime favori, Bayern Munich a finalement été heureux d'arracher le match nul à quelques secondes du coup de sifflet final, au Stade du Heysel à Bruxelles. La finale de la Coupe d'Europe sera donc rejouée vendredi soir.

A l'issue du temps réglementaire, le résultat était toujours de 0-0. Il fallut attendre la 114me minute de jeu, soit le début de la deuxième prolongation, pour que l'Atletico parvienne à ouvrir la marque sur un coup-franc très habilement tiré par Luis. Alors que la défaite allemande semblait consommée, Schwarzenbeck, d'un tir des trente mètres qui surprit toute la défense madrilène, y compris le gardien Reina, rétablit l'équilibre, permettant à son équipe de retrouver une chance d'inscrire son nom au palmarès de la coupe d'Europe des champions.

L'Atletico Madrid a prouvé qu'il valait beaucoup mieux que ce qu'il avait notamment montré à Glasgow. La suspension de l'Argentin Ayala a certainement été la grande chance des Bavarois. A côté de Garate, ce joueur très rapide aurait posé à la défense allemande des problèmes autrement plus difficiles que ceux qu'elle eut à résoudre avec Ufarte qui, à plus de trente ans, est singulièrement émoussé, même s'il reste un excellent technicien. Ufarte fut d'ailleurs remplacé en seconde mi-temps par Becerra, un autre Argentin qui donna une plus grande mobilité à l'attaque espagnole.

REVANCHE

Alors que l'on attendait un fléchissement sensible des Madrilènes en seconde mi-temps, et a plus forte raison durant les prolongations, c'est presque le contraire qui s'est produit. En définitive, ce match nul constitue une sorte de revanche pour le football latin et notamment pour le football espagnol, après son élimination de la coupe du monde à Francfort. Il constitue également un avertissement pour les Allemands à la veille des échéances qui les attendent dès le 13 juin.

Si l'on tient compte des impératifs défensifs du football moderne, cette finale fut de bonne qualité. Sur le plan technique, les 22 acteurs furent parfaitement à la hauteur.

ATTRACTION

Chez les Espagnols, le gardien Reina porte une part de responsabilité sur le but qu'il a encaissé. Auparavant, il n'avait pas commis la moindre faute. Devant lui, Heredia a fait preuve d'une agilité de bon aloi alors qu'Eusebio, favorisé par sa grande taille, a parfaitement accompli ce qu'on lui demandait devant Gerd Mueller. Dans l'entre-jeu, Luis fut à lui seul une attraction et il fut sans aucun doute le meilleur élément de son équipe avec Garate. Malheureusement trop mal soutenu pour pouvoir obtenir un résultat.

Chez les Allemands, l'ensemble a été décevant, Beckenbauer fut le meilleur élément de l'équipe, grâce à la précision de ses passes et surtout à son calme. Schwarzenbeck a sauvé son match en marquant le but égalisateur. Dans l'entre-jeu, personne n'est vraiment ressorti du lot alors qu'en attaque, tant Hoeness (après un bon départ pourtant) que Gerd Mueller et le Suédois Torstensson ont été loin de leur réputation.

LE PREMIER. — A la 114me minute, coup franc contre Bayern. Malgré le mur allemand, Luis a tiré et le ballon se trouve déjà sur sa trajectoire victorieuse. (Téléphoto AP)

EFFICACE. — La défense espagnole (en maillots rayés) a protégé efficacement son gardien Reina, face à l'Allemand Muller (en blanc). (Téléphoto AP)

Succès logique de Neuchâtel Xamax

WINTERTHOUR - NEUCHATEL XAMAX 0-1 (0-0).

MARQUEUR : Mauli 71me.

NEUCHATEL XAMAX : Turberg ; Natali, Neri, Kroemer, Eymann ; Guillaume, Ludi ; Marquez, Maire, Andrey, Mauli.

WINTERTHOUR : Frei ; Bitzer, Moergeli, Specker, Ruegg ; Meili, Allmendiger ; Wettstein, Arm, Sindelar, Winisterfer.

NOTES : match joué mardi en fin d'après-midi, sur le stade de la Schutzenwiese, en ouverture de la rencontre principale. Beau temps. A Neuchâtel Xamax, on note la rentrée de Kroemer. Par contre il manque Siegenthaler, le gardien Décastel et Mundwiler (militaire). Bassi remplace Maire à la 59me et Frieden prend la place de Marquez à la 70me. Coups de coin : 4-11 (3-7).

Ce fut un match plaisant et mouvementé et qui a plu au public déjà nombreux lors de cette rencontre d'ouverture. Le résultat final est tout à fait logique car les hommes de Rezar ont dominé pendant presque toute la rencontre. La victoire aurait même pu et dû être plus éloquente.

Les Romands avaient incorporé de nombreux jeunes, tels Eymann, Marquez. Maire, Bassi et ces derniers se sont très bien intégrés à l'équipe ; ils ont joué sans complexe aucun. Ils ont prouvé que le club pouvait compter sur eux.

Winterthour a déçu ; aucun élément n'est ressorti du lot ; on y travaille beaucoup et l'on se donne énormément de peine mais il manque toutefois, passablement de technique et d'idées. On joue un peu trop à l'emporte-pièce. Quant à Neuchâtel Xamax il s'est bien racheté après plusieurs dimanches sans réussite. Espérons que ce ne sera pas qu'un feu de paille.

INTÉRIM

Les défenseurs ont dominé le débat

Entamé dans une ambiance très latine (les drapeaux aux couleurs de l'Atletico semblaient particulièrement nombreux), ce match fut d'abord placé sous le signe de la nervosité. C'est ainsi que dès la 2me minute, Eusebio dégagea de la tête dans les pieds de Torstensson dont le tir passa cependant largement par-dessus. Les Madrilènes se signalèrent immédiatement par leur jeu court et leurs passes précises qui n'allaient pas tarder à poser des problèmes aux champions d'Allemagne.

A la 9me minute, on notait un tir de Roth dans le filet extérieur, sur une passe transversale de Beckenbauer, toujours très précis. Peu après, Luis se signalait par une série de dribbles. Cette action se terminait par un centre d'Urfarte qui ne donnait rien.

CORRECT

Le match était correct et il fallait attendre la 13me minute pour que la première faute, commise par Schwarzenbeck, soit sifflée. Après vingt minutes de jeu, les Bavarois sentaient le besoin d'accélérer l'allure. A la 26me minute, Kapellmann débordait sur la gauche. Son centre en retrait provoquait un « corner ». Ce même Kappellmann se mettait en évidence à la 30me minute par un bon tir, sur centre de Zobel.

Mais les Espagnols, bien que devenus prudents, ne manquaient aucune occasion de contre-attaquer. C'est ainsi qu'à la 33me minute, Garate, très travailleur, démarquait Irureta qui ratait cependant totalement sa reprise. En fin de première mi-temps, les Madrilènes ne prenaient plus aucun risque, de sorte que le repos survenait sur le résultat logique de 0-0.

BUT ANNULÉ

A la reprise, les deux adversaires hésitaient de plus en plus à se livrer. Les Allemands conservaient l'initiative des opérations, mais sans se montrer véritablement dangereux pour le gardien Reina. A la 57me minute, sur une rupture, Garate réussissait un bon tir, mais Maier était à la parade. Par la suite, la qualité du jeu, bonne pendant la première heure, baissait sensiblement, les deux équipes n'ayant, semble-t-il, d'autre objectif que de se neutraliser. De part et d'autre, on notait des amorces d'attaques bien conçues, mais tous les mouvements se brisaient sur des défenseurs en surnombre.

A la 70me minute, Gerd Mueller parvenait à marquer dans un but espagnol déserté par Reina, mais le but était annulé pour une faute préalable de l'avant-centre allemand sur un défenseur espagnol. A la 75me minute, Salcedo se mettait en évidence par une reprise de la tête qui passait de peu par-dessus. Les Allemands connaissaient alors une mauvaise période, au cours de laquelle ils concédaient notamment trois corners.

Au fil des minutes, les Madrilènes s'enhardissaient. A huit minutes de la fin, Irureta ratait sa grande chance. A la suite d'une série de passes devant le but allemand, il se trouvait démarqué sur la droite, mais son angle de tir était étroit et son envoi sortait. Le match se terminait sur un nouveau corner tiré par les Espagnols et qui ne donnait aucun résultat, ce qui rendait nécessaire la prolongation.

GARDIENS SURPRIS

La première prolongation fut surtout marquée par une série de quatre corners tirés par les Espagnols qui prirent le match en main dès le début de l'ultime période de jeu. Dès la 4me minute, on notait un tir de Capon dans le filet extérieur. Sur une contre-attaque, Mueller était déséquilibré dans le carré de réparation, mais l'arbitre ne sifflait pas. En revanche, il accordait sans hésitation un coup-franc aux 16 mètres lorsque, après 114 minutes de jeu, Hansin bousculait Becerra. Le coup-franc était tiré par Luis qui, d'un tir vissé par dessus le « mur » allemand, surprenait Maier. Alors que tout semblait joué, Schwarzenbeck, à quelques secondes du coup de sifflet final, expédiait un violent tir des trente mètres. Reina, sans doute masqué, réagissait trop tard et la balle filait au fond de ses filets.

basketball

Championnat suisse junior

Neuchâtel apte à défendre son titre

Pour Neuchâtel-Sports, une nouvelle aventure débute cette semaine. Il s'agit, cette fois, du championnat suisse junior, le titre appartient, actuellement, aux joueurs du Panespo.

DEUX INTERNATIONAUX

Dans la compétition de cette nouvelle saison, Neuchâtel dispose de plus d'un atout pour renouveler un exploit dont la valeur n'échappa à personne, en juin 1973. Il faut citer, en premier lieu, l'armature de base de la formation qui se compose de 5 joueurs ayant évolué plus ou moins régulièrement dans le championnat de ligue A. Parmi ceux-ci, Bucher et Reichen se sont très souvent mis en évidence puisqu'ils ont retenu l'attention des sélectionneurs de l'équipe nationale des espoirs. En plus de cela — et c'est un fait important à relever — ces deux joueurs font également partie des cadres de l'équipe suisse qui vient de s'aligner contre l'Argentine. Neuchâtel peut être fier de ses deux représentants car c'est la première fois que des juniors ont l'honneur de défendre les couleurs du pays à deux niveaux différents. Ce fait mérite d'être relevé car il met en évidence deux athlètes assidus dont le sérieux à l'entraînement ouvre les portes à une activité sportive abondante.

ÉQUILIBRE

Schaller, Brandt et Petitpierre sont également des familiers des rencontres de division supérieure. L'expérience acquise tout au long de la saison, tant sur le terrain qu'en observateurs sur le banc des remplaçants, devrait leur permettre d'apporter à l'équipe l'équilibre nécessaire. A leurs côtés, de nouveaux joueurs dont les aptitudes certaines se sont révélées à l'entraîneur Zakar.

C'est ce soir, à Vevey, que les Neuchâtelois débutent dans cette intéressante compétition qui ne manquera certainement pas de couleur. Elle se poursuivra les samedi 25 et dimanche 26 mai, au Panespo, face à Pregassona et Zurich.

Neuchâtel s'alignera dans la composition suivante : Bucher, G. Reichen, Schaller, Brandt, Petitpierre, Perret-Gentil, M. Reichen, Studer, Poyet, Viette, Vionnet et Schild. Entraîneur : Joseph Zakar.

M. R.

Auvernier dérouté par Swissair

Dans le cadre de la poule d'ascension en LNB, Auvernier recevait la formation de Swissair Zurich, avant-dernière de son groupe. Comme on pouvait le craindre, la différence de rythme entre ligue nationale et première ligue a joué un bien vilain tour aux « Perchettes ». Très nerveux et surpris par l'agressivité et la vitesse d'exécution de leurs adversaires, les joueurs du Vignoble ont très mal commencé leur première période. Complètement dépassés, ils ne purent contenir les avants zuricois qui s'en sont donné à cœur joie. Après dix minutes de jeu, le match paraissait joué, la marque étant déjà de 5 à 24 !

Pourtant, piqués au vif, les joueurs locaux se mirent lentement à reprendre confiance. La mi-temps intervint sur la marque de 17-44.

La seconde période fut très équilibrée ; Auvernier, qui n'avait plus rien à perdre, prit alors la direction du jeu et tenta de remonter le handicap. Malheureusement, c'était compter sans l'expérience des visiteurs qui laissèrent passer l'orage en répondant presque point par point aux assauts adverses. Le résultat de la seconde période (43-41) montre clairement que les « Perchettes » auraient pu, avec moins de nervosité et plus de concentration en début de partie, inquiéter les Zuricois, sinon les battre. Néanmoins, il faut reconnaître que les gars du Vignoble avaient affaire à plus forts qu'eux et s'inclinèrent sur le résultat de 60-85.

Ont joué et marqué : Bandi (17), Bolle (6), Denis Ecklin, Hasler (13), Inglin, Martenet (8), Nater, Turberg (16).

A. Be.

SPORTS dernière

BASKETBALL

● A Athènes, l'équipe nationale d'Argentine, victorieuse à deux reprises de la Suisse dimanche et lundi, a pris le meilleur sur la sélection grecque des « espoirs » par 84-78.

CYCLISME

● L'Allemand de l'Est Hartnick a remporté sa deuxième victoire d'étape dans la Course de la paix. Il s'est imposé au sprint à Berlin-Est, terme de la 8me étape.

Classement général : 1. Mytnik (Pol) 19 h 37'38" ; 2. Gonschorek (RDA) à 24" ; 3. Pikkus (URSS) à 28" ; 4. Szozda (Pol) à 1'02" ; etc.

● Critérium pour amateurs à Sursee : 1. Huser (Lucerne) les 40 km en 58'00", 58 p. (moyenne 41,3) ; 2. Annen (Cham) 26 p. ; 3. Limacher (Pfaffnau) 14 p. ; 4. Bertschi (Pfaffnau) 13 p ; 5. Schœpfer (Lucerne) 12 p.

escrime

LA COUPE DES SIX

Neuchâtel conserve le trophée

Dernièrement, Neuchâtel reçevait Bienne. L'enjeu de la rencontre : « la coupe des six » que l'équipe biennoise avait remise aux Neuchâtelois, vainqueurs l'année dernière à Bienne. La formation biennoise venait donc à Neuchâtel avec la ferme intention de prendre sa revanche.

Décidés à garder le trophée chez eux, les épéistes neuchâtelois gagnèrent les premiers assauts et parvinrent ainsi à distancer de quelques longueurs leurs adversaires. Mais ceux-ci utilisèrent toute leur énergie pour refaire leur retard. Les Neuchâtelois connurent alors quelques moments difficiles, mais sans pour autant perdre du terrain. En fin de partie, ils marquèrent les points nécessaires qui leur permirent de s'assurer définitivement la victoire (21 victoires contre 15).

Les Neuchâtelois ont fait preuve d'une jeunesse et d'une homogénéité remarquables. Ceci est important pour l'avenir du club qui peut compter sur de jeunes tireurs tels que Crelier et de Montmollin, pour ne citer qu'eux. L'équipe neuchâteloise remportera encore d'autres succès.

La sélection neuchâteloise s'alignait avec les épéistes suivants, dans l'ordre de leurs victoires individuelles : Crelier (5 v), Ott (4 v), Montmollin (4 v), Raaflaub (3 v), Thorens (3 v), Jeanneret (2 v).

F. O.

cyclisme

Le 57me « Giro » part ce matin du Vatican

Merckx favori devant Fuente et les Italiens

Felice Gimondi, champion du monde en titre, Eddy Merckx, déjà vainqueur à trois reprises, José-Manuel Fuente, lauréat tout chaud du Tour d'Espagne et « leader » d'une solide équipe « Kas » seront les principaux favoris du 57me « Giro d'Italia », qui partira aujourd'hui de la cité du Vatican. Un quatrième homme, Luis Ocana, aurait pu prétendre à la victoire mais, souffrant des bronches, il a préféré déclarer forfait. Cette nouvelle a, d'ailleurs, été très mal accueillie en Italie où Ocana fait figure de « malade imaginaire », comme le soulignait, mardi, la « Gazetta dello Sport », le journal qui organise l'épreuve.

Le tracé et la valeur des participants laissent prévoir un tour d'Ialie très disputé. Ce sera la première fois de son histoire qu'ils s'élancera de la cité du vatican. Si une seule étape contre la montre est prévue (le 28 mai sur le circuit de Versilia, 40 km), il y aura, par contre, 4 arrivées en montagne : Il Ciocco, le Monte-Generoso, au-dessus de Mendrisio, Sella Valsugana et les Tre Cime di Lavaredo qui, avec les 2'320 mètres d'altitude de la cime Coppi, sera le « toit » de ce « Giro ».

Eddy Merckx y participera pour la 5me fois. Vainqueur en 1969, il a été en 1970 victime d'une disqualification qui a soulevé de nombreuses polémiques, alors qu'il portait le maillot rose. Après la surprenante victoire du Suédois Goesta Petterson (1971), la domination du Belge s'est à nouveau manifestée les deux années suivantes, le jeune Italien Giovanni Battaglin ayant été le seul à contester cette supériorité, l'an dernier.

UNE INCONNUE

En fait, le Belge représentera la grande inconnue en raison d'une condition physique qui semble encore insuffisante. Jose-Manuel Fuente, bien rodé par la « Vuelta », ne pourra cependant pas profiter d'une éventuelle lente mise en condition de Merckx, puisque le « Giro » n'atteindra la montagne, son terrain de prédilection, que le 27 mai, à l'occasion de l'arrivée au sommet du Ciocco. A ce moment-là, Merckx aura près de 1500 kilomètres de rodage et il sera vraisemblablement au point.

Cette année encore, il faut chercher les animateurs de la course dans les rangs des Italiens. Gimondi, lui aussi très discret en début de saison, pourra compter sur une équipe aguerrie avec, entre autres, Marino Basso, ancien champion du monde et excellent sprinter, Houbrechts, Rodriguez, Guerra, Cavalcanti, Santambrogio. « Je pense que je ne pourrai pas remporter ce Giro. Je n'ai plus 20 ans, et je suis long à me mettre en action ». Cette déclaration du « vétéran » bergamasque peut surprendre mais il faut se rappeler que l'Italien tenait les mêmes propos avant d'endosser le maillot arc-en-ciel.

Cependant, il est vraisemblable que le véritable danger viendra du côté des jeunes : Francesco Moser, très complet, Battaglin, révélation de 1973 (3me), et aussi Giambattista Baronchelli, ex-vainqueur du Tour de l'Avenir, qui en sera à sa première participation. Moser (23 ans le 19 juin), très athlétique (78 kg, 1 m 81), s'est mis en évidence à plusieurs reprises cette saison, notamment lors de Paris-Roubaix (2me) et dans de nombreuses courses en Italie où il montra de surprenantes qualités de sprinter en tenant tête à Roger de Vlaeminck.

Régulier en montagne, redoutable sur le plat, mais craignant les étapes contre la montre, F. Moser fera cependant figure de premier « outsider ». Battaglin (23 ans en juillet), handicapé par un accident au début de l'année, a axé toute sa saison sur cette épreuve et l'on s'attend à le voir renouveler sa prestation de l'an dernier.

Pour ses débuts, Giambattista Baronchelli sera aidé par un homme chevronné, Franco Bitossi, qui sera le « leader » de la formation. Dans le cœur des Italiens, Baronchelli est en fait le véritable remplaçant de Gimondi. Pourtant ce 57me « Giro » sera pour lui une première prise de contact, son directeur sportif voulant mener avec beaucoup de précautions la carrière de « l'héritier », qui aura 22 ans le 6 septembre. Quant aux Français, ils brilleront une nouvelle fois par leur absence.

Même si Merckx l'emporte, Fausto Coppi et Alfredo Binda détiendront toujours le record avec 5 victoires chacun. Les 3929 kilomètres représentent une moyenne entre le « Giro » le plus court (1909 avec 2408 km) remporté par Ganna et le plus long (1954 avec 4337 km) qui avait vu la victoire de Clerici. Merckx, Fuente, Gimondi : c'est le tiercé des directeurs sportifs mais attention à certains trouble-fête qui pourraient avoir noms Francesco Moser ou Roger de Vlaeminck.

Les sept professionnels suisses seront tous en lice et l'on peut attendre quelque chose d'encourageant de leur part, après ce qu'ils ont fait lors du Tour de Romandie. Josef Fuchs et Louis Pfenninger, en nette reprise, paraissent être les mieux armés. Leur expérience sera un atout appréciable. Dans le cas de Fuchs, il devra, au début du mois, la mettre au service de son jeune coéquipier Francesco Moser. Quant à Uli Sutter et Erich Spahn, ils ont déjà participé au « Giro » eux aussi, alors que Roland Salm et René Savary y prendront part pour la première fois.

automobilisme

Sur le Nürburgring

Vitesses extraordinaires

Des vitesses record ont été réalisées mercredi sur le Nurburgring, au cours des 1000 km de l'ADAC, troisième épreuve du championnat du monde des marques, qui sera courue dimanche.

L'Allemand Rolf Stommelen, sur Alfa Romeo, a réussi le tour le plus rapide en 7'11"9, alors que le record officiel, détenu par le regretté François Cevert, est de 7'20"3. Le Français Henri Pescarolo, sur Matra-Simca, a obtenu le deuxième meilleur temps en 7'12", devant l'Italien Arturo Merzario (7'17"4), sur Alfa Romeo.

Mais le temps le plus extraordinaire a été réalisé en tourisme par l'Allemand Hans-Joachim Stuck qui, sur un coupé BMW trois litres, a bouclé les 22,8 km du circuit en 8'09"6, alors que le record officiel de la catégorie est toujours détenu par l'Autrichien Niki Lauda en 8'21"3. L'Allemand Jochen Mass (Ford Capri) a également fait mieux que le record : 8'10'5.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous désirons encore spécialiser plusieurs

OUVRIERS

jeunes et dynamiques dans la fabrication des sécateurs FELCO de renommée mondiale.

Places stables.

Horaire selon convenance.

Déplacement payés.

FELCO

Fabrique FELCO,
2206 les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 14 66.

SÉRI-PUBLI-COLOR S.A.

cherche

SÉRIGRAPHE ou IMPRIMEUR

capables, ayant le sens des responsabilités.

Faire offres par téléphone ou par écrit 24, rue des Champs, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 57 22.

SOLVIL ET TITUS S.A.

9, faubourg de l'Hôpital

cherche

employée de bureau

consciencieuse et aimant les chiffres, pour son département comptabilité ;

aides de bureau

pour divers travaux à exécuter dans le cadre de ses départements achats et stock.

Date d'entrée à convenir.

Nous offrons : horaire mobile. Avantages sociaux propres à une grande entreprise. Ambiance de travail jeune et dynamique.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au (038) 24 33 22, interne 16, afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

Entreprise de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

SECRÉTAIRE-TÉLÉPHONISTE

à qui seraient confiés le service du téléphone et de la réception, ainsi que divers autres travaux administratifs.

Place stable et bien rétribuée pour candidate désireuse de s'intégrer dans une petite équipe jeune et dynamique.

Adresser offres, avec curriculum vitae, sous chiffres MZ 1366 au bureau du journal.

S&S sprecher + schuh

cherche pour entrée immédiate ou à convenir des

électriciens ou mécaniciens électriciens

capables de lire les schémas et de travailler de manière indépendante. Les personnes ayant peu ou pas d'expérience dans ce domaine seront mises au courant par notre département de montage.

Nous offrons dans usine moderne et bien équipée, et parmi les plus importantes de Suisse dans le domaine de l'électricité, places stables, travail intéressant, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service par écrit ou par téléphone à :

SPRECHER + SCHUH S.A., succursale de 1445 Vuiteboeuf, tél. (024) 37 15 83.

Nous engageons Immédiatement, ou pour une date à convenir, un

PROGRAMMEUR

Notre offre s'adresse à des candidats, hommes ou femmes, qualifiés et déjà au bénéfice d'une certaine pratique en langage RPG II ou Cobol ANS.

Si notre proposition vous intéresse, si vous désirez travailler dans un domaine en constante évolution et dans une atmosphère agréable, nous vous remercions d'adresser vos offres à

PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A.

Experts en matière d'assurance, case postale 62, 2034 Peseux - Neuchâtel.

MIGROS

cherche

pour le **snack-bar de son Marché, rue de l'Hôpital, à NEUCHATEL, un**

CUISINIER

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 44 heures
- horaire du magasin
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

METAUX PRECIEUX S A
2000 NEUCHATEL 9

cherche pour ses services d'entretien :

• MÉCANICIEN • SERRURIER

pour travaux de construction de machines et d'entretien.

Nous demandons :
— bonne formation de base (C.F.C.)
— aptitudes à travailler de manière indépendante

Nous offrons :
— activités intéressantes et variées
— places stables et bien rémunérées
— excellentes institutions sociales.

Les personnes intéressées voudront bien s'adresser à notre service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire. Tél. (038) 25 72 31, interne 258. Discrétion assurée.
MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

Proposons travail immédiat

1 peintre en bâtiment

1 serrurier

1 mécanicien-électronicien

pour longue mission

GARANTIE DE TRAVAIL MANPOWER

Nouveau : si vous réservez, votre salaire sera garanti dès le premier jour de votre disponibilité, même si votre travail est retardé.

Tél. 24.76.76 - 8 a, rue du Seyon - 2001 Neuchâtel

BONINCHI S.A.

fabrique de couronnes de montres,
14, chemin de Maisonneuve,
Châtelaine - GENÈVE

engage tout de suite ou pour date à convenir des

mécaniciens de précision décolleteurs régleurs sur presses

confirmés ou débutants.

— Salaire à convenir.

Faire offres ou se présenter.
Renseignements complémentaires : tél. (022) 44 26 00, interne 16.

Magasin spécialisé de Neuchâtel, engagerait

bonne vendeuse

bon salaire, 13me mois.

Adresser offres écrites à JT 1336 au bureau du journal.

Bureau d'assurances de la place cherche, pour le 1er juin, une

AIDE DE BUREAU

A LA DEMI-JOURNÉE

qui sera chargée de s'occuper du service des primes, du contentieux, de correspondances diverses.

Avantages sociaux d'une grande entreprise, caisse de retraite, semaine de 5 jours.
Ambiance moderne et jeune.

Prière d'adresser les offres sous chiffres TA 1311 au bureau du journal.

La plus grande discrétion est assurée.

On cherche

nettoyeurs (euses)

pour travail d'entretien, du lundi au vendredi, de 18 h à 20 h, quartier Monruz et ville de Neuchâtel.

Cleaning Service Jan S.A.
Département entretien
Seyon 1 a - Neuchâtel,
tél. (038) 25 02 60.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Je cherche personne habile, parlant le français et l'allemand, comme

AIDE

dans mon commerce de fruits.
Bruno Rœthlisberger, 2075 Wavre.
Tél. (038) 33 19 69.

Cross - Center à Genève

Meyrin village -
Tél. (022) 41 44 19
cherche

mécanicien

sur cycles et cyclomoteurs.
Salaire élevé pour personne capable.
Urgent ou à convenir.

Je cherche une

femme de ménage

2 demi-journées par semaine.
Docteur Deluz, Verger-Rond 30, tél. 25 30 67.

GRAND GARAGE POIDS LOURDS ET VÉHICULES UTILITAIRES

cherche personnel qualifié :

mécaniciens autos
mécaniciens outilleurs
mécaniciens poids lourds

Faire offres au

GARAGE BERNARD S. A.
105, route des Jeunes, 1227 CAROUGE - Genève
ou téléphoner au (022) 43 49 40

EBAUCHES SA
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S. A. cherche, pour son laboratoire de recherche et de développement, à Neuchâtel, un

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Travail varié dans le cadre de la recherche avancée.

Faire offres écrites ou téléphoner à Ebauches S.A., Département technique, Neuchâtel, tél. (038) 25 74 01, interne 233.

Entreprise d'horlogerie de format international

SCf Fontainemelon

cherche, pour ses discounts de Fontainemelon et de Corgémont,

vendeurs et vendeuses

Postes à responsabilités.

Entrée immédiate ou à convenir.

Très bonnes conditions de salaire et de travail.

Se présenter ou faire offres à la Société de Consommation de Fontainemelon. Tél. (038) 53 38 34.

On cherche

secrétaire

Français-allemand indispensables
Poste indépendant.

Tél. (038) 24 36 10.

On cherche

chauffeur-livreur

travailleur, propre et consciencieux.
Entrée à convenir.

Voegeli eaux minérales, Peseux.
Tél. (038) 31 11 25.

Café-restaurant Fédéral, le Landeron
cherche pour entrée immédiate

SERVEUSE

Débutante acceptée.
Tél. (038) 51 32 22.

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

jeunes filles

pour le buffet et l'office ;
pour date à convenir,

sommelières

connaissant la restauration.

S'adresser à famille A. Riesen, restaurant Le Jura, Treille 7, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 10.

Savez-vous

que sans tracas administratif, de stockage ou de livraisons, vous pouvez travailler à votre compte ? Investissement dérisoire. Possibilités sans limites. Appui constant d'une entreprise de grande expérience. Voiture et téléphone indispensables.

Age minimal 23 ans.

Renseignements au (021) 81 80 61.

VISO, fabrique de tricots élastiques Paul Virchaux cherche, pour le 1er juillet ou date à convenir,

employée de bureau qualifiée

pour son département commercial.

Nous demandons :
— bonnes connaissances d'allemand et de français
— esprit d'initiative
— bonne culture générale.

Nous offrons :
— travail agréable et varié dans une petite équipe sympathique
— semaine de 5 jours
— avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Veuillez adresser vos offres d'emploi manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la maison VISO, 2072 Saint-Blaise, ou prendre contact par téléphone (038) 33 22 12.

Robert S.A.
Neuchâtel
Rue du Rocher 23
Tél. (038) 24 13 93

engage

personnel féminin

pour travaux propres en atelier. Formation par nos soins. Horaire variable selon entente.

Prendre rendez-vous par tél. (038) 24 13 93.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais TOUS LES JOURS le tirage CONTROLÉ de la FAN Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

La TV couleur... encore meilleur marché chez le spécialiste

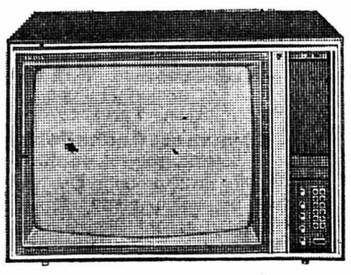

Les plus grandes marques mondiales

CARAD - GRÆTZ - HITACHI
LŒWE-OPTA - MÉDIATOR
NATIONAL - NOVAK - PHILIPS
SCHAUB LORENZ ITT - SHARP

LIVRAISON IMMÉDIATE par spécialiste
Le plus grand choix en TV COULEUR dès Fr. **1380.—**

CHEZ LE SPÉCIALISTE, C'EST PLUS SUR ET PAS PLUS CHER

Toujours mieux vous servir !

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

La nouvelle génération Opel

OPEL GM

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - Tél. 33 11 44

Agents locaux : Garage Barbey, Dombresson - Garage Wuthrich, Colombier
Garage Relais de la Croix, Bevaix.

McCann-Erickson OP 87/74 Su

Deux siècles les séparent...
un goût commun les réunit.
Celui d'une bonne bière.
Savoureuse, pétillante
et joyeuse. Santé!

Cardinal,
fidèle à elle-même
depuis 1788.

bap

Compucorp présente le premier système d'ordinateur portatif du monde, ainsi que sa gamme d'ordinateurs scientifiques, en modèles de poche ou de table.

Restaurant Beau-Rivage, Neuchâtel
les 16 et 17 mai
de 9 heures à 20 heures

Organisation:
Machines SA, Nordring/Birkenweg 61
3001 Berne, tél. 031 42 00 55

SERVICE D'ENTRETIEN
J.-C. Vuilliomenet

Ferblanterie et installations sanitaires
EAU et GAZ
Chauffage
Tél. 24 24 29.

ANTIQUITÉ

choix important de meubles et d'objets anciens garantis. Magasin ouvert les après-midi ou sur rendez-vous, tél. (039) 22 34 19. **R. STEUDLER, bd des Endroits 2** (au-dessus nouveau Gymnase), **La Chaux-de-Fonds.**

Baux à loyer
en vente au bureau du journal

QUI PRATIQUE LA MUSIQUE ENRICHIT SA VIE !

Choisissez un instrument dans notre grand assortiment des meilleures marques :

Trompettes, trombones, clarinettes, saxophones, flûtes, guitares de tout genre, batteries, amplificateurs, accordéons, orgues et accordéons électroniques.

Conditions de paiement au comptant et à crédit avantageuses.

Envois au choix !

Soulignez s.v.p. l'instrument qui vous intéresse. Découpez l'annonce et renvoyez-la. Vous recevrez aussitôt GRATUITEMENT notre catalogue. N'oubliez pas votre adresse !

Krebs & Co

MAISON DE MUSIQUE
2501 Bienne
Rue des Tanneurs 17
Tél. (032) 22 93 13

Pensez à conserver ou à transformer vos fourrures

Schreyer fourrures

vous conseillera judicieusement
Rue des Epancheurs 5 - NEUCHATEL - Tél. 25 61 94

Le spécialiste
pour vos
SUPPORTS et CHAUSSURES sur mesure

Magasin de chaussures

Le plus grand choix de modèles, à porter avec nos supports plantaires et pour les pieds sensibles.

DESPLAND

2022 BEVAIX
Bottier - orthopédiste
Tél. (038) 46 12 46
Parcage facile

En croisière comme en vacances, la différence tient à ceux qui vous accompagnent!

Garantie de prix Kuoni
En passant immédiatement votre réservation de vacances, vous avez la certitude que les hausses intervenues sur le carburant ne subiront aucun changement, même si au moment de votre départ l'essence devait continuer à renchérir. C'est pourquoi: Réservez maintenant, même si vous ne partez que plus tard!

Au fil du Danube jusqu'en Russie...

14 jours, dès Fr. 1694.— + Fr. 25.-

En vacances, pour ne songer à rien d'autre qu'aux vacances, il faut se fier à ceux qui savent. Sur le Danube comme en Russie, vous pouvez faire confiance aux animateurs Kuoni. Eux sauront vous faire apprécier ces 6 jours de croisière sur le Danube (de Passau, via Vienne, jusqu'en mer Noire, jusqu'en Crimée), vous faire passer de merveilleuses vacances à Leningrad comme à Moscou.

Réjouissez-vous d'avance et procurez-vous dès maintenant notre brochure «Festival de vacances 1974».

KUONI

157.304.52

Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, 24 45 00 **Bienne** 3, Dufour 17/Collège, 22 14 22

Ensemble pour bébé — 12.90

en polyester
Veste fantaisie
Pantalon uni
grandeurs 86 à 98
marine - jaune
brun - beige
orange - brun
rouge - bleu

Robe sans manches — 39.-

tailles 42 à 46

100 % coton
ravissant imprimé sur fond blanc
blanc - pomme
blanc - rose
blanc - turquoise

45.-

tailles 48 à 50

Rayon chaussures

Bottes de pluie — 10.90

à partir de

3 coloris

En rouge :	22 - 26	10.90	27 - 35	12.90
En jaune :	22 - 26	10.90	27 - 35	12.90
	36 - 41	17.90		
En orange :	24 - 29	14.—	30 - 33	16.—

Super-Centre Coop Portes-Rouges

coop

SUPER-CENTRE COOP

coop

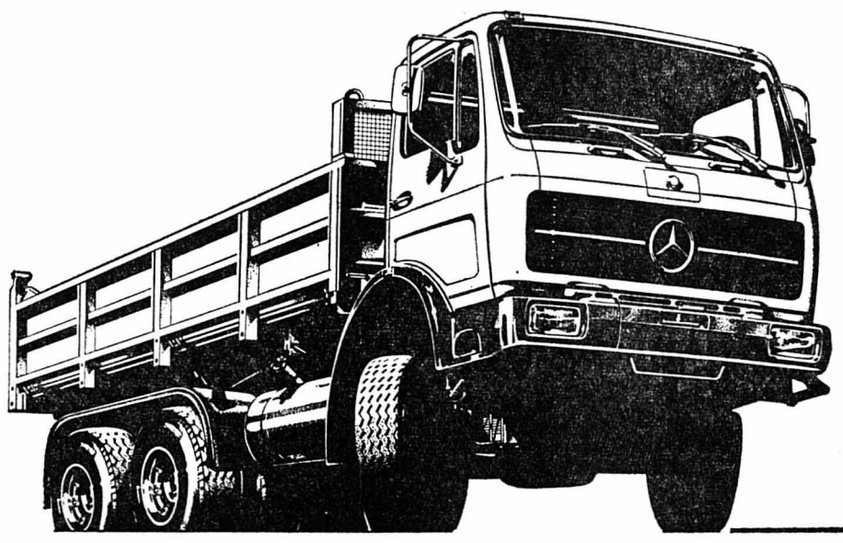

Invitation - présentation des camions à pont basculant

Jugez et comparez vous-même! A votre disposition maintenant, les modèles suivants: 1932 AK (traction sur toutes les roues) /320 ch (et remorque), 1926 K/256 ch, 2632 K/6×4/320 ch et 1719 K/192 ch.

MERCEDES BENZ

Grand tirage: 1er prix: montre Mercedes-Benz

EXPOSITION

des véhicules utilitaires MERCEDES BENZ
Le 16 mai, de 9 h à 18 h 30

place des Jeunes-Rives à Neuchâtel

MONTREUX
8th International JAZZ FESTIVAL
Le Newport d'Europe...
28 juin – 7 juillet 1974

10 jours et 10 nuits de blues, jazz, gospel, soul...

Plus de 30 groupes. Des noms prestigieux, parmi lesquels :
Billy Cobham, Dizzy Gillespie, Woody Herman Big Band, Earl Hines, Thad Jones / Mel Lewis Big Band, Taj Mahal, Sonny Rollins, Staple Singers, Cecil Taylor, Van Morrison, etc.

Location : Abonnements : dès le 15 mai
Billets : dès le 1er juin
Office du tourisme
Case 97, 1820 Montreux
Tél. (021) 61 33 84
et agences habituelles

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A enlever moteur et différentes pièces de rechange pour

DKW 1000 S

moteur, démarreur, dynamo, carburateur, silencieux (pot d'échappement), batterie 6 mois, tachimètre, etc.

Tél. 24 22 15.

A vendre

Mini 850

en état de marche, 500 fr.

Tél. (038) 33 45 15.

A vendre

2 CV

pour bricoleur.

Tél. 53 37 05.

GARAGE WASER NEUCHATEL

A vendre

Austin 1300 limousine

modèle 1971, 6,5 CV. Expertisée, en parfait état. Garantie 3 mois. Prix : Fr. 3700.—. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre, pour cause de départ,

Yamaha

Trial 250, modèle 1973, 10.000 km, expertisée.

Tél. 42 16 82, heures des repas.

Renault 4 L

1968, 3 vitesses, sans accident, expertisée, peinture neuve (ivoire), 4 pneus hiver (90 %), 4 pneus été X (90 %). 2950 fr.

Tél. 53 16 41 ou 25 68 82.

A vendre moteurs

hors-bord Mercury

7,5 CV ;

Penta

5 CV

Tél. 25 02 87.

Particulier vend, pour cause de double emploi :

Mini 850

1967, 800 fr.

Simca 1000

expertisée, 1500 fr.

Cortina

1967, automatique, 155 cc, 1500 fr.

Toyota

1971, Crown 2300, moteur neuf, 6000 fr.

Tél. (038) 57 16 33.

A vendre

Citroën GS

seulement 18.000 km, cause double emploi.

Prix très intéressant.

Tél. 33 58 71.

A vendre

camion Volvo

F 85, année 1968, part pont surbaissé.

Tél. 33 36 05.

On demande à acheter

— pour **ALFA ROMEO, GIULIA SUPER :** pare-choc avant + tapis d'intérieur ;
— pour **RENAULT R4** 1 capot avant (depuis modèle 1968) ;
— pour **RENAULT R8 S :** 1 moteur très bon état (avec carburateur).

Tél. (038) 47 15 18 (heures repas).

A vendre

un glisseur

de sport, longueur 5 mètres, 6 places, moteur neuf Chrysler, 70 CV. utilisé moins de 100 heures, équipé pour ski nautique. Eventuellement avec remorque, 8000 fr.

Tél. 57 16 33.

A vendre

bateau à moteur

Lehmann C.P.L.M., plastifié, 3 m 40 de long, 3 places, moteur 28 CV, marque Johnson, 3500 francs.

Tél. (038) 57 16 33.

A vendre

Renault 15 TL

5000 km, modèle 1973.

Tél. (038) 66 14 02, matin, heures repas.

A vendre

bateau cabine Cruiser Colonet

complètement équipé, Fr. 18.000.— Crédit.

Tél. (021) 71 86 26, le soir.

URGENT
On cherche à acheter

moteur de bateau

entre 120 et 150 CV, avec Z-Drive.

Tél. (021) 71 86 26, le soir.

A vendre

Mini 1000

1969, 71.000 km, expertisée, 2900 fr. Parfait état.

Tél. 24 00 22, heures de bureau.

A vendre

Simca 1100

1969, expertisée, 2800 fr.

Tél. (039) 31 52 86.

A vendre

Peugeot 204

1970, 57.000 km, expertisée, 4500 fr.

Tél. (039) 31 52 86.

A vendre une

Mini 1000

modèle 1971, 70.000 km, expertisée l'année dernière ; prix à discuter.

Tél. (037) 77 24 71, heure des repas.

A vendre

Fiat 500 L

1970, 47.000 km, état neuf ; expertisée le 13 mai 1974.

Tél. 42 39 15.

A vendre

Fiat 124 coupé

Fr. 8800.—.

Tél. (039) 32 11 27, de 14 à 17 heures.

A vendre, pour cause de double emploi,

Vespa 125

sprint modèle 1972, expertisée, comme comme neuve.

Tél. 25 42 77, de 19 à 20 heures.

A vendre

Simca commerciale

1501 Spécial, modèle 1970. Facilités de paiement.

Tél. (024) 24 49 64.

Chris Craft 25

Fibre de verre, 4 couchettes, cuisine, dînette, W.-C., 101 heures de navigation, moteur 200 CV, V8, bon état. Valeur neuf Fr. 61.000.—, cédé à Fr. 43.000.—. **Menet, 24, parc de la Rouvrale, Lausanne. Tél. (021) 23 56 47, matinée ou heures des repas.**

A vendre très belle

Renault R 4 Export

1970, 4 vitesses, blanche, 60.000 km, ; cardans, freins et boîte neufs, expertisée mai 1974. Voiture extrêmement soignée. Fr. 3950.—.

Tél. (038) 47 15 18, heures des repas.

A vendre, très belle occasion,

RENAULT R 8

Mécanique complètement révisée, ceinture de sécurité, carrosserie en parfait état, expertisée mai 1974, 2200 fr.

Tél. (038) 47 15 18, heures des repas.

RENAULT

GARAGE DU VAL-DE-RUZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. (038) 36 15 15

AVIS DIVERS

CATTOLICA

PENSION NATIONAL, chambres avec douche, pension complète.
Mai, juin, septembre **Lires 3000**
Juillet, août **Lires 5000**
PENSION ROSEMARIE (même direction).
Mai, juin, septembre **Lires 3500**
Juillet, août **Lires 5500**
ENFANTS, réduction jusqu'à 11 ans.
EGALEMENT JOLIS APPARTEMENTS.

Réservation : **tél. (021) 25 60 98 - 23 14 82.**

---

novotel Spécialité:

Préparé devant vous
STEAK TARTARE
Fr. 15.—
par personne, service compris.

ET CELA JUSQU'A MINUIT
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

Saint-Blaise

En fin de semaine...

Côtelettes de porc 1.30 les 100 g
Rôti de porc dans le cou 1.40 les 100 g
Rôti de porc dans le filet 1.80 seulement les 100 g

Serrières
Boudry
Couvet
Fleurier
Vauseyon

Super-Centre Coop Portes-Rouges

Restaurant BEAU-RIVAGE
Neuchâtel - Tél. 25 47 65

AU RESTAURANT

LUNDI SOIR :
Feuilleté de ris de veau
Fr. 12.—

MARDI SOIR :
Jambon en croûte
Fr. 9.50

MERCREDI SOIR :
Paella
Fr. 18.—

JEUDI SOIR :
Darne de brochet parisienne
Pommes vapeur, sauce tartare
Fr. 12.—

A LA CAVE NEUCHATELOISE

MERCREDI SOIR :
Buffet fromage avec rondes à gogo
Fr. 9.90

TOUS LES SOIRS
Truite meunière
Fr. 9.—

Une information de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité

Des décennies durant, l'énergie hydraulique a constitué notre principale source d'alimentation en courant électrique. Elle jouerait aujourd'hui encore ce rôle si la consommation avait pu se figer à son niveau de 1968.

Vous voulez une alimentation sûre en électricité – nous construisons donc des centrales nucléaires.

Depuis quelques années en Suisse, la traditionnelle formule «électricité = énergie hydraulique = houille blanche» a perdu de son authenticité. Car notre consommation d'énergie électrique augmente constamment. Sans les centrales nucléaires de Beznau I, Beznau II et Mühleberg, 20% du courant habituellement nécessaire en hiver nous ferait aujourd'hui déjà défaut. Dans un proche avenir, trois nouvelles centrales nucléaires contribueront à pallier la pénurie: Gösgen, Leibstadt et Kaiseraugst. L'énergie nucléaire couvrira alors pratiquement la moitié de notre consommation hivernale d'électricité.

Aucun substitut du pétrole à court terme...

Ces centrales nucléaires impliquent-elles une reconversion majeure de nos ressources énergétiques? Absolument pas, car notre pays demeure dans ce cas encore tributaire à 80% du pétrole. En effet, le modeste 15% représentant la part de l'électricité à notre consommation énergétique globale ne peut absolument pas être accru à court terme (et l'on peut faire abstraction du 5% totalisant l'apport du gaz naturel, du charbon et du bois). Aussi le Conseil fédéral préconise-t-il à juste titre une structuration plus judicieuse de notre approvisionnement en énergie – en fait: un dégagement progressif de notre assujettissement aux combustibles liquides...

Une double mission s'impose dès lors aux responsables des centrales suisses d'électricité: à court terme d'abord, tout mettre en œuvre pour assurer la production du courant électrique nécessaire à l'approvisionnement des divers secteurs de consommation. Compte tenu de tous les seuils possibles de croissance, et du fait même de leurs répercussions, il faut prévoir ici des besoins grandissants chaque année: engagement intensifié de machines et ordinateurs dans une économie où la main-d'œuvre se raréfie, stations d'épuration de toute première nécessité, recyclage des déchets, construction de logements, extension des transports publics et multiples services supplémentaires au profit de la collectivité, entre autres.

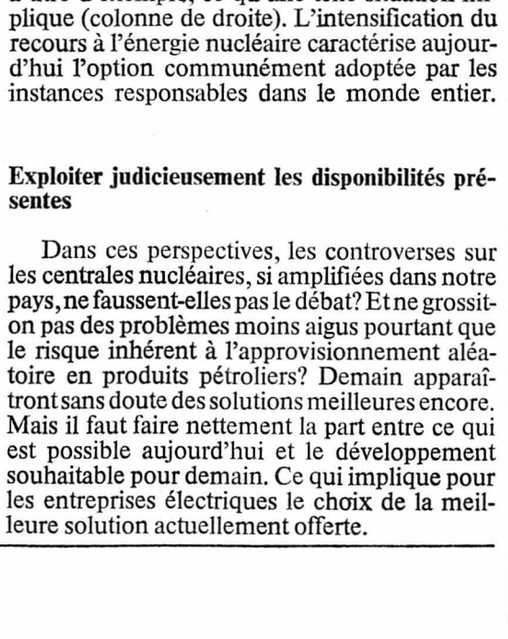

Les deux centrales nucléaires Beznau I et II sur l'Aare.

... mais conversion inéluctable à long terme!

A plus longue échéance cependant, la part de l'électricité dans la consommation énergétique globale doit considérablement augmenter, au profit aussi de la diversification souhaitée et de la protection de notre environnement. Ce qui exige une extension du réseau de production et de distribution dépassant le cadre des projets actuels. Nous pouvons voir dans d'autres pays, à titre d'exemple, ce qu'une telle situation implique (colonne de droite). L'intensification du recours à l'énergie nucléaire caractérise aujourd'hui l'option communément adoptée par les instances responsables dans le monde entier.

Exploiter judicieusement les disponibilités présentes

Dans ces perspectives, les controverses sur les centrales nucléaires, si amplifiées dans notre pays, ne faussent-elles pas le débat? Et ne grossit-on pas des problèmes moins aigus pourtant que le risque inhérent à l'approvisionnement aléatoire en produits pétroliers? Demain apparaîtront sans doute des solutions meilleures encore. Mais il faut faire nettement la part entre ce qui est possible aujourd'hui et le développement souhaitable pour demain. Ce qui implique pour les entreprises électriques le choix de la meilleure solution actuellement offerte.

16 mai 1974

Électro-actualités

Grande-Bretagne: 18 ans d'électricité nucléaire

En Angleterre, Calder Hall fut la première centrale nucléaire du monde à produire dès 1956 du courant électrique commercial. A fin 1973, elle avait déjà fourni près de 27 milliards de kilowattheures (kWh). La consommation de courant en Suisse s'élève à 31,5 milliards de kWh pour l'année hydrologique 1972/73. Si l'on additionne la production d'électricité de toutes les centrales nucléaires britanniques jusqu'à fin 1973, on obtient la somme de 261,3 milliards de kWh, soit approximativement huit fois la consommation annuelle suisse actuelle.

Développement rapide aussi dans d'autres pays

La France et la Suisse ne seront pas seules à investir de façon considérable ces prochaines années dans la construction de centrales nucléaires. Quelques exemples en témoignent:

Réagissant à la crise énergétique, le Japon veut accélérer la construction de centrales nucléaires pour disposer à fin 1985 d'un potentiel nucléaire de 100000 mégawatts. Ce qui représente 100 centrales nucléaires d'une capacité d'environ 1000 mégawatts par centrale.

En Espagne, trois centrales nucléaires sont en service et sept autres en construction. Des 20 autres implantations projetées, la moitié au moins doit entrer en service jusqu'en 1982.

Aux USA, 42 centrales nucléaires étaient en service, 56 en construction et 101 en commande à fin 1973. Ces installations représentent une capacité totale de production de 187 779 mégawatts.

En République fédérale d'Allemagne, dix centrales nucléaires sont actuellement en service et dix autres en construction (situation à mi-mars 1974). Des 13 installations supplémentaires projetées, sept sont déjà commandées.

France: 75% d'électricité nucléaire en 1985

Sept centrales nucléaires sont aujourd'hui en service en France. Cinquante nouvelles centrales nucléaires au total doivent être construites jusqu'en 1985, dont 14 déjà commandées. L'objectif majeur est de se rendre largement indépendant des combustibles fossiles, dont la consommation dans les centrales thermiques représentera encore 25 à 30 millions de tonnes de pétrole en 1980. Ce volume doit être ramené à 5 millions de tonnes en 1985.

Comment produit-on l'énergie nucléaire? Quelle est son action?

Pour vous permettre d'en savoir davantage sur l'énergie nucléaire, sur les problèmes techniques ou de sécurité qu'elle implique, nous vous ferons volontiers parvenir une brochure illustrée en couleurs de 32 pages. Destinée au lecteur peu familiarisé avec l'énergie nucléaire, elle contient de nombreuses informations sur les radiations, la sécurité des réacteurs, l'élimination des déchets, le refroidissement, entre autres. Commandez votre exemplaire gratuit au moyen de ce bon auprès de l'Union des Centrales Suisses d'Électricité (UCS).

BON

Bon à expédier à:
Union des Centrales Suisses d'Électricité (UCS)
Case postale
1000 Lausanne 20

Je vous prie de m'expédier 1 ex. gratuit de la brochure sur l'énergie nucléaire.

Prénom, nom: _____

Adresse: _____

No postal/localité: _____

L'Electricité au service de l'homme

ARTS LETTRES

La chronique des livres de P.-L. BOREL

Douze siècles de sculpture italienne

Douze siècles de sculpture italienne Le grand et magnifique volume intitulé **Douze siècles de sculpture italienne** 1) comprend cinq textes importants, **Du haut Moyen âge à l'époque romane,** par Rossana Bossaglia, **La sculpture gothique,** par Enzo Carli, **La Renaissance,** par Franco Russoli, **Le Maniérisme, le Baroque, le Rococo,** par Valentino Martinelli, **Du néo-classicisme à l'époque contemporaine,** par Carlo Pirovani. Ces textes sont accompagnés de nombreuses et superbes illustrations, les unes en couleur, les autres en noir et blanc.

En général, quand on parle de sculpture italienne, on pense surtout à la Renaissance, mais en fait le génie des sculpteurs italiens, par sa puissance expressive, déborde de beaucoup cette période, quelque grande qu'elle soit. Ainsi, dans **La Fuite en Egypte** du baptistère de Parme, qui appartient à l'époque romane, les personnages avec leurs grosses têtes et leurs grosses mains ont une présence intense qui communique à cet ensemble une éloquence admirable.

De là, on passe au gothique qui comporte une sensibilisation et une spiritualisation très marquées du langage. Est-ce à dire qu'il y ait affadissement ? Non, bien au contraire, car il surgit alors deux artistes de génie, Nicola et Giovanni Pisano. Chez le premier, la sculpture prend une valeur intensément dramatique, le ton jaillissant, comme le dit Enzo Carli, de la participation de chaque personnage à l'action et de leur affrontement qui fait ressortir la profonde unité des caractères et des passions. Dans la chaire du baptistère de Pise comme dans celle de la cathédrale de Sienne, la synthèse figurative exprime les grandes vérités chrétiennes avec la force que l'on trouve dans les sommes poétiques et philosophiques de l'époque, de saint Thomas d'Aquin à Dante Alighieri. Dans la **Crucifixion** comme dans la **Visitation** de Sienne, les visages ont une telle force d'expression qu'il y a là comme une préfiguration du génie de Michel-Ange, mais nourrie encore de sève et de santé populaire.

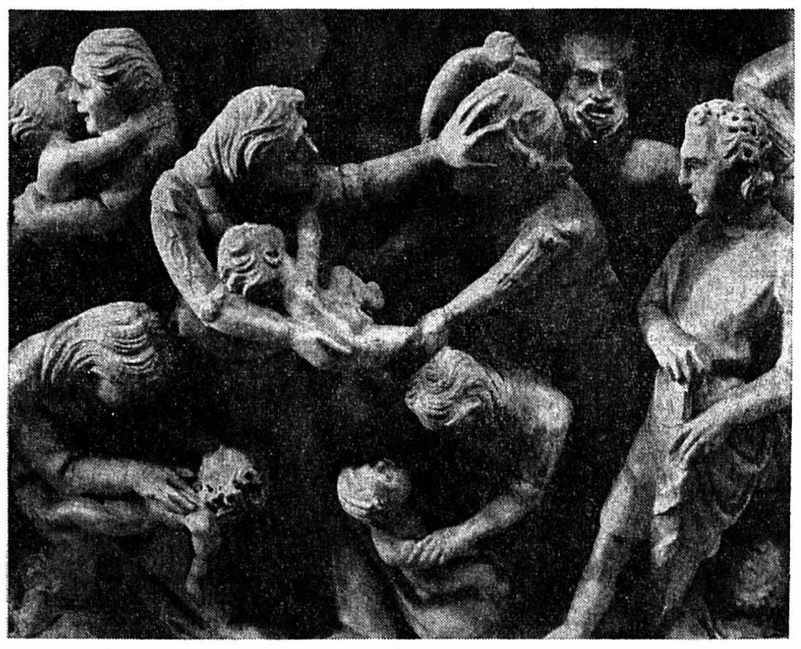

Le Massacre des Innocents par Giovanni Pisano.

Bartolomeo Colleoni par Verrocchio.

Avec Giovanni Pisano, le fils de Nicola, l'expression se fait plus criante encore, en particulier dans **Le Massacre des Innocents** qui orne la chaire de la cathédrale de Pise. Comme le dit Enzo Carli, il y a là un courant impétueux « créant des tourbillons et des remous comme ceux des mères en pleurs penchées sur leurs enfants massacrés. Ce relief où les femmes sont bouleversées et en même temps pétrifiées dans des gestes dépassant toute vraisemblance physique, où les petits corps des enfants sont gonflés et rachitiques, où les persécuteurs ont des gestes mécaniques de marionnettes, acquiert vraiment la véhémence d'un cataclysme naturel... » Nous atteignons ici un sommet insurpassable.

Avec les sculpteurs de la Renaissance proprement dite, Ghiberti, Brunelleschi, Iacopo della Quercia, c'est une tendance très différente qui se manifeste, orientée sur la synthèse et l'harmonie. L'expressivité demeure, bien entendu, la norme suprême, mais elle est située désormais sous le signe de la beauté comme telle. On le constate aussi bien dans la célèbre **Porte du Paradis** du baptistère de Florence que dans la fontaine du Campo de Sienne.

Chez Donatello, l'humanisme triomphe, avec tout ce qu'il comporte de force, de charme et d'ambiguïté. Dans son **David,** fondé sur le culte de l'énergie psychique et physique, la dualité entre beauté classique et sensualité en acte se résout, comme le note Franco Russoli, dans l'immédiateté de la figure et dans sa fulgurance jaillissante, symbole non plus d'idées morales et religieuses mais de concepts purement humanistes. C'est le cas également du **Saint Georges** et de la statue équestre de **Gattamelata,** pénétrés déjà d'une discrète et subtile mélancolie.

Saint Georges par Donatello.

En revanche, dans la statue équestre de **Bartolomeo Colleoni,** de Verrocchio, une puissante et mâle énergie vient relayer la grave et noble méditation du guerrier humaniste. Si l'homme se glorifie de son pouvoir, ce n'est pas sans en mesurer sagement les limites. Passons sur Michel-Ange, assez connu par ailleurs, non sans souligner toutefois l'extrême délicatesse de la Vierge de la **Pietà** de Rome, et par-delà la vitalité débordante du Bernin et les grâces surannées de Canova et de sa **Pauline Borghèse en Vénus,** venons-en aux créations du XXe siècle, qui, très curieusement, dans leur réalisme fruste, direct et simplifié, rejoignent certaines des œuvres de l'époque romane.

Quelle angoisse insoutenable dans **Le Cavalier** de Marino Marini, quelle humilité rustique dans le bon **Cardinal** de Manzu, quelle expression de terreur indicible dans **L'Homme d'Hiroshima** d'Agenore Fabbri ! C'est toute l'horreur de notre siècle qui s'exprime dans ces œuvres qui traduisent en clair la souffrance impuissante de l'homme écrasé par une destinée monstrueuse.

1) Electa-Weber.

P. L. B.

NOTES DE LECTURE

ROME AU FIL DU TEMPS. Atlas historique d'urbanisme et d'architecture par Sylvia Pressouyre. Prépace de Georges Vallet, directeur de l'Ecole française de Rome. (Joël Cuénot, éditeur.) Après Paris, Athènes, Venise, voici Rome et les grandes périodes de son histoire : la Rome républicaine, la Rome impériale, la Rome du Moyen âge, la Rome de la Renaissance et du baroque, enfin la Rome moderne. Sur la page de gauche, les cartes nous permettent de mesurer le développement et l'extension de la ville, comme aussi de repérer les monuments dont nous retrouvons la photographie sur la page de droite, en même temps que nous y lisons l'histoire de la cité. Depuis le VIIe siècle avant Jésus-Christ jusqu'à l'époque moderne, quelle longue histoire chargée d'événements ! Et quelle abondance de temples, de palais, d'églises, de fontaines et de monuments de toute sorte ! C'est toute l'histoire de la civilisation occidentale que nous voyons se dérouler ici, dans un résumé éloquent qui en retrace toutes les grandeurs et toutes les beautés, du Forum au Palais Farnèse et de la statue de Marc Aurèle à la basilique de Saint-Pierre.

LE BESOIN RELIGIEUX. Par Leszek Kolakowski, Sadhu Singh Dhami, Roger Bastide et Roger Mehl. Rencontres internationales de Genève. (La Baconnière.) Dans la préface de ce volume qui contient le texte des conférences et des entretiens organisés par les Rencontres internationales de Genève 1973, Fernand-Lucien Mueller cite la parole de Jean Rostand, observant que l'on n'a jamais autant parlé de Dieu que depuis qu'il est mort. Boutade qui incite à réfléchir sur le besoin religieux considéré comme moteur essentiel du comportement humain, aussi bien lorsqu'il s'agit des confessions traditionnelles que de la pensée religieuse de l'Orient. Car si nous devions nous en tenir à la mort de Dieu prédite par Nietzsche, ce serait la disparition de toute référence existentielle à la transcendance, la désacralisation de la vie humaine, la perte de tout sens et de toute finalité essentielle. Des interprétations tout humaines de la religion considérée comme une manière de parer à la défaite inévitable, ou comme un amalgame de croyance, d'art et de philosophie, ou comme un recours au sacré sauvage, nous passons avec Roger Mehl au christianisme proprement dit. Comme l'a dit Françoise Giroud, nous appartenons à une espèce bizarre qui a besoin de croire que la vie a un sens. En fait, le christianisme n'est pas une religion comme les autres, c'est la Révélation unique qui annonce le pardon des péchés, la résurrection des morts et la nouvelle création. Annonce qui semble avoir quelque peu étonné certains de ces bons philosophes épris de mesure et de relativisme.

Ion V. Emilian et Jean Marcilly. LES CAVALIERS DE L'APOCALYPSE. (Editions de la Pensée moderne.) Des hommes et des chevaux lâchés au galop dans un gigantesque conflit, n'ayant pour bouclier que leur réciproque tendresse et pour se réchauffer de l'hiver russe que la buée de leurs souffles mêlés. Ces centaures du XXe siècle, ce sont les « cavaliers de l'Apocalypse » qui chevauchèrent jusqu'au Caucase et faillirent, avec les Cosaques, aller se perdre en Afghanistan, le paradis des chevaux et des hommes libres. Celui qui les commanda conte leur épopée, cette merveilleuse histoire d'amour entre des chevaux et des hommes.

Jane McClary. LA PART DU RENARD. Roman traduit de l'américain. (Robert Laffont.) Dans la riche et verdoyante campagne de Virginie, cadre qui rappelle celui d'**Autant en emporte le vent,** Shelley Shelburn apparaît comme la petite cousine de Scarlet O'Hara. Impétueuse et volontaire, elle revient, avec le mari qu'elle a trouvé dans le Nord, s'installer dans le pays où elle a grandi, mais n'ayant plus les moyens de mener la fabuleuse existence des grands propriétaires terriens, elle se verra entraînée au bord de la catastrophe jusqu'au jour où elle comprendra que Rhett Butler est bien mort et qu'il faut vivre avec son temps et se résoudre, comme à la chasse, à faire « la part du renard ».

Jacques Idier. LA VALLÉE DE ROSENA. Roman. (Editions du Seuil.) Ce touriste américain que l'autocar dépose à Calefranch, sur la Costa Brava, semble désireux de passer inaperçu. Il est l'objet des attentions de Pépé, garçon de café, de Brigolo, de Manolo et de Jim. Manolo lui parle d'Osiris 3, nom de code du seul survivant des six cosmonautes qui sont allés sur la planète Mars. Or Osiris 3, c'est précisément notre touriste américain. Science-fiction au service de la fantaisie romanesque.

Elleston Trevor. EXPRESSWAY. Roman traduit de l'anglais. (Robert Laffont.) Le week-end du 4 juillet à New-York ; sur l'Expressway qui relie la ville aux plages voisines, c'est une longue caravane anonyme, avec, dans chaque voiture, les acteurs d'une comédie ou d'un drame éventuels. Il y a Tracy, la jeune fille dans le vent, qui est partie avec celui qu'elle croit être l'homme de sa vie. Il y a son père, le Dr Hagen, un chirurgien qui, pour la retrouver, va quitter sa clinique où le sort d'une jeune opérée dépend peut-être de sa présence. Il y a le jeune fou qui veut essayer une voiture de sport dans cette cohue et le maniaque à l'affût des accidents. Il y a Erica qui veut fuir un mariage raté. Il y a aussi deux criminels qui, mêlés à cette foule innocente, espèrent pouvoir échapper à la police. Enfin, il y a tout le formidable appareil de la sécurité routière avec les motards, les voitures de patrouille, les ambulances, tout ce qui fait les trois jours d'un week-end de juillet sur l'Expressway.

P. L. B.

Prêts immédiatement remboursement par petits acomptes plus avantageux
Depuis 1912 une seule adresse: Banque Procrédit 2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5 ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00 Tél. 038 - 24'63'63
Je désire Fr. ..... Nom ..... Prénom ..... Rue ..... Localité .....

GODET VINS Auvernier

Beau choix de cartes de visite de ce journal à l'imprimerie

Transformation et réparation de manteaux et vestes
DAIM et CUIR
R. POFFET Tailleur Ecluse 10 Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17

Eugenio Beffa
couleurs et vernis
papiers peints - carrosserie - outillage
17, rue du Parc, 2300 la Chaux-de-Fonds tél. (039) 22 54 70
4, rue des Draizes, 2000 Neuchâtel. tél. (038) 24 36 52

DÉMÉNAGEMENTS WITTWER
2002 Neuchâtel 038 25 82 82
● Déménagements (Suisse, étranger, outre-mer)
● Emballages
● Garde-meubles
Nous déménageons n'importe quoi
Un renseignement ne coûte rien

20/74
dans tous les magasins pourvus de ce signe!
Usego
tout près de chez vous

Camembert Baer
Boîte demi-lune de 125g
au lieu de 1.65
1.35 net
(100g: 1.08)

Qualité M Qualität Qualità
Bouilli les 100 g à partir de 1.10
Tranches de porc les 100 g à partir de 1.65
Tranches panées de veau les 100 g 1.60
DANS TOUS NOS MAGASINS :
Fromage d'Italie paysan les 100 g .70
Fromage d'Italie paysan en gobelet de 150 g la pièce 1.15
BOUCHERIES MIGROS

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

LIT FRANÇAIS (remborré), prix à discuter. Tél. 24 06 95.

2 COSTUMES D'HOMME, taille 52, + blazer et pantalons gris ; cuisinière à plaque chauffante. Tél. (038) 25 80 03.

CANICHE NAIN, noir, 2 mois, 300 fr. ; à donner 2 perruches, avec cage. Téléphone (038) 33 46 32, dès 18 heures.

VELO D'HOMME, prix 80 fr. Téléphone 42 38 67, midi et soir.

BICYCLETTE d'occasion, pour fillette (10 ans). Tél. 33 11 49.

CUISINIERE pour gaz, modèle 1972, 4 feux, allumage électrique couvercle, four autonettoyant avec porte vitrée, éclairage électrique gril et tournebroche ; vendue 40 % du prix actuel. Tél. 42 38 67, midi et soir.

MACHINE DE CUISINE avec accessoires ; poussette marine, excellent état. Téléphone 33 13 34.

PIN DES GRISONS, environ 13 ans, hauteur 1 m 60 environ, 40 fr. Tél. 25 75 95.

38 STERES BOIS DE FEU sec (rondins, foyard et dasons sapin). Tél. 36 12 95.

ZOOM TAMRON F. 4, 220-70 mm, avec poignée et déclencheur, 300 fr. Tél. 61 23 10.

CANARIS FEMELLES. Tél. 24 15 83, après 18 heures.

UN LOT DE 23 CEINTURES, cuir, neuves. Bas prix. Tél. 24 19 50.

JUPES DESSINS FLEURS, neuves, doublées, dos nu soie artificielle, etc., tailles 40 et 42, fr. 10.— à 45.—. Tél. 25 36 40.

ROBE DE MARIEE, taille 38-40 robe de soirée, longue, taille 38. Tél. 51 19 94, le soir.

CAUSE DEPART, chambre à coucher noyer, complète, 450 fr. ; machine à trancher, friteuse électrique Fri Fri, buffet de service à quatre portes (haut. 1 m), prix à convenir. Le tout en bon état. Tél. 31 23 81 de 11 h 30 à 13 h 30.

2 PANTALONS et salopette, taille 36, à l'état de neuf. Prix intéressant. Tél. 25 27 60, de 8 à 19 heures.

PETITS CHIENS, petite race. Tél. (038) 33 31 86, heures des repas.

CHAISE SECURITE pour voiture, se fixant à la table. Tél. 25 31 02.

SALON RECOUVERT dralon vieil or, très bon état ; cuisinière à gaz (3 feux). Téléphone 31 54 83.

BUFFET DE SERVICE, fauteuils, lit. Téléphone 25 07 63, dès 18 heures.

FRIGO BOSCH 135 GT, à l'état de neuf 300 francs. Fleur-de-Lys 27, Marin, après 17 h, appartement No 11, 3me étage.

VELO DE COURSE Gitane, vl. 700 fr. neuf, cédé à 600 fr. (double emploi, tél. (038) 51 28 10.

SALON TISSU BRUN, divan-lit, TV multinormes, lot d'habits dame, taille 36-38, robe de mariée, taille 36-38. Le tout en bon état. Prix à discuter. Tél. 24 38 94.

TELEVISEUR Philips-Sondyna, noir-blanc, grand écran 61 cm, révisé, en parfait état, cédé à prix intéressant. Tél. 25 95 49, après 19 heures.

Demandes à acheter

GRANDES VALISES d'occasion, en bon état. Tél. 25 30 92.

PARTICULIER CHERCHE : table ronde avec pied central, un secrétaire, fauteuils Voltaire, un régulateur à poids. Adresser offres écrites à CN 1356 au bureau du journal.

JE CHERCHE A ACHETER d'occasion un vélo 2 roues, ainsi qu'une trottinette en bon état, prix modéré, pour enfant de 5 à 6 ans. Tél. 24 73 94, pendant la journée.

PIANO, en excellent état. Tél. (038) 24 61 62.

POUR COLLECTIONNEUR, anciennes montres-oignon. Tél. (038) 53 34 71 (repas).

JE SUIS ACHETEUR DE TOUTES ARMES ANCIENNES. Paiement comptant. Tél. (024) 71 17 49.

ACHETE JOUETS ANCIENS : poupées, jouets tôle peinte à clé, potager, cuisine, etc. Avant 1930. Prix intéressant. Me déplace partout. Tél. (039) 23 86 07.

VOILIER A CABINE complètement équipé, 5 m 50 - 7 m 50. Tél. (038) 24 60 20.

Demandes d'emplois

ETUDIANT cherche travail à plein temps jusqu'à la fin août ; entrée immédiate. Téléphone 24 68 05 (chambre 807).

LEÇONS PARTICULIERES de français et d'espagnol. Tél. 25 71 59.

ETUDIANTE D'ENSEIGNEMENT, Anglaise, 23 ans, cherche travail dans famille pour 3 mois (mai-août). Aimerait apprendre le français et donner leçons d'anglais aux enfants. Adresser offres à Christine Goodfellow, Freegrove Rd. 36, N7 Londres.

DAME AYANT QUELQUES NOTIONS de sténo et de dactylo cherche emploi comme aide de bureau, région Marin - Neuchâtel. Adresser offres écrites à LX 1349 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche à faire à domicile travaux de bureau ou autres. Eventuellement à la demi-journée à l'extérieur. Tél. 42 30 25.

A louer

AUX HAUTS-GENEVEYS, PETIT LOGEMENT de deux pièces, cuisine, salle de bains, chauffé, eau chaude, pour le 1er août. Téléphone (038) 53 30 49.

APPARTEMENT au Landeron, 3 ½ pièces, tout confort, pour fin mai, 573 fr. Téléphoner pendant les heures de travail au (038) 51 31 33.

CORCELLES-PESEUX, vers gare, chambre avec office, meublés, 2 lits, part toilette, douche, loyer 320 fr. par mois, charges comprises. Tél. 31 15 14, heures repas.

APPARTEMENT sous chiffres 274-368, loué, merci.

GARAGE avec eau courante, aux Trois-Portes 18, Neuchâtel, loyer mensuel 60 fr. Tél. 24 15 83, après 18 heures.

A MARIN, chambre indépendante meublée, avec douche, pour monsieur. Tél. 33 32 13.

CHAMBRE AVEC CONFORT, 5 minutes du centre, à Monsieur sérieux. Tél. 24 26 56.

POUR LE 1ER JUIN, chambre indépendante, près du centre. Tél. 25 61 14.

CHAMBRE ET CUISINE meublées, indépendantes, avec douche. Tél. 25 11 09.

A COLOMBIER, appartement 3 ½ pièces, ascenseur, confort, libre fin juin 1974. Téléphone 41 22 41, heures des repas.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeunes filles, dans villa. Tél. 24 14 96.

CERNIER, beau 3 pièces, confort. Adresser offres écrites à 165-400 au bureau du journal.

A COLOMBIER, chambre meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 41 27 74.

CERNIER, JOLI STUDIO meublé, indépendant, douche cuisinette, W.-C., garage, endroit tranquille, 300 fr. Tél. 53 32 27.

PETITE CHAMBRE. Tél. 24 08 44.

STUDIO A HAUTERIVE, avec cuisinette et salle de bains, bien situé, libre pour le 24 juin. Tél. 31 37 45.

APPARTEMENT MODERNE, 2 ½ pièces, tout confort, cuisine agencée, dès le 30 juin, à Boudry. Tél. 42 37 57, 18 à 19 heures.

GRAND STUDIO tout confort, à Hauterive, avec cuisine agencée, salle de bains et partiellement meublé. Offres écrites à AL 1354 au bureau du journal.

COSTA-BRAVA, appartement, vue sur mer, directement sur plage de sable, tout confort, balcon, libre dès le 1er août. Tél. (038) 42 13 71.

CHAMBRE AU CENTRE, à monsieur. Téléphone 25 00 60, de 9 à 15 heures.

POUR LE 1ER JUIN, 1 studio meublé à 1 personne, dans villa locative près du centre, quartier très tranquille, arrêt du trolley, à 100 m, 270 fr. par mois + charges. S'adresser à B. Chaignat, Arnold-Guyot 10, tél. 24 34 28.

A WENGEN, dans chalet, appartement de vacances de 3 pièces, situation tranquille, libre dès le 7 juin - 12 juillet et du 26 août - 5 octobre. Tél. (038) 41 18 06 (repas).

POUR FIN JUIN, à Serrières, appartement 4 ½ pièces, cheminée, loyer, charges comprises : 609 fr. Tél. 31 57 71, heures des repas.

CRESSIER, appartement de 2 pièces, confort, libre août ou juillet, selon entente. Téléphone (038) 47 10 15, dès 19 heures.

VACANCES AU TESSIN, (lac Majeur), immédiatement, petits appartements, pour 2, 3 ou 4 personnes, ainsi que studios, possibilité de cuisiner, toutes commodités, à proximité. On parle français, tranquillité, parking. Ecrire à Mme Jos. Térésa Steiner, D. Bacilieri 12, 6648 Minusio (près Locarno). Téléphone (093) 33 50 57.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, part bain, cuisine. Tél. 24 21 01.

IMMEDIATEMENT APPARTEMENT meublé, 2 chambres cuisine, mi-confort. Tél. 25 15 90.

A BOUDRY, appartement de 3 ½ pièces. Tél. 41 24 00.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Ford Transit – construit pour augmenter votre rendement.

Charger devient facile.
Le Transit à plate-forme permet vraiment de charger avec aisance.

Les ridelles latérales et arrière s'abaissent sans peine, permettant ainsi d'accéder à un pont de charge rigoureusement plat de 5,2 à 6,6 m², qui supporte allégrement des charges de 985 à 1805 kg. Et, pour protéger certains chargements de valeur, il existe en option une bâche avec armatures.

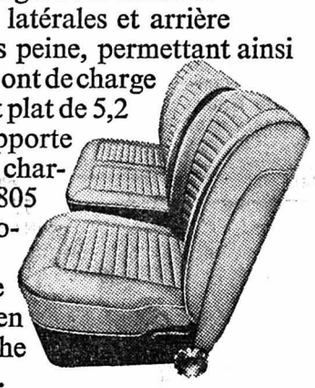

Le Transit à plate-forme supporte vaillamment toutes les épreuves. Il a la robustesse d'un camion. 2 empattements au choix – roues simples ou jumelées à l'arrière. Son diamètre de braquage de quelque 11 mètres seulement lui permet de passer partout.

Quant à la puissance, trois moteurs à essence de 1,5 à 2 litres y pourvoient. Le confort des sièges égale celui d'une limousine. Avec, au besoin, de la place pour 7 personnes : car le Transit à plate-forme est aussi livrable avec double cabine.

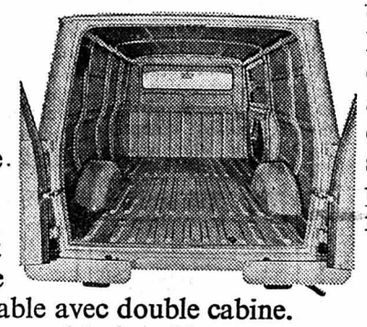

Aucun autre châssis cabine avec plate-forme n'est à même d'offrir autant de facilités. Facilités qu'on retrouve d'ailleurs sur les autres Ford Transit : bus, combi et pick-up.

En sachant tout cela, vous aurez une dernière surprise agréable en découvrant le prix modeste et l'économie à l'entretien du Transit à plate-forme.

FORD RESTE LE PIONNIER

Ford Transit Ford

Le «CENT POUR CENT»

Veuiller m'adresser le catalogue détaillé et illustré du nouveau Transit.

Nom:

Maison:

Adresse:

Prière d'envoyer ce coupon à: 4
Ford Motor Company (Switzerland) S.A.
Case postale, 8021 Zurich

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 — **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; **magasin de vente :** avenue Léopold-Robert 92 / rue de la Serre 102 — **Le Locle :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

Demandes à louer

ETUDIANTE cherche chambre indépendante en ville, pour juin - juillet. Tél. 24 45 00, heures du bureau, Mlle Steffen.

DAME SEULE demande à louer, à Neuchâtel ou aux environs, pour date à convenir, appartement de 2 ou 3 pièces, avec confort, dans quartier tranquille avec vue étendue. Téléphoner au (038) 31 16 15.

APPARTEMENT DE VACANCES confortable, pour août ; Neuchâtel ou environs ; trois personnes. Faire offres : Girardin, case 607, 2001 Neuchâtel.

JARDIN potager est cherché à Serrières ou aux environs. Tél. 31 76 40.

CHAMBRE MEUBLEE simple, cherchée par Suissesse solvable. Prix modéré. Adresser offres écrites à 165-402 au bureau du journal.

URGENT : APPARTEMENT de 2 pièces, si possible région les Poudrières. Tél. 21 11 71, interne 242, heures de bureau.

URGENT: Appartement, 3-4 pièces, mi-confort à Neuchâtel ou environs. Téléphone (021) 62 22 00.

Offres d'emplois

PERSONNE D'EXPERIENCE ET DE CONFIANCE désirant aider aux travaux du ménage. Rue J.-de-Hochberg, tél. 25 21 75.

DAME pour ménage et repassage, 3 matins par semaine, bas Hauterive. Tél. 33 54 74, le soir.

DAME pour ménage et repassage, deux fois par semaine. Adresser offres écrites à DM 1330 au bureau du journal.

Perdus - Trouvés

PERDU CHAT NOIR ET BLANC, patte avant droite blanche, 9 mois, région Cormondrèche. Tél. 31 19 61.

Divers

VEUVE, 66 ANS, sérieuse, très affectueuse, désire rencontrer monsieur sérieux, pour rompre solitude. Ecrire à BM 1355 au bureau du journal.

A DONNER, CONTRE BONS SOINS, jolie chienne, 1 an, croisée, taille moyenne, affectueuse, à personne ayant jardin. Téléphoner 33 39 57, dès 18 heures.

URGENT. On cherche personne, ayant voiture, pouvant m'emmener, le mercredi après-midi ou jeudi, à Berne ; frais partagés. Téléphoner le matin seulement au 41 22 07.

NOTRE FEUILLETON 22

UN JOUR MON PRINCE VIENDRA

par ALIX ANDRÉ

— Ah ! dit-elle brusquement, peut-être dans le désir de changer de sujet, nous venons de parler de lettre, ce qui me fait souvenir que celles-ci vous attendent. Le facteur est passé tard. J'aurais dû, naturellement, vous les faire porter à la salle d'études.

— Ce n'était pas, le moins du monde, nécessaire.

Et comme Marie-Noëlle allait quitter sa place pour atteindre la petite coupe d'albâtre, il acheva :

— Ne vous donnez pas la peine.

Lui-même s'approcha de la commode, devant laquelle sa compagne le vit rester indécis.

— Des lettres écrites par mon père se trouvent là, aussi, expliqua la jeune fille. On a oublié de les remettre au facteur.

Patrice tressaillit légèrement. Il demeura quelques secondes immobile, ses enveloppes à la main, mais les yeux fixés sur les autres enveloppes, celles où l'écriture élégante, ferme et précise de M. de Richmond s'étalait.

Puis Marchal regagna le fauteuil qu'il avait quitté un instant plus tôt, et, après avoir effleuré son courrier d'un regard rapide, il le glissa dans sa poche.

— Je vous en prie, monsieur, dit Marie-Noëlle, prenez connaissance de ces lettres.

Mais Marchal assura que c'était une lecture qui pouvait attendre. A ce moment, d'ailleurs, le martellement des cannes de M. de Richmond se fit entendre, et le vieillard poussa la porte du salon. Il reprit sa place auprès du feu, accaparant aussitôt Patrice. Puis, comme l'heure du repas approchait, Emmanuel, Vincent, et enfin la vieille demoiselle, pénétrèrent dans la pièce. On passa dans la salle à manger, pour revenir un peu plus tard au salon, où la soirée ne se prolongeait guère après 9 heures.

Ce fut seulement lorsqu'il se trouva seul dans sa chambre, que Patrice sortit de sa poche les deux enveloppes. Il décacheta d'abord celle dont l'aspect commercial était anonyme. Ainsi qu'il l'avait tout de suite su, cette lettre était de Crozier.

Debout, auprès d'un bureau à cylindre, qui faisait face à son lit, Patrice déplia la feuille, se rapprocha encore de l'applique électrique fixée au mur, et lut :

Paris, 2 novembre.

« Mon cher ami,

» Vos lettres sont rares, et Flora s'en plaint un peu. Plus avisé qu'elle, et aussi moins impatient, je ne vous en veux nullement d'un silence dont la tâche à laquelle vous vous donnez de tout cœur est, j'en suis certain, seule responsable.

Un étrange sourire s'était dessiné sur les lèvres de Patrice. Ces lignes à double sens, ces lignes qui n'auraient compromis personne, en supposant — sait-on jamais — qu'elles fussent lues par d'autres yeux que ceux auxquels elles étaient destinées, comme elles peignaient bien l'habileté de Crozier !

Le jeune homme revint à sa lecture.

» Mais, mon ami, ce qu'il advient de vous, nous intéresse, vous n'en pouvez douter, au plus haut chef. Parlez-nous donc un peu de cette tâche, et de la manière dont vous l'accomplissez. Parlez-nous de notre cousin, de ce fervent Manadier, avec lequel je ne doute pas que vous ayez tout de suite sympathisé. Ce que vous avez écrit jusqu'à ce jour sur votre vie est si vague, que nous sommes impatients d'en savoir plus.

» Vos élèves vous donnent-ils satisfaction ? L'œuvre que vous avez entreprise se révèle-t-elle facile, ou bien, tout au contraire, rencontrez-vous des obstacles imprévus ? En un mot, ne regrettez-vous pas trop d'avoir cédé à mon désir en vous éloignant de nous ? Et surtout... surtout, faut-il penser que votre sacrifice portera ses fruits ?... »

Suivaient quelques lignes sans importance, et, pour finir, des protestations d'amitié.

Patrice n'alla pas jusqu'au bout. Il jeta la lettre sur le bureau. Puis il demeura un instant songeur. La deuxième enveloppe attendait d'être décachetée à son tour. Celle-là, il le savait, contenait une lettre de Flora. Distraitement le jeune homme la tourna et la retourna entre ses doigts, pour la reposer enfin, intacte, auprès de celle de Crozier. Son esprit était ailleurs. Et lui, Marchal, se trouvait ailleurs, aussi. Il se trouvait dans le salon, et se penchait, comme il l'avait fait quelques heures plus tôt, sur la coupe d'albâtre où se trouvaient les lettres écrites par M. de Richmond.

Brusquement, le jeune homme ouvrit l'un des tiroirs du petit bureau, en retira un feuillet qu'il déplia. Mais point n'était besoin d'un bien long examen. Il savait maintenant ce que, depuis des jours, il cherchait à savoir. Ces mots appliqués, cette signature, étaient bien de l'écriture du Manadier. Mais cela ne voulait pas dire qu'ils fussent, en même temps, de sa main !...

Une fois encore — il l'avait déjà fait souvent — le jeune homme, élevant la feuille, l'interposa entre ses yeux et la lumière. Non, il ne s'était pas trompé. Chaque lettre, la transparence le révélait, avait d'abord été décalquée et tracée au crayon, puis soigneusement recouverte d'encre. Autrement dit, quelqu'un s'était exercé à imiter l'écriture d'Albert de Richmond.

Marchal replaça dans le tiroir le feuillet, dont la teinte jaunie indiquait qu'il n'était pas récent. Il fit tourner, et enleva la clé. Puis il s'éloigna du bureau, se déshabilla et se coucha. Les lettres de Paris, dont l'une demeurait intacte, étaient oubliées. Les pensées du jeune homme, ses préoccupations, avaient pris un tout autre chemin que celui du petit salon de Flora. Des soupçons, le précepteur venait de passer à la certitude. Un faux avait été préparé et commis au mas. Restait à savoir par qui, et aussi quel usage on en avait fait.

CHAPITRE VI

Les semaines passèrent sans apporter le moindre éclaircissement au jeune homme au sujet de sa découverte. Des semaines de véritable hiver, de neige, de froid, de vent déchaîné, dont les hurlements sur la steppe ressemblaient à ceux d'une bande de loups. Mais le mas était solide et les plus violentes tempêtes n'avaient jamais réussi qu'à enlever quelques tuiles à son toit, et à briser les pins les plus hauts de la pinède. Cette fois encore, la demeure résista.

Il y eut une nuit, pourtant, où l'ouragan, qui faisait rage, parut sur le point d'arracher de terre les murs énormes, de les jeter les uns contre les autres pour les mieux fracasser. Un hangar de l'agglomération des petits mas, situés derrière le grand, s'effondra. Et le bruit qu'il produist fut si assourdissant que Patrice, sans hésiter, le leva, revêtit sa robe de chambre, et descendit l'escalier jusqu'au premier étage. Il se heurta à la vieille demoiselle, qui, pareillement inquiète, avait passé un vêtement chaud et s'apprêtait à faire une ronde. Elle avait, du reste, vite compris la cause de l'effroyable tumulte, et rassura Patrice. Une construction annexe seule avait souffert. Le mas tiendrait bon. Néamoins Mlle de Richmond tenait à parcourir la maison pour s'assurer que tout y était dans l'ordre.

Tandis qu'elle s'éloignait, Marchal revint sur ses pas. La porte de la chambre que venait de quitter la vieille demoiselle était demeurée entrouverte, et Patrice put voir que le lit n'avait pas été défait. Dans le fond de la pièce, une lampe éclairait une sorte de petit oratoire, devant lequel se trouvait un prie-Dieu. Là, sans doute, la sœur du Manadier se tenait, un instant plus tôt, agenouillée. Et le jeune homme en éprouva un certain étonnement. Il ne lui paraissait pas — malgré le hangar détruit — que le péril fût si grand. Peut-être, d'ailleurs, ne l'était-il pas. Simplement, la vieille demoiselle, ne pouvant trouver le sommeil, s'était mise en prières. Oui, cela devait être. Mais comment s'étonner ensuite de son visage pâle et creusé !

Au moment où le jeune homme se faisait cette réflexion, l'horloge sonna trois heures. C'était donc plus de la moitié de la nuit qu'Elisabeth de Richmond avait passé sans dormir, et peut-être agenouillée.

Tout de suite après cette tempête, une accalmie se fit. Il neiga. Temps traditionnel pour les fêtes de fin d'année qui se déroulèrent, au mas, le plus simplement du monde.

(A suivre)

ÉDITIONS JULES TAILLANDIER

OFFRES D'EMPLOIS

TECHNICIEN MÉTREUR ou DESSINATEUR EXPÉRIMENTÉ

serait engagé tout de suite ou pour date à convenir pour la conduite des chantiers.

Doit savoir faire : soumissions, avant-métrés, métrages et tous autres travaux propres à sa profession.

Place stable à candidat capable et sérieux.

Bon traitement, assurances sociales, etc.

Adresser offres écrites à DO 1357 au bureau du journal.

FAVAG SA Neuchâtel

cherche,

pour son service de facturation,

une employée

ayant une certaine expérience dans ce domaine

et, pour son service de perforation,

un mécanographe

qui serait formé par nos soins en cas de nécessité.

HORAIRE MOBILE

offrant une liberté individuelle très étendue, et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres au service du personnel « A »

FAVAG S.A.
Monruz 34
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 21 11 41.

SOMECO SA
FABRIQUE DE CADRANS
en face de la gare de Corcelles

engage

personnel féminin

HORAIRE LIBRE.
Prière de téléphoner au (038) 31 23 31.

METAUX PRECIEUX SA
2000 NEUCHATEL 9

Pour notre fonderie équipée de façon moderne de fours à induction à l'air et au vide, nous cherchons

collaborateurs

susceptibles de travailler de manière indépendante après une période de formation.

Nous offrons :

- — activité indépendante et variée
- — possibilités de travail en équipes, par périodes
- — conditions d'engagement d'une entreprise moderne
- — ambiance de travail agréable
- — éventuellement appartement à disposition.

Les personnes intéressées voudront bien faire offres écrites ou **s'adresser à notre service du personnel** qui fournira volontiers tout renseignement complémentaire. Discrétion assurée.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31, interne 258.

SOLVIL ET TITUS S.A.

9, faubourg de l'Hôpital

engage

personnel féminin

pour divers travaux en ateliers ;

employée de fabrication

capable et désireuse d'exécuter un travail indépendant. Connaissance des boîtes et cadrans souhaitée mais pas indispensable.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Nous offrons : horaire mobile. Avantages sociaux propres à une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au (038) 24 33 22, afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

PRECEL S.A. cherche, pour son département électronique,

PERSONNEL FÉMININ

pour le montage et le contrôle de circuits imprimés.
Travaux propres et agréables.
Mise au courant par nos soins.
Horaire sur mesure.
4 semaines de vacances en été.

Faire offres ou se présenter à
PRECEL S.A.
Vy-d'Etra 10.
2000 Neuchâtel.
Tél. 33 56 56.

PRECEL S.A. cherche pour son département mécanique :

TOURNEURS FRAISEURS PERCEURS OUVRIERS OUVRIÈRES

Travaux soignés - formation assurée par la maison.
4 semaines de vacances en été.

Faire offres ou se présenter à
PRECEL S.A.
Vy-d'Etra 10
2000 Neuchâtel.
Tél. 33 56 56.

Commerce de fruits et légumes en gros offre poste intéressant et stable à

JEUNE COMMERÇANT

dynamique, de caractère agréable, capable de s'occuper de la vente et de travaux de bureau simples.

Faire offres, si possible, avec références et photo qui seront retournées, sous chiffres P 28-130334, à Publicitas, 51, av, Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Nous ne cherchons pas de personnel

Mais nous accepterions volontiers la collaboration de quelques ouvriers.

Fonderie REUSSNER & DONZÉ S.A.
2114 FLEURIER
Tél. (038) 61 10 34.

MARGOT

Nous cherchons :
pour notre département Hypromat

peintre au pistolet

sur machines
ou

aide-peintre

pouvant être formé

électricien

ou

mécanicien - électricien

pour service interne et externe

Nous offrons :
— bons salaires
— avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à : Mazout Margot Paquette & Cie
2014 Bôle

Tél. (038) 41 22 54.

Café-bar de la Poste
cherche

sommelière

Congé le dimanche.

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 05.

Nous cherchons une

vendeuse

pour notre buffet express,
Connaissance de l'allemand désirée.

Entrée à convenir.

Lucien Gétaz
Tel. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre supérieur, directeur d'entreprise, j'envisage, pour raisons familiales, un

changement de situation

Enthousiaste et dynamique, je suis prêt à étudier toute proposition.

S'adresser sous chiffres 14-120424 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

Représentant

25 ans d'expérience, cherche changement de situation.

Faire offres sous chiffres P 28-460134 à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Barman suisse
cherche place comme

aide-barman

à Neuchâtel ou aux environs.

Faire offres sous chiffres X 465211 à Publicitas, 2540 Granges (SO).

Cadre supérieur technico-commercial

cherche

SITUATION D'AVENIR

à Bienne ou aux environs.
Branche : horlogerie ou automobile.
Langues : français, allemand et notions d'anglais.

Faire offres sous chiffres D 17-121697 B à Publicitas S.A., rue Neuve 48, 2501 Bienne.

Employé

29 ans, expérience commerciale, cherche emploi avec responsabilités éventuellement 50 % voyages, 50 % administration.

Adresser offres sous chiffres HT 1361 au bureau du journal.

Etudiant

(universitaire) ayant permis de conduire A et connaissances en mécanique, cherche emploi jusqu'au 20 juin.
Tél. 36 11 91.

Jeune

employé de commerce

cherche place stable dans maison sérieuse pour le 1er juillet 1974.
Secteur : salaires, comptabilité ou achats.
Faire offres sous chiffres IV 1362 au bureau du journal.

COMMERCES

Pour 15.000 fr., devenez propriétaire d'un

salon pour dames

(8 places) au centre de Bienne. Installation moderne. Chiffre d'affaires important, loyer très avantageux ; à vendre pour cause de départ.
Adresser offres sous chiffres 80-19164 aux Annonces Suisses S.A. ASSA, 2501 Bienne.

DEMANDES À ACHETER

J'achète

escargots vivants

3 fr. 50 le kilo.
Nigault-Piller, chemin Pavés 1, Peseux.
Tél. 31 38 95.

APPRENTISSAGES

Bureau d'architecture SIA de la place cherche

apprenti dessinateur en bâtiments

ayant terminé l'école secondaire.

Faire offres sous chiffres EP 1358 au bureau du journal.

Bureau d'architecture à Neuchâtel, engage

apprenti (e) dessinateur en bâtiment

Pour rendez-vous : tél. 24 35 87.

AVIS DIVERS

PIANOS
Accordage

Révision, expertise, nettoyage, démitage.
Service rapide.
François André, spécialiste.
Tél. (039) 22 38 40.

PENTECÔTE 1974

3 jours avec Migros

CHAMPÉRY

voyage en autocar.

Tout compris :

Fr. 130.-

au départ de la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Morat, Fribourg, Bulle.

Programmes dans tous les magasins Migros.

Inscriptions :

VOYAGE CLUB MIGROS
11, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 83 48.

Suggestion cadeau pour le 16 mai

Gobelets à anse sortis du monde de Walt Disney pour petits et grands enfants. Fr. 4.– la pièce.

Mai, joli mai - Tante Claire vous propose le cadeau qui plaît.

Tante Claire emballe joliment les cadeaux, les expédie dans le monde entier et se charge de toutes les formalités douanières.

MERCURE

SUNBEAM À MOITIÉ ÉCOSSAISE

Par son prix et sa consommation une Ecossaise parcimonieuse, par ses performances et son confort une Sunbeam en tous points parfaite.

NOUVEAU: SUNBEAM 1300 ET 1600. A PARTIR DE FR. 8'500.–

Ce sont les tout récents modèles sortis des célèbres usines anglaises. Des voitures fières d'une longue tradition. Des véhicules entourés de l'auréole d'une grande marque.

Qu'est-ce que ces voitures sportives offrent au connaisseur? Beaucoup. Par exemple, un moteur souple à hautes performances de 58 ou 82 CV DIN, un levier court au plancher, un habitacle à structure rigide, des freins assistés, des phares de recul, un compte-tours, une lunette arrière chauffante.

La Sunbeam existe encore dans d'autres versions: 4 berlines et 2 breaks. Chaque modèle est à moitié Ecossais.

CHRYSLER SIMCA SUNBEAM

Une course d'essai vous en apprendra davantage!

Concessionnaires : **Neuchâtel :** A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55 — **Fleurier :** C. Hotz, tél. (038) 61 29 22 — **Le Landeron :** J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24
Fontaines : E. Benoit, tél. (038) 53 16 13 — **Les Verrières :** A. Haldi, tél. (038) 66 13 53 — **Peseux :** M. Briones-Morales, tél. (038) 31 47 55

Mieux **VOIR** c'est VOIR **RABUS**

Jumbus Opticien diplômé Tél. (038) 25 11 38 2001 Neuchâtel

CARROSSERIE D'AUVERNIER

répare vite et bien...

L. Grosjean Tél. 31 45 66

Les CFF vous proposent

Nos beaux voyages

Dimanche 19 mai 1974
Emmental - Remontée de l'Aar
Char à pont et bateau.
Fr. 38.— avec abt ½ billets Fr. 30.—

Ascension, jeudi 23 mai 1974
Burgenstock
Fr. 43.— avec abt ½ billets Fr. 32.—

Pentecôte, samedi et dimanche 1er et 2 juin 1974
Col du Simplon Lac d'Orta - Vallée d'Aoste
« tout compris ».
Fr. 155.— avec abt ½ billets Fr. 135.—

Pentecôte, dimanche 2 juin 1974
Schynige Platte
Fr. 43.— avec abt ½ billets Fr. 32.—

Dimanche 9 juin 1974
Vitznau - Righi
avec visite du parc zoologique d'Arth-Goldau.
Fr. 60.— avec abt ½ billets Fr. 44.—

Renseignements et inscriptions : aux bureaux de renseignements CFF (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

Paris - Voyages forfaitaires qui valent de l'or
Demandez la brochure « sans souci à Paris ».
Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares CFF ou auprès de votre agence de voyages.

Hôtel Derby, Lugano

Action séjour 1 semaine pension complète

à partir de Fr. 260.— jusqu'au 30 juin, et Fr. 320.— à partir de juillet.

monsieur

milieu de la quarantaine, grand, bonne situation stable, désire faire la connaissance, en vue de mariage, d'une dame ou demoiselle de 35 à 42 ans, sérieuse, bonne présentation.
Réponse et discrétion assurées.
Ecrire sous chiffres JW 1363 au bureau du journal.

Un délice
LES SAUCISSES DE VEAU
de la boucherie
GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Pour vos
DÉMÉNAGEMENTS
et petits transports, une seule adresse :
LIENGME & DATTOLA
Tél. (038) 33 41 87 (038) 24 03 68 (038) 25 81 24

A vendre
POISSONS FRAIS
tous les matins, nouveau **port des pêcheurs, Auvernier, chez W. Grolimund, pêcheur.**

A vendre
bondelles fumées
chez Grolimund, pêcheurs, nouveau port, Auvernier.

PAVILLON
Tél. 25 84 98
Palée
Perches
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

FABRICATION Création
Maison spécialisée fondée en 1947
Résout vos problèmes de ligne
SUR MESURE prêt à porter
CORSETS
Gaines
Corselets
Soutien-gorge
Gaines-culottes
Prothèses du sein
RÉPARATION - LAVAGE

Un coup de téléphone et sans engagement NOTRE CONSEILLÈRE vous visitera du lundi au vendredi
(024) 21 43 58
DUGA - 1400 YVERDON 2
Rue des Moulins 80

Pourquoi
investir à l'étranger ? Doublez votre capital
en 6 ans, dans de l'immobilier suisse. Gestion financière, la Brise marine, case 15, 2072 Saint-Blaise.
Je désire investir en Suisse.
Nom :
Adresse :
Tél. :

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

A vendre
machine à café
état de neuf, prix d'achat 1300 fr. cédée à 750 fr.
Tél. (038) 25 34 18.

SOYEZ MINCE
PERDEZ VOS KILOS SUPERFLUS à l'institut
ATHENA
Avenue Soguel, Cernier.
Tél. (038) 53 22 55.

Finalement, c'est la chaudière à mazout la plus économique...

à condition:

a) que la chaudière soit dotée d'économiseurs de chaleur, c'est-à-dire d'éléments de cuivre capables de capter 10 à 15 fois plus de calories qu'une simple paroi (en exclusivité sur les chaudières CIPAG) – donc économie importante de mazout.

b) que la chaudière soit particulièrement bien isolée – incorporation d'un minimum d'éléments autres que la chambre de combustion et le réservoir d'eau chaude à l'intérieur de l'habitacle (système adopté dans les chaudières CIPAG).

c) que la chaudière soit combinée avec la production d'eau chaude (comme la CIPAG CSE par exemple).

d) que le service après-vente soit particulièrement sérieux (comme le service diligent et consciencieux de CIPAG, par exemple).

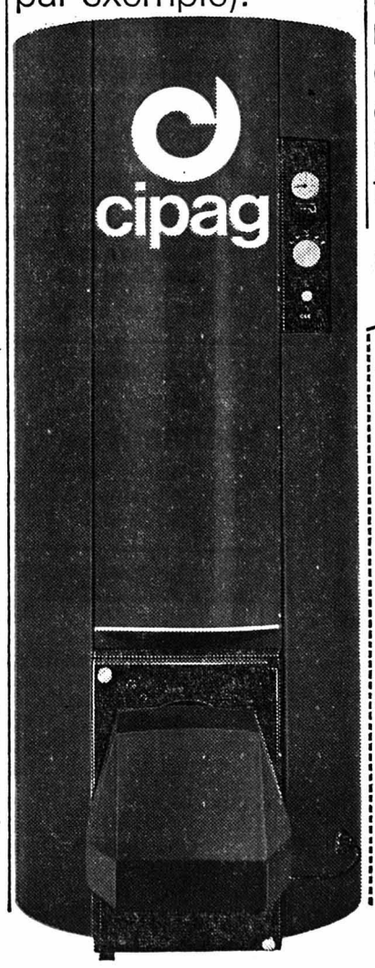

e) à condition aussi que vous discutiez votre problème de chauffage avec un installateur compétent qui vous conseillera le modèle le plus économique dans votre cas particulier (la gamme CIPAG apporte toujours la solution idéale).

Bon
Sur présentation de ce bon à votre installateur en chauffage, vous recevrez une documentation complète sur les chaudières combinées CIPAG (ou en l'envoyant à notre fabrique: CIPAG SA, 1800 Vevey).
Nom FN
Prénom
Adresse

Benaud Publicité Lausanne

NOUVEAU

Eau de Thonon 3.75

le carton de 6 × 1,5 l (la bouteille : —.75)

coop Super-Centre Coop

OSS 117 préfère les rousses

RÉSUMÉ : Scotland Yard jette un premier coup de filet, qui aboutit à l'arrestation des époux Butler et de Rose Darracott.

L'ENTREPOT SUR LA TAMISE

A 19 heures, Hubert Bonisseur de la Bath partit pour l'East-End en compagnie de Colin Arbuckle et de Peter Burnett. Le bouclage des docks était en cours dans un rayon de trois cents mètres autour du cargo « Jaroslav Dabrowski ». Linda Clark avait manifesté le désir de participer à l'expédition, mais Arbuckle lui répondit qu'il n'y avait nulle place pour elle dans ce qui allait suivre, et la jeune femme rentra chez elle.

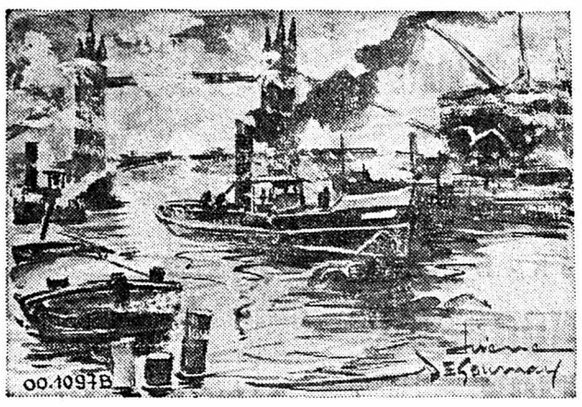

Quelques mois plus tôt, Harold Ellis avait loué par personne interposée un entrepôt muni d'un ponton d'embarquement dont les fondations baignaient dans les eaux boueuses de la Tamise. Il y avait garé deux camionnettes et deux canots munis de moteurs hors-bord, plus quelques armes et divers accessoires. C'est là qu'il se rendit après avoir alerté le couple Butler et Gregory Krichkine. Vers 18 h 30, il vit le brouillard se lever sur le fleuve.

Cela lui réjouit le cœur : le message d'alerte qu'il avait passé par téléphone signifiait que les intéressés devaient le rejoindre à l'entrepôt pour monter avec lui à bord du cargo polonais. Ce brouillard, pensa le prétendu Harold Ellis, leur permettrait de se soustraire plus facilement aux recherches de la police. Il lui offrait aussi l'occasion de faire une reconnaissance dans le quartier pour s'assurer que tout était tranquille.

Il troqua ses vêtements contre une vieille salopette couverte de cambouis, chaussa des sandales éculées, revêtit un blouson de cuir tout râpé, prit quelque argent et un mouchoir, puis s'en alla en laissant derrière lui ses papiers d'identité. Avec la nuit qui tombait, le brouillard se faisait de plus en plus épais, et s'il avait cru en Dieu, le nommé Ellis se serait dit que la Providence était avec lui et ses amis. Mais il ne croyait ni en Dieu ni au Diable.

Demain : Des mains trop blanches

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Grand auditoire de l'Institut de chimie : 15 h, Soutenance de thèse de doctorat, M. Jacques Porret.

EXPOSITIONS. — **Musée des beaux-arts :** Partitions de Paul Arma.
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle : Reptiles.
Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots.
Galerie Contact : E. Zwahlen, pastels et dessins.
Galerie Ditesheim : Dunoyer de Segonzac, gravures.
Galerie Média : Max Bille, 20 ans de gravures.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Palace :** 15 h et 20 h 30, Le Gendarme à New-York. 12 ans. 2me semaine.
Arcades : 14 h 45 et 20 h 15, Papillon. 16 ans. 3me semaine.
Rex : 15 h et 20 h 45, Mains d'acier - Furie chinoise. 16 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, Opération dragon. 16 ans.
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, La Barbe à papa. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Pigeon d'argile. 18 ans. 17 h 45, If... 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER
Galerie Numaga I : Relâche.
Galerie Numaga II : Relâche

BEVAIX
Galerie Pro Arte : François Gall, peintures.
Galerie des Arts anciens : Pierre Vogel, peintures.

COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 15, Fureur de vaincre.

LE LANDERON
Cinéma du Château : relâche.

PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, La Rage du tigre.
Galeire de la Côte : Jean Thiébaud, peintures.

HOROSCOPE

Chances solides pour les démarches délicates et celles demandant beaucoup de diplomatie. Dans le domaine familial, l'entente sera complète en fin d'après-midi.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront attirés par les études ; ils seront consciencieux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Migraine à craindre. **Amour :** Evitez de revenir sans cesse sur vos décisions. **Affaires :** Sachez vous mettre en valeur.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Soignez vos troubles glandulaires. **Amour :** Soyez moins agressif, tout ira mieux. **Affaires :** Ne vous précipitez pas, réfléchissez.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Etat général mauvais, voyez votre médecin. **Amour :** Ne décevez pas les gens qui vous estiment. **Affaires :** Ne laissez pas le retard s'accumuler.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Surveillez votre alimentation. **Amour :** Dissipez les petits malentendus qui vous séparent. **Affaires :** Ne vous noyez pas dans la routine.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Surveillez votre poids, faites un régime. **Amour :** Faites oublier vos paroles maladroites. **Affaires :** Apprenez à être économe.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Evitez de boire trop en mangeant. **Amour :** Ne faites pas supporter vos sautes d'humeur à votre entourage. **Affaires :** Envisagez de nouvelles méthodes de travail.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Ne négligez pas de soigner les petites plaies. **Amour :** Essayez d'éclaircir certaines situations. **Affaires :** Faites très attention à vos échéances.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Prenez une tisane avant de vous coucher. **Amour :** Restez en dehors de toute indiscrétion. **Affaires :** Certains cherchent à vous tromper.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Essayez de dormir avec la fenêtre ouverte. **Amour :** C'est en famille que vous trouverez le bonheur. **Affaires :** Changement important dans votre situation.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Prenez un petit déjeuner plus copieux. **Amour :** Analysez sérieusement vos sentiments. **Affaires :** Ne perdez pas votre temps en vaines discussions.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Un changement d'air vous ferait le plus grand bien. **Amour :** Evitez d'imposer votre volonté à tout prix. **Affaires :** Essayez de tenir vos engagements.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Faites une cure de jus de fruits. **Amour :** Ayez confiance en celui que vous aimez. **Affaires :** Ne vous laissez pas distraire.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade russe
Porc à la paysanne
Fromage blanc
LE PLAT DU JOUR :

Porc à la paysanne

500 g d'échine de porc, 3 gros oignons, 2 gousses d'ail, 1 feuille de laurier, 1 brin de thym, 1 kilo de pommes de terre, 3 cuillerées à soupe de beurre, sel et poivre. Il faut encore 2 casseroles (dont l'une en fonte).
Cette préparation extrêmement simple est, aussi, peu coûteuse.
Détaillez la viande en gros morceaux que vous faites revenir dans le beurre (dans la casserole en fonte). Ne pas oublier de bien poivrer.
Tout en surveillant la viande, épluchez les oignons, l'ail et les pommes de terre (à couper en rondelles). Dans la seconde casserole faites blondir les oignons et l'ail grossièrement hachés. Ces deux opérations simultanées vous prendront environ 6 minutes.
Dans la casserole « viande » disposez alternativement des morceaux de viande, des pommes de terre etc... et versez par-dessus les oignons, l'ail, le thym et le laurier.
Arrosez d'un rien d'eau et laissez cuire à feu doux pendant 1 heure au moins. Au bout de ce délai, goûtez les pommes de terre et la viande, si nécessaire ajoutez un soupçon d'eau froide et une cuillerée de beurre et terminez la cuisson à feu vif.
A noter : ce plat peut être préparé 24 heures d'avance (question de temps) et ensuite rechauffé au four.

Shampooing aux œufs

Avant de donner la véritable recette de shampooing aux œufs, je citerai le docteur Schwartz dans son ouvrage « médecine et beauté » qui dit notamment : les shampooings modernes ne doivent pas pour autant faire oublier les procédés plus anciens, injustement laissés dans l'ombre par la cosmétologie actuelle. Ainsi le véritable shampooing aux œufs reste une formule excellente et voici une recette qui mériterait d'être appliquée plus souvent surtout en cas de chevelure fragilisée :
Battre deux jaunes d'œufs frais soit dans un bol d'eau tiède additionnée d'un verre à liqueur de rhum soit avec une décoction de bois de Panama (on fait bouillir le bois de Panama et on passe).
Utilisez le shampooing aux œufs à la manière d'un savon liquide en frictionnant bien. Recommandation expresse : rincez à l'eau tiède très abondamment.

Crème d'asperges à la neige

(POUR 6 PERSONNES)
Eléments de base : 1 botte d'asperges, 1 tasse de crème fraîche, 2 œufs, 1 cuillerée à soupe de crème de riz ou de maïzena, sel, poivre, muscade.
Eplucher les asperges et bien les laver. Les faire cuire dans 2 litres d'eau bouillante salée de 20 à 30 minutes suivant grosseur et qualité ; elles doivent être plus cuites que pour être servies entières. Les égoutter ; couper les pointes à 2 centimètres environ, les réserver. Passer les tiges à la moulinette ou en extraire la pulpe en les pressant avec le bord d'une fourchette. Casser les œufs en séparant les blancs des jaunes. Battre les blancs en neige ferme ; les faire pocher quelques instants à très petite ébullition par parcelles grosses comme des noix dans la cuisson des asperges ; les égoutter. Délayer la crème de riz ou la maïzena dans quelques cuillerées de cuisson d'asperges tiédie ; verser dans le reste du liquide ; porter à ébullition ; faire bouillir quelques minutes en remuant. Délayer les jaunes d'œufs avec la crème, y mettre quelques cuillerées de potage en remuant vivement, ajouter au reste du potage, assaisonner de sel, poivre, muscade. Réchauffer jusqu'aux premiers bouillons ; verser dans la soupière ou les assiettes et répartir à la surface les pointes d'asperges (tenues chaudes au bain-marie) et les petites boules de blanc d'œufs.

Taches de sang

Quand vous avez du linge taché de sang, mettez dans l'eau de trempage une poignée de sel qui dissout rapidement les taches.

A méditer

La trendresse est le repos de la passion.

JAUBERT

De tout pour faire un monde

Deux nouveaux robots sous-marins

L'Institut d'océanographie de Moscou et la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) aux Etats-Unis, ont annoncé — chacun de leur côté — la construction de robots sous-marins inhabités et télécommandés depuis la surface.

L'engin américain, le Rufas II (Remonte Underwater Fisheries Assessment System), pèse 453 kg et peut descendre à la profondeur de 730 mètres. Equipé de caméras, de vidéo et de télévision, ainsi que d'une caméra orientable pour films, le Rufas II est, en outre, doté de sonars qui renseignent son système de pilotage automatique.

L'engin soviétique, le Skorpena, pèse 410 kg et pourra descendre à 1000 mètres. Peu de précisions ont été données sur l'équipement de ce robot. On sait cependant qu'il pourra mesurer la lumière pénétrant dans l'eau, la bioluminescence et « différents changements de conditions physiques ». (ACI).

Le chat du curé

Bien émouvantes sont les histoires véridiques des hommes sauvés par les animaux qu'ils ont aimés. Ainsi l'aventure du bon curé de Jeaumes et de son matou. Ce curé était mort et son chat le veilla deux jours et deux nuits sans qu'on réussît à l'éloigner de son maître. Mais voici la fin de l'histoire, empruntée à l'ouvrage publié par Larousse: Le Chat.

« En vain essaya-t-on de se saisir de l'animal. Lorsqu'on mit la dépouille en bière, on ne put empêcher le fidèle matou de se blottir dans le cercueil et d'y prendre, tout en grognant, sa pose familière.

Le curé n'avait point de parents. Impressionnés par l'attitude menaçante de ce chat, et peut-être poussés par une idée aussi saugrenue que cruelle, les employés chargés de fermer le cercueil n'eurent aucun scrupule : « Tu veux y rester ? Restes-y ! » déclara leur chef, pour en finir... Et, profitant de l'absence momentanée de tout témoin, ils refermèrent le couvercle, clouant dans le cercueil la dépouille du vieil abbé avec, blotti tout contre lui, son chat vivant.

Quelques heures plus tard vint le moment de descendre la bière dans la fosse. Alors, les assistants, stupéfaits, entendirent un cri, puis des bruits sourds contre la caisse, et l'on s'empressa de l'ouvrir... En même temps qu'un matou effaré s'en échappant, on vit le « mort » ouvrir les yeux ! L'abbé n'était qu'en léthargie. Incapable d'émettre un son, de faire un geste, il avait dû se laisser ensevelir, horrifié !... Devant cette immobilité, seul le chat, avec son acuité sensorielle, avait senti que rien n'était changé.

Là où la science des hommes avait failli, l'instinct et l'attachement d'une bête venaient, fort à propos, de triompher. »

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Chronique montagne
18.30 (C) Courrier romand
18.55 (C) Etranger d'où viens-tu ?
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Temps présent
21.35 (C) La voix au chapitre
22.00 (C) Vous avez manqué...
22.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE
15.30 Da capo
17.00 L'heure des enfants
17.30 (C) A la recherche des sauriens
18.10 TV culturelle pour adultes
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Barrier Reef
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.25 Wer gwünnt ?
21.25 Scènes de films suisses
22.35 Téléjournal

FRANCE I
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
14.05 TV scolaire
15.00 TV scolaire
17.50 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits
18.45 Pour les petits...
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Nans le berger
Grand écran
Le Dingue du palace
24 heures dernière

FRANCE II
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Amicalement vôtre
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Le Vagabond
20.00 (C) I.N.F. 2
.C) Domino)
(C) Léonard de Vinci
(C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III
18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) La courte échelle (39)
18.50 (C) Festival de Cannes (3)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Vivre en France
20.40 (C) 52
21.30 (C) Ma rue
22.00 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA
8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
18.00 (C) Per I piccoli
18.55 (C) Off we go
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Qui Berna
20.10 (C) Napoli che ritorna
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Reporter
22.05 (CV) The N.S.V.I.P's
22.40 (C) Telegiornale
22.50 Giro d'Italia

ALLEMAGNE I
16.15, téléjournal. 16.20, Lisa Kraemer propose. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20h. téléjournal, météo. 20.15, magazine culturel. 21 h, le chef. 21.45, contrastes. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II
16.30, les origines de la vie. 17h. téléjournal. 17.10, Wickie. 17.40, plaque tournante. 18.25, aux ordres du chef. 19h. téléjournal. 19.30, place à la musique. 21h. téléjournal. 21.15, controverses. 22h. M. le curé Sommerauer vous répond. 22.30, télésports. 23.15, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.45, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M. V. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, M. V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, tout dire.

16.05, La Jangada. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique. le micro dans la vie, Tour d'Italie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, propos comme trois pommes. 20.30, à l'Opéra, La Chauve-Souris, opérette de J. Strauss, fils. 22.45, informations. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, des histoires suisses. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, à vous la chanson. 10.45, rencontre à la Maison de l'Unesco. 11 h, université radiophonique internationale, la vie secrète des plantes. 11.30, l'art lyrique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jazz-live. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, ces capitales qui ont fait le monde, Ame de Byzance (1). 20.30, les mythes éternels. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, Piccadilly, nouvelles du monde anglo-saxon. 9.30, disques demandés. 10.20, radioscolaire. 10.50, pages pour piano, Weber. 11.05, Norma, suite orchestre Bellini ; Le Bourgeois gentilhomme, Lully ; Polonaise pour musique militaire, Beethoven ; Suite pastorale, Chabrier. 12 h, les musiciens du Waldberg ; L'Echo du Käferholz. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique populaire du Tyrol du Sud. 15.05, de maison en maison.
16.05, musique pour le thé. 17 h, radiojeunesse. 18.15, notes et nouvelles de la ville et de la campagne. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, chorales suisses. 20.20, mélodies populaires. 20.45, mélodies et Fall et Lincke. 21.30, Urwang, M. Inglin. 22.25, musique légère. 23.30, pop 74.

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

MOTS CROISES

Problème No 307

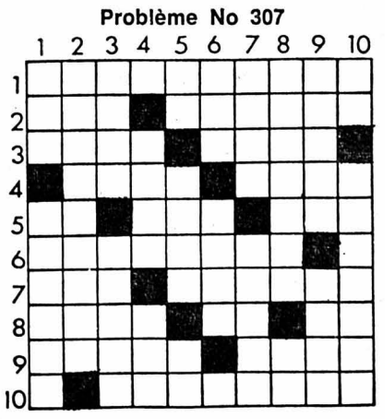

HORIZONTALEMENT

1. Grosse bouteille. 2. Se jette dans l'océan Glacial. — Intime. 3. Il donne de l'aplomb aux vedettes. — Améliore le sauvageon. 4. Ancienne pièce espagnole. — Saül était celui du Seigneur. 5. Préfixe. — Compositeur russe. — Dissipé. 6. Petite maison de campagne. 7. Indivisible. — Canton de Suisse. 8. Il imite le marbre. — Pronom. — Lettres d'invitation. 9. Le monde musulman. — Rivière de France. 10. Se mettent souvent en garde.

VERTICALEMENT

1. Artifice destiné à tromper autrui. Excessif. 2. Qui vont contre toute logique. 3. Ce qu'on expose au jeu. — Sans rien d'autre. 4. Qualité du diplomate. — Direction suivie par un navire, un avion. 5. Pronom. — Brille. — Autre pronom. 6. Il relance le tourisme. — Certains jours du calendrier romain. 7. Il arrose Florence. — Où il y a de l'audace. 8. Connaissances élémentaires. — Note. 9. S'inscrivent en faux. — Silène l'était souvent. 10. Conjonction. — Coloris.

Solution du No 306

1	C	A	R	P	E	N	T	R	A	S
2	A	P	E	R	C	U	■	U	N	E
3	■	A	G	I	O	■	A	S	E	R
4	O	R	■	E	L	E	V	E	■	R
5	S	T	E	■	E	C	A	R	T	A
6	S	E	P	T	■	R	I	■	A	T
7	E	■	I	R	R	E	S	O	L	U
8	L	A	■	O	U	T	■	V	O	L
9	E	M	E	U	■	E	P	I	N	E
10	T	I	S	S	E	R	I	N	S	■

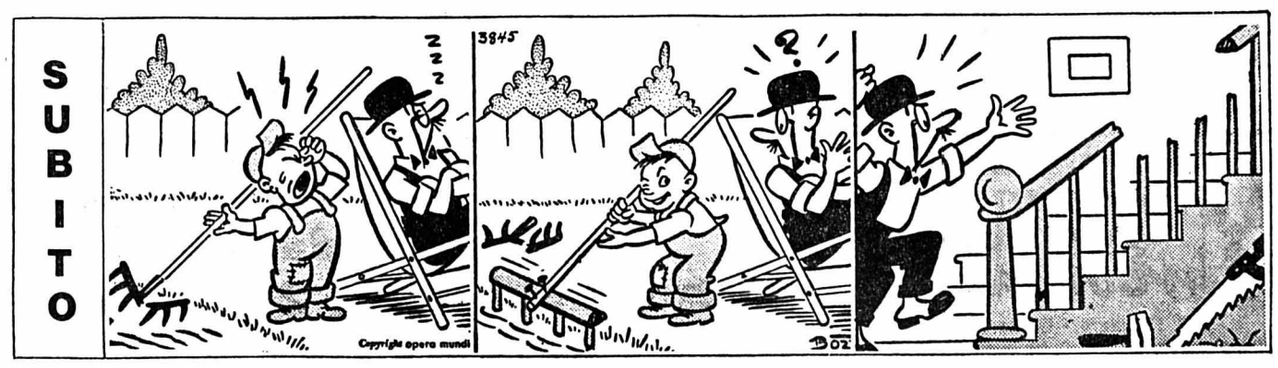

ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 15 — JEUDI - LUNDI - MERCREDI 14 h 45 — SAMEDI - DIMANCHE 14 h 30 — **16 ans**

ATTENTION : le spectacle débute par le film — FAVEURS SUSPENDUES

3me SEMAINE

UN SUCCÈS MÉRITÉ

STEVE McQUEEN — DUSTIN HOFFMAN

un film de FRANKLIN J. SCHAFFNER

PAPILLON

Un tout grand film qui se classe parmi les plus grandes réalisations de tous les temps, une magistrale réussite

Un film qui dépasse de très loin le roman dont il est tiré !

STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 h 30 — JEUDI - MERCREDI 15 h — SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45 — **16 ans** — Parlé français

Un film d'action comme vous n'en avez jamais vu !

OPÉRATION DRAGON

avec JOHN SAXON - JIM KELLY et **BRUCE LEE**

Le roi du karaté

Mission suicide à Hong-kong... Un film qui rejoint les meilleurs James Bond ! Du cinéma d'action, d'une violence inouïe...

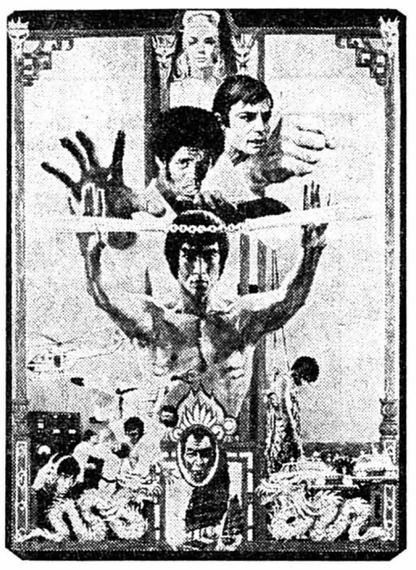

bio

27, fbg du Lac — Téléphone 25 88 88

Jeudi et vendredi 18 h 40 - 20 h 45
Samedi et dimanche 20 h 45
Lundi 15 h 20 h 45
Mardi et mercredi 20 h 45

Parlé en français | 1re VISION

OSCAR 1974

à TATUM O'NEAL pour son rôle dans ce film

DANS LA GRANDE TRADITION DU CINÉMA AMÉRICAIN !

LA BARBE À PAPA

Un film très amusant réalisé par l'auteur de « FAIS TA VALISE DOC »

Un couple peu banal traverse l'Amérique en vivant de petites escroqueries

Dès 16 ans

VENDREDI et SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15 | V.O. sous-titrée franç.-ital. | Dès **20 ans** révolus

LES DÉCOUVERTES SEXUELLES D'UNE CITADINE À LA CAMPAGNE

(Untern Dirndl wird gejodelt) — 1re VISION

NOUVEAU REX

Tél. 25 55 55

DÈS 16 ANS

MAINS D'ACIER FURIE CHINOISE

(Tough duel)

UN GRAND EXPERT EN KARATÉ
UN HÉROS EXTRAORDINAIRE

Tous les soirs 20 h 45

Matinées : Jeudi - mercredi 15 h
samedi-dimanche 15 h - 17 h 30

UN TOUT NOUVEAU FILM D'ACTION

1re vision

PARLÉ EN FRANÇAIS

APOLLO 25 2112

CHAQUE JOUR **15 h + 20 h 30** — FAVEURS SUSPENDUES

EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE ROMANDE juste avant Genève et Lausanne

Un « TOP-SUSPENSE » extrêmement violent, plein d'action, mené à un rythme effréné et d'un réalisme inouï !

PUBLIQUE : ★★★★
CRITIQUE : ★★★

TELLY SAVALAS • ROBERT VAUGHN
IVAN DIXON • TOM STERN

LE PIGEON D'ARGILE

Prod.: TOM STERN — Regie: TOM STERN LANE SLATE

Jeudi Vendredi **17 h 45** — Derniers jours de... **IF...** réalisé par **Lindsay ANDERSON** — « Palme d'Or » Cannes 1969

VENDREDI SAMEDI 22 h 45 POP-NIGHT

MONTEREY-POP

Enfin en Suisse le célèbre FESTIVAL

Tout le fluide d'un événement fascinant !

Avec... JANIS JOPLIN - JIMY HENDRIX - RAVI SHANKAR THE JEFFERSON AIRPLANE, etc., etc. ... et 50.000 spectateurs enthousiasmés ! — **16 ans**

APOLLO 25 2112

PALACE TÉL. 25 56 66

COULEURS

PROLONGATION 2me SEMAINE

LOUIS DE FUNÈS

dans un film de JEAN GIRAULT

LE GENDARME A NEW-YORK

avec

MICHEL GALABRU - CHRISTIAN MARIN
GROSSO ET MODO - ALAN SCOTT
JEAN LEFEBVRE - GENEVIÈVE GRAD

Tous les soirs à 20 h 30
Jeudi, samedi, dimanche, mercredi à 15 heures

Dès 12 ans

GODET VINS Auvernier

Galerie Arts Anciens Bevaix
Tél. 46 13 53
Exposition
Pierre Vogel
Peintures récentes (œuvres fantastiques et surréalistes).
Tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures sauf le lundi matin.

VACANCES AU TESSIN

LUGANO

6 jours - du 10 au 15 juin	dès Fr. 325.—
6 jours - du 29 juillet au 3 août	dès Fr. 325.—
6 jours - du 2 au 7 septembre	dès Fr. 325.—
6 jours - du 23 au 28 septembre	dès Fr. 325.—
6 jours - du 7 au 12 octobre	dès Fr. 285.—

Programmes et inscriptions : WITTWER

2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82
1, rue Saint-Gervais, Couvet - Tél. (038) 63 27 37

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 25 12 67

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

QUINZAINE DE NEUCHATEL 1974

Dimanche 26 mai, dès 9 heures

Stand de tir de Pierre-à-Bot

KARTING

Courses internationales avec la participation des équipes d'Allemagne, de France et de Suisse.

GRAND PRIX DE NEUCHATEL

Buvette - Saucisses grillées

Entrée gratuite - Parking.

Samedi 25 mai, dès 20 heures buvette du stand, Pierre-à-Bot.

SOIRÉE DANSANTE

avec les JACKSON'S

Entrée gratuite

PIERRE GUTH ELECTRICITÉ
Rue Bachelin 43
Tél. 038 24 55 50
2000 Neuchâtel

Armoires anciennes

Directoire neuchâteloise, noyer ; Louis-Philippe 1840.
Toujours de la diversité, du bon à des prix modérés.
Brocante de Montalchez, sur Saint-Aubin.
Ouvert le samedi.

Jazz AMATEUR FESTIVAL Blues PopJazz

Yverdon

Théâtre municipal

Jazz traditionnel
Vendredi 17 mai à 20 heures
Aula magna du Château

Jazz moderne et free
Samedi 18 mai à 20 heures

Entrée : Fr. 7.—. Etudiants, apprentis : Fr. 5.—.
Location : Grands Magasins Gonset, Yverdon « Au Centre », Service clients, Lausanne
Organisation : Coop-loisirs

Au volant, la vue c'est la vie
La vue c'est...

CLAIRVUE

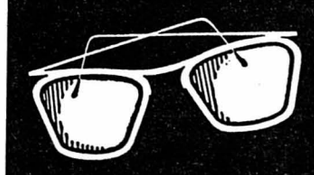

NEUCHATEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Fermé le lundi toute la journée

Bassin 8 — Tél. (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 — Tél. (038) 25 79 09

Maître opticien

Restaurant RICHELIEU NEUCHATEL
C. Cupillard - G. Soret
Ruelle du Port - (038) 25 55 56

CHAQUE SOIR

Les plaisirs de la gastronomie après 22 heures

Spécialités à la carte

(Lundi : fermeture hebdomadaire)

L'UNIQUE RESTAURANT DE NEUCHÂTEL OUVERT JUSQU'À 2 H DU MATIN

Restaurant RICHELIEU NEUCHATEL
C. Cupillard - G. Soret
Ruelle du Port - (038) 25 55 56

AUTOUR DU MONDE

Mme Meir : trancher la main de ceux qui veulent nous frapper

JÉRUSALEM (AFP-AP). — C'est le visage bouleversé, les traits tirés par la fatigue et l'émotion, que Mme Golda Meir est apparue mercredi soir sur les écrans de la télévision israélienne, pour faire à la nation un rapport sur la journée de terreur et de deuil qu'Israël venait de vivre. Seize morts, soixante-dix blessés dont neuf grièvement, tel est en effet le lourd bilan de cette journée dont les victimes sont essentiellement les enfants détenus en otages à l'école de Maalot.

ECHANGE

« Pourtant, a dit Mme Meir, nous avions décidé de ne pas mettre en danger la vie de nos enfants, et de libérer les vingt-trois détenus réclamés par les fedayins en échange de leurs otages. Nous avions accepté de négocier par l'intermédiaire des ambassadeurs de France et de Roumanie. Il ne s'agissait pas d'une ruse pour gagner du temps. Mais le mot de passe qui devait permettre à ces ambassadeurs d'être identifiés par les fedayins n'est pas arrivé, et il n'y a donc pas eu de négociations. A quinze heures, l'ambassadeur de France s'est rendu à Maalot, mais n'a pas pu avoir de contact avec les fedayins. Vers la même heure, l'ambassadeur de Roumanie nous a fait savoir qu'à la demande du représentant de l'organisation d'Hawatmeh à Bucarest, lui seul était habilité à mener les négociations ».

LE MOT DE PASSE

« Mais en même temps, a poursuivi Mme Meir, les fedayins annonçaient, de Bucarest, que l'ambassadeur ne recevrait le mot de passe que lorsque les vingt-trois détenus libérés des prisons israéliennes seraient à Nicosie ou à Damas. Or, il était déjà dix-sept heures, et il n'y avait matériellement pas la possibilité de le faire, les fedayins de Maalot se refusant catégoriquement à prolonger le délai fixé par leur ultimatum, qui expirait à dix-huit heures locales, et réaffirmant qu'ils feraient sauter l'école et tous ses occupants à l'heure prévue ».

« A dix-sept heures vingt, le cœur lourd, nous avons donc dû décider de donner l'assaut, pour sauver ceux qui pouvaient l'être. Les fedayins, blessés dès le début de l'attaque, n'ont pu mettre à exécution leur menace de faire sauter l'école. Mais ils ont eu encore assez de force pour lancer des grenades et tirer sur les enfants, avec les résultats terribles que nous connaissons à présent.

« Tout le pays, a dit Mme Meir, partage le deuil des familles.

UN ACTE INSENSÉ

« Je ne peux pas vous promettre que les Arabes nous laisseront vivre en paix » a-t-elle dit aux téléspectateurs. Mais je souhaite et je peux promettre que le gouvernement, n'importe quel gouvernement israélien, fera tout ce qui est en son pouvoir pour trancher la main de ceux qui tenteront de faire du mal à un enfant ou à un adulte, dans une ville ou dans un village.

» Pour nous tous, il ne reste qu'une chose à faire, maintenir résolument notre force et garder nos vies. »

En réponse à une question quant à d'éventuelles négligences, Mme Meir a répondu : « Une enquête s'impose. Mais ce n'est pas le moment d'en parler ».

De son côté, le porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré que « le gouvernement américain » condamnait l'acte insensé » qui a été commis à Maalot. « Nous croyons, a-t-il dit, qu'une telle violence ne peut avoir d'autres effets que d'entraver la paix au Proche-Orient.

Le secrétaire d'Etat et Mme Kissinger se sont rendus mercredi soir à la présidence du conseil, pour présenter à Mme Meir et au gouvernement israélien leurs condoléances après l'annonce du lourd bilan du drame de Maalot.

Selon les jeunes rescapés de ce carnage, un des terroristes a mis fin à ses jours en se portant un revolver à la tempe au moment de l'irruption des troupes israéliennes dans la salle de classe. Un deuxième aurait été tué par les tirs des assiégeants, et le troisième serait mort dans l'explosion d'une grenade qu'il tenait à la main.

L'identité des terroristes

BEYROUTH (AP). — Le Front démocratique populaire a identifié mercredi soir les trois terroristes de Maalot. Il s'agit de : Ali Ahmed Hassan, alias « Lino » 27 ans, né à Haifa. Passé en Jordanie en 1970 pour combattre avec les Palestiniens contre l'armée jordanienne à Djerache. A purgé une peine de prison en Jordanie ; Ahmed Saleh Nayef, alias « Harbi » 22 ans, mécanicien, né à Beitu Haninah, près de Jérusalem ; Aziad Abdel Rahim, alias « Hassan Kamel » 22 ans, serait membre du parti communiste israélien Rakah, a été emprisonné à Acre et à Ashkelon.

Vingt-cinq morts

TEL-AVIV (DPA). — La radio israélienne a donné le bilan suivant concernant les morts de la tragédie de Maalot :

— 16 écoliers qui avaient été pris comme otages, 3 membres de la famille que les fedayins avaient attaquée à Maalot avant de s'emparer des enfants ; 2 femmes qui ont trouvé la mort lors de l'attaque d'un véhicule utilitaire mardi soir dans les environs de Maalot ; 1 soldat, abattu durant la journée de mercredi par les terroristes avant que l'assaut soit donné à l'école ; 3 terroristes tués lors de l'assaut donné par l'armée israélienne.

Ainsi, le bilan du drame se monte à 25 morts.

Le nouveau gouvernement portugais

LISBONNE (AP). — Le président du Portugal, Antonio de Spinola a nommé mercredi un nouveau gouvernement dont il a confié la direction à l'avocat libéral Adelino da Palma Carlos.

Le dirigeant socialiste M. Mario Soares, récemment rentré d'exil, est nommé minisre des affaires étrangères.

Le chef du parti communiste M. Alvaro Cunhal, lui aussi rentré d'exil, devient ministre sans portefeuille. Il est le premier communiste à n'avoir jamais appartenu à un gouvernement portugais.

Les deux autres ministres d'Etat sans portefeuille sont, MM. Carneiro, parti populaire démocratique, et Pereira de Moura, mouvement démocratique portugais (chrétien progressiste socialisant).

Un autre communiste, M. Avelino Pacheco Gonçalves, est nommé ministre du travail.

Compromis au Danemark

COPENHAGUE (AFP). — Le gouvernement minoritaire libéral de droite de M. Hartling a réussi mercredi après-midi à sauver son existence, grâce à un compromis intervenu entre six partis du Folketing (Parlement danois), qui a permis l'adoption des projets de lois d'assainissement de l'économie proposés par le gouvernement.

Ces mesures consistent principalement en taxes sur les automobiles, les appareils ménagers, la bière, le tabac, les vins et les spiritueux.

Informations suisses

UN CHANTIER EN FEU AU-DESSUS D'ORSIÈRES : PLUSIEURS BLESSÉS

« C'était effrayant, nous dit l'un des témoins. J'étais occupé à préparer le repas du soir pour les ouvriers lorsque j'entendis les chiens aboyer d'une façon étonnante. Au bout d'un instant, je me décidai tout de même à quitter la cantine pour aller voir ce qui intriguait ces chiens. Tout était en feu. Les bêtes donnaient l'alerte de plus belle.

Pendant ce temps, les ouvriers dormaient toujours. Bientôt, ce fut la ruée vers les sorties. Comme tous les couloirs étaient envahis par la fumée et les flammes, les hommes se jetèrent dans le vide en enjambant les fenêtres. Cinq ou six ainsi furent blessés et durent recevoir des soins. »

Cet incendie a éclaté hier en fin d'après-midi au chantier de Saleinaz, au-dessus d'Orsières, chantier servant à la construction d'une prise d'eau pour le barrage d'Emosson. Plusieurs baraquements furent anéantis. Il y a des dégâts pour plusieurs dizaines de milliers de francs. Le chantier occupait encore quarante-six ouvriers. Une vingtaine ayant travaillé de nuit dormaient lorsque le feu éclata. Certains ouvriers étaient encore sur leur couche alors que le feu envahissait déjà la chambre. Treize dortoirs et chambres furent détruits.

Deux ouvriers seulement sont sérieusement atteints. Ils ont été conduits à Martigny. On ignore les causes du sinistre.

Le chantier est situé à 1600 mètres d'altitude. Il occupe des personnes de plusieurs nationalités, notamment des Italiens, des Portugais, des Suisses et des Espagnols. Les blessés ont été acheminés vers la plaine en voitures.

Explosion à Lenzbourg : trois blessés

LENZBOURG (ATS). — Deux ouvriers ont été blessés et une femme brûlée mardi par l'explosion d'une fermeture autoclave de 50 kilogrammes à la fabrique de conserves Hero de Lenzbourg. La vie des blessés n'est pas en danger. Les dégâts s'élèvent à plus de 10.000 francs.

Un touriste allemand meurt dans une crevasse

ZERMATT (ATS). — Un drame de montagne s'est produit mercredi sur un glacier dominant la région de Zermatt. Deux skieurs allemands en séjour en Valais avançaient sur le glacier lorsque soudain un pont de neige céda. L'un des hommes disparut dans une crevasse où il trouva la mort. C'est au prix de durs efforts que la colonne de secours réussit à extraire le corps qui fut ensuite descendu à la morgue de la station.

Il s'agit de M. Ingo Tœpfer, né en 1941, domicilié à Francfort. La garde aérienne a prêté son concours pour mener à bien l'opération de sauvetage.

Discours Graber à Lucerne

LUCERNE (ATS). — S'adressant mercredi à Lucerne aux représentants de l'Union européenne, le conseiller fédéral Graber, chef du département politique fédéral, a rappelé qu'il est bon, à l'occasion du 25me anniversaire du Conseil de l'Europe, de se rappeler que le partage du vieux continent en deux blocs constitue un des obstacles majeurs qui s'opposent à la détente d'abord, à l'union de l'Europe ensuite. Ce serait un tort de penser que ce partage contribue à la stabilité parce qu'il favorise l'établissement et le maintien d'un équilibre politico-militaire.

La division de l'Europe est en contradiction avec tout ce qui constitue l'Europe, elle est en outre d'autant plus factice qu'elle est imposée par des superpuissances dont l'une est entièrement et l'autre partiellement extérieure à notre continent.

Une série de pays dont la Suisse, a poursuivi le chef de notre diplomatie, sont résolus à continuer de prendre part aux travaux de la « conférence sur la sécurité et la coopération en Europe » de Genève — et cela avec un réalisme prudent — parce qu'ils pensent qu'une chance unique s'offre là de « faire bouger » quelque peu les choses en Europe.

VILLE DE NEUCHÂTEL

L'affaire des avortements en juin devant la Cour d'assises

La Cour d'assises, du canton de Neuchâtel, présidée par M. Yves de Rougemont, lors d'une séance qui durera vraisemblablement quatre ou cinq jours, (du 10 au 13, éventuellement au 14 juin) verra comparaître à sa barre Raphaël de Kalbermatten, Gwer-Edouard Reichen, Fritz Heinis et Ramon Sanroma, prévenus tous quatre d'avortement par métier et d'usure.

Quant à Martine Ruch-Flejo, qui sera jugée lors de la même audience, elle comparaîtra sous les chefs d'accusation d'escroquerie et de séquestration.

Rappelons qu'il s'agit là de la fameuse affaire d'avortement à la clinique des « Bluets » à la Chaux-de-Fonds. Rappelons que la clinique avait été fermée durant un certain temps, avant d'être rouverte sous l'appellation « clinique des Forges ».

« Scooter » volé

Dans la nuit de mardi à mercredi, le « scooter » de marque Vespa portant les plaques NE 3143, de couleur jaune clair a été volé rue des Parcs à Neuchâtel. Pour tous renseignements, avertir la gendarmerie, tél. 24 24 24.

BIENNE

NIDAU

Chute mortelle

Un habitant d'Ipsach, M. Jean-Pierre Olgiati, 27 ans, qui s'adonnait à la varappe hier en fin d'après-midi à la métairie de Nidau, a soudain décroché et fait une chute de plusieurs mètres. Le malheureux a été tué sur le coup.

Longeau : deux blessés grièvement atteints

Hier vers 21 h 40, un grave accident de la circulation s'est produit entre Longeau et Pieterlen. D'après les premiers témoignages, il semble que deux voitures soient entrées en collision frontale. Des deux véhicules distordus, on a retiré deux blessés, grièvement atteints, qui ont été acheminés sur les hôpitaux de Bienne et de Granges.

JURA

Passante happée à Saignelégier

(c) Hier, à 6 h 45, un camion de livraison faisait une marche arrière afin de s'approcher du nouveau Centre de Coop. Pour une raison encore indéterminée, une passante qui marchait à côté du camion a eu le bas de la jambe et le pied droit pris sous une roue du véhicule et en partie déchiquetée. Il s'agit de Mme Marguerite Paratte, âgée d'une cinquantaine d'années qui a été transportée à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

Une voiture sort de la route

(c) Un agriculteur des Cerlatez, M. Walter Jaggi, se rendait hier vers 7 h, à la laiterie. Sur le siège arrière de sa voiture se trouvaient trois bouilles pleines de lait. Dans un virage, l'une d'elles se renversa ; en voulant la retenir, le conducteur braqua à gauche et son véhicule emboutit un sapin et fit un tonneau.

M. Jaggi a été légèrement blessé.

PLATEAU DE DIESSE

Motocycliste blessé à Lignières

(c) Un accident s'est produit hier vers 17 h à Lignières. Une voiture pilotée par M. R.M., domicilié à Lignières, après avoir marqué le « stop » de la route de la Neuveville - Neuchâtel, a renversé un motocycliste, M. Carlo Valazza, de Cortaillod. Blessé à la jambe droite et souffrant d'une commotion, celui-ci a été hospitalisé aux Cadolles à Neuchâtel.

Une intervention avait été faite, à l'époque, au Conseil général de Lignières, pour limiter la vitesse au carrefour concerné, mais elle avait été refusée par le département des travaux publics.

ÉCONOMIE ET FINANCES

Nestlé Alimentana S. A.

L'assemblée générale ordinaire de Nestlé Alimentana S.A. s'est réunie le 9 mai à Zurich. Elle était présidée par M. Pierre Liotard-Vogt, président du conseil d'administration et administrateur-délégué. 1995 actionnaires représentant 2.001.956 actions étaient présents.

Le rapport de gestion, les comptes et les propositions soumises par le conseil d'administration pour la répartition des bénéfices de l'exercice 1973 ont été adoptés.

Ont été approuvés également l'apport par Mme André Bettencourt de 4.630.010 actions d'une valeur nominale de 100 f.f. chacune de la société GESPARAL, Société anonyme, Paris, selon les modalités du contrat d'apport, l'augmentation du capital social de 259,92 millions à 271,511 millions par l'émission de 115.910 nouvelles actions au porteur en faveur de Mme André Bettencourt, conformément au contrat d'apport et de 271,511 millions à 285,0865 millions par l'émission au pair de 135.755 nouvelles actions nominatives en faveur des anciens actionnaires (avec droit au dividende pour la première fois pour l'exercice 1974) ainsi que les adaptations des statuts y relatives.

Le président, M. Pierre Liotard-Vogt, a tout d'abord relevé dans son discours qu'en dépit de leur pénalisation par des pertes de change de 127 millions de francs sur le capital circulant à l'étranger, les résultats consolidés du groupe Nestlé ont été, en 1973, en augmentation de 5,4 %. Analysant les effets de la crise de l'énergie, il a constaté que si la pénurie que l'on craignait encore l'automne dernier n'a pas duré, un danger autrement plus grave subsiste. Il s'agit de l'augmentation massive du coût des produits pétroliers. On a pu établir l'ordre de grandeur du supplément que devraient payer les nations industrielles consommatrices de produits pétroliers aux pays producteurs de pétrole. Ce phénomène irréversible, dont on peut même craindre qu'il ne s'aggrave avec le temps, provoque un transfert massif du pouvoir d'achat et constitue un prélèvement considérable sur le revenu global des pays industriels importateurs de pétrole. Ceux-ci verront donc diminuer de façon correspondante leur niveau de vie, jusqu'à ce que ce déficit soit comblé par la réduction d'un certain gaspillage d'énergie, par la création de nouvelles sources d'énergie et la progression graduelle du revenu national de chaque pays. Outre le fait que chacun devra accepter une certaine réduction de son niveau de vie, il faut surtout craindre que cette situation nouvelle ne soit pas toujours comprise et que l'on cherche à compenser l'inévitable augmentation du coût de la vie par une amélioration au moins correspondante des rémunérations « sans se rendre compte du caractère illusoire d'un procédé consistant à répartir des revenus fictifs qui eux ne correspondent pas à un accroissement réel du revenu national ». La conséquence de cette accélération de la course entre les prix et les salaires, course où ces derniers seront perdants, sera une aggravation de l'inflation qui déjà échappait à tout contrôle avant l'apparition de la crise de l'énergie. « Seule la prise de conscience du grave danger qui résulterait d'une inflation ne tardant pas à devenir totalement désordonnée, incitera peut-être les gouvernements à prendre les mesures rigoureuses qui puissent éviter un pareil chaos, mesures qui devront être non seulement comprises et acceptées par l'opinion publique, mais encore, il faut le souhaiter, établies à la suite d'un consensus entre les partenaires sociaux. »

Dans le domaine de la diversification, les accords conclus avec L'Oréal ont été les plus complets et les plus importants jamais signés par Nestlé qui prend ainsi une excellente participation dans le secteur des produits de cosmétologie.

Société multinationale, Nestlé a poursuivi son effort d'implantation dans le tiers monde : en Afrique - Ghana, Sénégal, Tunisie ; en Asie - Indonésie, Philippines, Thaïlande, Viet-nam du Sud ; en Amérique latine - Argentine, Brésil, Colombie, Equateur, Mexique, Nicaragua, Pérou, Venezuela. De plus en plus souvent, elle invite le capital national à participer à ses entreprises.

Stabilité des loyers dans 77 % des logements

Pendant le second semestre de 1973, 23 % seulement de tous les logements de deux à quatre pièces de la ville de Zurich avaient subi une augmentation de loyer ; d'où une hausse de 3 % de l'indice des loyers, bien que ceux de 77 % des logements soient restés inchangés. Il y a eu des hausses de loyers dans 26 % des logements appartenant à des particuliers, dans 17 % de ceux appartenant à des coopératives d'habitation et dans 9 % de ceux appartenant à la ville de Zurich ou à des fondations qui en dépendent.

Moins de logements en construction dans les villes

Selon des données officielles, on comptait au début de l'année environ 37.300 logements en cours de construction dans les 92 villes de Suisse. Au début de 1973, il y en avait 39.900. La diminution a donc été de 7 % alors que le chiffre du début de 1973 accusait une augmentation de 5 % par rapport à celui du début de 1972. Dans les cinq grandes villes (plus de cent mille habitants), 10.200 logements étaient en construction au début de l'année, contre 11.100 un an plus tôt. Dans les 87 autres villes (dix à cent mille habitants), les 27.100 logements en construction accusaient une diminution de 1700 unités par rapport au début de 1973.

bulletin boursier

NEUCHATEL	14 mai	15 mai
Banque nationale	600.— d	570.— d
Crédit foncier neuchât.	690.—	690.— d
La Neuchâteloise ass.	360.— d	360.— d
Gardy	125.—	120.— d
Cortaillod	2400.—	2300.— d
Cossonay	1550.— d	1550.— d
Chaux et ciments	700.— d	700.— d
Dubied	625.— d	615.— d
Dubied bon	605.— o	605.— o
Ciment Portland	2000.—	1925.— d
Interfood port.	4550.— d	4300.— d
Interfood nom.	850.— d	800.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	650.— d	690.—
Paillard port.	560.— d	570.— d
Paillard nom.	145.— d	145.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1070.—	1070.—
Crédit foncier vaudois	815.—	810.—
Ateliers constr. Vevey	525.—	525.— d
Editions Rencontre	675.—	650.—
Rinsoz & Ormond	700.—	700.— d
La Suisse-Vie ass.	2600.—	2350.—
Zyma	1600.—	1600.— d

GENÈVE		
Grand-Passage	360.—	355.—
Charmilles port.	760.— o	760.— o
Physique port.	250.—	250.— d
Physique nom.	205.—	205.— d
Astra	—.35	—.30
Monte-Edison	3.70 o	3.85 o
Olivetti priv.	6.50 d	6.50
Fin. Paris Bas	95.—	96.50
Alumettes B	92.—	91.50
Elektrolux B	176.— d	174.— d
S.K.F.B.	205.— d	208.—

BALE		
Pirelli Internat.	170.— d	170.—
Bâloise-Holding	250.—	252.—
Ciba-Geigy port.	1380.—	1420.—
Ciba-Geigy nom.	700.—	705.—
Ciba-Geigy bon	995.—	1015.—
Sandoz port.	4475.—	4600.—
Sandoz nom.	2410.—	2475.—
Sandoz bon	3600.—	3675.—
Hoffmann-L.R. cap.	149000.—	149000.—
Hoffmann-L.R. jce	110500.—	114000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	11100.—	11350.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	480.—	480.—
Swissair port.	488.—	488.—
Union bques suisses	3280.—	3270.—
Société bque suisse	554.—	558.—
Crédit suisse	2640.—	2635.—
Bque hyp. com. port.	1600.— d	1575.— d
Bque hyp. com. nom.	—.—	—.—
Banque pop. suisse	1915.—	1920.—
Bally port.	590.—	580.— d
Bally nom.	540.—	—.—
Elektro Watt	2990.—	2990.—
Holderbank port.	393.—	395.—
Holderbank nom.	380.—	378.— d
Juvena port.	1820.—	1820.— d
Juvena bon	117.—	119.—
Motor Colombus	1520.—	1525.—
Italo-Suisse	201.— o	200.—
Réass. Zurich port.	3650.—	3700.—
Réass. Zurich nom.	1960.—	1970.—
Winterthour ass. port.	1725.— d	1725.— d
Winterthour ass. nom.	1160.—	1170.—
Zurich ass. port	7825.—	7875.—
Zurich ass. nom	5510.—	5525.—
Brown Boveri port.	1110.—	1110.—
Saurer	1200.—	1200.— d
Fischer	880.—	880.—
Jelmoli	960.—	950.— d
Hero	3850.—	3850.—
Landis & Gyr	985.—	1000.—
Nestlé port.	3320.—	3320.—
Nestlé nom.	1875.—	1880.—
Roco port.	2875.—	2850.— d
Alu. Suisse port.	1715.—	1725.—
Alu Suisse nom.	715.—	725.—
Sulzer nom.	2800.—	2875.—
Sulzer bon	405.—	405.—
Von Roll	1170.—	1130.—

ZURICH (act. étrang.)	14 mai	15 mai
Alcan	95.50	96.50
Am. Metal Climax	126.50 d	128.50
Am. Tel & Tel.	131.—	134.—
Beatrice Foods	55.—	55.50
Burroughs	290.—	295.— d
Canadian Pacific	40.50	42.50
Caterpilar Tractor	173.—	176.—
Chrysler	45.50	45.—
Coca Cola	300.— d	306.—
Control Data	85.—	86.—
Corning Glass Works	240.— d	238.—
C.P.C. Int.	93.50	94.—
Dow Chemical	179.—	184.—
Du Pont	492.—	502.—
Eastman Kodak	292.—	299.—
EXXON	216.50	220.—
Ford Motor Co	142.—	142.—
General Electric	136.50	143.—
General Foods	67.—	67.—
General Motors	133.—	133.—
General Tel. & Elec.	66.—	65.—
Goodyear	47.— d	48.50
Honeywell	216.—	215.—
I.B.M.	623.—	640.—
International Nickel	83.50	83.50
International Paper	135.—	137.50
Internat. Tel. & Tel.	57.—	57.—
Kennecott	101.—	102.—
Litton	23.75	23.75
Marcor	71.—	71.50
MMM	204.50	204.—
Mobil Oil	124.50	123.—
Monsanto	186.50	192.—
National Cash Register	100.50	100.50
National Distillers	43.50	44.—
Philip Morris	298.— d	306.—
Phillips Petroleum	153.50	157.50
Procter & Gamble	272.—	279.—
Sperry Rand	108.—	109.50
Texaco	73.—	73.50
Union Carbide	120.50	120.—
Uniroyal	23.50 ex	23.25
U.S. Steel	127.—	131.—
Warner-Lambert	91.—	95.—
Woolworth F.W.	48.—	48.—
Xerox	321.—	327.—
AKZO	65.—	66.—
Anglo Gold I	180.—	175.—
Anglo Americ.	22.—	22.—
Machines Bull	29.50	31.—
Italo-Argentina	49.—	49.25
De Beers I	17.—	17.50
General Shopping	450.—	450.— d
Imperial Chemical Ind.	16.—	15.75 o
Péchiney-U.-K.	77.—	80.—
Philips	34.50	35.50
Royal Dutch	88.25	90.50
Sodec	17.50	18.—
Unilever	119.—	120.—
A.E.G.	120.—	122.—
B.A.S.F.	159.— ex	164.50
Degussa	295.—	295.— d
Farben. Bayer	135.—	137.50
Hœchst. Farben.	137.—	142.50
Mannesmann	196.—	198.—
R.W.E.	136.—	137.—
Siemens	264.—	271.—
Thyssen-Hütte	80.75	82.50
Volkswagen	101.50	101.50

FRANCFORT		
A.E.G.	104.—	104.50
B.A.S.F.	136.50	139.60
B.M.W.	135.—	140.—
Daimler	264.—	267.50
Deutsche Bank	254.60	258.—
Dresdner Bank	170.50	172.90
Farben. Bayer	116.—	118.—
Hœchst. Farben.	120.—	122.—
Karstadt	322.—	327.—
Kaufhof	175.—	178.—
Mannesmann	165.50	168.50
Siemens	228.—	232.—
Volkswagen	85.50	87.50

MILAN		
Assic. Generali	75780.—	74500.—
Fiat	1751.—	1735.—
Finsider	441.50	436.50
Italcementi	36400.—	35300.—

	14 mai	15 mai
Monte Amiata	2035.—	2000.—
Motta	3400.—	3480.—
Pirelli	1160.—	1152.—
Rinascente	305.—	304.75

AMSTERDAM		
Amrobank	62.30	63.40
AKZO	57.80	59.—
Amsterdam Rubber	215.—	210.—
Bols	120.—	119.90
Heineken	186.80	190.—
Hoogovens	76.70	77.40
K.L.M.	67.80	69.—
Robeco	125.30	185.—

TOKYO		
Canon	272.—	268.—
Citizen	215.—	225.—
Fuji Photo	343.—	345.—
Fujitsu	264.—	264.—
Hitachi	165.—	160.—
Honda	755.—	753.—
Kirin Brew.	336.—	333.—
Komatsu	285.—	281.—
Matsushita E. Ind.	468.—	461.—
Sony	3720.—	3720.—
Sumi Bank	465.—	465.—
Takeda	255.—	254.—
Tokyo Marine	590.—	587.—
Toyota	460.—	463.—

PARIS		
Air liquide	285.80	283.—
Aquitaine	507.—	504.—
Cim. Lafarge	184.20	180.—
Citroën	44.90	45.10
Fin. Paris Bas	163.50	163.80
Fr. des Pétroles	168.—	165.—
L'Oréal	2.115.—	2.085.—
Machines Bull	51.50	51.10
Michelin	967.—	955.—
Péchiney-U.-K.	135.—	132.—
Perrier	340.—	290.—
Peugeot	252.40	247.20
Rhône-Poulenc	133.70	132.70
Saint-Gobain	139.90	137.10

LONDRES		
Anglo American	326.—	315.—
Brit. & Am. Tobacco	261.—	265.—
Brit. Petroleum	492.—	502.—
De Beers	209.—	208.—
Electr. & Musical	124.—	125.—
Imperial Chemical Ind.	225.—	229.—
Imp. Tobacco	66.—	66.50
Rio Tinto	172.—	172.—
Shell Transp.	219.—	220.—
Western Hold.	21-1/8	20-3/8
Zambian anglo am.	151.—	150.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	45-1/2	45-1/2
Allumin. Americ.	50-1/4	50-3/4
Am. Smelting	22-1/2	22-3/4
Am. Tel & Tel.	47-1/4	47
Anaconda	2 8	27-3/4
Bœing	16-1/2	16-7/8
Bristol & Myers	49-5/8	49-5/8
Burroughs	103-3/8	105-1/8
Canadian Pacific	15	14-3/4
Caterp. Tractor	61-3/4	60-7/8
Chrysler	16-1/8	16-3/8
Coca-Cola	107-1/4	107-1/2
Colgate Palmolive	26-1/8	26-1/2
Control Data	30	30-1/2
C.P.C. Int.	33-1/4	33-1/4
Dow Cheminal	63-5/8	64-1/8
Du Pont	176-1/2	175-3/8
Eastmann Kodak	104-7/8	105-1/8
Ford Motors	50	50-3/8
General Electric	49-3/4	50-1/8
General Foods	23-1/4	23-5/8
General Motors	47	46-3/4
Gilette	33-5/8	33-1/8
Goodyear	17	16-7/8
Gulf Oil	20-7/8	20-7/8
I.B.M.	223	222-3/8
Int. Nickel	29-1/4	29-1/8
Int. Paper	48-1/8	48-3/8
Int. Tel & Tel.	19-7/8	19-1/2

	14 mai	15 mai
Kennecott	35-7/8	35-1/2
Litton	8-3/8	8-1/4
Merck	82-7/8	81-3/4
Monsanto	67-1/4	68
Minnesota Mining	71-3/4	72
Mobil Oil	43-1/8	42
National Cash	35-1/4	35-1/4
Panam	3-3/4	3-3/4
Penn Central	2-1/8	2-1/8
Philip Morris	107-1/2	107-1/4
Polaroïd	57-1/2	58
Procter Gamble	97-3/4	99
R.C.A.	16-1/4	16-1/8
Royal Dutch	31-1/2	31-1/8
Std Oil Calif	28-5/8	27-3/4
EXXON	77-1/8	76
Texaco	26-1/4	26-3/8
T.W.A.	9-3/4	10-1/4
Union Carbide	42-3/8	41-3/4
United Aircraft	29-1/8	28-1/2
U.S. Steel	46-1/2	45-3/8
Westingh. Elec.	16-1/4	16-1/2
Woolworth	16-7/8	16-3/4
Werox	114	114-3/4

Indice Dow Jones

	14 mai	15 mai
industrielles	847.86	846.06
chemins de fer	169.57	169.61
services publics	75.22	73.88
volume	10.880.000	11.120.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

Les variations ont été relativement faibles mercredi, dans un marché toujours affecté par la hausse des taux d'intérêt.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	6.80	7.20
U.S.A. (1 $)	2.82	2.96
Canada (1 $ can.)	2.94	3.06
Allemagne (100 DM)	116.—	120.—
Autriche (100 sch.)	15.90	16.35
Belgique (100 fr.)	7.15	7.55
Espagne (100 ptas)	4.80	5.20
France (100 fr.)	58.—	61.50
Danemark (100 cr. d.)	47.—	51.—
Hollande (100 fl.)	110.—	114.—
Italie (100 lit.)	—.4150	—.4350
Norvège (100 cr. n.)	52.—	56.—
Portugal (100 esc.)	11.60	12.40
Suède (100 cr. s.)	65.—	69.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	170.—	195.—
françaises (20 fr.)	150.—	175.—
anglaises (1 souv. anc.)	130.—	155.—
anglaises (1 souv. nouv.)	145.—	165.—
américaines (20 $)	770.—	840.—
Lingots (1 kg)	15.100.—	15.400.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.86	2.90
Canada	2.9750	3.0150
Angleterre	6.92	7.02
£/$	2.4125	2.4225
Allemagne	117.60	118.60
France étr.	59.—	60.—
Belgique	7.63	7.73
Hollande	11.30	112.30
Italie est.	—.4550	—.4650
Autriche	16.05	16.20
Suède	67.50	68.50
Danemark	48.60	49.60
Norvège	54.—	55.—
Portugal	11.85	12.15
Espagne	4.98	5.08
Japon	1.03	1.06

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Les Israéliens ont donné l'assaut pour éviter que les trois fedayins fassent sauter l'école

Les habitants de Maalot furent bientôt invités à se rendre dans les abris tandis que l'armée et la police bouclaient le quartier de l'école. Peu après, le général Moshe Dayan, ministre de la défense, et le général Ai Gour, chef d'état-major général, arrivaient en hélicoptère pour coordonner les opérations.

A intervalles réguliers, les terroristes tiraient des fenêtres de l'école et, à ce moment-là, nul en Israël ne pouvait imaginer que le gouvernement se départirait de sa politique habituelle et céderait aux injonctions des Arabes.

C'est pourtant ce qui se produisait en début d'après-midi quand un communiqué publié dix heures après l'occupation de l'école par le commando et moins de quatre heures avant l'expiration de l'ultimatum, annonça, qu'afin d'obtenir la libération des otages, le gouvernement avait décidé de remettre en liberté les prisonniers dont l'élargissement avait été réclamé.

Cette décision fut portée à la connaissance de M. Herly, ambassadeur de France, qui, porteur d'un drapeau tricolore, prit le chemin de Maalot pour négocier avec les terroristes, ce à la demande à la fois du F.D.P.L.P. et des autorités israéliennes. Il était accompagné dans cette tâche par l'ambassadeur de Roumanie, M. Covaci.

Si les trois terroristes ont déclaré appartenir au F.D.P.L.P., c'est en fait le Front démocratique populaire qui a revendiqué le raid. Mouvement maoïste dirigé par Nayef Hawatmeh, Arabe de Cisjordanie, il ne s'était livré à aucune opération terroriste depuis 1970 et avait adopté une position modérée en ce qui concerne un règlement israélo-arabe.

On semblait alors en milieu d'après-midi s'acheminer vers une solution négociée de cette lamentable affaire. MM. Herly et Covaci se préparaient à pénétrer dans l'école encerclée par des troupes de plus en plus nombreuses tandis que les fedayins criaient à l'aide d'un mégaphone : « 18 heures approchent. Ayez pitié de vos enfants, pensez à vos enfants ».

De plus, trois fedayins libérés, dont une femme, furent conduits, les yeux bandés, devant l'école pour qu'ils parlent aux terroristes qui tiraient encore occasionnellement des coups de feu.

Soudain, à 17 h 30, les soldats israéliens massés d'un côté de l'école déclenchèrent un tir nourri pendant trois à quatre minutes, puis d'autres soldats pénétrèrent de l'autre côté en brisant une porte et en ouvrant immédiatement le feu sur les Palestiniens.

Avant de mourir ces derniers eurent néanmoins le temps de tirer sur leurs otages dont beaucoup tombèrent, morts ou blessés, tandis que les autres s'enfuyaient par les fenêtres en hurlant. Au beau milieu de la fusillade l'un des explosifs que les terroristes portaient autour de la taille sauta ce qui amènera le Front démocratique populaire à affirmer que les fedayins furent contraints de faire sauter l'école « avec tous ceux qui se trouvaient à l'intérieur ».

LE MOT DE PASSE

Ce fut alors un flot ininterrompu d'ambulances faisant la navette entre l'école et les hôpitaux situés à plusieurs km, tandis que M. Shimon Pérès, ministre israélien de l'information, faisait la déclaration suivante !

« Les terroristes attendaient un mot de passe secret diffusé par la radio de France et de Roumanie pour commencer à libérer les otages, a-t-il déclaré. Ce mot de passe n'a pu parvenir à Maalot, via Beyrouth, à temps et les fedayins ont refusé de repousser l'heure limite de 18 heures. Le gouvernement a alors acquis la conviction qu'ils allaient faire sauter l'école avec les enfants, aussi avons-nous dû donner l'assaut pour sauver le plus de vies possible ».

Patrouille israélienne dans les rues de Maalot. (Téléphoto AP)

La mission Kissinger mise en péril ?

JÉRUSALEM (AP). — La prise comme otages d'enfants israéliens par des terroristes arabes, à Maalot, et les répercussions de l'affaire ont amené M. Kissinger à annuler son départ pour Damas.

Le secrétaire d'Etat américain a déclaré qu'il attendrait un jour de plus, afin de donner le temps au gouvernement israélien d'étudier ses dernières positions concernant un désengagement militaire sur le Golan.

Tout se trouve repoussé par l'affaire de Maalot, a-t-il dit, ajoutant que, pour l'heure, le souci numéro un était la sécurité des enfants.

On pense généralement que l'affaire de Maalot offrira, s'il en avait besoin, une excuse à M. Kissinger pour quitter le Proche-Orient pour une période de deux ou trois semaines, afin de donner aux deux camps le temps de s'apaiser et de reconsidérer leurs positions.

Mais elle renforcera aussi la position des Israéliens qui ne veulent pas évacuer les hauteurs des abords de Kouneitra, qu'ils considèrent comme très importantes pour la défense de l'Etat juif.

Le secrétaire d'Etat s'est déclaré bouleversé et outré à l'annonce de l'opération de Maalot.

« Je suis bouleversé et outré d'apprendre l'attaque par des terroristes d'un camp de jeunes à Maalot au début de la matinée et contre d'autres civils innocents dans la même région. Nos pensées vont aux familles et à tout Israël », déclare-t-il dans un communiqué.

« Le gouvernement américain condamne fermement cet acte insensé et irrationnel et en appelle à ceux qui détiennent les otages innocents pour qu'ils les relâchent. On sait déjà qu'un père, qu'une mère et qu'un enfant de cinq ans ont été tués et que d'autres personnes sont blessées », poursuit le communiqué.

CETTE VIOLENCE

« Une telle violence ne sert aucune autre cause que celle de saboter les perspectives de paix dans cette région. De plus, nous estimons qu'il est temps que tous les gouvernements responsables fassent clairement savoir, quelles que soient leurs divergences politiques, que de tels actes inhumains doivent être condamnés et que ceux qui les accomplissent doivent être sévèrement traités », conclut le communiqué du secrétaire d'Etat ».

Comme on demandait à M. McCloskey, porte-parole de la délégation américaine, si cette attaque avait éveillé des arrière-pensées sur le dernier vote américain au Conseil de sécurité, ce dernier a répondu : « Les Etats-Unis ont toujours l'intention et le désir de voter d'après les circonstances et aucun incident ne peut être semblable à un autre. Je ne voudrais pas anticiper sur un vote. Je pense que le sentiment d'outrage se reflète dans la déclaration du secrétaire d'Etat ».

Israël avait été affecté par le vote des Etats-Unis en faveur d'une résolution des Nations unies condamnant les raids de représailles israéliens au Liban sans condamner en même temps le massacre de Kiryat-Shmoneh qui les avait inspirés.

Nixon : rumeurs de démission

PARIS (AP). — Des rumeurs faisant état de la démission du président Nixon ont circulé mercredi sur les principales places financières européennes, mais le dollar a tenu bon par rapport aux principales monnaies.

A Paris, Londres et Amsterdam, des banquiers et des agents de change ont signalé que des clients leur avaient téléphoné pour demander confirmation de ces rumeurs.

Les banquiers, qui ont fait part de ces rumeurs aux journalistes, ont précisé qu'ils n'y croyaient pas.

Le dollar n'a pas souffert de cette situation. Il a gagné plus de cinq centimes par rapport au franc français à Paris et plus de quatre centimes par rapport au franc suisse à Zurich. La livre britannique s'est affaiblie par rapport au dollar.

Le sénateur Proxmire (Wisconsin) vient, comme plusieurs autres membres démocrates du Congrès avant lui, de conseiller au président Nixon de ne pas démissionner tant que se poursuit la procédure « d'impeachment ».

« Démissionner serait maintenant une grave erreur. Une telle démission serait une erreur encore plus tragique si la Chambre mettait le président en accusation. Le pays est en droit de connaître les faits. Seul un procès en due forme devant le Sénat, avec contre-interrogatoire de témoins et examen de toutes les pièces pertinentes permettra au peuple de ce pays de connaître tous les faits », a déclaré le sénateur.

Si la Chambre des représentants conclut en faveur de « l'impeachment », le sénateur suggère que M. Nixon confie l'intérim de la présidence à M. Gérald Ford jusqu'à ce que le Sénat se prononce. Si une majorité des deux tiers ne s'y dégageait pas en faveur de sa destitution, le président pourrait alors reprendre ses fonctions.

LE FILET

On apprend cependant que par 37 voix contre une, la commission judiciaire de la Chambre des représentants a décidé d'exiger la communication des enregistrements de 11 conversations présidentielles intéressant son enquête sur l'éventuelle mise en accusation du président Nixon.

La commission envisage également d'exiger la remise par la Maison-Blanche des comptes-rendus quotidiens du président Nixon pour une période de huit mois et demi, en 1972 et 1973.

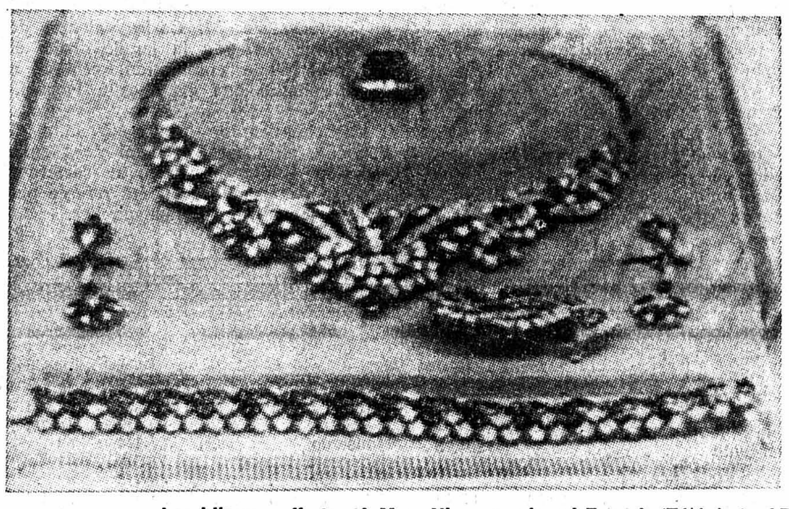

Les bijoux « offerts » à Mme Nixon par le roi Fayçal. (Téléphoto AP)

Spinola promet l'autodétermination aux territoires portugais d'Afrique

LISBONNE (AP). — Le général de Spinola a été installé dans ses fonctions de président du Portugal, trois semaines après le putsch qui a renversé le régime de M. Caetano.

Le général Costa-Gomes, membre de la junte, a déclaré au cours de la cérémonie officielle que la junte « a l'honneur de proclamer le général Antonio de Spinola président de la République ».

Le nouveau chef de l'Etat, en uniforme, s'est alors avancé et a accepté ses nouvelles fonctions. Il a aussitôt lancé un appel en faveur d'une solution réglant l'avenir des territoires africains du Portugal et à laquelle participeraient « tous ceux qui y vivent ».

« Nous devrons leur laisser une entière liberté de décision, a-t-il dit. En Afrique comme ici, évitons par tous les moyens que la force des minorités, quelles qu'elles soient, puisse entraver le libre développement du processus démocratique actuellement en cours. »

Avant que ne débute la cérémonie, la radio nationale a affirmé que les cérémonies identiques qui se sont déroulées au cours des 42 années qui viennent de s'écouler n'ont été que « de vils exemples du fascisme ». Le général de Spinola n'a pas été élu à la présidence mais les manifestations populaires montrent que son accession à la magistrature suprême répond au vœu de la population, a déclaré le commentateur.

Dans son discours, le nouveau chef de l'Etat a déclaré que le pays aurait aujourd'hui un gouvernement provisoire, prêt à assumer sa tâche, et qui aura pour mission de mettre en œuvre les idéaux de la révolte du 25 avril.

« Ce sera un gouvernement sans partis, car il comprendra tous les partis, un gouvernement sans tendances partisanes parce que toutes les tendances seront représentées, un gouvernement sans programme, car son programme est celui du mouvement des forces armées », a-t-il dit.

Les bandits de Champigny

PARIS (AP). — Epilogue provisoire d'une attaque manquée mercredi matin à Champigny près de Paris : trois bandits, dont semble-t-il une femme, qui avaient pu obtenir une voiture rouge qu'un particulier avait mise à leur disposition et qu'ils avaient préférée à la voiture que leur offraient les policiers, ont remis en liberté leurs otages, Mme Lacheteau et son fils âgé de 11 ans.

Tout avait commencé dans la matinée. Le trio de malfaiteurs, armés de mitraillettes et de pistolets, avait attaqué une agence de la Banque nationale de Paris. Place Lénine à Champigny.

Mais l'alerte avait été donnée et un car de police-secours qui passait à proximité avait donné la chasse aux bandits.

Ces derniers, dans leur hâte heurtèrent avec leur voiture une automobile qui arrivait en sens contraire. Ils abandonnèrent leur véhicule et obligèrent le conducteur de l'autre voiture à les prendre à son bord. Ils devaient bientôt abandonner voiture et conducteur et continuèrent leur fuite à pied jusqu'à un pavillon où se trouvaient Mme Lacheteau, sa femme de ménage et ses six enfants.

Les forces de police cernèrent aussitôt le pavillon tandis que la brigade anticommando du Quai des Orfèvres était alertée et se rendait sur place.

Des tractations commencèrent alors entre les policiers et l'un des bandits qui sortit du pavillon le visage masqué pour exiger qu'on leur donne une voiture et que les barrages de police soient levés.

Le procureur de la République accepta leurs exigences. Les trois bandits qui avaient emmené avec eux Mme Lacheteau et l'un de ses six enfants, démarraient et tournaient quelque temps aux environs. Peu après-midi, Mme Lacheteau était remise en liberté en même temps que son fils. Les policiers ont perdu la trace des bandits.

CHRISTIAN AURA UNE FAUSSE MAMAN

THIONVILLE (AP). — Tous les protagonistes de l'affaire Tousch ont été inculpés mercredi en milieu de journée par le juge d'instruction de Thionville. Ils ont cependant tous été laissés en liberté.

La garde du petit Christian Tousch a été confiée par le juge à la fausse mère du bébé Mme Sebanne. Cette dernière s'est effondrée comme nous l'avons brièvement indiqué mercredi, lorsque l'un de ses proches a été reconnu formellement par Mme Legrosse, la puéricultrice de service le soir de l'enlèvement, comme étant le jeune homme qui accompagnait la « dame » blonde à l'accent anglais.

L'audition de la puéricultrice représentait en fait l'atout maître des enquêteurs. Cette dernière n'a pas hésité une seconde et dès lors Simone Sebanne, en pleurs, a tout raconté, en particulier l'enlèvement de Christian.

On savait depuis le premier jour que désirant de toutes ses forces un bébé pour garder son mari plus jeune d'une dizaine d'années, la secrétaire médicale avait pris contact avec Pierre Tousch et Armand Cordioli, l'ami de sa femme, pour acheter le petit Christian.

Depuis mardi soir, on a appris qu'après ce premier contact, elle a rendu plusieurs fois visite à Francine Tousch avant et pendant son hospitalisation. A la clinique où elle avait retenu une chambre, elle est même venue reconnaître les lieux et remettre des habits pour Christian.

M. Tousch et sa femme, les « vendeurs ». (Téléphoto AP)

Giscard et Mitterrand : 50 %

PARIS (AFP). — MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, selon un sondage réalisé par l'« IFOP » pour « France-Soir », seraient à égalité au deuxième tour de l'élection présidentielle avec chacun 50 % des suffrages exprimés, 13 % des personnes interrogées n'exprimant pas d'intention de vote.

Selon ce sondage réalisé le 13 mai dans 120 circonscriptions et représentant 1800 interviewés, MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand retrouvent donc exactement leur score du précédent sondage de l'« IFOP », réalisé le 9 mai, c'est-à-dire avant le face à face télévisé du vendredi 10. Parmi les personnes ayant l'intention de voter pour M. Giscard d'Estaing, 94 % sont déjà certaines de leur choix, le pourcentage étant de 93 % en ce qui concerne les électeurs favorables à M. Mitterrand.

Sur les 13 % d'électeurs n'ayant pas exprimé d'intention de vote, 4 % hésitent entre M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand, 2 % hésitent entre M. Giscard d'Estaing et l'abstention, 2 % hésitent entre M. Mitterrand et l'abstention, tandis que 5 % ne se prononcent pas.

UN FAIT PAR JOUR

Pas les enfants

Ils en sont là. A faire la guerre aux gosses. Aux garçons et aux filles. Ils en sont là. Ce n'est pas simplement odieux, révoltant, inique. C'est blasphématoire. Incroyable. Ne comprennent-ils pas, ces nouveaux barbares, qu'un enfant avant d'être juif, arabe, ou chrétien, qu'un enfant c'est d'abord un morceau de vie ? Et beaucoup d'espoir ? Un cœur commençant à battre. Craintivement. Parce qu'il n'en a pas encore l'habitude. Et qu'il bat simplement parce que d'autres cœurs, plus grands et plus forts se sont aimés. Avant lui. La guerre aux gosses ? Aucun combat ne la justifie. Aucune cause ne l'excuse. C'est simplement sordide. Et lâche. Un gosse-otage ? Avant même qu'on le blesse, avant même qu'il ne pleure, on est déjà un bourreau.

Et dire qu'il y a moins de deux mois, dans un journal de Tel-Aviv, le « Yediot Ahraronot », Nayef Hawatmeh, le chef du FDLP proposait aux Israéliens l'ouverture « d'un dialogue démocratique » ! Aujourd'hui, si on l'interrogeait, Hawatmeh dirait qu'il n'y est pour rien. Que ses mains sont aussi blanches que sa conscience. Et que ce sont les autres qui ont tout fait. Avec les fedayins ce sont toujours les autres. Avec les terroristes, c'est toujours celui d'ailleurs qui a tué, torturé ou flétri à jamais des vies qui commençaient à poindre. Alors, je leur demande, alors je les interroge : comment donc voulez-vous faire une nation, votre nation, si, d'abord, vous n'êtes pas solidaires ? Comment pouvez-vous nous faire croire que vous êtes capables de bâtir un Etat puisque au lieu d'être des citoyens pour demain, vous n'êtes que des rôdeurs de frontières. L'histoire suinte le sang. Toute l'histoire. Mais prendre pour cible la vie d'un enfant, ce n'est plus de la politique. C'est de la sauvagerie.

Et surtout, que l'on ne vienne pas nous dire demain, qu'il ne s'agit que d'un commando enivré de désespoir, de solitude ou d'amertume. Le geste est conscient et réfléchi. J'allais dire : mesuré. Les fedayins ont frappé, non seulement le jour qu'ils ont voulu, mais le jour qu'il fallait. Ils savaient bien pourquoi ils devaient se lancer mercredi dans leur misérable aventure. Ce devait être mercredi, et pas un autre jour. Tout simplement, parce que le 14 mai 1948, le monde assistait à la naissance d'un nouvel Etat et que cet Etat était celui d'Israël. En prenant des enfants juifs comme otages, les fedayins ont voulu, une nouvelle fois, nous démontrer que, pour eux, il n'y aurait jamais d'armistice. Que pour eux, aussi, les guerres qui, depuis tant d'années ensanglantent le Proche-Orient, n'étaient pas encore finies. Et l'on comprend mieux ce que pouvait avoir de prémonitoire l'article paru voici quelques jours dans le « Bagdad Observer » titrant sur 5 colonnes : « La révolution palestinienne n'ira pas à Genève ».

Où en est-elle aujourd'hui cette conférence ? Et où en est le voyage de noces-bis de Nancy Kissinger ? Je crains bien qu'elle soit contrainte de poursuivre, ailleurs, sa cure de bains de soleil. Il est clair aussi que les fedayins avaient pour ambition de saboter la mission de Kissinger. Et leur coup de main tendrait d'ailleurs à prouver que le secrétaire d'Etat, à force de démarches, était sans doute à la veille de conclure un compromis entre Syriens et Israéliens. Une paix endolorie, fragile, effrayée pour un rien était sans doute à la veille d'éclore. Mais Israël ne va-t-il pas être tenté de punir avant de respirer encore le rameau d'olivier qui lui est tendu ?

Avant de chercher un arrangement, Israël ne va-t-il pas se préoccuper d'abord de la sécurité de ses frontières ? De frontières à nouveau violées. De frontières sans lesquelles Israël n'est plus rien ? Tout aura-t-il été brisé ? Par la faute de voleurs d'enfants est-ce déjà le début de la fin de quelque chose qui allait naître ?...

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

ASIE

Grève générale en Inde

DELHI (AFP). — Pour la première fois depuis l'indépendance de l'Inde en 1947, une grève générale a été déclenchée dans toute l'Union indienne.

Décrétée pour 24 heures par solidarité avec les cheminots en grève depuis le 9 mai, elle n'est pas totale mais a été suivie par la majorité des ouvriers et des employés dans toutes les grandes villes de l'Inde.

EUROPE

Chemins de fer italiens : hausse des tarifs

ROME (DPA). — Les tarifs des chemins de fer italiens ont augmenté en moyenne de 30 % mercredi. Les voyages en deuxième classe, qui étaient jusqu'à ce jour nettement moins chers que dans les pays comparables à l'Italie, ont subi la hausse la plus forte. Ainsi, l'augmentation est de 30 % sur un parcours de 700 kilomètres ou moins et de 20 % jusqu'à 1000 kilomètres.

Quant aux frais pour le transport des marchandises, ils ont également été relevés de 30 %.

Paris : plus de carte verte

PARIS (AP). — La carte ...te attribuée par les assurances aux ...mobilistes voyageant au-delà du territoire national a vécu.

Cette carte ne sera plus nécessaire pour franchir la frontière suisse, ou pour entrer en Autriche, en Finlande, en Norvège et dans le Liechtenstein.

L'avortement en France

PARIS (AP). — Le nombre des avortements provoqués en France soulève toujours une polémique. En effet, certains avancent les chiffres d'un à deux millions par an. L'Institut national d'études démographiques, pour sa part, donne celui de 250.000, soit environ 30 à 40 avortements provoqués pour 100 naissances vivantes.

L'I.N.E.D. a calculé que sur 865.000 naissances de l'année, il y avait 397 décès de la mère, soit un pour 1000, et que sur les 397.000 avortements spontanés ou provoqués, il fallait déduire les 150.000 avortements spontanés. Cet institut considère donc que le chiffre de 250.000 avortements provoqués est assez près de la réalité.

Asturias malade

MADRID (AP). — L'écrivain guatemaltèque Miguel Angel Asturias, 75 ans, prix Nobel 1967 de littérature, a été hospitalisé à Madrid dans un état grave, à la suite d'une affection respiratoire aiguë.

PROCHE-ORIENT

Pacte secret Makarios-Moscou ?

NICOSIE (AP). — Citant « une source absolument digne de foi, proche du palais présidentiel », le journal d'extrême-droite « Mesimvrini » a affirmé mercredi que l'archevêque Makarios a conclu avec Moscou un pacte secret autorisant l'URSS à intervenir à Chypre en cas de menace contre son régime.

Des rumeurs concernant une tentative de putsch circulent périodiquement dans l'île, depuis que l'EOKA a entrepris son action terroriste il y a près de trois ans pour renverser le gouvernement et proclamer l'union avec la Grèce (Enosis).

Le porte-parole officiel cypriote, M. Christodoulou, a catégoriquement démenti l'information de « Mesimvrini » qui, at-il dit, « est sortie de l'imagination d'un esprit pervers ».

« Mesimvrini » passe pour refléter le point de vue de la junte grecque.

AMÉRIQUE

Essence enflammée à Mexico : 10 morts, 152 blessés

MEXICO (AFP). — Dix personnes ont été tuées et 152 brûlées ou blessées par l'essence enflammée répandue par un camion-citerne dans une rue de Mexico. Un camion-remorque qui, semble-t-il, avait pris à trop grande vitesse une courbe accentuée dans le quartier de Tacuba, heurta un pylône. Les 45.000 litres d'essence que contenait la remorque commencèrent à se répandre rapidement sur le sol. Des étincelles provoquées par le choc contre le pylône, y mirent le feu et ce fut bientôt une véritable mer de flammes qui s'engouffra dans les immeubles voisins, provoquant l'explosion d'une quarantaine de bouteilles de gaz.

Ex-collaborateur de la Maison-Blanche condamné

WASHINGTON (AP). — L'ancien secrétaire des audiences de la Maison-Blanche, M. Dwight Chapin, a été condamné mercredi à une peine de 10 à 30 mois de prison pour faux témoignage.

Il avait été convaincu le mois dernier d'avoir fait à deux reprises de fausses déclarations sous serment concernant les activités de M. Donal Segretti durant la campagne électorale de 1972.